

Cyril Robelin

# La tutelle monétaire française sur la Sarre de 1945 à 1960, enjeux politiques et culturels



**Mémoire de Master I**

**Université de Bourgogne et Université de la Sarre dirigé par  
Jean Vigreux juin 2006**

Image de la couverture tirée de : <http://www.historische-muenze.de/shop/action/product?prodid=13240>

## Remerciements

Je tiens à remercier très chaleureusement :

M. Jean Vigreux pour ses conseils avisés pour la bonne marche de mon travail

M. Rainer Hudemann (professeur à l'Université de Sarrebruck) qui m'a consacré de son précieux temps et m'a permis de mener à bien mes recherches en Allemagne.

M. Marcus Hahn (docteur à l'Université de Sarrebruck)

M. Peter Luy (archiviste à l'Université de Sarrebruck)

M. Jean-Paul Cahn ( professeur à la Sorbonne)

Tout le personnel du centre d'archive de Savigny le Temple

M. Juancarlos Rivadenegra Mendez (Université de Morelià, Mexique)

M. Helmut Paetz

Tous les numismates qui m'ont aidé dans mon travail

M. Jean Guillemin

# Liste des abréviations

AGR : Archives Gilbert Grandval

AOFAA: Archives de l'Occupation Française en Allemagne et en Autriche

CDU: Christliche Deutsche Union (parti chrétien démocrate allemand)

CDU-S : Christliche Deutsche Union Saar (parti chrétien démocrate sarrois affilié à la CDU allemande militant pour le retour de la Sarre à la RFA)

CECA: Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

CED: Communauté Européenne de Défense

CEP : Communauté Européenne Politique

CVP : Christliche Volkspartei des Saarlandes (parti chrétien démocrate sarrois)

DPS : Demokratische Partie Saar (parti sarrois nationaliste, en faveur du retour de la Sarre à l'Allemagne)

JO : Journal Officiel

KP : Kommunistische Partei (parti communiste sarrois)

MAE : Ministère des Affaires étrangères

MEF : Ministère de l'économie et des finances

MRP : Mouvement Républicain Populaire (parti chrétien démocrate français)

MRS : Mouvement pour le Rattachement de la Sarre

PCF : Parti Communiste Français

RFA : République Fédérale Allemande

SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière (parti socialiste e français)

SPD : Sozialdemokratische Partei Deutschland (parti social-démocrate allemand)

SPD-S : Sozialdemokratische Partei Deutschland Saar (parti social-démocrate sarrois militant pour le retour de la Sarre à la RFA)

SPS : Sozialdemokratische Partei des Saarlandes (parti social-démocrate sarrois)

SVZ : Saarländische Volkszeitung (organe du CVP)

UDSR: Union Des Sociaux-Républicains

# Introduction

"Ce que l'on appelait autrefois annexion s'appelle désormais intégration économique d'un pays à un autre"<sup>1</sup>. Cette déclaration de Willi Eichler, alors député SPD au Bundestag, montre bien à quel point, politique et économie sont inextricables. Tout au long du XIXe et surtout du XXe siècle les enjeux politiques sont toujours mêlés à des enjeux économiques. Mais s'il est un point de l'économie qui est peut être le plus « politique », c'est celui de la monnaie.

De nos jours la monnaie est encore un symbole national, par exemple pour l'extrême droite, c'est un aspect très important de la souveraineté d'un pays. Si l'on prend simplement l'exemple de l'Euro, les pays signataires ont tout de même exigé qu'une face nationale soit présente sur les pièces de monnaie, avec donc sur chacune d'entre elles une ou des figures qui sont le plus à même de représenter le pays (portrait de souverain, symboles républicains, personnalités ou monuments culturels).

Ces enjeux autour de la monnaie ne sont pas nouveaux, mais c'est surtout dans l'après guerre qu'il devient un des points majeurs des batailles du second vingtième siècle. Il s'agit de s'affirmer face à la toute puissance du dollar. Les questions de la monnaie n'appartiennent donc pas seulement aux champs de l'économie, mais aussi à ceux de la puissance, de l'honneur et de l'image politique qu'un pays veut se donner et montrer.

S'il est un exemple proche de nous qui illustre bien ces luttes, c'est bien le problème de la Sarre. Cette région allemande, plus petite que la majorité des départements français et peuplée d'un peu moins d'un million d'habitants en 1945, est au devant de la scène politique européenne d'après guerre. La Sarre<sup>2</sup> demeure un carrefour ; en effet, la région est placée entre le Palatinat, la Lorraine et le Luxembourg et est souvent considérée comme un point central de l'Europe, une sorte de route ente la Rhénanie et l'espace français. Celle ci a pour principale richesse le charbon. C'est un point qu'il ne faut pas négliger puisqu'il est en tout point structurant dans son histoire. Si l'on ne prend pas en compte cet aspect ou si on le néglige, on passe à côté de quelque chose de fondamental. Pendant plus de douze ans, ce territoire fut un enjeu très important, un enjeu triple ; économique, politique et culturel. La région est un aspect

---

<sup>1</sup> Déclaration du 27 avril 1951 in CAHN Jean Paul, *Le parti social démocrate allemand et la fin de la quatrième République Française (1954- 1958)*, Berne, Peter Lang SA, 1996 collections complexe p.30

<sup>2</sup> voir carte annexe 1



important des relations franco-allemandes, pourtant un peu oublié aujourd'hui. En effet, combien de Français se souviennent encore de l'Union économique franco-sarroise et surtout des efforts de cette Quatrième République pour attirer « nos amis Sarrois » vers la France ? Cette dernière espère ainsi par son rattachement économique assurer sa sécurité, (militaire, mais surtout économique). Ce conflit fut l'objet de très importantes et virulentes batailles diplomatiques.

Ceci fut également de mise en ce qui concerne la monnaie. En effet, la Sarre n'a pas seulement été rattachée économiquement à la France, elle l'a aussi été monétairement. C'est donc ce sujet que je propose d'étudier, c'est-à-dire la tutelle monétaire française sur la Sarre de 1945 à 1960, enjeux politiques et culturels. Il s'agit alors d'étudier un phénomène qui de premier abord peut sembler avant tout économique. N'ayant pas vraiment reçu de formation économique il m'est assez difficile d'étudier ces problèmes en profondeur, c'est pourquoi je souhaite étudier ceci, à partir d'un angle différent. Il s'agit donc de voir quels sont, derrière la monnaie française les différents enjeux politiques mais aussi culturels (la France n'a en aucun cas négligé ce fait) qui peuvent s'y glisser. Sans grande prétention, mon travail a pour dessein d'étudier d'une manière plus globale un champ de l'histoire économique. En effet, plus que des chiffres il s'agit avant tout de voir comment les gens, c'est à dire les Sarrois « vivent » le franc, c'est un peu de l'histoire des mentalités monétaires. Il s'agit avant tout de voir comment la monnaie est représentée par les Sarrois qui doivent vivre avec le franc quotidiennement. Ceci touche surtout aux notions de regards, de perceptions par un peuple d'un objet, mais aussi d'une notion (la monnaie et les liens qu'elle entretient avec le niveau de vie et la vie économique d'un pays, comme l'inflation par exemple) qui est souvent vue comme quelques chose d'abstrait ; c'est à dire la Monnaie. Cependant mon travail ne se résume pas à l'attitude des Sarrois. En effet, il traite aussi de l'attitude des Allemands de la jeune RFA, surtout par l'intermédiaire d'ailleurs des différentes grandes formations politiques (CDU, SPD, FDP etc...). Du côté français, le problème est d'ailleurs plus étendu et complexe. En effet, avec la pluralité des visions politiques de la IVe République, les attitudes sont beaucoup plus nuancées et les projets ne sont pas toujours les mêmes.

Mon sujet a donc une double problématique. Comment la France à travers la tutelle, mais aussi en la monnaie elle-même a-t-elle tenté de faire passer des messages, et quels sont-ils ? Comment et par quels moyens à travers des objets d'usage quotidien le gouvernement français a-t-il essayé de définir une certaine idée de la Sarre et de ses

relations futures? Mais également, quelles ont été les réactions vis à vis de celles ci ? Comment les Sarrois ont-ils ressenti la monnaie française pendant une période de quinze ans avec ses évolutions, mais surtout ses problèmes (en l'occurrence l'inflation) ? Toute ma problématique tourne donc autour des représentations monétaires. C'est à dire les représentations au sens large, comme la vision qu'en ont les usagers. Mais aussi au sens plus restreint, tout simplement les différentes « images » et symboles sur les billets et pièces de monnaie, et qu'elles en sont les différentes significations. C'est à dire quelles sont les images collectives que l'on veut donner de la Sarre, car derrière toutes représentations de masses, des idées ou des messages sont toujours sous-jacents.

Il s'agit donc avant tout d'étudier un phénomène économique sous des aspects différents avec leurs significations politiques et culturelles. Mon sujet ne traite cependant pas seulement des questions économiques et monétaires, il s'inscrit dans un cadre beaucoup plus large, qui traite des questions politiques de souveraineté (française et sarroise), mais également dans un espace non limité au cadre de la politique franco-sarroise, notamment avec les enjeux européens (la Sarre est toujours un point central des négociations), mais également mondial dans le cas des relations européennes, et même dans les relations Est-Ouest. Le problème sarrois s'inscrit donc aussi dans l'Histoire des Relations internationales. La diplomatie française tient vraiment à faire reconnaître par les puissants l'état de fait en Sarre et notamment le rattachement économique.

L'important est donc de prouver que l'histoire monétaire ne s'inscrit pas seulement dans le cadre de l'histoire économique pure et simple, c'est à dire les échanges et les flux de capitaux, mais bien plus dans un cadre politique plus important. Celui ci traite avant tout d'une certaine histoire des représentations : les représentations monétaires. En effet, mon étude s'attache avant tout de voir comment le franc est à la fois ressenti et représenté par la population sarroise et même européenne, ainsi que par les autorités publiques qu'elles soient françaises ou allemandes. On peut alors croire que le régime mis en place par la France vis-à-vis du territoire sarrois « qui place son avenir sur le rattachement économique, et sur l'union monétaire et douanière de la Sarre à la République française <sup>3</sup>» peut paraître un peu étrange.

Il combine à la fois une souveraineté de la Sarre au niveau interne, mais dans un second temps il laisse à la France une part très importante de sa souveraineté. En effet battre monnaie est avant tout un acte symbolique<sup>4</sup>. Avoir sa monnaie propre est une marque de pouvoir, comme en témoigne le phénomène « d'accaparement

---

<sup>3</sup> Préambule de la constitution sarroise de 1947

monétaire » en France par les souverains qui s'accompagne de la centralisation absolutiste. On voit donc très bien à quel point il est important pour un pays d'être souverain de sa monnaie au niveau économique, mais surtout politique. Celle-ci est une partie intégrante de l'identité d'un pays. Nous n'avons qu'à penser au nom même de ces monnaies et tout ce qu'ils évoquent (que ce soit le Franc, le Dollar, la Livre, le Mark etc...). De même pour un nouveau pays, adopter le Dollar (comme récemment au Timor oriental) ou le Franc (pays des ex colonies en Afrique) est très révélateur ; à ce titre il est intéressant de voir pourquoi un pays qui accède à son indépendance choisit de ne pas reprendre le nom de la devise de son ancienne métropole.

Quoiqu'il en soit, les questions monétaires sont très intéressantes et révélatrices des rapports de force et culturelles dans le monde. Très tôt, on s'est intéressé à ces questions qui mêlent la monnaie et le politique. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, Nicolas Oresme dans son *Traité de la monnaie*, montre bien, que le fait de battre monnaie est d'abord un acte régalien, c'est à dire souverain. Emmettre une monnaie est avant tout un acte symbolique qui montre à qui appartient le pouvoir, avant d'être un acte économique. Un pays, un territoire indépendant ou autonome doit alors posséder sa propre devise pour s'affirmer face à ses voisins.

Cependant le statut de la Sarre peut paraître assez atypique. Il y a assez peu d'exemple de ce type dans l'histoire du monde, si ce n'est l'exemple de l'union belgo-luxembourgeoise<sup>5</sup>, et surtout de la première expérience sarroise dans l'après Première Guerre mondiale. Pour l'expérience monétaire de 1945–1960, les acteurs se sont beaucoup inspirés de la précédente. Il faut donc en dire quelques mots.

Il faut d'abord rappeler que la Sarre ne fait pas son apparition dans la politique française seulement au XX<sup>e</sup> siècle. Le territoire à long terme fait figure de marche entre l'espace « français » et « germanique »<sup>6</sup>. Tout au long du Moyen Age, la Sarre jouit d'une autonomie d'importance avec quelques frappes monétaires d'ailleurs<sup>7</sup>, il s'agit toutefois d'un espace encore assez pauvre et peu intéressant pour les Grands Empires.

C'est surtout avec la poussée vers l'Est de Louis XIV que cet espace devient un point de cristallisation important. La Sarre est alors un point de passage important vers

---

<sup>4</sup> ORESME Nicolas, *Traité de la monnaie*, Lyon, La Manufacture, 1989 (textes réunis et introduits par Claude Dupuy)

<sup>5</sup> TRAUSCH Gilbert, *Le Luxembourg, Emergence d'un état et d'une nation*, Anvers, Fond Mercator, 1989 pp.347- 361

<sup>6</sup> Sur ces questions voir les pages 32 à 54 très intéressantes dans MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre à la France, une contribution à l'étude des unions douanières et économiques*, Paris, Editions scientifiques Riber, 1950

<sup>7</sup> SCHARWATH Günter, *Vom Saarbrücker Groschen zur Deutschen Mark, Geldgeschichte der Saarregion*, Saarbrücken, Staden-Verlag, 2005

la Rhénanie. La France l'occupe d'abord après la guerre de Trente ans, mais doit évacuer la région après le Traité de Westphalie en 1672. Le roi décide alors de saisir en 1681 la chambre de réunion de Metz pour y faire valoir les droits de l'évêché de la ville sur la province, et obtient gain de cause. C'est alors que Louis XIV y installe sa frontière et fait construire la citadelle de Sarrelouis avec comme architecte Vauban. Au traité de Ryswick, le royaume de France rend une grande partie de la province sarroise en même temps que la Lorraine, mais garde Sarrelouis. Cependant la frontière demeure très floue et le territoire demeure encore tiraillé entre les influences des deux grandes entités.

Avec la Révolution française, on franchit une nouvelle étape dans la construction de la province sarroise. D'abord la région de Sarrebruck demande très vite le rattachement à la jeune république. La Sarre devient même département français avec pour chef lieu Trèves. Avec l'effondrement de l'Empire en 1814, la France rend tout le Nord de l'actuelle Sarre mais garde les villes de Sarrelouis et surtout de Sarrebruck ainsi qu'une grande partie du bassin minier alors en émergence. Cependant au second traité de Paris la France rend tout et perd la forteresse.

S'en suit alors une politique de forte colonisation prussienne puisque c'est cet état qui annexe la majeure partie de la région. C'est pendant cette période que l'industrie houillère connaît un formidable développement, renforcé en 1871 par l'annexion de l'Alsace Lorraine, qui y trouve des débouchés tout à fait appropriés. On assiste donc à la naissance d'une véritable entité économique.

Après la Première Guerre mondiale, la question de la Sarre se pose à nouveau. En effet les citoyens de Sarrelouis demande le rattachement à la France et les habitants de la région craignent quelque peu le détachement vis-à-vis de la Lorraine. Clemenceau songe même à l'annexer. Toutefois Wilson au traité de Versailles rejette la proposition française, mais met au point une solution intermédiaire assez en vogue à savoir la mise du territoire sous tutelle de la Société des Nations et en particulier de la France.

La Sarre revient donc dans le giron français. On assiste alors à une expérience très intéressante pour nous, puisque la région est rattachée économiquement à la France et même plus particulièrement par la monnaie. Il s'agit donc de voir comment s'est déroulée cette première expérience<sup>8</sup>. Le premier point à remarquer, c'est bien sûr que le franc n'a pas été introduit directement, c'est par un concours de circonstances que la

---

<sup>8</sup> On s'appuiera ici particulièrement sur HERLY Robert, « Introduction du franc dans la Sarre une expérience monétaire » in *Cahiers sarrois*, publié sous le patronage de M. Christian Pfister, Paris, Berger-Levrault, 1926

monnaie française s'est imposée. En 1919, tout le territoire allemand traverse une grave crise économique et alimentaire, c'est la France qui est chargée du ravitaillement de la petite région. L'administration militaire se retrouve devant une situation très complexe, elle doit faire face à une inflation et une augmentation du coût de la vie terrible. Elle s'attache alors à quelques mesures assez dérisoires comme l'augmentation de salaire d'à peine quelques marks. La situation ne cesse de s'aggraver, et le Reichsmark s'effondre complètement, l'économie est totalement déstabilisée et le marché noir devient une des solutions pour la population. Le franc, bien qu'il connaisse également quelques bouleversements, paraît beaucoup plus stable. C'est ainsi que l'on va assister à une « expérience monétaire ».

C'est d'abord dans le domaine des mines que le problème se posait comme le plus urgent. « Les paiements en marks empêchaient toute exploitation régulière<sup>9</sup> ». C'est donc dans ce secteur que les autorités françaises introduisent en premier le franc, dès le 1<sup>er</sup> juillet 1920, grâce à l'alinéa 2 du paragraphe 32 de l'annexe à la section IV du traité de Versailles, les billets en portent alors les marques puisqu'il est clairement inscrit sur ceux-ci : « mines domaniales de la Sarre<sup>10</sup> ». Mais si le franc « a été introduit en Sarre par l'initiative de l'Administration des Mines, la faute (si faute il y a) en est au mark<sup>11</sup> ». Le Territoire de la Sarre a donc un statut quelque peu hybride, puisqu'il possède deux monnaies, le franc pour les mineurs et le mark pour les autres, les denrées se vendent donc dans deux devises. Naît pourtant l'idée d'une harmonisation de cette situation avec la création d'une monnaie sarroise propre à la région, puisque la Sarre par l'introduction du Franc se retrouve coupée de la zone économique allemande mais également de la zone franc en raison de la persistance du Reichsmark.

Toutefois les quelques projets envisagés perdent vite toutes crédibilités (on pense même à un moment à adopter le franc suisse ou belge). Mais devant le manque de cohérence de ce « dualisme monétaire », la France est alors obligée d'introduire petit à petit le franc dans toute l'économie sarroise. La Commission du 1<sup>er</sup> mai 1921 décida alors d'introduire le franc dans les chemins de fer et les postes. Progressivement la France oblige la population à se servir du franc plutôt que du mark (les Sarrois l'acceptent en général assez bien, en raison de la situation catastrophique de la devise allemande). De plus, dans la fin d'année 1922 et le début de celle de 1923 la chute du mark s'accroît, et d'autres corps de métiers comme les ouvriers de la céramique sont

---

<sup>9</sup> *Ibid.* p.23

<sup>10</sup> voir annexe n°3

<sup>11</sup> *Ibid.* p.25

payés en francs. Finalement, et ça a son importance, « seul, l'artisanat repousse le franc <sup>12</sup> ». La réforme monétaire a lieu par l'ordonnance du 18 mars 1923. Le Franc devient monnaie unique en Sarre et donc les habitants ont obligation de payer avec cette monnaie. Les Sarrois ne manifestent que très peu d'attachement vis-à-vis de la monnaie allemande. Le Franc, bien que peu reluisant dans la France de l'entre deux guerres, n'est tout de même pas dans la situation du mark allemand avec la terrible inflation qu'il a connue après l'occupation par l'armée française, de la Ruhr. La Sarre, quant à elle connaît une certaine prospérité.

Cependant avec la stabilisation monétaire et l'arrivée au pouvoir du nazisme et d'Hitler, l'Allemagne semble, pour la population sarroise, plus attractive. De plus, les autorités françaises ne manifestent que peu de zèle vis-à-vis d'eux. Le referendum de 1935 donne le choix aux Sarrois entre trois possibilités pour eux, soit le statut quo, le rattachement à la France ou à l'Allemagne. Le 13 janvier, il sanctionne, à une écrasante majorité<sup>13</sup>, la solution allemande, soutenue par Hitler et par ce que l'on appelle le Deutsch Front, composé de divers hommes politiques favorables au rattachement, (quelques hommes se sont prononcés pour le statu quo, non pas qu'ils soient contre le rattachement, mais seulement en raison de la politique hitlérienne, comme les communistes ou le socialiste Max Braun ou encore le Zentrum, de Johannes Hoffmann). Le Franc est rapidement abandonné au profit du Mark dès le mois de mars 1935. Même si les résultats de la première expérience monétaire ont été plutôt bons, les Sarrois ont préféré voter pour leur patrie.

De 1935 à 1945, la Sarre retrouve également une grande prospérité, mais c'est surtout dut à l'économie de guerre. En 1940, elle se retrouve à nouveau liée avec la Lorraine au sein d'un même *Gau* à savoir celui de la Westmark. Mais dès mars 1945, la région sarroise est une des premières à être libérée ou occupée par les armées américaines puis françaises, la Sarre se retrouve à nouveau dans le giron français. On le voit donc, la Sarre possède une histoire assez complexe entre la France et l'Allemagne ce qui influe beaucoup sur les politiques envisagées après guerre.

---

<sup>12</sup> HERLY Robert, *Op. cit.* p. 161

<sup>13</sup> chiffres donnés par MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre à la France... op. cit.*, p.51

Nombre des inscrits	539 541
Suffrages exprimés	528 005
Bulletins nuls	2 249
Pour L'Allemagne	477 119
Pour le statu quo	46 513
Pour la France	2 124

Pour l'étude de mon sujet, les sources témoignent également cette complexité. En effet il y a énormément de sources très diverses. Il faut tout d'abord mentionner les sources matérielles. Je pense ici aux objets comme bien sûr les pièces de monnaie<sup>14</sup>. Ces différents supports font appel à d'autres disciplines que l'Histoire même si elles sont intimement liées, il s'agit surtout de la numismatique, qui peuvent être étudiées par des ouvrages plus scientifiques ou par et pour un public de collectionneurs. Ces sources nous montrent la réalité des images.

Le second type de sources est bien entendu la presse<sup>15</sup>. Pour cette étude, il m'a fallu prendre un échantillon assez étendu. C'est pourquoi, j'ai choisi de dépouiller complètement les titres disponibles à Dijon, à savoir *le Monde*, *l'Humanité* et *le Populaire* de 1945 à 1957. Pour faire simple sur ces titres, il faut dire que les informations ne sont pas toujours homogènes et c'est *le Monde* qui transmet une information plus régulière et complète. Les informations ne sont pas toujours en étroite corrélation avec l'histoire monétaire en Sarre, mais elles permettent vraiment de voir toute l'histoire de ce territoire en continue, voir ce qui était important pour les différentes formations politiques françaises, mais aussi le contexte dans lequel la Sarre a évolué. En ce qui concerne les autres quotidiens il m'a fallu également consulter *Le Figaro*. La presse hebdomadaire est aussi traitée mais uniquement par sondage (*L'Observateur*, *l'Express* etc...). Il m'a paru intéressant de voir la presse régionale et locale, il faut ici faire la distinction entre *L'Indépendant du Louhannais et du Jura* et une presse régionale de l'Est (que je n'ai pu consulter que par l'intermédiaire des archives ou par des ouvrages, puisque malheureusement, la Bibliothèque universitaire de Metz ne conserve pas ce genre de documents), qui forment un autre regard sur la question. Enfin, la presse économique a aussi été étudiée avec *L'Economie*. Pour ce qui concerne la presse étrangère je n'ai eu à ma disposition que le *Saarbrücker Volkszeitung*, organe du Parti Chrétien Populaire de la Sarre, la formation politique majoritaire dans la région. La presse nous permet d'abord d'étudier presque au jour le jour l'histoire de la Sarre dans un contexte national et international. De plus, grâce à la diversité de cette presse, on peut voir les différentes orientations en fonction des sensibilités politiques.

Pour ce qui est des autres sources, les documents officiels, c'est à dire les textes de lois, mais aussi les documents diplomatiques publiés par les différents ministères, peuvent nous aider. Par exemple on peut citer le *Journal Officiel*, avec les

---

<sup>14</sup> Voir les annexes en fin de mémoire et les sources

<sup>15</sup> Voir tables

lois, les décrets et les débats, qui permet de donner un cadre législatif. Pour l'Allemagne, il y a aussi le même type de documents. Le ministère des Affaires Etrangères a également publié de nombreux documents très précieux. Mais il y a surtout les documents publiés par la *Documentation Française*. En effet que ce soit les articles et documents ou les études documentaires, l'information est souvent très intéressante puisqu'elle permet de brosser un tableau international des opinions sur la question sarroise.

Les documents d'archives sont également très précieux. Ici, il s'agit pour la France de trois principaux centres. Tout d'abord le centre d'archives du ministère des Affaires Economiques et de l'Industrie situé à Savigny le Temple. Il y a le Centre d'Archives du ministère des Affaires étrangères (situé à Paris et à Nantes) et enfin le centre d'archives de Colmar, sur la Zone d'Occupation Française. Les correspondances, les études et les projets forment donc une part non négligeable de mon travail.

Enfin, les dernières sources, sont plutôt de l'ordre du témoignage, d'abord écrits, avec des mémoires d'acteurs plus ou moins importants (Adenauer, Auriol, Debré, De Gaulle, Grandval etc...) avec des précautions à prendre tout de même. J'ai aussi eu la chance de pouvoir rencontrer un ancien fonctionnaire sarrois qui avait vingt ans au sortir de la guerre et qui a pu m'expliquer la vie quotidienne avec le franc.

En ce qui concerne la bibliographie<sup>16</sup>, il faut immédiatement faire une distinction entre trois points de vue. Ceux qui ont commencé à étudier la question ne sont pas forcément les acteurs, mais plutôt des spectateurs. Par exemple dans la presse, ce sont souvent les Suisses qui traitent en profondeur du problème sarrois. Il s'agit avant tout d'analyse politique et de témoignages. Dans le même sens, la première véritable synthèse historique francophone a été écrite par un suisse, éditée par une maison belge, c'est l'œuvre par Jacques Freymond<sup>17</sup>. Mais il faut bien dire que les autres synthèses historiques francophones ont tout de même mis du temps à paraître en France. Cependant, on peut tout de même citer des ouvrages aujourd'hui à double valeur, de sources et d'information. Il s'agit ici surtout d'ouvrages dans l'ère du temps de la pluridisciplinarité puisqu'ils traitent essentiellement de questions économiques comme

---

<sup>16</sup> Armin Heinen dans son l'introduction de sa thèse HEINEN Armin, *Saarjahre, Politik und Wirtschaft im Saarland 1945- 1955*, coll HMRG Beihefte, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1995 traite bien de ces questions p.11-23

<sup>17</sup> FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois 1945- 1955*, Bruxelles, Editions de la l'institut de sociologie Solvay, 1959



Robert Muller<sup>18</sup> ou dans le travail de Gilbert Barthel<sup>19</sup>. Mais on peut aussi citer des ouvrages (souvent des thèses) comme celui de Schaeffer avec une approche plus juridique. Ces sujets ont surtout été traités dans les années 1950 à 1980.

Il faut attendre le début des années 80 pour voir un renouvellement de l'approche en France, avec le grand spécialiste des relations franco-allemandes, à savoir Raymond Poidevin qui traite et donne son importance à la question sarroise dans ses nombreux articles et ouvrages sur l'histoire allemande. C'est également au milieu des années 80 que Jean Paul Cahn renouvelle l'historiographie sarroise avec une approche plus culturelle et moins officielle. Il travaille également avec les sources qui commencent alors à s'ouvrir, et surtout avec la presse comme dans son mémoire de maîtrise<sup>20</sup>. Il publie notamment beaucoup d'articles dans *La Revue d'Allemagne*. Cependant la Sarre reste pour l'historiographie française assez peu traitée dans son ensemble. Mais ceci reste assez compréhensible. En effet, l'opinion publique de l'après guerre s'est assez peu préoccupée de toutes ces questions, l'historien en général traite de ce qui a intéressé l'époque. La question sarroise souffre de la concurrence assez importante d'autres conflits comme l'Indochine, et surtout l'Afrique du Nord. De même, au niveau des questions franco-allemand, on préfère avant tout souligné le rapprochement et la réconciliation, par l'intermédiaire de la construction européenne (pourtant la Sarre a souvent été au cœur de ces questions).

En Allemagne, la question sarroise a dû aussi attendre les années 80 pour véritablement être traitée. Mais les travaux sont plus nombreux. A l'aurore de ces travaux, on peut d'abord citer l'ouvrage de Per Fisher<sup>21</sup> ou de Robert Schmidt<sup>22</sup>, avec là il est vrai une certaine tendance politique assez marquée. Mais il faut dire que ces derniers ne sont pas des historiens. En effet, R. Schmidt est un politologue, tandis que P. Fisher est un diplomate. La Sarre est au début une question essentiellement politique.

Aujourd'hui, une forte équipe s'est formée en Allemagne (et travaille en forte coopération avec les chercheurs français<sup>23</sup>). Il s'agit ici des chercheurs tels que Rainer

---

<sup>18</sup> MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre à la France, une contribution à l'étude des unions douanières et économiques*, Paris, Editions scientifiques Riber, 1950

<sup>19</sup> BARTHEL Gilbert, *Les relations économiques entre la France et la Sarre 1945-1962*, (deux tomes), Metz, Thèse de doctorat sous la présidence de Raymond Poidevin, 1977

<sup>20</sup> CAHN Jean Paul, *Le second retour, Le rattachement de la Sarre à l'Allemagne 1955- 1957*, coll. Contacts Gallo Germanica, Berne, Peter Lang SA, 1985

<sup>21</sup> FISHER Per, *Die Saar zwischen Frankreich und Deutschland*, Frankfurt/Main, A. Metzner, 1959

<sup>22</sup> SCHMIDT Robert, *Saarpolitik 1945-1957*, 3 volumes, Berlin, Dunkel et Humbold, 1959-1962

<sup>23</sup> avec de nombreux colloque comme par exemple HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995

Hudemann<sup>24</sup>, Armin Heinen, Maria Zenner, Linsmayer etc... rattachés au centre de recherche de la faculté de Sarrebruck. L'histoire de la Sarre est bien sûr beaucoup plus développée en Allemagne et plus particulièrement dans la Sarre. L'Allemagne, pays fédéral, est très attachée à l'histoire locale. Quoiqu'il en soit la Sarre et de nombreuses archives restent encore peu ou pas travaillées, le champ historique demeure alors en grande partie en devenir. Il est également à noter qu'il s'agissait l'an dernier du cinquantenaire du fameux référendum de 1955 qui amena le retour du Land à l'Allemagne, ainsi de nombreuses études ont été publiées sur ceci, de même une exposition a eu lieu sur la campagne électorale.

Ainsi, pour étudier les questions monétaires, il faut d'abord faire appel à l'historiographie économique qui touche à l'histoire monétaire. A ce titre Bernard Schmitt est un des premiers à étudier dans les années 1970 à traiter, à la fois des mécanismes monétaires, mais aussi des questions politiques. Aujourd'hui il existe une forte bibliographie qui traite des questions monétaires mais le plus souvent dans l'optique économique seulement. Pourtant la numismatique en tant que telle, étudie très bien la numismatique antique, qui a suscité très tôt de l'intérêt (pour la France on peut citer au début du XXe siècle R. Babelon), mais on peut remarquer que plus on avance dans le temps, moins on considère que la monnaie est une source politique et culturelle importante, quitte à laisser ce champ aux collectionneurs. Pourtant, c'est sans doute aujourd'hui que la monnaie est un des vecteurs d'identité d'un pays le plus marqué. Les représentations sont donc importantes. C'est à ce titre que l'histoire de l'Art doit légitimement être abordée. La monnaie en tant qu'image collective et diffusée en masse tient une place importante dans ce que l'on peut appeler l'historiographie de l'image. A ce titre, les travaux de Fabrice d'Almeida, de Christian Delporte et surtout de Laurent Gervereau<sup>25</sup> font alors autorité dans ce domaine.

Mon travail s'inspire alors beaucoup de ses évolutions historiques. En effet, de questions économiques, j'en propose une interprétation historique et culturelle. A ce titre mon plan va dans ce sens. Tout d'abord, le choix des trois parties n'est pas anodin. J'ai vraiment voulu montrer les différentes évolutions dans le temps. Les trois périodes sont donc à l'image de la vie du franc dans la Sarre, c'est à dire naissance, vie et mort. Le choix des césures n'est ici pas innocent. En effet, j'ai volontairement choisi des dates de ruptures qui ne sont pas toujours les mêmes que les césures politiques. Par exemple,

---

<sup>24</sup> professeur à l'Universität des Saarlandes

<sup>25</sup> Laurent Gervereau traite alors des représentations de la monétaires et de l'étude en tant que telle d'une monnaie dans GERVEREAU Laurent, *Voir comprendre analyser les images*, Paris, La Découverte, 2000

la date d'octobre 1955 n'est pas forcément une césure totale au point de vue monétaire, mais plus un aboutissement et une évolution des questions. Les ruptures sont visibles, c'est à ce titre que j'ai choisi la mise en circulation des monnaies. Les chronologies sarroises sont donc des chronologies que l'on peut qualifier d'emboîtées, par exemple la chronologie vis-à-vis de la construction européenne est emboîtée dans la chronologie économique, qui s'entremêle avec la chronologie des relations internationales...

Tout d'abord le 15 novembre 1947 avec l'introduction du franc (la première partie traite alors de toutes les étapes qui amènent à cette opération), la seconde rupture est celle de 1954 avec l'introduction des Saarfranken avec les conventions de 1953 (la seconde partie traite plus particulièrement de l'acceptation du franc et sa vie pour les Sarrois dans jusqu'en 1954, avec toutes les évolutions qui ont amené aux dites conventions et notamment les évolutions de l'inflation du franc et la naissance du deutschemark). Enfin, mon travail se termine par l'introduction de la monnaie allemande sur le territoire sarrois. Cette partie commence alors en 1950, avec le début de la naissance de l'idée européenne et a fortiori avec les projets de monnaies européennes. Mais elle va encore plus loin avec une étude du référendum de 1955 et ses liens avec la situation et l'idée de la monnaie française. Enfin, par le retrait des francs du territoire, on voit se dégager une nouvelle étape dans les relations franco-allemande et donc aussi d'une nouvelle Europe dont nous sommes les héritiers.

## **1. De la dénazification du Reichsmark à l'introduction du franc (1945- novembre 1947)**

Une fois l'Allemagne vaincue, la vie doit revenir à la normale. Les autorités occupantes trouvent une situation chaotique tant au niveau social, politique et bien sûr économique. Allemagne année 0. Il s'agit donc de remettre la société germanique occupée sur pied. L'Allemagne se révèle être un formidable terrain d'expérimentation. Une ère nouvelle s'ouvre devant eux. L'urgence est avant tout de remettre sur pieds la vie quotidienne.

### ***a. Situation monétaire et sociale de la Zone d'Occupation Française, de la catastrophe à l'espoir***

A l'arrivée des autorités françaises dans leur zone d'occupation<sup>26</sup>, les soldats français se retrouvent devant une situation totalement catastrophique. La structure économique est dérégulée. Pourtant, la vie doit reprendre ; c'est donc ce que s'emploie à faire les autorités françaises en Allemagne occupée et plus particulièrement en Sarre.

### **• La renaissance politique de l'entité sarroise, vers une nouvelle individualisation ?**

Afin de mieux comprendre les étapes du rattachement économique il est nécessaire d'étudier le contexte dans lequel la région a été plongée pendant les trois premières années d'après guerre. La Sarre entre dans l'histoire de l'après guerre et de l'occupation dès le 21 mars 1945<sup>27</sup>. La région fut auparavant un terrain de lutte acharnée<sup>28</sup>. Les Américains s'évertuent à remettre en place la vie quotidienne. Ils nomment Neureuter comme Oberminister de la région.

Les Français remplacent les soldats américains le 10 juillet ; dix-neuf jours plus tard, on crée l'entité du « territoire de la Sarre » ; un mois plus tard on nomme un Délégué supérieur pour la région. L'homme qui devient alors en quelque sorte le maître de la région est Gilbert Grandval. Résistant, puis gouverneur de la zone militaire III, c'est à dire celle de Nancy, cet alsacien, fils d'industriel, est ainsi nommé

---

<sup>26</sup> voir annexe n°2

<sup>27</sup> Voir une chronologie très intéressante sur SCHMIDT Robert, *Saarpolitik... op. cit.* p.22-23

<sup>28</sup> *L'Humanité* articles du 3 janvier au 23 mars 1945, voir tables p.229

Gouverneur militaire de la Sarre<sup>29</sup>. Il semblerait en effet que très tôt les autorités françaises songèrent à faire de cette région une entité particulière avec des relations soutenues avec la France.

Les déclarations du Général De Gaulle lors de son voyage à travers l'Allemagne sont éloquentes<sup>30</sup>. A Paris, se met également en place des institutions en étroites relations avec le Gouvernement militaire. Il s'agit du Secrétariat aux affaires allemandes et autrichiennes, qui s'occupent plus particulièrement du rattachement économique. Le plus célèbre secrétaire fut Michel Debré<sup>31</sup>. Les deux plus importants ministres des affaires étrangères de la IV<sup>e</sup> République, c'est à dire Georges Bidault (1944- novembre 1946 ; janvier 1947- juillet 1948 ; décembre 1952- juin 1954) et Robert Schuman (juillet 1948- décembre 1952) furent deux acteurs capitaux, bien plus importants que les différents présidents du conseil. D'ailleurs, dans son discours devant l'Assemblée nationale du 17 janvier 1946, Georges Bidault parle d'inclure le territoire dans le système douanier et monétaire français. Ce sont eux qui furent les interlocuteurs en continue des Sarrois et des Allemands. Les derniers acteurs français furent, mais dans une moindre mesure, les autorités de la Zone d'Occupation Française en Allemagne ; le Général Koenig et Emile Laffon.

La vie politique de la Sarre se releva assez rapidement, avec en premier lieu des élections municipales, le 15 septembre 1946. Ces élections voient l'émergence de nouveaux partis politiques comme le CVP, le SPS, le DPS ou le KP<sup>32</sup>. Ce fut un franc succès pour la formation chrétienne démocrate de Johannes Hoffmann, et dans une moindre mesure pour la sociale-démocratie de Richard Kirn et Peter Zimmer. Toutefois, il faut remarquer la totale désorganisation du système politique sarrois, comme partout en Allemagne, du fait de l'interdiction des partis nazis ou affiliés, qui contestent trop les autorités occupantes. Les médias réapparaissent en cours de l'année 1946 avec une renaissance de la presse avec pour principal titre le SVZ organe du CVP. La vie syndicale renaît également.

En revanche 1947 fut l'année de la construction de l'Etat sarrois, avec les élections de l'Assemblée constituante le 5 octobre<sup>33</sup>. La constitution entre en vigueur le

---

<sup>29</sup> GRANDVAL Bertrand, „Gilbert Grandval“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.127-129

<sup>30</sup> DE GAULLE Charles, *Lettres, notes et carnets T6 Mai 1945- juin 1951*, Paris, Plon, 1984 et DE GAULLE Charles, *Mémoires de guerre, T3 Le Salut 1944- 1946*, Paris, Plon, 1959

<sup>31</sup> DEBRE Michel, *Trois républiques pour une France, Mémoires, vol II 1946- 1958*, Paris, Albin Michel, 1988 pp 46- 80

<sup>32</sup> voir liste des abréviations p.3

<sup>33</sup> CVP 51,2%, SPS 32,8%, KP 8,4% , DPS 7,6% (chiffres de Jacques Frémont)

15 décembre. 1947 est aussi l'année charnière en ce qui concerne le rattachement économique. Il ne faut pas négliger non plus le contexte international dans lequel l'histoire de la Sarre se joue. En effet ce petit territoire fut un enjeu important dans les relations européennes avec l'Allemagne.

Les moments majeurs sont d'abord les différentes conférences à quatre, à propos du devenir de l'espace germanique, ainsi les conférences de Paris, de Moscou et de Londres sont d'un poids considérable. Il s'agit pour la France (vaincue, puis vainqueur de faire accepter son point de vue à propos de ses visions de l'Allemagne sur sa sécurité politique et économique. Les déclarations des alliés sont très importantes ; la recherche de leur consentement est quelque chose de primordial. La conférence de Moscou est sur ce fait, un des moments majeurs. C'est dans les trois premières années d'après guerre que la politique sarroise de la France émerge, avec comme référence la première expérience de 1923-1935. Les Français semblent avoir tiré les leçons de ce premier échec et veulent à tout prix réussir à faire entrer les Sarrois dans le giron politique, culturel et économique français. La situation économique et sociale de l'Allemagne engendrée par la guerre explique en grande partie le rattachement économique. Tout est propice à une nouvelle politique d'annexion économique et monétaire.

- **Une économie à reconstruire : les mesures de premières urgences**

L'Allemagne occupée est en 1945 dans une situation totalement chaotique. Devant le vide politique laissé par la défaite nazie, les autorités alliées sont dans l'obligation de donner une structure aux Allemands. C'est dans les structures économiques que les vainqueurs se doivent d'agir immédiatement, afin de gérer au mieux la vie quotidienne. Une nouvelle économie est alors en gestation. La monnaie se doit également d'être réformée. En premier, il s'agit de faire oublier les stigmates du nazisme. Les pièces sont donc en première ligne.



### La dénazification du Reichsmark<sup>34</sup>

L'un des premiers buts des Alliés fut sans doute la rééducation ou réorientation des Allemands<sup>35</sup>. Les symboles nazis sont détruits un peu partout. On parle alors de dénazification de la société allemande. Outre l'épuration des cadres de la société, on tente de faire oublier les traces de tout ce qui peut rappeler le passé nazi. La monnaie était pétrie de symboles nazis. Il a donc fallu dénazifier le Reichsmark. Tout d'abord, les vainqueurs confisquèrent l'appareil de frappe du Reich. Ceci a une importance symbolique très importante.

Selon le *Traité monétaire* de Nicolas Oresme (1325 – 1382), c'est le roi qui bat monnaie en tant que membre exécutif de la communauté<sup>36</sup>. Confisquer ce droit signifie priver l'Allemagne de sa souveraineté. Sur les pièces de monnaies, restait encore la croix gammée. Dans une note de la direction des finances du gouvernement militaire français en Allemagne au directeur de l'administration des monnaies et médailles, le premier explique la nécessité de réformer les monnaies, ainsi « [...] ces monnaies devront disparaître à mon avis, le plus rapidement possible parce qu'elles portent les marques du régime hitlérien <sup>37</sup> » Et devant les besoins monétaires, il fallait de nouveau refrapper monnaie, et « il ne saurait être question évidemment de reprendre les modèles allemands anciens »<sup>38</sup>. Il était inconcevable de garder le symbole nazi.

De ce fait les pièces de 1, 5 et 10 pfennigs<sup>39</sup> sont « épurées ». Elles sont pratiquement identiques, mais la croix gammée disparaît. Toutefois l'aigle germanique (et prussien) demeure. Le nom de « Deutsches Reich » reste ce qui témoigne alors du manque de projet immédiat à propos de l'Allemagne. La désorganisation du territoire conduit les autorités à suspendre les organismes d'émissions monétaires ; seuls quatre ateliers sur six sont reconduits, alors que les besoins sont énormes. Il est aussi important de préciser qu'il n'existe pas de lieux d'émission dans la Zone d'Occupation Française<sup>40</sup>. Cependant les anciens Reichsmark, Rentenmark et Reichspfennig continuent pour des raisons pratiques, à circuler dans cette espace. Les billets également

---

<sup>34</sup> ROBELIN Cyril, « La dénazification du Reichsmark (1944-1948) » in *Monnaie magazine*, janvier 2007, n° 85 pp 36-38

<sup>35</sup> CUER Georges, « L'action culturelle de la France en Allemagne occupée (1945 1949) » in *Revue d'histoire diplomatique*, Paris, Leroux, 1987, n° 101 pp 7- 59

<sup>36</sup> ORESME Nicolas, *Traité de la monnaie, op. cit.*, chapitre 21

<sup>37</sup> 2 novembre 1945, Note, Frappes des monnaies sarroises, MEF RH3 n°64 (anciennement à la monnaie de Paris) Frappes des monnaies sarroises

<sup>38</sup> 8 novembre 1945, Direction de l'administration des monnaies, Note pour le ministère des finances, MEF RH3 n°64 (anciennement à la monnaie de Paris)

<sup>39</sup> voir annexe n°4 et 5

<sup>40</sup> 8 novembre 1945, Direction de l'administration des monnaies, Frappes des monnaies sarroises, MEF RH3 n°64 (anciennement à la monnaie de Paris)

continuent d'être utilisés. Ces nouveaux Reichsmark sont frappés pendant les trois années qui suivent la guerre, c'est à dire jusqu'à la naissance du Deutschemark.

Cette nouvelle monnaie est de toute façon vue comme une monnaie de transition. Celle-ci n'est en aucun cas suffisante pour pallier les manques de la vie quotidienne. C'est pourquoi, on voit apparaître de nouveaux moyens de paiements aussi différents qu'il y a d'acteurs.

### ➤ **Des modes de paiements nouveaux**

La situation du marché allemand, avec ses réquisitions et son rationnement amène les administrateurs et les pouvoirs locaux à adopter des mesures d'urgence. En effet, devant la « faim monétaire », il a fallu recourir à des moyens de paiements nouveaux. Le recours à ce que l'on appelle les monnaies de nécessité n'est pas chose nouvelle ; dès la fin du XIXe siècle, mais surtout pendant et après la Première Guerre mondiale, jetons et bons du Trésor se font de plus en plus nombreux que ce soit en France ou en Allemagne.

Les premiers à émettre ces moyens de paiements sont les entreprises qui continuent à fonctionner. Ceux-ci se présentent sous la forme de tickets ou de petites pièces métalliques très simples<sup>41</sup>. Les villes et autres structures administratives ont également été amenées à battre de telles monnaies. Les timbres sont aussi utilisés à ces fins.

Quoiqu'il en soit, l'important demeure tout de même l'acceptation de ces moyens par les différents acteurs, les commerçants surtout. Ces monnaies de particuliers sont donc très importantes dans la remise en marche de la vie quotidienne. Cependant, ce sont sans doute les alliés qui ont le plus œuvré dans ce domaine. Les Américains dans le cadre de l'AMGOT<sup>42</sup> ont décidé de frapper des billets<sup>43</sup> dès 1944, c'est à dire avant même le début de l'occupation d'une terre allemande. Ceux-ci imprimés par l'école de Philadelphie ressemblent donc très fortement aux dollars américains dans leur forme. Celles-ci ne suffisant pas face aux besoins, d'autres monnaies furent réimprimées.

Mais devant la division en zone du territoire, les autorités britanniques, françaises et soviétiques décidèrent également de mettre en circulation ce type de

---

<sup>41</sup> SCHARWATH Günter, *Vom Saarbrücker Groschen ... op. cit.*, p.73 et annexe n°7

<sup>42</sup> WAHL Alfred, *Histoire de la République Fédérale d'Allemagne*, coll cursus, Paris, Armand Colin, 1991, réed 2000

<sup>43</sup> voir annexe n°8



monnaies. En ce qui concerne la France, les billets sont absolument identiques à ceux qui circulent en France, à ceci près qu'il est fait mention de « Territoire occupé ». Ce procédé est similaire à celui utilisé dans les années 20 pour la Sarre avec les mines domaniales, d'ailleurs, celles ci émettent aussi des bons, avec comme arrière fond à gauche des industries et à droite un ascenseur à mines, thème qui est alors récurrent pour désigner la Sarre<sup>44</sup>.

Les autres alliés, même plus modestes veulent aussi introduire une monnaie d'occupation. C'est à ce titre que la Belgique, par l'intermédiaire de son armée<sup>45</sup> dans sa petite zone d'occupation introduit quelques centaines de milliers de billets. Le Luxembourg possède aussi son propre franc luxembourgeois d'occupation.

Le droit régalien de battre monnaie est un geste hautement symbolique puisqu'il prive les Allemands du pouvoir de se doter eux-même de leur propre devise. Ceci est encore plus symbolique pour les pays comme la France qui a subi l'occupation. La France crée aussi des monnaies d'occupation d'abord par l'intermédiaire de l'armée française puis par l'administration civile (dès le 13 février 1946)<sup>46</sup>. Toutefois ces monnaies ne sont pas suffisantes pour remettre en marche le marché allemand. On se doit d'utiliser un palliatif, ainsi le dollar fait figure de monnaie référence. La devise américaine devient en quelques sorte la monnaie « officielle » de l'ancien Reich.

L'économie et le marché restent tout de même apocalyptique. Les occupés furent bien sûr amenés à repenser leurs modes de paiements, et de ce fait à pratiquer une politique de la « débrouille » avec le retour à une économie d'échange incluant le troc et le marché noir.



### **Entre troc et marché noir, un marché complètement déstabilisé**

L'introduction du Franc en Sarre est également motivée par la peur de la désorganisation du marché, et par l'accroissement constant des fraudes comme le marché noir. La population se retrouve rationnée<sup>47</sup>. Les Allemands manquent cruellement de denrées. L'apport en calorie est nettement insuffisant pour vivre convenablement. Dans la zone anglaise par exemple, 90% des enfants souffrent de malnutrition.<sup>48</sup> Les tickets de rationnement deviennent un nouveau moyen d'échange.

---

<sup>44</sup> SCHARWATH Günter, *Vom Saarbrücker Groschen ...*, op. cit., p.78-79 et annexe n°7

<sup>45</sup> A.-Fr. SCHEPERS Revue "Les Numismates de Bruxelles" Novembre 1998

<sup>46</sup> *Le Figaro* 18 janvier 1946 : « La France va créer un « Franc d'occupation » »

<sup>47</sup> pendant la guerre aussi, mais depuis la défaite le phénomène se retrouve amplifié

<sup>48</sup> FARCAT Isabelle, *L'Allemagne de la Conférence de Potsdam à l'unification*, coll. voies de l'Histoire, Paris, Minerve, 1992 p12 « Ravitailler les villes en denrées alimentaires, les usines en produits énergétiques et en matières premières était devenu presque impossible. Aussi, marché noir et troc se généralisèrent. En 1947, dans la zone britannique, 10% seulement des enfants âgés de 6 à 12 ans avaient

Les commerces ne rouvrent que péniblement, et sont vite à cours de denrées. Par exemple le charbon, mais aussi le papier sont des produits très rares ce qui rend difficile la reprise de la vie quotidienne.

Ce sont les autorités alliées en place qui décident du rationnement. Par exemple en zone française, l'approvisionnement n'est pas le même que dans la zone américaine. Au sein des différents corps de métiers, des différences sont à noter, les mineurs, par exemple reçoivent plus.

Devant ces nombreux problèmes, la population n'a d'autres choix que de se débrouiller par la solidarité, mais surtout par la voie détournée du marché noir. La lutte contre ces fraudes reste encore trop difficile à contrôler. Son développement est donc inéluctable. Pour se nourrir, s'habiller ou se chauffer, le marché noir est la seule solution pour les familles qui ont quelques choses à offrir.

Dans le même ordre d'idée, la résurgence du troc est de plus en plus visible. Dès la fin de la guerre ce moyen de paiement est utilisé<sup>49</sup>. Quoiqu'il en soit, ces deux modes d'échange n'aident en rien le relèvement économique, puisqu'il ne cesse de déstabiliser des structures économiques très lâches (les prix ne sont soumis à aucune réglementation)<sup>50</sup>. Tout ceci aggrave alors le climat d'insécurité inquiétant pour la population. De surcroît, afin de survivre les Allemands sont parfois conduits à voler des denrées alimentaires ou d'autres produits pour ensuite les écouler sur le marché noir, la zone française est très touchée par le « Schwarzmarkt »<sup>51</sup>. Un véritable marché parallèle émerge.

Cet état de fait aggrave la situation ; la notion de « crime contre la communauté » est aussi valable. « Il est nécessaire de combattre énergiquement tous les phénomènes propres à favoriser une inflation parmi lesquels il y a le troc. Cette pratique ne peut être combattue que deux façons : 1° en l'interdisant ; 2° en le légalisant. Tout commerce d'échange de denrées alimentaires et de marchandises neuves doit être sévèrement puni, sinon le rationnement serait interrompu ; et ces marchandises s'écouleraient par des voies incontrôlables. Par contre l'échange d'articles est tout à fait

---

un poids normal. »

<sup>49</sup> voir [http://www.ina.fr/voir\\_revoir/guerre/france/44-12.fr.html#10](http://www.ina.fr/voir_revoir/guerre/france/44-12.fr.html#10)

<sup>50</sup> « Dans l'économie allemande d'après-guerre, le marché ne fonctionne plus dans la mesure où les prix ne sont pas libres et n'indiquent plus la valeur marchande. On revient à nouveau à une situation de troc et ou de marché noir qui mobilise l'énergie des travailleurs occupés à assurer leur survie. » in [http://www.cirac.u-cergy.fr/wp8miracle\\_economique.pdf](http://www.cirac.u-cergy.fr/wp8miracle_economique.pdf)

<sup>51</sup> HUDEMANN Rainer, *Sozialpolitik im deutschen Südwesten zwischen Tradition und Neuordnung 1945-1953*, Mainz, Hase & Koehler Verlag Mainz, 1988 pp.74-125

licite<sup>52</sup> ». Les peines peuvent alors être importantes. Pour contrer ces problèmes et améliorer la situation économique, la mise en place d'une nouvelle monnaie plus stable ou le rattachement économique semble pour la Sarre, être la solution.

Cependant ceci pose de nombreux problèmes. En effet les autorités ayant peur de la désorganisation des structures sociales, doivent prendre des mesures dites conservatoires. Ces dernières sont donc en gestation dès la fin de l'année de l'année 1945 pour à la fois améliorer la vie des Sarrois, mais également des Français.

### **La faim monétaire ?**

La situation monétaire à laquelle sont confrontées les autorités occupantes est assez chaotique. Le principal problème est celui de la « faim monétaire ». La monnaie manque cruellement pour la population.

Ce sont les pièces de monnaie, les plus petites valeurs en l'occurrence qui font le plus défaut. Ainsi, selon les autorités françaises « actuellement [8 novembre 1945] n'existe plus que les coupures de 50 (encore très peu) et 10 pfennigs (5 et 1 RM remplacées par du papier) [...] 5pf aurait disparu <sup>53</sup> ». Les palliatifs demeurent de bon secours mais sont tout de même très insuffisants<sup>54</sup>. Dans ce même document d'archive l'urgence est manifeste il faut « aller très vite » pour trouver une solution (la solution et ici de créer une nouvelle monnaie).

Le Reichsmark ne représente plus rien. Sa valeur est devenue quasi nulle, en effet « L'ancien Reichsmark a aujourd'hui une dette dépassant de beaucoup 100 milliards de mark et cette charge s'accroît tous les jours. En regard de cette somme, il y a la fortune du peuple allemand évaluée en 1937 qui est estimée à 500 milliards de marks. Il est de là pour tout être qui réfléchit, que notre monnaie ne représente aujourd'hui plus qu'une valeur fictive et que, par suite, on ne peut nullement envisager, à la longue, une stabilisation du mark <sup>55</sup> ».

---

<sup>52</sup> *La Documentation française, articles et documents* : « La situation financière et monétaire de l'Allemagne » 11 mars 1946 n°500 paru dans le *Darmstädter Echo*

<sup>53</sup> 8 novembre 1945, Direction de l'administration des monnaies, Frappes des monnaies sarroises, MEF RH3 n°64 (anciennement à la monnaie de Paris)

<sup>54</sup> *La Documentation française, articles et documents* : « La situation financière et monétaire de l'Allemagne » 24 janvier 1946 n°443 tiré de la *Schwabische Zeitung* « Il existe en zone française environ 2600 instituts bancaires. Bien que leurs disponibilités en espèces soient faibles, surtout à cause de la thésaurisation non seulement inutile mais nuisible des billets, elles suffisent cependant pour permettre d'accorder des crédits, tout d'abord aux entreprises qui travaillent pour le Gouvernement militaire. Afin d'augmenter les quantités de monnaie dans les banques, on étudie actuellement des mesures consistant à émettre des bons du Trésor et à accorder des intérêts pour les dépôts à court terme, de manière à intéresser davantage le public à placer les disponibilités sans emploi »

<sup>55</sup> *La Documentation française, articles et documents* : « La réforme monétaire et la limite des zones » 16 septembre 1946 n°692 article du Schleswig- Holsteinische Volkszeitung

Pour tenter de résoudre ce problème, les autorités alliées ont bien tenté de faire redémarrer le processus de frappe, ou sinon d'émettre eux-mêmes des monnaies, les devises d'occupation. La situation est bien analysée par cet article de journal « S'il y est arrivé que certaines succursales de la Reichsbank n'aient été temporairement à leur disposition des quantités de marks dont on avait besoin, c'est par suite de l'arrêt de fonctionnement de la banque centrale à Berlin après la capitulation. Depuis le mois de mai, il n'a plus été émis de billets. Pour les remplacer, les gouvernements de chaque zone ont mis en circulation des marks alliés <sup>56</sup>».

Les effets de la défaite ont eut un double effet sur la monnaie. Tout d'abord, à cause des réparations, le mark allemand est littéralement pillé, ce qui suit alors c'est une grave crise de confiance en cette devise, la monnaie métallique est alors thésaurisée ce qui accentue l'effet de pénurie de devise. La seconde conséquence est un peu paradoxale, puisque du fait de la paralysie de l'économie allemande et le manque de monnaie réelle, les différents acteurs économiques et sociaux ont été amenés à émettre eux même leur monnaie. Tout ceci a pour conséquence une inflation préoccupante. Devant ces désordres monétaires, les Français et les Sarrois tentent les uns comme les autres des opérations de séduction ayant pour but le rattachement économique et par-là le rattachement monétaire pour contrer une situation où les structures économique-sociales sont en tous points chaotiques.

- **Une situation économique sociale apocalyptique**

Comme lors de l'expérience monétaire de l'entre deux guerres, c'est un concours de circonstances qui est à l'origine du rattachement monétaire. L'aggravation du contexte économique se répercute sur la vie sociale. L'expérience précédente est alors capitale puisque son souvenir est toujours présent. Tout comme dans les années vingt c'est l'inflation qui a été structurante.

- **Une inflation préoccupante ?**

Les fins de guerre, surtout des économies de guerre ont souvent pour conséquence une terrible inflation. Avec la défaite et la fin de l'économie de guerre, le Reichsmark ou ce qu'il en reste est complètement déstabilisé.

---

<sup>56</sup> *La Documentation française, articles et documents* : « La situation financière et monétaire de l'Allemagne » 11 mars 1946 n°500 tiré du Darmstädter Echo

Les prix étant libres la monnaie perd toute crédibilité. Par exemple, 100 marks valent 2000 francs<sup>57</sup>. La dette laissée par l'état hitlérien est énorme puisqu'elle s'élève à près de 500 à 700 milliards de marks. Ce chiffre astronomique plombe alors la monnaie allemande.

1946 est l'année de la prise de conscience de ce problème. Les nouveaux administrateurs commencent à penser la monnaie allemande à venir. La presse, relais d'opinion, s'inquiète aussi de cette perte de pouvoir d'achat ; « Il résulte de là pour tout être qui réfléchit, que notre monnaie actuelle ne représente que plus aujourd'hui qu'une valeur fictive et que, par suite, on ne peut nullement envisager, à la longue, une stabilisation de la monnaie<sup>58</sup> ».

Par exemple, pour les achats de charbon ou d'autres matières premières, on cesse d'utiliser la monnaie allemande pour payer au contraire en dollar, qui se retrouve renforcé. Les autres monnaies, et même le franc paraissent des monnaies stables vis-à-vis de cette devise. La monnaie allemande part complètement à la dérive. L'Allemagne perd à la fois sa souveraineté politique, mais également sa souveraineté monétaire. Le poids de cette inflation à venir et que tout le monde redoute, explique en grande partie les demandes de la part des Sarrois de rattachement à la zone franc. Pourtant, on ne peut affirmer que la ZOF connaît une véritable inflation<sup>59</sup>. Le RM est totalement discrédité, mais garde une valeur certaine du fait de sa rareté. Mais le franc semble être une sécurité. C'est la psychose d'une nouvelle inflation qui est importante ici. Ceci est d'autant plus facile que les Sarrois ont déjà vécu cette expérience avec le franc qui pour beaucoup a été tout de même positive<sup>60</sup>. Le souvenir de la terrible hyper-inflation des années vingt est toujours profondément ancré dans les esprits des Allemands.

### ➤ **La peur d'un retour à la « Grande Inflation »**

Si l'on doit retenir des images de l'Allemagne d'avant la période hitlérienne, la « Grande Inflation » en serait sans doute l'une d'elles. Dès la fin de la guerre le mark allemand commença une descente aux enfers, ce qui avait eu pour conséquence en 1923 l'introduction du franc dans le Territoire de la Sarre. Après l'occupation de la Rhénanie par les soldats français et belges, l'inflation s'accéléra et devint terrible, on parle alors de l'hyper-inflation. Les Sarrois ne l'ont pas connu, mais ils ont pu voir ce que leurs

---

<sup>57</sup> *Le Populaire*, 31 mai 1945 : « 100 marks = 2000 francs »

<sup>58</sup> *La Documentation française, articles et documents* : « La réforme monétaire et la limite des zones » 16 septembre 1946 n°692 article du Schleswig- Holsteinische Volkszeitung

<sup>59</sup> HUDEMANN Rainer, *Sozialpolitik op cit.*

<sup>60</sup> HERLY Robert, *op. cit.*

compatriotes ont vécu. Partout en Allemagne, l'ombre de l'hyper-inflation effraie. L'expérience a été traumatisante ; « Le spectre de l'inflation recommence à occuper d'une façon menaçante les pensées du peuple allemand. Le souvenir des années 1920-1930 est encore trop récent, avec ses liasses énormes de billets multicolores, portant des chiffres astronomiques, et dont un seul engloutissait le salaire hebdomadaire, le revenu d'un mois, l'épargne d'une existence<sup>61</sup> ».

La perte de toute valeur réelle de la monnaie ne serait qu'un problème mineur s'il n'était pas accompagné de tous les problèmes qui suivent, c'est à dire la misère, le chômage etc.. Pour les alliés, la dénazification et l'annihilation de toutes renaissances d'hitlérisme sont des objectifs majeurs. Il s'agit donc aussi d'éliminer tout contexte qui pourrait conduire à une nouvelle catastrophe. La nécessité d'assainir la monnaie et le budget est donc une des priorités. « L'Allemagne, après la première guerre, a connu l'inflation avec tous ses phénomènes concomitants. C'est pourquoi le principe subsiste, de la nécessité d'assurer l'ordre dans le budget public [...]. A cet égard, le principe supérieur doit de toujours éviter au peuple allemand le spectre de l'inflation, qui atteindrait mortellement surtout les plus petits épargnants<sup>62</sup>».

La situation du mark entraîne une terrible misère qui est aggravée par des conditions matérielles désastreuses. La Sarre a particulièrement souffert de la guerre. L'après guerre marque donc une véritable rupture, puisque « la population sarroise qui est obsédée par les souvenirs de l'inflation de 1923 [...] il ne faut pas oublier qu'elle a connu depuis plus de vingt ans, une période de stabilité monétaire totale <sup>63</sup>». La monnaie a des incidences majeures sur la reconstruction, mais aussi sur le ravitaillement ; puisqu'il faut bien payer les denrées achetées.



### **Des conditions matérielles terribles**

Il est coutume de dire que 1945 est pour l'Allemagne l'année 0, où tout est à reconstruire que ce soit au niveau politique, économique et sociale. Les villes allemandes ont subi de nombreuses pertes (Dresde, Leipzig etc...). La Sarre a aussi subi une perte immobilière très importante. « La Sarre comptait, en 1939, 177854 immeubles d'habitation. En 1945, on recensait 129349 immeubles d'habitations sinistrés, dont 62524 totalement, 8657 à 85%, 4532 à 70%, 5982 à 50%. On comptait

---

<sup>61</sup> *La Documentation française, articles et documents* : « La situation financière et monétaire de l'Allemagne » 11 mars 1946 n°500 tiré du Darmstädter Echo

<sup>62</sup> *La Documentation française, articles et documents* : « La réforme monétaire et la limite des zones » 16 septembre 1946 n°692 article du Schleswig- Holsteinische Volkszeitung

<sup>63</sup> 2 décembre 1946, La monnaie sarroise, MAE Nantes, MJ Dossier 357 Monnaie en Sarre (1946-1958)

parmi les bâtiments et ouvrages publics endommagés à plus de 50% : 61 immeubles administratifs, 81 églises, 113 écoles, 32 musées, théâtres et cinémas, 12 hôpitaux, 70 ponts de chemin de fer, 125 ponts routiers et 16 passerelles.<sup>64</sup>» La reconstruction met beaucoup de temps à se mettre en place. Elle ne débute pas véritablement avant 1948<sup>65</sup>, avec de nombreux problèmes d'ailleurs.<sup>66</sup>

Les Sarrois vivent dans des conditions terribles de délabrement. Les conditions de logements sont très difficiles dans le territoire le plus densément peuplé d'Europe. « Il n'existe en Allemagne que peu de régions où la vie s'écoule aussi péniblement et aussi tristement que dans le territoire de la Sarre. Le vide et la violence des destructions apparaissent avec tant d'horreur aux yeux de l'étranger, que tout espoir d'avenir lui paraît téméraire.<sup>67</sup> » En 1953 on voit encore de nombreuses ruines dans le centre ville de Sarrebruck.<sup>68</sup> Les bâtiments publics et sociaux (école, hôpitaux etc...) mettent du temps à redevenir efficace. L'insécurité, la dysenterie et autres maladies sont le quotidien des Sarrois.

Mais le problème majeur demeure comme dans une grande partie de l'Europe, le ravitaillement. La pénurie de produit est la plaie de l'immédiat après guerre. Cependant, dès la seconde Guerre Mondiale, le rationnement était de mise, mais avec les destructions et bombardements alliés, le sol allemand est touché.

La situation alimentaire est catastrophique. La France a beaucoup de mal à nourrir sa zone d'occupation, puisqu'elle doit se nourrir elle-même. « La situation de notre ravitaillement n'est pas couleur de rose [...]. Mais, avec notre mark, il nous est naturellement impossible d'effectuer le moindre achat à l'étranger pour améliorer notre ravitaillement. Il nous faut donc tâcher de disposer au plus tôt de quelques devises, qui nous permettent l'importation des denrées dont nous avons le besoin le plus urgent ; car finalement, c'est toujours l'amélioration du ravitaillement qui est le problème n°1 <sup>69</sup>». Il est donc certain que la question du rattachement monétaire de la Sarre à la zone franc est très liée aux enjeux du ravitaillement.

De surcroît, il est commun dans l'esprit des Sarrois, de croire que la Lorraine et la Sarre sont complémentaires économiquement ; la région française est souvent vue

---

<sup>64</sup> 12 février 1951, Note au ministre annexe IX, MEF B 61258

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> BAUDOUIN Remy « La reconstruction en Sarre » in *Vingtième Siècle*, Paris, Fondation Nationale des Sciences politiques, janvier mars 1991 n° 29 pp 57-65

<sup>67</sup> *La Documentation française, articles et documents* : « Les Sarrois et la France » 2 mai 1946 n°555 paru dans *Die Tat* (Zurich)

<sup>68</sup> *La Revue Française de l'Elite européenne, Spécial Sarre*, Paris, Noël 1953, n°51 p.83

<sup>69</sup> *La Documentation française, articles et documents* : « La situation économique de la zone française » 20. février 1946 n° 479 paru dans *l'Ortenauer Zeitung*

comme un « grenier à blé ». Le ravitaillement et la reconstruction sont donc deux éléments majeurs dans les appels de demande de rattachement économique et monétairement.

➤ **Un appel à l'aide encouragé par l'espoir d'un meilleur ravitaillement**

Et pourtant, l'espoir semble venir de la France. Beaucoup voient en elle leur sauveur de la misère. « La situation alimentaire, quoiqu'un peu moins critique que dans les secteurs de la zone d'occupation française, demeure néanmoins précaire (300gr de pain par jour, 400gr de viande par mois). Et pourtant j'ai senti qu'ici, ainsi que dans toutes les autres villes de la Sarre [...], la vie est moins dure à supporter, parce que les Sarrois espèrent voir bientôt leur pays rattaché à la France <sup>70</sup> ». Déjà avant guerre, la Sarre pouvait s'auto nourrir seulement trois mois par an, et était donc constamment obligée de faire appel à ces voisins, surtout la Lorraine<sup>71</sup>. Il faut dire que les autorités françaises ont fait beaucoup pour que l'espoir naisse.

Dans un premier temps, il s'agit de différencier la région vis-à-vis de la ZOF, en nommant un gouverneur militaire spécial, Gilbert Grandval. Les déclarations des hommes politiques vont dans ce sens. Ensuite, par l'intermédiaire d'une reprise de l'activité industrielle et surtout minière<sup>72</sup>, ce qui permet une reprise de l'activité et donc de la vie économique, les ouvriers perçoivent des salaires. La mise en place de la douane française à la fin de l'année 1946 permet alors d'augmenter de façon substantielle le ravitaillement grâce à un meilleur contrôle<sup>73</sup>. De ce fait, le ravitaillement et le rationnement sont bien meilleurs, il passe à 125 grammes par jour au mois de juin 1947 par exemple<sup>74</sup> ou augmente son rationnement en beurre juste avant l'introduction du Saarmark<sup>75</sup>. Il s'agit d'une véritable entreprise de séduction.

Dans le reste de la zone française, le ravitaillement journalier est très insuffisant. En Sarre, les mineurs ont droit à un nombre de calories nettement plus élevé, et d'une manière générale, les autres Sarrois bénéficient également d'un traitement de faveur<sup>76</sup>.

---

<sup>70</sup> *La Documentation française, articles et documents* : « Le Problème Sarrois » 15 décembre 1946 n°783 paru dans le Journal de Genève

<sup>71</sup> MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre op. cit.* p.2 et BARTHEL Gilbert, *Les relations économiques ... op. cit.*, p.14

<sup>72</sup> à Volkingen les hauts fourneaux sont rallumés dès le mois de décembre 1945, *Le Populaire*, 6 décembre 1945 : parmi les ruines sarroises, un haut fourneau s'allume Alix CORNILLE

<sup>73</sup> *L'Humanité*, 21 décembre 1946: « Etablissement d'un cordon douanier entre la Sarre et le Palatinat »

<sup>74</sup> *Le Figaro* 4 juin : « Le rattachement de la Sarre à la France Pierre DENOYER »

<sup>75</sup> *Saarbrücker Volkszeitung* 12 avril 1947 : „Unsere Ernährungslage“

<sup>76</sup> ce qui a suscité de nombreuses protestations en France voir par exemple pour le charbon l'article de *L'Humanité* 7 juin 1946: « On nous refuse du charbon pour le donner aux allemands »



Les demandes d'aide vont quelques fois plus loin que le simple rattachement économique<sup>77</sup>. Par exemple le MRS demande le rattachement politique pur et simple.<sup>78</sup> D'autres comme Walter Bloch, maire de Sarrelouis ou Hubert Ney<sup>79</sup>, futur grand opposant à l'autonomie demandèrent soit par francophilie ou par peur, l'établissement de plus grandes relations entre les deux entités. Très vite, les chrétiens et sociaux démocrates demandent le rattachement économique<sup>80</sup>.

Le gouvernement militaire favorise ces demandes, notamment par une politique culturelle assez marquée<sup>81</sup>. Les réactions sont donc nombreuses et vont presque toutes dans le sens d'un rattachement économique voir plus, la presse s'intéresse à la situation économique et à l'évolution de la monnaie française<sup>82</sup>. Les jeunes veulent avant tout la paix, sortir de la crise et une plus grande collaboration avec la France<sup>83</sup>. Ainsi, « le rattachement économique est désiré par la grande majorité du peuple sarrois <sup>84</sup> ». Mais il ne faut pas croire que la France propose le rattachement seulement par charité (bien qu'il y ait tout de même de bons sentiments), il participe à une œuvre plus grande, le relèvement économique, mais aussi morale de la France.

#### **b. Relèvement national et projets allemands**

La bataille de la Sarre et de son rattachement économique est avant tout pour la France, un combat pour sa survie et sa renaissance, à la fois économique mais aussi politique. Le charbon en l'occurrence n'est pas seulement un enjeu économique, mais c'est un enjeu stratégique dans la politique européenne de la République.

#### **• Une France à reconstruire**

La France sort très affaiblie du conflit contre l'Allemagne. Contrairement, à la Grande Guerre, les dégâts ne sont pas localisés, mais touche tout le territoire. Le pays à

---

<sup>77</sup> *Le Populaire*, 9/10 décembre 1945 : « La Sarre sur le chemin de la liberté » Alix CORNILLE

<sup>78</sup> Ce mouvement est souvent, à mon sens, exagéré dans l'historiographie allemande surtout celle des années 50 à 80 comme Robert Schmidt. Même si il a eu un poids dans le développement de la francophilie en Sarre et facilita le rapprochement ; les autorités françaises (Grandval et le quai d'Orsay) ont écouté mais jamais suivi les propositions.

<sup>79</sup> *Le Monde*, 16 septembre 1955 : « M. Hoffmann défend le statut européen à Völklingen »

<sup>80</sup> *Le Monde*, 30 avril 1946 : Deux chefs de partis demandent le rattachement économique à la France

<sup>81</sup> MERET Raphaëlle, « La politique culturelle française en Sarre de 1939 à 1949 » in *Revue d'Histoire diplomatique*, Paris, Leroux, 1987 pp 79- 98

<sup>82</sup> *Saarbrücker Volkszeitung* 19 octobre 1946: „Die Wirtschaftliche Lebenskraft Frankreich“ ou 2 novembre 1946 :“ Keine Frankenabwertung“

<sup>83</sup> *Saarbrücker Volkszeitung* 31 décembre 1946 : „Von wollen der jungen Generation“

<sup>84</sup> Déclaration du Général Koenig HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » in *Revue Général de droit international public*, Paris, Pédone, vol 51/52 1947-48 pp136-209 p. 190

donc besoin de la Sarre pour se reconstruire. A ce titre le rattachement monétaire peut être un facteur déterminant.

➤ **Un pays meurtri qui doit se relever...**

La France en 1945 est dans une situation exsangue. Comme en Sarre, certaines régions industrielles ont été très touchées par les bombardements alliés<sup>85</sup>. La France connaît aussi ses tickets de rationnement et le ravitaillement alimentaire est encore un grand problème. Les structures publiques et sociales comme les chemins de fer ont subi des pertes de poids. Les hôpitaux, les écoles, les transports etc.. sont à reconstruire en grande partie. La France doit aussi se reconstruire non seulement matériellement, mais elle doit aussi faire face à un nouveau monde, une nouvelle économie.

Les relations internationales ne sont plus les mêmes. De même elle doit se reconstruire politiquement. Avec l'établissement de la IV<sup>e</sup> République, c'est chose faite au point de vue intérieur. Sur la scène internationale, les choses sont plus délicates, la France a perdu toute crédibilité en tant que grande puissance.

La question de la Sarre permet à la fois à une amélioration d'ordre matériel mais aussi d'ordre moral et symbolique. Le charbon est une question importante pour le relèvement du pays, « Le gouvernement des États-Unis comprend les besoins français et partage notre point de vue, à savoir que la production charbonnière conditionne le relèvement des autres industries<sup>86</sup> », à des fins domestiques et industriels pour relancer la reconstruction<sup>87</sup>. La Sarre peut être à ce titre salvatrice et Gilbert Grandval le sait, « Il m'a paru à juste titre que c'était là une opération immédiatement profitable à la France ... <sup>88</sup>».

➤ **... grâce aux possibilités allemandes et sarroises**

L'Allemagne en tant que vaincu doit payer de nombreuses réparations. Comme après la Première Guerre mondiale « l'Allemagne paiera ! ».

Le gros problème pour la France, est qu'elle n'est pas maîtresse de son destin et de ses prélèvements. En effet, ceci est soumis à l'autorité interalliée des réparations ou

---

<sup>85</sup> « 52 000 morts pour 438 000 habitants dans la Manche ; Caen rasé à 73 %, Saint Lo à 77 %, Le Havre, où les Allemands se sont accrochés, à 82 %. Sur l'ensemble du territoire national, près du quart du capital immobilier a été détruit. » in COCHET François, *Histoire économique de la France depuis 1945*, Paris, Dunod, 1997

<sup>86</sup> *L'Humanité*, 5 mai 1946 : « Auguste Lecoœur remet à Washington un mémoire sur la réorganisation de l'industrie charbonnière allemande »

<sup>87</sup> MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre...op. cit.*, p.66

<sup>88</sup> Article introductif de M. Grandval au numéro spécial de *l'Assurance Française* consacré à la Sarre, n°14, Février 1949 cité dans MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre... op. cit.* p.8

de la répartition du charbon. Pourtant, au point de vue industriel, l'Allemagne dispose encore de grandes structures. Tout n'a pas été détruit<sup>89</sup>.

De plus, vue la peur du relèvement allemand et d'une éventuelle revanche, on a décidé de démanteler le complexe industriel germanique. Les usines qui ont montré le plus d'attachement au régime nazi, ont le plus souvent été démontées<sup>90</sup>. Les machines qui sont en état de fonctionnement et envoyées en France, permettent en partie de faire repartir la production industrielle. Cependant toutes les entreprises ne sont pas démontées immédiatement. Par exemple les usines Roechling<sup>91</sup> ne sont pas détruites, mais seulement mises sous séquestres, ce qui pose de nombreux problèmes.

Le potentiel sidérurgique de l'Allemagne est d'une importance capitale pour la reconstruction nationale. Le potentiel industriel germanique, n'est pas seulement son principal atout, l'aspect démographique est important aussi. En effet les prisonniers allemands sont des ouvriers potentiels afin de faire redémarrer la production. Un autre aspect important, pour ce qui concerne les avantages et les possibilités allemand, surtout pour l'espace sarrois, est la question des futurs débouchés et des échanges commerciaux.

La Sarre possède des industries importantes d'abord sidérurgiques mais aussi d'autres qui concernent la faïence (Mettlach), mais surtout le verre et les tuiles (St Ingbert), primordiale pour reconstruire une France dans les moindres délais<sup>92</sup>. On l'a déjà vu la Lorraine et la Sarre ont des intérêts communs. Avoir une monnaie commune permettrait donc des échanges plus faciles. Mais s'il est une question qui occupe les esprits, c'est sans doute la question du charbon. La Sarre a pour principale richesse ces ressources et elle conditionne dans une large mesure la politique française vis à vis de l'Allemagne (avec la question de la Ruhr aussi).



### **La question essentielle du charbon**

S'il est une question importante vis-à-vis de la Sarre, c'est bien la question du charbon<sup>93</sup>. « La France attend surtout de la Sarre du charbon <sup>94</sup> ». Si on ne tient pas compte de cet élément, on ne peut rien comprendre de l'enjeu de la région.

---

<sup>89</sup> par exemple l'IG Farben de Francfort n'a pas été détruite in FARCAT Isabelle, *op. cit.*, p.12

<sup>90</sup> BOELCKE Willi A , « Industrie und Technologie in der französischen Besatzungszone », in *Les Cahiers de l'IHTP*, cahiers n°13-14 dec 89- jan 90, Paris, Ed CNRS, pp 177- 200

<sup>91</sup> CAHN Jean Paul, « Un aspect de la question sarroise : Le règlement de l'affaire Roechling (1954-1956) » in *Revue d'Allemagne*, Tome XIV n°4, octobre- dec 1983, Saverne, CNRS, pp 416-438

<sup>92</sup> *Le Monde*, 13 septembre 1945 : La Sarre : source principale de réparations René LAURENT

Avant guerre la France importait d'Allemagne 10,4 millions de tonnes (en 1936)<sup>95</sup>. La Sarre, c'est avant tout un potentiel énorme d'une réserve houillère de plus de 5 milliards de tonnes<sup>96</sup>. Le potentiel de production n'est pas négligeable non plus puisqu'en 1943, on a extrait des mines 16 000 000 de tonnes pour l'année<sup>97</sup>. Obtenir ces ressources de première nécessité est d'une importance primordiale pour la France qui doit aussi se reconstruire et qui a besoin de combustible pour faire repartir son industrie et relancer la production. Le charbon est quelque chose d'essentiel dans les esprits et dans les foyers français, comme le déclare R. Poidevin « la question de l'exportation du charbon allemand était vitale pour l'économie française <sup>98</sup> ». A Paris, lors des hivers 1945 et 1946 le combustible manque cruellement. La Sarre et son charbon sont vus comme des moyens de réparation importants. Dès la fin de la guerre, la France convoite ses ressources<sup>99</sup>.

Dans les conférences de Moscou et de Londres, les principaux enjeux pour la France, sont de faire accepter la propriété de ses mines, obtenir le rattachement économique permettant ainsi de soustraire la Sarre du pool allemand et du Conseil de contrôle de Berlin<sup>100</sup>. A Potsdam, les Britanniques, les Soviétiques et les Américains ont décidé de créer une commission chargée de la répartition du charbon en tant que réparations dont celui de la Sarre fait partie. Ce sont les Soviétiques qui montrent le plus de réticences à laisser le charbon sarrois à la France, mais ceci est lié à la mise en place de la guerre froide<sup>101</sup>. La France s'appuie alors sur le traité de Versailles de 1919 pour revendiquer la propriété des mines.

---

<sup>93</sup> voir sur cette question, l'excellent article de LEFEVRE Sylvie „Das Saarland und die Wirtschaftsunion mit Frankreich 1949-1955) in Herausgegeben von Rainer Hudemann, Burkhard Jellonnek, Bernd Rauls unter Mitarbeit von Marcus Hahn, *Grenz-Fall, Das Saarland zwischen Frankreich und Deutschland 1945- 1960*, Saint Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, 1997, pp 427 443

<sup>94</sup> 29 avril 1946- juin 1949, Statut de la Sarre: lettre qui n'est jamais partie au général commandant en chef français en Allemagne au président du gouvernement provisoire décembre 1945 ; MAE, Z Europe Sarre 3, 571 relations extérieurs

<sup>95</sup> au lendemain de la deuxième Guerre Mondiale » in *Relations Internationales*, publié par l'Institut Universitaires des Hautes études universitaires, Paris, Soliec hiver 1985 n°44 pp 365- 377

<sup>96</sup> MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre... op. cit.*, p.4

<sup>97</sup> « Elle sera de: 9.000.000 tonnes en 1920 14.000.000 tonnes en 1924 12.000.000 tonnes en 1930 11.000.000 tonnes en 1936 16.000.000 tonnes en 1943 » in Gouvernement Militaire de la Sarre, *Renaissance de la Sarre*, Sarrebruck, Saarlandische Verlagstalt und Druckerei, 1947 p.8

<sup>98</sup> POIDEVIN Raymond, « La France et le charbon allemand ... » *op. cit.*, p.366

<sup>99</sup> *Le Monde*, 8 mai 1945 : Résolutions prises par la commission des Affaires Etrangères pour l'appropriation des mines

<sup>100</sup> *l'Economie* 20 octobre 1955 : « Dix années de politique sarroise »

<sup>101</sup> HOLTER Darryl, « Politique charbonnière et guerre froide » in *Le Mouvement social*, publié par l'Institut français d'histoire social, n°130 janvier mars 1985, pp 33- 53

Dès 1945, la France réclame ce charbon sarrois<sup>102</sup>. L'union économique et monétaire est avant tout un moyen pour l'obtenir, « Il est clair que l'union économique avec la Sarre que le gouvernement français prépare, il s'agit surtout de s'assurer les ressources en charbon de ce territoire.<sup>103</sup> » Le charbon est vu comme un moyen de réparations et ceci est important, il ne s'agit pas ici d'une union mais d'une revendication légitime. Le problème du charbon allemand tient aussi du fait qu'il doit se payer en dollar, ce qui entraîne une importante sortie de devises françaises. La Ruhr et ses ressources sont un enjeu primordial pour la France puisque ce charbon est d'une bien meilleure qualité.

Les mauvaises conditions de la France et sa volonté de se reconstruire est donc un des leitmotivs majeurs pour les Français. Une union économique et qui plus est, monétaire avec la Sarre et son charbon serait pour l'opinion publique et les experts, un bon moyen d'apaiser un peu les maux du temps. La France doit se reconstruire à partir d'une Allemagne vaincue.

- **Une Allemagne à punir**

La défaite allemande et le vide politique laissé par l'effondrement du nazisme permettent aux penseurs et aux techniciens victorieux d'imaginer une nouvelle Allemagne. Il s'agit avant tout pour la France d'affaiblir le voisin d'outre Rhin afin de ne pas revivre d'agression, mais aussi de garder une prépondérance dans l'espace européen.

- **Les plans français de démantèlement pour une Allemagne inoffensive**

Au sortir de la guerre de nombreux plans naissent pour l'Allemagne. Dès l'année 1943, des plans concernant l'Allemagne et donc la Sarre commencent à fleurir<sup>104</sup>. On pense par exemple au plan de Cordon Hull, avec le projet de créer une confédération regroupant la Sarre, la Belgique, Les Pays Bas, le Luxembourg et une partie de la

---

<sup>102</sup> *L'Humanité* 4 juillet 1945 : « Le problème du charbon » V.D. ; \_ 8/9 juillet : « Pour la victoire du charbon » ; 15/16 juillet : « Les mines de la Sarre passent sous contrôle français » ; 5 décembre : « La production charbonnière »

<sup>103</sup> POIDEVIN Raymond, « La France et le charbon allemand... » *op. cit.*, p.367

<sup>104</sup> POHLMANN, *Die Saarfrage und die alliierten 1942- 1948*, Frankfurt am Main, Peter Lang, Europäische Hochschulschriften, 1993 p 47

Rhénanie. Londres propose alors des plans un peu dans le même esprit, mais jamais ou presque, ceux ci souhaitent redonner le contrôle de cette région à la France.

Le plus célèbre est celui du secrétaire américain Henri Morgenthau, à la conférence de Québec (septembre 1944) qui prévoyait une « pastoralisation » de l'Allemagne c'est à dire détruire tout potentiel industriel et recentrer les activités sur l'agriculture. Ce plan, bien que jugé par beaucoup comme irréalisable, influença encore beaucoup les Français. Le principal enjeu est avant tout le détachement des bassins miniers et industriels de l'Allemagne, comme en témoigne un autre plan américain publié dans le *New York Herald*<sup>105</sup>. D'autres projets, par exemple un découpage de l'ancien Reich en plusieurs Etats (six), comme l'avaient imaginé les services de Roosevelt, séduit aussi beaucoup la France.

Le principal problème pour la France est sans doute qu'il n'y a pas de politique bien définie dans les milieux politiques. Beaucoup et notamment les Gaullistes souhaiteraient voir une Allemagne largement décentralisée, avec une Rhénanie internationalisée et au mieux sous contrôle français<sup>106</sup>. Quoiqu'il en soit la France souhaite avant tout détacher le reste de l'Allemagne de la Prusse<sup>107</sup>. Le mot d'ordre le plus important est le caractère fédéral de la future Allemagne.

Les principales thèses sont « séparation économique et politique de la Rhénanie et de la Ruhr de l'Allemagne, installation dans la Ruhr d'une autorité internationale, occupation permanente de la Rhénanie, inclusion de la Sarre dans le territoire économique et douanier de la France.<sup>108</sup> » Devant les accords bilatéraux entre Anglo-américains sur la formation de la bizone, la France est obligée de mettre de l'eau dans son vin et de céder sur la création d'un état allemand pas autant décentralisé qu'elle le souhaiterait.

Il y a tout de même la question de la Ruhr qui reste en suspend. La France souhaite la voir s'internationaliser, ce que les alliés refusent finalement et lors de la fusion des zones, la France n'obtient que la création d'une Autorité Internationale de la Ruhr, qui n'a pas véritablement fonctionné. Ces questions autour de l'organisation de

---

<sup>105</sup> *Le Populaire*, 26 mai 1945 : « Va-t-on priver l'Allemagne de ses bassins miniers ? »

<sup>106</sup> L'historiographie francophobe des années 60 70 voyait dans ces plans des visés annexionnistes en partie pour la Rhénanie, mais surtout pour la Sarre, ce qui est tout de même vu les sources aller loin. L'annexion politique pur et simple est tout de même difficile dans une France qui n'est plus totalement maîtresse au point de vue politique extérieure face aux deux Grands. Le débat de la volonté d'annexion française de la Sarre est toujours d'actualité, voir Débat I in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar... op. cit.*, pp.141-150

<sup>107</sup> « Le gouvernement français propose donc la soustraction de certaines régions à la souveraineté allemande » in *l'Humanité* 9mars 1946 « Echange de notes franco-américaines sur l'Allemagne »

<sup>108</sup> *L'Humanité* 6 avril 1946 : Intégralité et continuité des thèses françaises sur la Ruhr, la Rhénanie, la Sarre Georges COGNIOT

l'Allemagne vont plus loin que des questions strictement germaniques car pour la France il s'agit avant tout d'assurer sa sécurité politique et économique.

➤ **Une sécurité politique et économique à assurer**

La peur d'une agression allemande est toujours présente dans les esprits français. Le danger est toujours craint<sup>109</sup>. En 70 ans la France a subi trois invasions<sup>110</sup> de la part du voisin d'outre Rhin et en porte et portera longtemps les stigmates. Il s'agit donc de ne pas renouveler l'Histoire.

Pour cela, la France veut frapper fort l'Allemagne, la Sarre peut à ce titre avoir plusieurs effets afin de mieux assurer sa sécurité. Au point de vue stratégique d'abord, la Rhénanie est vue, par De Gaulle mais aussi par d'autres comme une marche d'où toutes les invasions allemandes sont parties<sup>111</sup>. De ce fait il faut couper cette route, en gardant le contrôle sur la région ou au moins en contrôlant la Sarre. Cette région serait donc vue comme un état tampon<sup>112</sup>.

Au point de vue militaire, la Sarre reste sous contrôle français puisque par décret la région fait partie de la zone militaire de Nancy, avec la création d'une nouvelle subdivision<sup>113</sup>. Très tôt, la Sarre est vue comme un territoire à part. Elle permettrait donc, par son détachement d'assurer une sécurité certaine<sup>114</sup>. De plus en détachant une région qui pourrait être utilisée comme un arsenal ; la France veut se rassurer.

Toutefois il semblerait qu'elle tire aussi des leçons du passé puisqu'elle veut également assurer sa sécurité en liant de nouveaux liens, des liens d'amitié avec une partie du peuple allemand (jugé comme moins prussien), c'est à dire les Sarrois et ainsi obtenir une alliance solide dans le monde germanique. La réconciliation est encore

---

<sup>109</sup> Le traité de Dunkerque de 1946 va dans le sens d'une alliance contre l'Allemagne.

<sup>110</sup> Extrait du discours de Stuttgart de Byrnes.

<sup>111</sup> LACROIX- RIZ Annie, « Sécurité française et menace militaire allemande avant la conclusion des alliances occidentales : les déchirements du choix entre Moscou et Washington (1945-1947) » in *Relations Internationales*, Paris, Ed CNRS, n°51 automne 1987, L'Allemagne vue de l'Ouest (1945-1963) pp 289-312

<sup>112</sup> Sur la volonté de créer un nouveau Luxembourg voir DEBRE Michel, *op. cit.*, pp 46- 80

<sup>113</sup> JO D 48362 25/3/1948

<sup>114</sup> Abel Verdier alors consul, rédige au profit du ministère des affaires étrangères un rapport intitulé « La sécurité de la France et la question sarroise » (AMAE Z Europe 1944-49, Sarre 10, Z 570-1) ; Celui ci est alors rédigé le 1<sup>er</sup> novembre 1944, ce qui montre bien que très tôt la France c'est intéressé sur le potentiel que pouvait représenter la Sarre cité in POHLMANN, *Die Saarfrage und die alliierten 1942- 1948, Frankfurt am Main, Peter Lang, Europäische Hochschulschriften, 1993p 37*

quelque chose de flou<sup>115</sup>. Une France prépondérante dans l'espace Ouest-européen est l'un des objectifs.

Pour que cet objectif soit possible, il faut aussi assurer la sécurité économique de la France<sup>116</sup>. Tout d'abord en désarmant l'Allemagne d'une région à fort potentiel industriel<sup>117</sup>. Mais il s'agit aussi de faire face aux capacités allemandes. Ainsi en rattachant économiquement la Sarre, la France posséderait un potentiel houiller un peu supérieur à celui des Allemands. Le rattachement de la Sarre paraît donc être une bonne solution pour faire face à la future concurrence allemande puisque c'est dans ce sens que semblent se diriger les Anglo-américains dans les années 1946-47.

De plus, ceci permettrait d'avoir de nouveaux débouchés dans la direction sarroise. Une Allemagne affaiblie est donc un des objectifs majeurs de la France, la dénazification et la réorientation culturelle sont les mots d'ordres<sup>118</sup>. Un projet de monnaie pour la ZOF illustre très bien cela, ce qui prouve bien que la monnaie possède un pan culturel très important.

➤ **Le projet d'une monnaie pour la ZOF, une monnaie pour une Allemagne nouvelle, pacifiée, décentralisée et tournée vers la France**

Pour répondre à la faim monétaire dans le courant de l'année 1945 début 1946, la France a mis en œuvre un projet de monnaie pour la zone d'occupation française plutôt du Nord, c'est à dire la Rhénanie Palatinat, voir même pour l'Allemagne entière<sup>119</sup>. Lucien Bazor<sup>120</sup> avait même gravé des essais, mais malheureusement il ne m'a pas été possible de les voir puisqu'ils ne sont pas dans les archives.

Plus que le simple projet de monnaie, ce qui nous intéresse ce sont avant tout les symboles que souhaitent voir les autorités françaises pour la future Allemagne. Les travaux ne concernent que les pièces de monnaies de « 5, 2, 1 Marks, 50, 10 et 5 Pfennigs <sup>121</sup>» Le nom de cette monnaie pose problème puisque le nom de Reichsmark est remplacé pour le strict minimum de mark. L'Empire disparaît alors, la monnaie n'a

---

<sup>115</sup> HUDEMANN Rainer, « Revanche ou partenariat ? A propos des nouvelles orientations à l'égard de l'Allemagne après 1945 » in *L'Allemagne 1945- 1955*, sous la direction de KREBS Gilbert et SCHNEILIN Gérard, Paris, Publications de l'Institut d'Allemand, 1996

<sup>116</sup> voir BARTHEL Gilbert, *Les relations économiques... op. cit.*, p.42

<sup>117</sup> BITSCH Marie- Thérèse, « Un rêve français le désarmement économique de l'Allemagne » in *Relations Internationales*, Paris, Ed CNRS, n°51, automne 1987, L'Allemagne vue de l'Ouest (1945-1963) pp 313- 329

<sup>118</sup> Toute la société allemande est repensée dans ce sens , comme avec l'architecture par exemple BAUDOUI Remy *op. cit.*, pp 57-65

<sup>119</sup> 17 novembre 1945, Note de Laffon au directeur des monnaies, MEF RH3 64

<sup>120</sup> Graveur général des monnaie, ayant frappé dessiné de nombreuses monnaies avant et pendant la Deuxième Guerre mondial

<sup>121</sup> 17 novembre 1945, Note de Laffon au directeur des monnaies, MEF RH3 64



plus d'assise géographique et politique, ce qui témoigne des projets de démembrement ou de décentralisation.

D'ailleurs créer une monnaie pour la Rhénanie témoigne de la volonté de démembrer le Reich. Pour ce qui est des figures en elles-mêmes les recommandations sont ainsi « Le motif central de l'avvers sera une figure allégorique neutre (dieu, déesse ou figure) personnifiant de préférence l'agriculture (car nous désirons ne pas donner à l'Allemagne un visage industriel trop prononcé), avec un symbole de la paix, rameau d'olivier ou colombe. Le revers portera l'indication de la coupure et le millésime entouré d'une simple guirlande ». Les instructions d'Emile Laffon sont claires, l'Allemagne doit avant tout avoir un visage antimilitariste et déprussianisée (les aigles disparaissent). Le plan Morgenthau a une certaine influence sur ce projet puisque l'aspect industriel est à proscrire. En ce qui concerne les divinités, sans doute gréco-romaines, elles sont intéressantes puisqu'elles tendent à se rapprocher de l'espace plus latin ; de plus sur les monnaies françaises, ces divinités sont récurrentes.

Enfin, un des aspects majeurs, que ce soit avec le rameau d'olivier ou la colombe, est la paix. On souhaite une Allemagne totalement pacifique, ces projets participent donc à l'entreprise de réorientation culturelle et morale de la population allemande. Les références nazies, bien sûr, mais aussi militaristes et même germaniques disparaissent. Bien que cette devise n'ait jamais vu le jour du fait de la politique anglo-américaine de fusion sans doute, elle reflète bien les vues françaises. Cependant, ces idées restent dans les esprits et ces symboles seront réutilisés dans l'avenir avec le Saarmark.

- **Un honneur à retrouver.**

Le rattachement monétaire de la Sarre va plus loin que des enjeux strictement économiques, il participe au relèvement moral de la France, puisque c'est un symbole de puissance important, puissance qui est mise à mal depuis sa défaite face à l'Allemagne. La France a une revanche à prendre et elle le fait aussi sur le terrain monétaire.

- **L'humiliation monétaire à effacer**

Dans le même sens que celui de la dénazification du Reichsmark, la France doit « dévichyser » sa monnaie. Il s'agit donc de supprimer les éléments rappelant trop le

régime de Pétain, car la monnaie a également été un instrument de la Révolution nationale. Sur les pièces et billets, les symboles du pouvoir personnel de l'Etat Français (francisque, buste de Pétain, Travail, Famille, Patrie etc. sur les pièces et personnages historiques pour le moins évocateurs sur les billets)<sup>122</sup>, sont omniprésents.

De plus, ces monnaies continuent pour des raisons strictement techniques à circuler dans l'espace français (le module est le même). Cependant dès 1944, on reprend les mêmes faces que pour les pièces de monnaies d'avant la réforme monétaire de 1941. L'épisode de l'occupation et de la collaboration ne serait donc qu'une parenthèse ? L'humiliation monétaire est toutefois beaucoup plus importante vis-à-vis de l'Allemagne hitlérienne pendant la guerre. Les marks allemands d'occupation sont alors surévalués d'une façon flagrante, avec l'accord du régime de Vichy dans le cadre de la politique de collaboration<sup>123</sup>. Le franc a beaucoup souffert de la guerre et se retrouve comme l'Etat français, assujéti.

L'humiliation la plus visible n'est pas venue de l'ennemi allemand, mais de l'ami américain. Il s'agit de ce que les numismates appellent le « franc » Philadelphie<sup>124</sup> ou « franc américain ». Ces derniers les ont fabriqués dans le cadre de l'AMGOT<sup>125</sup>. Ainsi pour une meilleure gestion du territoire les alliés (surtout les Américains) ont décidé de frapper monnaie pour la France. Ces monnaies sont vraiment intéressantes.

En effet, les symboles sont très révélateurs de ce que la France devait être selon les Etats-Unis. Tout d'abord, le type de billets ressemble beaucoup aux billets américains, mais ce sont les symboles donc les messages qui sont révélateurs. Tout d'abord, ce sont des monnaies assez dépouillées, très peu de symboles nationaux sont présents. Seuls les couleurs tricolores et le drapeau de la France sont là pour rappeler de quel pays il s'agit. De même, sur les pièces de monnaie comme sur la monnaie papier, il n'est jamais fait mention de REPUBLIQUE FRANCAISE mais seulement de FRANCE.

Les autorités françaises du gouvernement provisoire n'ont pas été tendre avec cette monnaie, surtout les Communistes et les Gaullistes. De ce fait cette monnaie ne reste que très peu de temps en circulation, mais circule tout de même pour des raisons

---

<sup>122</sup> Voir annexe n°6

<sup>123</sup> Hubert BONIN, *L'économie de la IVe République*, Paris, Economica, 1987, p52

<sup>124</sup> voir AUDVAL Catherine, « Les billets impression américaine ou billets du débarquement » in *Monnaie Magazine*, décembre 2002, janvier 2003, n°41 pp.22-24 et PELLETIER Serge, « Le débarquement de Normandie : héritage numismatique », in *Monnaie Magazine*, juin 2004, n°57 pp.30-32 et l'annexe n°9

<sup>125</sup> sur ces questions voir HILLEL Marc , *L'occupation française de l'Allemagne 1945- 1949*, Paris, Balland, 1983

techniques par un arrêté du ministre des Finances, le 25 juin 1945<sup>126</sup> et retirée par décret le 25 août 1949, cependant, vu son petit nombre (50 000 000 pour les pièces), elles ont surtout circulé en Algérie et dans le Sud de la France, avec les débarquements alliés. La question de la monnaie française pendant la guerre et la libération montre à quel point le pays a été humilié monétairement par l'Allemagne et les États Unis (d'ailleurs pour ses nouveaux billets, la France demande aux instituts émetteurs américains de les aider). Il semble alors que la France et sa monnaie aient perdu beaucoup de leur superbe. Le retour de la grandeur de la France passe alors aussi par une reconquête de l'honneur du franc.

➤ **La grandeur du franc, c'est aussi la grandeur de la France**

Dans les projets de rétablissement national la question du franc est bien sûr une des questions majeures. La question du franc se pose tout d'abord dans les colonies.

En effet, l'Algérie par exemple adopte le franc. Dans le cadre même de ce que l'on appelle l'Union française naît également l'idée de Zone Franc<sup>127</sup>. « De l'Empire à la zone franc, l'évolution du langage reflète assez fidèlement celle des idées. Le terme *Empire*, naguère utilisé pour désigner l'ensemble des territoires soumis à la domination politique de la France »

La constitution de l'Union française du 26 octobre exprime alors l'idée d'une communauté unie autour de la France aussi bien sur ses valeurs mais également à des fins politiques. La zone franc s'étend alors essentiellement autour de ses colonies d'Afrique, du Pacifique et même d'Asie (la roupie est rattachée au franc). Monaco et Andorre s'y ajoutent.

Il est à noter tout de même que tout ceci a mis beaucoup de temps à s'institutionnaliser puisqu'il faut attendre le décret 52-154 du 5 février 1952 pour assister à la naissance d'un Comité monétaire de la Zone Franc par exemple. Cependant, on voit bien que la France garde une certaine emprise sur ces colonies grâce à la monnaie. La France crée son propre « Commonwealth monétaire » (sur le modèle britannique).

Le second problème qui se pose à la France vis-à-vis de sa monnaie est celui de sa souveraineté<sup>128</sup>. Depuis les accords de Bretton Woods (1<sup>er</sup> – 22 juillet 1944), l'or est

---

<sup>126</sup> CHAVE Christophe, DEROCHE Jean-Claude, DIOT Daniel, KONTOS Emmanuel, PRIEUR Michel, SCHMITT Laurent, SIKNER François, *Le Franc V*, Paris, Editions les Cheval-Légers, 2003

<sup>127</sup> SAINT-LEGIER (de) René, « La Zone Franc, mécanismes, problèmes internationaux » in *Annuaire Français de droit international*, publié par le CNRS, Ed CNRS, n°2 1956 pp.260- 278

<sup>128</sup> voir la préface de SCHMITT Bernard, *La France souveraine de sa monnaie*, Paris, Economica, 1984

abandonné au profit du dollar. Sur un plan théorique et symbolique la souveraineté monétaire française est un peu mise à mal.

Selon Bernard Schmitt, sur le plan économique il y a là aussi quelques problèmes puisque comme l'état français n'est plus souverain de sa monnaie, il n'est plus entièrement souverain de son économie et de son avenir. Sur les marchés internationaux le franc perd un peu de sa respectabilité ; ce phénomène est renforcé par sa situation très précaire. Le principal problème du franc reste le dollar. En effet, la monnaie américaine est omniprésente ; tout le monde demande des dollars. Il s'agit aussi pour la monnaie française de s'affirmer un peu vis à vis de la devise d'outre atlantique, surtout en Allemagne occupée.

### ➤ **Affirmer la devise française face au dollar**

La monnaie américaine sort, et c'est peu dire, vraiment grandie de la deuxième Guerre mondiale. Elle devient la monnaie mondiale référence. La reconstruction se fait à partir du dollar. C'est en Allemagne que la situation est peut être la plus caractéristique.

Comme on l'a vu précédemment, la monnaie américaine circule directement dans les zones d'occupation. La monnaie américaine est presque la devise allemande. Sur le plan économique et monétaire l'Europe (surtout la France), connaît ce que l'on appelle le « Dollar gap », c'est à dire le fossé du dollar qui consacre la suprématie de la monnaie américaine vis à vis des européennes. C'est pour les questions de démontages et de réparations que la question se pose le plus.

C'est en ce qui concerne le charbon, que ce fait est le plus caractéristique, le charbon allemand est payable en dollar<sup>129</sup>. 80% des produits en Sarre sont payés en dollar<sup>130</sup>. Pour ce qui concerne les échanges inter zones, « la France est toujours obligée de payer en dollar <sup>131</sup> ». Ce sont donc les États Unis qui conditionnent la vie économique et monétaire de l'Allemagne, en aucun cas la France peut faire ce qu'elle désire, « Voici maintenant qu'ils n'acceptent dans leur zone que les dollars, les francs suisses et les couronnes suédoises et refusent, non seulement les marks d'occupation, mais même les francs français<sup>132</sup> ». Dans toutes les zones d'occupation, et même dans la zone soviétique

---

<sup>129</sup> HOLTER Darryl, « Politique charbonnière et guerre froide » *op. cit.*

<sup>130</sup> HEINEN Armin, *Saarjahre,...* *op. cit.*, p.140

<sup>131</sup> *Le Figaro* 23 mai : « Accord de paiement entre la France et les zones anglo-américaines en Allemagne »

<sup>132</sup> *L'Humanité*, 5 juillet 1946 : « Au service du dollar. Les autorités militaires américaines en Allemagne contre le franc français »

(mais dans une moindre mesure), c'est la monnaie américaine qui fait fonctionner la vie économique. L'influence de la devise américaine est omniprésente<sup>133</sup>.

La question de la Sarre se retrouve donc en première ligne, puisque cette région c'est le charbon. Payer en dollar entraîne forcément une importante sortie de devises dans une période, surtout en 1947 où l'on manque cruellement de monnaie américaine en France<sup>134</sup>. De ce fait, c'est à la fois une question d'honneur mais aussi de survie que de pouvoir payer son charbon dans sa propre devise. Ce qui est réalisé lors du retrait de la Sarre du reste du pool allemand le 19 avril 1947<sup>135</sup>.

Outre la question du charbon, cette suprématie fait également grincer des dents un grand nombre. Ce sont sans doute les communistes qui critiquent le plus le dollar, non pas en tant que monnaie mais en tant que symbole de la puissance et du modèle américain, mais empêtrés dans une politique de rejet, ils ne sont pas non plus favorables au rattachement économique de la Sarre. Le démon dollar est alors fustigé surtout dans l'*Humanité*<sup>136</sup>. Toutefois le plan Marshall et ses dollars vus comme salvateurs pour le relèvement de la France, font que du côté des politiques, on hésite à montrer une réprobation pour cette monnaie.

Cependant le relèvement national de la France passe tout de même par un relèvement vis-à-vis de sa propre devise<sup>137</sup>. Le franc doit être de nouveau, comme la France, prépondérant dans l'espace européen afin de contrôler l'Allemagne et de se reconstruire. L'enjeu de la Sarre peut ainsi contribuer dans une certaine mesure à rendre tout ceci effectif. Très tôt la question du rattachement monétaire s'est posée. La Sarre change de statut, d'ennemie elle devient amie.

### c. *La préparation du rattachement monétaire*

Devant la situation monétaire de l'Allemagne et les avantages que la France pourrait en tirer, surtout vis à vis du charbon, il s'agit de préparer le terrain. Il semblerait alors que la France pense très tôt à inclure la Sarre dans son système économique et monétaire, on le voit par exemple dès mai 1945 où dans un mémoire l'idée est évoquée.

---

<sup>133</sup> BUCHHEIM Christoph, *Die Wiedereingliederung Westdeutschlands in die Weltwirtschaft 1945-1958*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1990 pp. 1-42

<sup>134</sup> BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *L'année 1947*, Paris, Presse de Sciences po, 2000

<sup>135</sup> POIDEVIN Raymond, « La France et le charbon allemand... » *op. cit.*

<sup>136</sup> Jusqu'à la création du Deutsche Mark les échanges entre la bizone et la ZOF se font en dollar *L'Humanité*, 22 février 1948 : « Prochaine réunion à Londres sur l'Allemagne »

<sup>137</sup> FRANK Robert, « Contraintes monétaires, désirs de croissance et rêves européens (1931- 1949) » in *Le capitalisme français 19<sup>e</sup> 20<sup>e</sup> siècle, Blocages et dynamismes d'une croissance* » sous la direction de FRIDENSON Patrick et STRAUSS André, Paris, Fayard, 1987 pp287- 307

Mais c'est dans déclaration du 18 février 1946 où le gouvernement s'exprime sur le sujet et développe son point de vue en six points (dont un sur la possibilité de rattachement économique) que les choses s'accélèrent<sup>138</sup>. Abel Verdier fut l'un des acteurs les plus présents dans cette préparation<sup>139</sup>. Il travaille dès le 10 mai 1946 au rattachement en tant que tel<sup>140</sup>.

Un rattachement de ce type ne doit et ne peut se faire dans la précipitation comme l'avait été le précédent. C'est pourquoi il faut tout d'abord faire accepter l'idée de l'union à différentes échelles.

Les mesures dites conservatoires qui visent à isoler la Sarre du reste de la ZOF sont prises très rapidement, dès décembre 1945, les échanges monétaires entre la Sarre et le reste de la zone d'occupation sont réglementés, on pense même à installer un cordon douanier<sup>141</sup>, il s'agit « de réaliser l'individualisation de la Sarre par rapport aux autres provinces de la zone d'occupation<sup>142</sup> ».

L'installation de ses douaniers montre bien au monde entier le projet d'introduire une nouvelle monnaie dans le territoire, à ce titre le *Journal de Genève* analyse bien la situation, « Il est évident que l'installation de douaniers à la frontière complète les mesures tendant à détacher la Sarre de l'Allemagne, le rôle de ces fonctionnaires, dit-on au quai d'Orsay, est d'empêcher le passage de vivres et l'entrée sur le territoire sarrois de marks que leur propriétaire espèrent changer un jour contre de la monnaie française. Ces raisons sont fondées, mais le simple fait que la Sarre soit traitée différemment que les pays de la zone d'occupation par les troupes françaises suffit à révéler les desseins [...] à Paris<sup>143</sup> ». Ensuite, il faut prendre des mesures

---

<sup>138</sup> HOFFMANN Johannes, *Das Ziel war Europa, Saar 1945-1955*, München, Günter Olzog Verlag, 1963 p51 ou *Le Monde*, 9 avril 1946 : M. Bidault expose la position française sur la Sarre

<sup>139</sup> „Verdier sah es deshalb als das Gebot der Stunde an, eine „Union“ der Saar Sonderverwaltung zur Wahrung der französischen Interesse zu schaffen“ à propos d'une note (MAE, Z Europe 1944-49 Sarre 10, Z 570-1; Economic Intelligence Department, France and the Saar, 27.7.1946. P.R.O.FO 371/55801/C7620/1679/18. in POHLMANN, *Die Saarfrage und die alliierten... op. cit.*, , p38

<sup>140</sup> HEINEN Armin, *Saarjahre, ... op. cit.*, p.81

<sup>141</sup> „ 2) échanges monétaires, „les échanges allemands peuvent circuler librement et les virements bancaires ou postaux s'exécutent sans aucun contrôle. Toutefois une exception a été faite en ce qui concerne la Sarre, en ce sens que les autorités françaises du gouvernement militaire se réservant le droit de demander des justifications sur les mouvements de capitaux trop importants effectués dans la direction de la Sarre. » Note provisoire sur la réglementation des échanges interzones décembre 1945 ; Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 15

<sup>142</sup> Statut de la Sarre: lettre qui n'est jamais partie au général commandant en chef français en Allemagne au président du gouvernement provisoire décembre 1945 ; Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 15

<sup>143</sup> 6 janvier 1946, Ambassade de France Service de presse n°1 PS 4,5 et 6 janvier La France et la Sarre ; MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 15

transitoires, par l'intermédiaire de la création d'une monnaie de transition, le « Saarmark ».

- **La recherche de la caution internationale**

Le monde de l'après guerre n'est plus le même pour la France. Ce qui change et la gêne le plus est sans doute le fait qu'elle ne soit plus maîtresse de ses actes. En effet, elle doit constamment, vis-à-vis de l'Allemagne, faire accepter ses actes surtout face aux alliés.

- **Vis-à-vis de la Sarre, un peuple et un cadre politique en attente du rattachement monétaire**

Le plus important est d'abord de faire accepter par la population sarroise l'idée d'un rattachement monétaire. Ce n'est pas le plus difficile, il est vrai, du fait de la relative réussite de la première expérience. De plus, la France utilise l'arme du ravitaillement pour faire pression sur la population affamée.

On fait clairement comprendre aux Sarrois que de meilleures conditions passeront forcément par le rattachement. Comme on l'a vu, l'espoir d'un rattachement économique est omniprésent. Les autorités françaises font de plus campagne en faveur d'une union.

Le MRS est par exemple une des organisations les plus bruyantes<sup>144</sup>. La préparation de l'opinion publique se fait par les élections d'abord municipal, puis surtout celle du Landtag constituant d'octobre 1947. Ces élections ont porté le nom d'élections de la faim. La campagne électorale de 1947 s'organise autour de l'axe suivant ; pour ou contre le rattachement économique ou en tout cas elle est vue comme telle.

Les nouveaux partis créés ou recréés sont pour la majorité pour le rattachement économique, il s'agit surtout du CVP et du SPS<sup>145</sup>, pourtant quelques socialistes comme Kurt Conrad ou Ernst Roth émettent quelques réserves<sup>146</sup>. Seul le KP se déclare contre

---

<sup>144</sup> La première étape du rattachement politique était pour eux le rattachement économique « Ihr Ziel war nicht nur des endgültige Loslösung von Deutschland, sondern die Einbeziehung der Saar in den französischen Staatsverband, und zwar anstelle einer von Frankreich durch geführten Annektion über eine Willenstendigung des Saarbevölkerung. Das Ziel sollte in drei Phasen erreicht werden: 1er Phase: ökonomische Assimilierung 2e Phase: Kulturelle Assimilierung, 3e Phase: Naturalisation“ in HOFFMANN Johannes, *Das Ziel war Europa...*, op. cit., p.59

<sup>145</sup> voir à ce sujet les pages 75- 81 sur les tractations à l'intérieur des partis politiques pour faire accepter le rattachement économique, dans HOFFMANN Johannes, *Das Ziel war Europa ,Saar 1945-1955*, München, Günter Olzog Verlag, 1963

<sup>146</sup> HEINEN Armin, *Saarjahre,...*, op. cit.p.77

l'union, mais il faut bien voir que ce parti se mue dans le rejet complet de toute politique pro-française et plus globalement occidentale, il suit les instructions de Moscou et surtout de Berlin Est. Le Parti Démocrate exprime aussi ses réserves, mais avec moins de virulences que les communistes<sup>147</sup>. Le MRS se dit aussi en faveur du rattachement, mais ils veulent aller plus loin et ne touchent la population que faiblement face aux autres partis, le mouvement meurt presque après les élections.

Les résultats consacrent alors les partis pro-rattachement avec des chiffres éloquentes. La participation est de 95,7 %<sup>148</sup>, autant dire que dans des conditions plus que difficiles, le Landtag est légitime. C'est le CVP qui sort comme le grand vainqueur avec 51,2% des voix, Johannes Hoffmann est d'ailleurs nommé ministre-président par la suite. Le SPS avec 32,8% des voix, se positionne bien. Les résultats donnent donc les partis favorables au rattachement victorieux avec 84% des voix<sup>149</sup>. Le Parti communiste ne récolte que 8,4% ce qui est très peu si l'on compare avec les autres résultats en Europe, mais il est à noter qu'en Sarre très chrétienne, une virulente campagne anticommuniste s'est manifestée. Le Parti démocrate n'obtient que 7,6%.

Le CVP à travers son journal ne cesse de vanter les résultats de production de la France<sup>150</sup> et essaie donc de convaincre ses lecteurs que l'introduction de la monnaie française est une bonne chose, bien qu'ils restent très attentifs à l'inflation et aux politiques monétaires<sup>151</sup>.

De ce fait l'idée d'une union économique est plus ou moins assimilée et acceptée par la majorité des électeurs sarrois, ce qui vu les conditions matérielles n'est guère étonnant<sup>152</sup>. Le gouvernement militaire aurait même dit « Votez pour l'union économique, et les magasins de Sarrebruck regorgeront de produits alimentaires, comme à Paris... »<sup>153</sup>, ces élections leur ont donc donné le surnom de « Speckfransozen <sup>154</sup> » (français par le lard). Il s'agit désormais de faire accepter ceci vis à vis des pouvoirs français.

---

<sup>147</sup> *L'Humanité*, 1 janvier 1947 : « Le Parti Social Démocrate contre l'union économique de la Sarre »

<sup>148</sup> Association Française de la Sarre, *Le verdict sarrois*, Paris, Association française de la Sarre, 1953 56pp p34

<sup>149</sup> *Le Figaro* va même jusqu'à compter 92% des électeurs favorables au rattachement économique, *Le Figaro* 7 octobre 1947 : Les élections en Sarre sont en succès pour la politique sarroise Roger MASSIP

<sup>150</sup> *Saarbrücker Volkszeitung* 11 janvier 1947 : „Lebensfragen Frankreichs. Der Französische Wirtschaftsfrage“

<sup>151</sup> *Saarbrücker Volkszeitung* 9 août 1947 : „Das wirtschaftsproblem Frankreichs „Zurück gestaut Inflation““

<sup>152</sup> *Le Populaire*, 7 octobre 1947 : « Les Sarrois réapprennent la démocratie et se prononcent pour le rattachement à la France »

<sup>153</sup> *Le Monde*, 24 septembre 1949 : « Le problème sarrois » P-A DELMARRE

<sup>154</sup> HEINEN Armin, *Saarjahre,... op. cit.*, p.190



➤ **Vis-à-vis de la France, un accord unanime, malgré l'hétérogénéité**

Pour ce qui est de l'acceptation du rattachement en France on ne peut pas dire qu'il soit bien difficile. Il faut tout d'abord dire que l'opinion publique française ne s'intéresse que très peu à la question sarroise. Les conditions de vie et les problèmes en Indochine retiennent plus l'attention que la question sarroise.

Seuls les frontaliers, (les Mosellans surtout) s'y intéressent, mais ceci est un autre problème. Les partis politiques sont plutôt unanimes vis à vis de ce problème, l'idée d'un rattachement semble faire consensus. Les Gaullistes et le MRP y sont très favorables, ceci est très visible dans le ton du *Figaro*, de même certains auraient pu croire à une volonté d'annexion. Michel Debré en sa qualité de secrétaire d'État aux Affaires Allemandes et Autrichiennes, travaille beaucoup dans ce sens un peu ambigu<sup>155</sup>.

Mais c'est la SFIO par l'intermédiaire du *Populaire* qui explique le mieux la politique à suivre, d'autant plus que ce sont eux qui sont au pouvoir. Léon Blum, dans une série d'articles des 16, 17, 18 avril 1947 est très virulent face au désaccord de Molotov. Salomon Grumbach dans ses nombreux articles<sup>156</sup> a un ton très conciliant vis-à-vis des hommes politiques sarrois, surtout vis à vis des socialistes dont ils sont sans doute, des amis assez proches (Grumbach a souvent été invité dans des meetings intersocialistes). Mais il s'agit ici d'appuyer avant tout les relations économiques et il n'est pour eux en aucun cas question d'annexion politique. Il faut développer avant tout des relations d'amitié entre les peuples.

En ce qui concerne le parti communiste il y a ici un problème. L'historiographie nous montre le PCF comme farouchement opposé au rattachement économique de la Sarre à la France. Ce point de vue est à fortement nuancer. En effet, tant que le Parti communiste fait parti du gouvernement provisoire et du premier gouvernement Ramadier, les ministres sont beaucoup moins virulents et plus insérés dans le système de gouvernement. C'est seulement après la démission des ministres communistes de l'année 1947 qu'ils se radicalisent en refusant à peu près tout.

Pour preuve le fameux discours de Rouen de Maurice Thorez « Pour atteindre ces objectifs, il faut liquider les cartels et les trusts allemands, internationaliser

---

<sup>155</sup> DEBRE Michel, *Trois républiques...*, op. cit.

<sup>156</sup> par exemple *Le Populaire*, 12 septembre 1946, « Pour le rattachement économique de la Sarre à la France »

économiquement et politiquement le bassin de la Ruhr, obtenir un régime spécial pour la Rhénanie et le rattachement de la Sarre à notre système économique et monétaire<sup>157</sup> », on est donc bien loin du refus. De plus Auguste Lecoœur, député communiste du Nord fait partie de la délégation d'étude au rattachement. Cependant vu le refus des Soviétiques, les communistes français vont changer d'attitude. Il s'agit donc de faire accepter les projets par les trois Grands, ce qui est sans doute le plus difficile.

➤ **Vis-à-vis des trois Grands, un long travail diplomatique, pour une autorisation timide**

La question de l'Allemagne et de son statut est toujours liée à des accords bilatéraux, depuis Potsdam par exemple. La France ne maîtrise donc pas ses actes dans la question de la Sarre et de la Rhénanie, même si cela fait partie de sa zone d'occupation. La France voudra donc toujours faire approuver ces actes par les alliés.

On aurait tort de croire que la France met les alliés devant le fait accompli pour la question de la Sarre et du rattachement monétaire<sup>158</sup>, le gouvernement français tente par de nombreux courriers ou dans les grandes conférences de convaincre<sup>159</sup>, de négocier avec ces derniers pour faire accepter ses décisions. Le mythe d'une France agissant seule est donc balayé<sup>160</sup>.

Il s'agit donc d'un travail diplomatique de grande envergure où la guerre froide est venue se greffer. A ce titre la Conférence de Moscou se révèle d'une importance majeure. A la question de la Ruhr, elle se heurte aux Anglo-américains et se rapproche un peu des Soviétiques. Tandis que pour la question de la Sarre les choses sont bien différentes. En effet, les alliés mettent un peu de temps avant de répondre aux demandes françaises.

---

<sup>157</sup> paru dans *l'Humanité* du 6 août 1946 avec comme sous titre « Rattachement de la Sarre à notre système économique et monétaire »

<sup>158</sup> Le gouvernement français envoie de nombreux télégrammes aux trois alliés, mais aussi au pays du Benelux pour obtenir leur accord Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 15

<sup>159</sup> La substitution du mark au franc a été abordée lors dans le mémorandum remis le 25 avril 1946 au Conseil des Ministres des Affaires Etrangères, 25 avril 1946, MAE Z Europe Sarre 4, 573 Economie et sociétés, Finances (5 mai 1947- juin 1948)

<sup>160</sup> Sur ces questions voir POHLMANN, *Die Saarfrage und die alliierten, ..., op. cit.* pp.102 à 204 où l'on voit à quelle point la France tente de convaincre les alliés avec de nombreuses notes, mais aussi dans les conférences que ce soit dans les négociations officielles ou dans les apartés Voir aussi les pages 11 à 83 in KERKOFF Martin, *Grossbritannien, die Vereinigten Staaten und die Saarfrage 1945 bis 1954*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, HMRG Beihefte, Band 22, 1996 qui nous donne aussi des informations précieuses sur ce point, ou encore KERKOFF Martin « Grundzüge der anglo-amerikanischen Haltung zur Saarfrage 1946-1948 » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar op. cit.* pp.81-96

Les premiers à répondre se révèlent être les Britanniques, ce sont d'ailleurs eux qui soutiennent le plus la France. Ainsi dès le 5 juin 1946, Ernest Bevin dans un discours aux Communes accepte l'idée d'un rattachement économique de la Sarre<sup>161</sup>. De surcroît, dans un autre discours aux Communes Bevin déclare « La Grande Bretagne accepte les propositions françaises concernant la Sarre ».

Les États-Unis aussi finissent par accepter la position française, avec un peu plus de retenue. Il faut dire aussi que pour reconstruire la RFA, les États-Unis doivent céder du terrain vis-à-vis de la France qui ne montre que très peu d'enthousiasme à faire fusionner sa zone d'occupation. C'est dans son célèbre discours de Stuttgart que Byrnes le secrétaire d'État américain donne satisfaction à la France ; « Les États-Unis ne pensent pas qu'ils puissent s'opposer à la France, envahie trois fois par l'Allemagne en 70 ans lorsqu'elle revendique le territoire de la Sarre dont l'économie a été longtemps étroitement liée à celle de la France. Naturellement si le territoire de la Sarre est intégré à la France, cette dernière devra réexaminer ses demandes de réparations à l'Allemagne<sup>162</sup> ». Le gouvernement des États-Unis est donc d'accord mais émet quelques réserves.

Les principales difficultés viennent de l'Union soviétique. Bidault se heurte que ce soit aux conférences de Londres, de Moscou ou de Paris, toujours au désaccord de Molotov. Finalement, l'URSS fut jusqu'au bout un des adversaires farouches à l'union économique, ce qui conduit les communistes sarrois et français à être par la suite opposés. Sachant l'accord des alliés occidentaux, la France peut mettre au point son rattachement monétaire, avec il est vrai peu de concertation avec ces derniers, ce qui pose problème, puisque à chaque grande étape une grande conférence a lieu.

Ainsi la France prépare le terrain à différentes échelles. Elle peut donc mettre au point des mesures dites conservatoires avec une relative liberté. La première est la création d'une monnaie transitoire appelée « Saarmark ».

- **La création d'une monnaie transitoire : le Saarmark**

Avant d'introduire le franc sur le territoire, il a fallu mettre au point des mesures dites transitoires. C'est ainsi que la France dessine alors les frontières du territoire. Il

---

<sup>161</sup> « Dans son règlement final, le gouvernement de Sa majesté, sous réserve de l'ajustement des réparations et des autres obligations connexes, est en faveur du transfèrement de la Sarre aux Français [...] » paru dans *le Monde* 6 juin 1946 : Bevin aux Communes, donne l'adhésion britannique au rattachement économique

<sup>162</sup> *Le Populaire* 12 septembre 1946 « Pour le rattachement économique de la Sarre à la France » Salomon GRUMBACH

s'agit ensuite d'établir un cordon douanier. La question de créer une monnaie transitoire est alors posée. Est-il légitime et nécessaire de créer le Saarmark ?

➤ **Les débats : franc français, franc sarrois ou Saarmark**

La question de créer oui ou non une monnaie transitoire a longtemps été débattue. La décision n'a été révélée qu'au dernier moment.

Les débats au ministère des affaires étrangères<sup>163</sup> et plus particulièrement au secrétariat d'Etat aux affaires Allemandes et Autrichiennes où Maurice de Couve de Murville prend une grande importance sont virulents. A la fin de l'année 1946 les discussions sont vives, et notamment par rapport au nom de l'éventuelle nouvelle monnaie<sup>164</sup>. « La question qui se pose immédiatement est celle du nom à donner à cette monnaie ; elle préjuge d'ailleurs le régime monétaire lui-même. »

Le choix se porte entre trois propositions. Tout d'abord le rattachement monétaire direct d'avec une introduction du Franc français ; ces propositions semblent avoir longtemps les faveurs du gouvernement (encore quelques mois avant l'introduction du SM) pour des raisons de coût bien sûr, puisque frapper une monnaie transitoire coûte encore assez cher. La seconde solution est celle de Saarmark. Cette solution semble également intéressante. D'abord parce qu'elle donne à la région un certain particularisme : la Sarre ce n'est pas l'Allemagne. Mais elle garde le nom de mark, car le rapport est le même car « il n'y a aucun changement dans les prix, salaires, loyers etc...<sup>165</sup>».

La dernière solution, bien révélatrice, est d'appeler pour des raisons dites psychologiques cette devise « Franc sarrois ». On voit bien l'attachement que l'on veut donner entre la France et la Sarre par l'intermédiaire de sa monnaie. Cependant, on abandonne tout de même cette solution « La dénomination « Franc sarrois »ferait croire que cette monnaie fait partie de la « zone franc », c'est la France qui serait responsable de sa valeur, or il est évidemment impossible de donner sur le plan international, par exemple au Fonds Monétaire International, les renseignements et les assurances nécessaires à cet effet.<sup>166</sup>». Cependant il s'agit tout de même de donner l'assurance de la présence de la France sur ces monnaies, notamment par les figures représentées, ainsi

---

<sup>163</sup> Procès verbal de la réunion du 14 mai 1946 tenue au Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes sous la présidence de M. René Mayer Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 15

<sup>164</sup> 11 décembre 1946, Note pour le Ministre des finances, MEF 612 58

<sup>165</sup> *Ibid.* Renseignements complémentaires 9/6/1947

<sup>166</sup> *Ibid.*

« pour répondre néanmoins dans cette mesure du possible aux considérations politiques équivoques, il semble suffisant d'une part de porter sur la nouvelle monnaie des inscriptions bilingues, en conservant simplement dans le texte français le mot « mark » et d'autre part faire figurer sur les grosses coupures où c'est techniquement possible, des drapeaux français <sup>167</sup>». La culture française doit donc être présente jusque dans ces monnaies.

L'ordre des préférences reste donc ainsi à la fin de l'année 1945 et pendant toute l'année 1946, c'est à dire 1° Franc français, 2° Mark sarrois, 3° Franc sarrois. Ce n'est que devant les problèmes et l'urgence de l'union monétaire qui se posent à la Sarre, que le ministère décide d'introduire le mark sarrois. Le Saarmark est choisi pour ne pas trop heurter les esprits des Sarrois ; « En raison de la disparité actuelle entre le pouvoir d'achat du mark à celui du franc, l'introduction brutale du franc au taux de 15 francs pour un mark ferait subir une perte sensible à la population sarroise, sans qu'elle se rende compte que [cela est] compensés par des avantages tangibles résultant d'une séparation du reste de l'Allemagne. M. Charier développe le projet établi par le gouvernement de la Sarre à éviter ce danger par l'introduction d'une monnaie sarroise, monnaie gagée sur les mines de la Sarre, aurait à l'origine la même valeur que le mark allemand et serait déprécié par une hausse continue des prix et des salaires, jusqu'à ce que la parité du pouvoir d'achat avec le franc français soit atteinte. A ce moment, la monnaie française serait introduite. <sup>168</sup>»

Il faut dire que les débats de terminologie sont nombreux, d'autres font même une distinction entre Mark sarrois (rattaché au mark avec assainissement) et Saarmark (sans assainissement)<sup>169</sup>. C'est seulement au mois de décembre 1946 que le Saarmark s'impose véritablement. L'argument de ce choix est notamment une raison psychologique, on ne veut pas faire vivre aux Sarrois une conversion trop brusque<sup>170</sup>. Celle-ci a plusieurs objectifs dont le premier est de préparer, quoiqu'en dise certains, le rattachement monétaire au Franc français.

---

<sup>167</sup> *Ibid.*

<sup>168</sup> 14 mai 1946, Procès verbal de la réunion du 14 mai 1946 tenue au Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes sous la présidence de M. René Mayer, MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15 décembre 1949- février 1947) dossier 15

<sup>169</sup> 2 décembre 1946, Note sur la monnaie autonome sarroise, MAE Nantes MJ Dossier 357 Monnaie en Sarre (1946-1958)

<sup>170</sup> 26 juin 1948, Télégramme 26 juin 1948, MAE Z Europe Sarre 4, 573 Economie et sociétés, Finances (5 mai 1947- juin 1948)

➤ **Les buts, assurer la transition monétaire en douceur**

La vocation d'une monnaie de transition est donc par essence de préparer la suite. Le Saarmark a une existence éphémère et c'est donc pour cela qu'il ne figure pas sur les billets, de dates d'émissions. La mission de cette nouvelle monnaie est d'abord de stabiliser un marché chaotique. « Cette mesure permettra à la fois un contrôle des capitaux entrant en Sarre, et un recensement de ceux qui s'y trouvent actuellement<sup>171</sup> ».

L'inflation galopante du Reichsmark sera donc plus ou moins stabilisée ce qui permettrait une sorte de gel ou plutôt de contrôle des prix, ainsi une période de stabilité économique. La Sarre redevient maîtresse de sa monnaie.

La question qui est posée est d'abord celle des limites de la région. 1946 est l'année la plus importante. Tout d'abord, la France incorpore la région de Merzig ce qui crée une frontière avec le Luxembourg. Ensuite, on incorpore la région de Saarburg, considérée comme une réserve alimentaire, cependant très vite la Sarre doit laisser au Palatinat cette région. Le 16 mai 1947, Bevin déclare que la Sarre doit garder ses limites de 1919<sup>172</sup>.

Un cordon douanier plus ou moins lâche voit le jour assez tôt, dès le 22 décembre 1946<sup>173</sup>. Le but de ce cordon est avant tout d'empêcher toute spéculation de la part des non sarrois. Il s'agit avant tout d'une mesure conservatoire et ceci ne change rien aux relations Franc – Reichsmark.

Le Saarmark a pour objectif de préparer les Sarrois à ce changement monétaire, et par ce fait, de distinguer une différence sur le sol allemand entre Sarrois et autres<sup>174</sup>. Après cette conversion, la France a pu faire une sorte de photographie de la masse monétaire du territoire. D'ailleurs tous les billets fabriqués n'ont pas été émis. Par ces statistiques, le rattachement au Franc a pu être beaucoup plus facile, car on connaît désormais les besoins. La mise en place de cette nouvelle monnaie est désormais possible, cependant, la Sarre reste sous tutelle française. La législation reste donc de l'initiative du Gouvernement militaire.

➤ **Une introduction raisonnée, mais rapide**

Le Saarmark entre en vigueur dès le 15 juin 1947, par une ordonnance parue dans le Bulletin Officiel du Gouvernement militaire dans la Sarre<sup>175</sup>. Auparavant le

---

<sup>171</sup> *L'Indépendant du Louhannais et du Jura* 12 juin 1947 : « La Sarre, le mark sarrois »

<sup>172</sup> *Le Populaire* 17 mai 1947 : « La Sarre doit garder ses limites de 1919 : discours de Bevin aux Communes »

<sup>173</sup> *Le Figaro* 1<sup>er</sup> janvier 1947 « Notre système douanier renforcé » F.P.

<sup>174</sup> MULLER Robert, *Le rattachement économique...*, op. cit., p.147

<sup>175</sup> le projet d'ordonnance date tout de même du 27 mai 1947, Projet d'arrêté, MEF 612 58

territoire à fait l'objet de rectifications territoriales où le cercle de Sarrebourg est abandonnée (à regret selon la population locale<sup>176</sup>) à la Rhénanie Palatinat<sup>177</sup>.

Les monnaies ne sont pas fabriquées dans l'espace sarrois, elles sont fabriquées et dessinées en France, dans l'atelier de Clermont. Le papier spécial, lui, est fabriqué à Vic le Vicomte<sup>178</sup>. Utiliser du papier aussi spécial n'est pas anodin dans un monde où ce matériau manque cruellement, de même que pour l'encre.

La fabrication ne commence que vers la fin du mois de décembre de 1946. Il existe alors six coupures différentes, c'est à dire 1, 2, 5, 10, 50 et 100 marks<sup>179</sup>. Le nombre de billets est de 68.100.000 coupures, pour le montant d'un milliard de marks, mais tous n'ont pas été mis en circulation. Ce sont les valeurs de 1 mark et de 10 marks qui ont été le plus émis (15.000.000 pour l'un et 27.000.000 pour l'autre). La somme globale de ces fabrications est tout de même de 113.732.532 francs<sup>180</sup>, ce qui est vraiment loin d'être négligeable dans une France qui se remet difficilement de la guerre ; on voit donc bien que ce rattachement n'est pas anodin pour la République.

On prend de nombreuses mesures dans le domaine fiscal et bancaire<sup>181</sup>. Ce qui est important avec le Saarmark, c'est le fait que les prix et salaires restent les mêmes, il ne s'agit donc en aucun cas d'une véritable conversion. Les Sarrois changent juste de billets<sup>182</sup>, mais les valeurs faciales et réelles restent encore affiliées au Reichsmark. Mais c'est à partir des études faites grâce à l'introduction du Saarmark que l'union monétaire se retrouve facilitée.

La conversion s'est faite dans le milieu du mois de juin 1947 (16 à 22 juin)<sup>183</sup> sur deux jours, après toute une série de reports<sup>184</sup>. Elle s'est surtout faite au niveau bancaire,

---

<sup>176</sup> *Saarbrücker Volkszeitung* 14 juin 1947: „Neue grenzen des Saarlandes. Veränderung in den Kreis Saarburg und St Wendel“

<sup>177</sup> *Le Figaro* 10 juin : « Les frontières de la Sarre subissent une légère rectification »

<sup>178</sup> 22 septembre 1946, le Ministre des Finances à Monsieur le Gouverneur de la Sarre, MEF 612 58

<sup>179</sup> 21 décembre 1946, Le Gouverneur de la Banque de France au ministre de l'économie nationale, MEF 612 58 21 décembre 1946

<sup>180</sup> *Ibid.* 2 septembre 1947

<sup>181</sup> 14 mai 1946, Procès verbal de la réunion du 14 mai 1946 tenue au Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes sous la présidence de M. René Mayer, MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 15

<sup>182</sup> 20 juillet 1946 Note pour le président sur le rattachement économique et monétaire, MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 15

<sup>183</sup> *Saarbrücker Volkszeitung* 14 juin 1947 : „Saarmark gegen Reichsmark“

<sup>184</sup> le 22 mars 1947 on prévoit pour le 17avril, le 1<sup>er</sup> avril pour le 12 mai, le 30 avril dans la première semaine de juin, MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 16

puisque les disponibilités en argent liquides demeurent faibles individuellement, 300 marks seulement<sup>185</sup>.

Les autorités françaises comme Robert Schuman proclament pourtant que l'introduction du Saarmark ne préjuge en rien à l'introduction du franc dans le territoire de la Sarre, or tout est mis en œuvre pour que la monnaie française soit introduite dans un temps relativement bref. Cette monnaie présente alors un caractère provisoire, mais dans ces figures et symboles, elle présente des aspects très intéressants notamment au niveau culturel et politique. Il s'agit donc pour la France de faire passer des messages très distincts et très bien pensés pour une union durable.

- **Le Saarmark, miroir des ambitions françaises**

Les thèmes de la monnaie nouvelle ne sont pas innocents. En effet, il s'agit dans une certaine mesure d'un miroir des ambitions françaises. Les messages que les artistes français ont voulu faire passer sont en adéquation complète avec les projets qu'ils ont pour l'Allemagne et surtout pour la Sarre. Les billets sont assez différents mais vont tous dans la même direction, c'est à dire le rapprochement vers la culture française et le renouveau. Le Saarmark n'a pas seulement la vocation d'être une monnaie transitoire mais aussi et peut être surtout de marquer une certaine différence dans leur culture vis-à-vis des autres Allemands. Le premier est d'abord l'affirmation d'un lien qui tient d'une reconstruction historique.

- **Des thèmes particuliers : l'affirmation de la romanité de la Sarre**

La région sarroise a souvent été vue comme un pont entre les peuples. On fait souvent référence à l'ancien peuple des Trévires vu par César comme un peuple qui fait figure de passerelles entre les Germains et les Gaulois<sup>186</sup>. Ce qui est frappant vis-à-vis de ses billets, est la prépondérance des thèmes relatifs à la romanité.

Ainsi, pour les coupures de 100, 50 et 10<sup>187</sup> marks « Les trois différentes vignettes représentent le même sujet traité dans des couleurs différentes : - au recto, sur un fond de fleurs et de feuillages, un profil de femme symbolisant la paix, tournée vers la droite, tenant de ses mains une branche de laurier ; [...] – au verso, une tête de femme

---

<sup>185</sup> *Ibid.* avis à la population, Gouvernement militaire de la Sarre, *Avis à la population*, MEF B 0050 697 Introduction du franc en Sarre

<sup>186</sup> BENOIST Jacques, « L'union franco-sarroise et les conventions du 20 mai 1953 » in *Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*, Paris, Dalloz, 1954 pp75-80

<sup>187</sup> voir annexe n° 10



auprès d'un cheval symbolisant l'élan de la jeunesse vers l'avenir [...] deux filigranes latéraux représentent un jeune athlète et une nymphe laurée <sup>188</sup>».

On voit à quel point les références au monde germanique sont niées. Il s'agit de divinités, mais exclusivement de divinités gréco-romaines, qui ressemblent d'ailleurs plus à des divinités romaines. Il ne faut pas oublier que dans l'esprit de beaucoup d'hommes politiques, cette région a fait parti intégrante de l'Empire romain. La paix est également quelque chose d'essentiel dans ses messages mais ceci n'est guère étonnant quand on songe que la guerre n'est finie que depuis à peine deux ans. Mais pour symboliser la paix on choisit encore des figures antiques.

La jeunesse et le sport sont mis en avant ici. Ceci est symptomatique de la nouvelle politique mise en place par Gilbert Grandval<sup>189</sup> par exemple, qui souhaite «purifier» la jeunesse des stigmates du nazisme par le sport par exemple, l'athlétisme tient alors une place toute particulière<sup>190</sup>. Le renouveau et l'espoir sont mis en avant afin de montrer sur les monnaies, qu'un avenir meilleur est possible et qu'il passe bien sûr par un rattachement économique à la France et plus particulièrement à sa monnaie.

Les coupures de 5, 2 et 1 marks sont différentes dans leurs formes mais pas dans leur fond. « - au recto, dans un cadre octogonal orné, la tête d'une divinité champêtre. – au verso, dans un cadre octogonal analogue, un buste de Pomone tenant de la main droite une gerbe de fleurs et de la main gauche une corne d'abondance. <sup>191</sup>» On le voit bien les thèmes sont les mêmes, l'aspect de la romanité culturelle est peut être encore plus mis en avant.

Prenons le cas de la nymphe Pomone, qui est caractéristique et intéressant. C'est une déesse sylvestre qui n'aime pas les forêts, c'est pourquoi elle transforme sa sylve en verger. C'est assez cocasse quand on pense que la majorité du territoire sarrois est recouvert de forêts. Celle ci est donc sensée représenter le retour de l'abondance etc..., mais si l'on regarde bien elle a certains traits de Cérès bien sûr, mais surtout de Marianne. La République française se met en scène sur la monnaie sarroise pour bien faire comprendre que c'est grâce à elle que le territoire va pouvoir à nouveau connaître la paix, l'abondance et le bonheur. Quant à la divinité champêtre du recto elle ressemble beaucoup à une divinité grecque.

Les références industrielles et germaniques sont complètement proscrites ; on voit donc que le projet de monnaie pour la ZOF est en quelque sorte repris dans cette

---

<sup>188</sup> 27 mai 1947, projet d'arrêté du 27/5/47, MEF 612 58

<sup>189</sup> MAE Z Europe Sarre 1, 575 Sports en Sarre

<sup>190</sup> MERET Raphaëlle, « La politique culturelle... » *op. cit.*

<sup>191</sup> *Ibid.* MEF

devise. Les couleurs sont intéressantes, aussi puisque dans presque tous on peut remarquer du bleu, du blanc et du rouge. Les symboles véhiculés sont donc très forts, (sont-ils compris ?<sup>192</sup>), mais les inscriptions en français révèlent également une certaine politique culturelle dont la monnaie est ici un des témoignages.

### ➤ **Le français, langue d'avenir ?**

Le million de Sarrois dont la France a la responsabilité est dans une grande majorité germanophone. Pourtant, une véritable politique de développement de la langue française est mise en place. Les francophiles, comme le MRS, lancent une vaste campagne d'apprentissage de la langue<sup>193</sup>.

Cette campagne semble se développer de façon formidable puisque les demandes de cours se multiplient<sup>194</sup>. La France développe une véritable politique culturelle dans le territoire avec notamment la signature de nombreuses conventions culturelles<sup>195</sup>. La Sarre devient alors selon l'expression de Küppers « *eine zweisprachige Insel* <sup>196</sup> ». Emil Strauss<sup>197</sup>, Ministre de la culture en Sarre s'emploie à développer allègrement cette politique. Il s'agit donc de faire de la région une région plus ou moins bilingue, un peu comme le Luxembourg.

C'est surtout par l'intermédiaire de la nouvelle politique de l'enseignement où les méthodes et les idées françaises sont introduites que la langue française se développe le plus<sup>198</sup>. Sur les Saarmark cette politique est visible puisque ceux-ci sont dans les deux langues ; « dans les médaillons latéraux sur fond blanc, les textes en français, sur fond de feuillages. [...] au dessus des filigranes deux cartouches renfermant les textes de pénalités, l'un en français, l'autre, en allemand <sup>199</sup> ». Le mot "Sarre" est écrit dans les deux langues.

Il y a un véritable effort qui est fait dans ce sens là. En effet la campagne pour la conversion monétaire s'est faite dans les deux langues, par exemple les affiches

---

<sup>192</sup> « Aber was mochten die Franzosen vom Sulzbacher oder Duldweiler Bergmann denken, wenn sie ihn mit Lorbeerzweigen und Nymphen beglückten? » in HEINEN Armin, *Saarjahr, ..., op. cit.*, p.96

<sup>193</sup> voir annexe n°20

<sup>194</sup> *La Documentation française, articles et documents* : « La langue française dans la Sarre » 22 avril 1946 n°545 et *Le Monde*, 6/7 janvier 1946 : La France en Sarre 65 000 Sarrois demandent à suivre des cours de langue française François DEPRET

<sup>195</sup> JO Loi 49 1071 2 août 1947 Accord culturel

<sup>196</sup> KUPPERS Heinrich, *Bildungspolitik im Saarland*, Sarrebruck, Kommission Verlag Minerva These und Politik, 1984 p.107-108

<sup>197</sup> sur le personnage voir KUPPERS Heinrich, « Emil STRAUSS ministre des Affaires Culturelles de la Sarre 1947- 1951 » in *Revue d'Histoire diplomatique*, Paris, Leroux, 1987, n°101 pp 61- 77

<sup>198</sup> MERET Raphaëlle, « La politique culturelle... », *op. cit.*

<sup>199</sup> 27 mai 1947, projet d'arrêté du 27/5/47, MEF 612 58

annonçant les modalités sont à la fois en français et en allemand<sup>200</sup> ; le bilinguisme semble être une règle pour tous dans ces premières années de l'après guerre. Le gouvernement se targue donc d'avoir réussi une grande œuvre dans ce domaine<sup>201</sup>.

Il s'agit vraiment de mettre en avant un pays qui fait « la synthèse de la culture germano-romaine », un thème qui est alors récurrent, et qui donne à la Sarre un statut bien spécial vis-à-vis de l'Allemagne<sup>202</sup>. La réception de cette monnaie n'est pas facile à percevoir puisque cette devise n'est que provisoire, pourtant on peut percevoir un peu de réactions.



### **Une réception plutôt enthousiaste malgré quelques dissonances**

La presse française n'est pas très éloquente vis à vis de cette introduction. Par exemple *l'Humanité* ne parle pas de celle ci. La presse nationale relaie simplement l'information sans aller beaucoup plus loin. Par exemple *l'Indépendant du Louhannais et du Jura* parle autant du Saarmark que le *Populaire* par exemple, « cette mesure permettra à la fois un contrôle des capitaux entrant en Sarre, et un recensement de ceux qui s'y retrouvent actuellement. Il n'est pas exclu que la monnaie sarroise soit par la suite rattachée au franc français <sup>203</sup>».

Curieusement les grands journaux nationaux ne s'emploient pas à développer beaucoup l'information, la priorité n'était sans doute pas là. On se garde pourtant dans les milieux politiques de dire que c'est un prélude au rattachement au franc, pourtant l'opinion publique et les frontaliers surtout voient bien qu'il s'agit d'une mesure de transition et leur inquiétude vis-à-vis de ceci est assez légitime<sup>204</sup>.

Quant aux Sarrois, il apparaît que la réception est plutôt bonne, puisqu'elle permet dans une certaine mesure de stopper l'inflation. Pourtant, les pro-allemands, même s'ils ne se manifestent que très peu, (par exemple le DPS et les associations de commerçants manifestent quelques réserves), se déclarent d'accord avec cette

---

<sup>200</sup> *Avis à la population*, Gouvernement militaire de la Sarre, MEF B 0050 697 Introduction du franc en Sarre

<sup>201</sup> Gouvernement Militaire de la Sarre, *Renaissance de la Sarre*, op. cit.

<sup>202</sup> KUPPERS Heinrich, *Bildungspolitik...*, op. cit., p.107

<sup>203</sup> *L'Indépendant* 12 juin 1947

<sup>204</sup> « Il s'agit d'une mesure provisoire et conservatoire » *Le Figaro* : « Nouvelles frontières de la Sarre et mark sarrois »

politique<sup>205</sup>. Heinrich Schneider caractérise avec beaucoup de cynisme ces monnaies de « autonomes Geld<sup>206</sup> ».

C'est le Parti Communiste qui manifeste le plus de réticences ; « Le PC souligne une fois de plus sa position fondamentale qui est de refuser ce qui est destiné à réaliser le rattachement économique sans que la population sarroise ait eu l'occasion de se prononcer [...] La séparation de la Sarre de l'unité monétaire allemande équivaudrait à une séparation de l'unité économique allemande...<sup>207</sup> ». Les députés communistes sarrois démissionnent alors, car « le Parti Communiste est opposé à l'Union économique de la Sarre à la France et à l'apparition d'une nouvelle monnaie qui est un pas dans ce sens.<sup>208</sup> », les communistes sarrois se désengagent alors de la politique sarroise pour se muer dans une politique de rejet<sup>209</sup>. Mais dans l'ensemble ces monnaies n'ont pas posé de problèmes et ont réussi leur mission c'est à dire préparer l'introduction du Franc.

Ainsi dès la moitié de l'année 1947, les autorités françaises ont réussi à stabiliser un marché qui était complètement déstabilisé par un Reichsmark discrédité. On peut dire que lors trois premières années d'occupation, le gouvernement militaire français a su à la fois faire renaître une vie politique et avec l'arme du ravitaillement, une vie meilleure. C'est avant tout une période de transition. La préparation de l'opinion publique a pu être maîtrisée pour que l'union monétaire soit effective.

---

<sup>205</sup> 4 juillet 1947, Note au gouvernement militaire de la Sarre sur les étapes franchies en Sarre en vue du rattachement économique, MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 16

<sup>206</sup> SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder an der Saar*, Stuttgart, Seewold Verlag, 1974 p.65

<sup>207</sup> 26 juin 1947, Le général d'armée Koenig Commandant en Chef français en Allemagne à M. le ministre des Affaires étrangères. Déclarations du comité directeur du PC (région Sarre Nahe), au sujet de la mise en vigueur du Saarmark à Sarrebruck le 10 juin 1947, MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 16

<sup>208</sup> *L'Indépendant du Louhannais et du Jura* 17 juin 1947 : « Les ministres communistes sarrois ont donné leur démission »

<sup>209</sup> *Le Monde* 15/16 juin 1946 : « Démission du membre communiste de la commission administrative »

## 2. La Sarre sous le régime monétaire français (1947-1954)

Le 15 novembre 1947, c'est à dire l'introduction du franc sur le territoire sarrois, est véritablement un tournant dans l'histoire des relations entre la France et la Sarre. Les deux entités se retrouvent liées par la même monnaie. La Sarre va alors plus loin dans son autonomie. La France gagne des débouchées.

Il ne faut pas non plus oublier le contexte dans lequel ce rattachement s'est fait, c'est à dire en pleine conférence de Moscou, mais aussi dans un contexte où les capitaux extérieurs à la Sarre affluent en masse, malgré le cordon douanier<sup>210</sup>.

La situation du franc, et son inflation préoccupante et paralysante amène donc les deux peuples à remettre en cause la devise française. Toutefois les avantages sont visibles, surtout au niveau économique, car pour ce qui est du niveau culturel, le bilan est plus mitigé. L'introduction du franc ne fait pas l'unanimité que ce soit en Sarre mais aussi et peut être surtout en France.

### *a L'introduction du Franc en Sarre, la réalisation d'un projet de trois ans*

- **Les débats, une opération quelques peu controversée**

Bien que tout soit mis en place grâce à l'introduction du Saarmark, les débats ont tout de même lieu que ce soit au Parlement mais aussi dans l'opinion publique.

- **Le désaccord communiste, une conséquence de la Guerre froide ?**

Si les Communistes avaient été assez muets lors de l'introduction du Saarmark, ce n'est pas le cas pour l'introduction du franc. Ce sont d'abord les Communistes sarrois qui manifestent leur désaccord, il est vrai que ce sont tout de même les seuls à être totalement contre. La censure du Gouvernement militaire s'emploie aussi à camoufler un peu ceci.

C'est pendant la conférence de Moscou que le gouvernement soviétique par l'intermédiaire de Molotov, exprime son désaccord vis-à-vis de l'introduction de la monnaie française. Le principal argument est le caractère non définitif de la mesure,

---

<sup>210</sup> *Le Monde*, 24 janvier 1947 : « La politique française en Sarre II Le rattachement économique est-il souhaitable ? » Jean VERNET

pour eux, il s'agit avant tout de régler cette question lors de la signature du traité de paix avec l'Allemagne. Ceci est le discours officiel.

Il semblerait toutefois qu'une autre raison puisse être invoquée. Pendant la conférence de Potsdam, il avait été décidé que 20% des ressources charbonnières et des démontages du territoire allemand, devrait officiellement revenir à l'Union soviétique. Avec le retrait des ressources sarroises du pool, l'URSS perd une part non négligeable du potentiel. Ce refus de la part des alliés de l'Est, avec la Guerre froide qui se met en place, influence donc beaucoup les Communistes français.

En effet, bien que ceux ci étaient plutôt pour au début, ils vont se révéler être les plus farouches opposants. Les deux vrais ruptures sont d'abord la conférence de Moscou<sup>211</sup>, et peut être la démission ou le renvoi des ministres communistes du gouvernement Ramadier qui leur permet la politique du refus systématique.

Cependant la question de l'introduction du Franc en Sarre, leur donne l'occasion de critiquer la politique allemande du gouvernement français et surtout de celles des Britanniques et des Américains. Ainsi à l'Assemblée nationale, lors des débats sur la loi d'introduction, c'est Auguste Lecoœur, député communiste du Nord, qui montre le plus de zèle à rejeter le projet ; « Le rattachement économique de la Sarre à la France entraînera donc, pour notre pays des charges considérables <sup>212</sup>[...] Ce qui nous intéresse, ce n'est pas que la ligne douanière suive tel ou tel tracé, ce n'est pas que la monnaie sarroise soit directement ou indirectement rattachée au franc, ce n'est pas que le ravitaillement sarrois tombe ou non à la charge de M. Rastel ; c'est qu'un droit de disposition privilégiée nous soit reconnue sur les surplus exportables du charbon et peut être de l'acier sarrois.[...]. Bien entendu, un observateur superficiel pourrait penser que l'introduction du franc en Sarre va remplacer ou compenser les abandons successifs de nos droits au titre de réparations. D'ailleurs d'aucuns mettent déjà en avant cet argument que grâce à une telle mesure, on pourrait maintenant payer le charbon sarrois en francs. Mais là n'est pas la question. Il faut défendre les positions françaises. »

On voit bien les thèmes abordés, il faut avant tout avoir le charbon gratuitement et non en dollar. De plus, il est fait mention dans l'article de l'*Humanité* publié le jour suivant le débat, de la transformation du rattachement monétaire en un marché de dupe puisque le charbon sarrois est beaucoup plus pauvre que le charbon de la Ruhr<sup>213</sup>. Le

---

<sup>211</sup> *L'Humanité*, 11 avril 1947 : « Bidault réaffirme les thèses françaises sur la Ruhr, la Sarre et la Rhénanie » Pierre COURTADE et les articles suivants jusqu'au 22 avril 1947 pour la conférences de Moscou, voir tables

<sup>212</sup> *Journal Officiel de la République française, Débats parlementaires Assemblée Nationale pp5024-5043*

<sup>213</sup> *L'Humanité* 15 novembre 1947 « L'introduction du franc en Sarre : 48 milliards de billets en plus »

coût serait important puisque la France serait obligée d'émettre en plus, 48 milliards de francs en billets.

Quoiqu'il en soit c'est visiblement une mauvaise opération puisque selon eux ce problème va attirer les foudres de la part des Allemands car il s'agit de néocolonialisme ; lors du vote de la loi<sup>214</sup>, les voix contre ce projet proviennent en majorité des députés communistes. Quelques mois plus tard, ils critiquent encore allègrement cette introduction, en affirmant qu'elle représente un gouffre financier<sup>215</sup>.

Ce dossier ne fut pourtant jamais un problème d'envergure nationale, les députés MRP et SFIO étant pour, la loi peut se passer de l'accord communiste. Même s'ils se déclarent contre depuis toujours, il ne faut pas oublier le discours de Rouen par exemple. Les craintes et réserves ne proviennent pas seulement des députés communistes, en effet bien que dans l'opinion publique le rattachement de la Sarre ne soit pas une préoccupation importante, une partie des français, il s'agit en l'occurrence des frontaliers de la région (Lorraine et Alsace) émet tout de même quelques craintes.

#### ➤ **La crainte des frontaliers**

« L'opinion du pays mosellan se montre réticente.<sup>216</sup> » Pour bien comprendre le sentiment de ses frontaliers vis-à-vis de ce problème, il faut se référer aux événements antérieurs. Pendant l'occupation, Sarrois, Lorrains et Alsaciens étaient réunis au sein d'un même *Gau*. Cependant, ce furent les SS Sarrois qui dirigèrent la région, avec beaucoup de violences. Pour les Mosellans, les Sarrois ont encore mauvaise réputation<sup>217</sup>.

De plus, l'Alsace Lorraine étant rattachée au Reich, le mark allemand avait cours normalement. A la fin de l'année 1944 et au début 1945 lors de la libération de la région, une conversion à eu lieu, et celle ci s'est faite au taux de 15 francs pour un mark (les Sarrois bénéficient du taux de 20 francs pour un mark). On parle même d'une possibilité de taux de 30 à 35 francs en mai 1946<sup>218</sup>.

---

<sup>214</sup> 405 pour, 184

<sup>215</sup> *L'Humanité*, « 16 décembre 1947 : Bilan de l'introduction du franc. Un déficit de 500 millions par mois »

<sup>216</sup> *Le Monde*, 29 juin 1946 : « Opinion publique de la Sarre vue de la Moselle » Jean LEVALET

<sup>217</sup> 7 octobre 1947, Le préfet de la Moselle à monsieur le Ministre des finances, MEF 612 58

« Ces préoccupations d'ordre économique sont étroitement liées au réflexe psychologique de la population mosellane qui a souffert dans son patriotisme et dans ses biens de l'attitude des sarrois durant l'occupation allemande (Burckel) était sarrois »

<sup>218</sup> Procès verbal de la réunion du 14 mai 1946 tenue au Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes sous la présidence de M. René Mayer, MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15 décembre 1949- février 1947) dossier 15

Les jalousies entre les deux régions pourtant vues comme complémentaire à Paris, sont nombreuses. La principale inquiétude au début est la question de l'égalité, d'abord au point de vue de la conversion « C'est ainsi qu'en ce qui concerne la conversion de la monnaie sarroise, la question du montant du taux d'échange des marks sarrois en franc français a soulevé, parmi la population du département, une émotion dont je crois devoir me faire l'interprète. <sup>219</sup>» d'ailleurs Robert Schuman, alors Ministre des finances et député mosellans fut vivement chahuté à propos de ce problème<sup>220</sup>.

Le second problème, peut être plus épineux, est celui du ravitaillement et de l'alimentation. Il ne faut pas oublier qu'en la fin de l'année 1947, la pénurie de denrées alimentaires sévit toujours. « C'est pourquoi à un moment où les difficultés de ravitaillement créent dans l'esprit de la population une tension dont certains événements au cours des dernières semaines ont illustré la réalité, on ne saurait dissimuler la crainte que la population sarroise, disposant brutalement d'un pouvoir d'achat considérable, ne se jette sur le marché mosellan pour y acquérir des denrées à des prix en Moselle, déjà des plus élevés qui soient en France. <sup>221</sup>».

Enfin, c'est la concurrence qui pose les plus vives inquiétudes de la part des industriels ; à ce titre la chambre de commerce de Metz manifeste son inquiétude au gouvernement<sup>222</sup>. La presse locale est quant à elle partagée entre plusieurs sentiments entre enthousiasme d'une union économique assez prometteuse mais des craintes également. Au point de vue politique, les choses sont plus simples. L'Est de la France est une terre plutôt chrétienne où le MRP est majoritaire. Bien que le bassin industriel soit important, les députés communistes sont peu nombreux<sup>223</sup>. Tous les députés de la région sauf les affiliés communistes ont voté pour l'introduction du franc, ainsi on peut remarquer que les craintes sont manifestées surtout par les commerçants où les entreprises qui risquent le plus de souffrir de la concurrence. La crainte semble tout de même être un phénomène assez marginal en France puisque la presse montre un enthousiasme significatif, mais silencieux.

---

<sup>219</sup> *Ibid.* MEF

<sup>220</sup> *Ibid.* article du *Luxembourger Ort* n°335 du 1 décembre 1947, traduction pour le ministre

<sup>221</sup> *Ibid.*

<sup>222</sup> 1949 juillet 1946, rapport de la chambre de commerce et de l'industrie de Metz, *Les relations économiques avec la Sarre*, Metz, Editions le Lorrain, MAE Z Europe Sarre 3, 571 relations extérieurs 29 avril 1946- juin

<sup>223</sup> En Moselle 1, dans le Bas Rhin 1, dans la Meuse 1, Meurthe et Moselle 1, Vosges 1, aucun dans le Haut Rhin





### L'opinion de la Presse, un avis plutôt favorable

Si l'opinion publique ne se préoccupe que très peu de ces enjeux<sup>224</sup>, la presse relaie tout de même l'information, c'est vrai avec peu de véritable enthousiasme (seul l'*Humanité* place le rattachement en première page). *Le Monde* relaie tout de même l'information avec une page entière consacrée à la loi<sup>225</sup>. Auparavant, il faut dire que le projet a été un peu suivi et globalement bien traité. *Le Monde* réputé comme le titre le plus objectif se révèle pour l'union économique, avec des bienfaits jugés intéressants pour les deux entités, puisque c'est l'un des rares journaux à laisser la parole aux Sarrois.

*Le Populaire*<sup>226</sup> traite finalement très peu de cette information et publie avant tout des déclarations du gouvernement. Seul un article assez modeste y est consacré avec un compte rendu des débats à l'Assemblée nationale. Cependant le parti pris est ici flagrant, l'introduction du franc est une bonne chose pour la France selon eux. Il ne faut pas oublier que la SFIO est au pouvoir, l'ennemi n'est d'ailleurs plus l'Allemagne et donc les Sarrois, mais les communistes ; à ce titre il y a eu des « provocations de la part de Monsieur Auguste Lecoœur ». Les socialistes semblent donc être en faveur du rattachement économique.

Dans le même ordre d'idée la droite française manifeste aussi son soutien à cette loi. *Le Figaro* se montre également plutôt enthousiaste vis-à-vis de celle-ci, et va même jusqu'à penser que l'introduction du franc consacrera l'autonomie de la Sarre sur le plan international<sup>227</sup>. Le Ministre des Affaires Étrangères Georges Bidault, affilié MRP est mis en avant. Cependant on ne peut pas dire non plus que le contenu soit très exhaustif.

En ce qui concerne la presse régionale on peut remarquer que là aussi le contenu n'est pas très poussé, cependant dans *l'Indépendant du Louhannais et du Jura*, l'article est d'une qualité assez satisfaisante pour une information qui n'intéresse pour sûr que très peu la population locale. Seule la presse frontalière traite la question de façon exhaustive.

Quant à la presse internationale, il est remarquable que l'information est tout de même présente<sup>228</sup>. Et c'est, dans la presse suisse ou belge que l'on trouve le plus

---

<sup>224</sup> Herausgegeben von ELZER Herbert, LAPPENKUPPER Ulrich, WILKENS Andreas, *Materialien, Register, Bibliographie*, 1999

<sup>225</sup> *Le Monde*, 16/17 novembre 1947 : « L'Assemblée nationale se prononce pour l'introduction du franc en Sarre »

<sup>226</sup> *Le Populaire*, 15 novembre 1947 : « A l'Assemblée Nationale : Le franc monnaie sarroise »

<sup>227</sup> *Le Figaro* 18 novembre 1947 : « La conversion du mark en franc est réalisée en Sarre »

<sup>228</sup> La presse mexicaine, par exemple, ne parle par contre pas de la Sarre. La question est avant tout vue comme un élément européen et ne rentrant pas dans les jeux mondiaux (je tien à remercier ici Juancarlos

d'informations. Il leur semble d'ailleurs que ce rattachement soit assez naturel et assez logique du fait de la complémentarité de la région avec la France.

Quoiqu'il en soit, le consensus semble être le fait dans le monde politique excepté le refus des communistes ou la méfiance des Lorrains. Il s'agit désormais, une fois la loi votée de mettre en place au point de vue technique et administratif le rattachement monétaire afin d'introduire le franc sur le territoire.

- **Sa mise en place**

L'introduction du franc nécessite une préparation technique et juridique assez minutieuse. En effet, les relations juridiques bilatérales sont beaucoup plus réglementées. On assiste donc à l'avènement du droit. Il est à noter que l'expérience de 1923 est vraiment structurante puisqu'elle ne cesse d'inspirer l'introduction du franc<sup>229</sup>. La France se dote aussi d'une préparation technique et économique assez importante.

- **L'aspect juridique, la construction d'une nouvelle législation en Sarre**

Les antécédents d'union économique et douanière sont d'importance, comme l'union entre le Luxembourg et la Belgique<sup>230</sup>. Les unions douanières sont soumises à l'article 44 de la charte de la Havane<sup>231</sup>.

C'est une des première fois que la Sarre entre dans le *Journal Officiel*, auparavant sa législation était soumise au Gouvernement militaire. La loi d'introduction du franc date du 15 novembre 1947<sup>232</sup>. « Art 1<sup>er</sup> \_ Le Gouvernement de la République est autorisé à introduire en Sarre le Franc comme monnaie légale. Un décret d'application déterminera les conditions dans lesquelles il sera procédé en Sarre à l'échange des signes monétaires et à la conversion des créances, dettes et dépôts. » L'initiative des lois reste entièrement à la France, c'est d'ailleurs le Gouverneur militaire, c'est à dire Gilbert Grandval qui reste le garant de l'exécution de la législation monétaire. Le terme d'union est donc un peu fort puisque c'est la France qui décide pour la Sarre.

---

Rivadeneira Mendez pour ses informations)

<sup>229</sup> par exemple in 20 février 1947, Conseil National du Patronats Français, Notes sur les problèmes économiques posés par le rattachement de la Sarre à la France, MAE NANTES, MJ Dossier 229 Préparation au rattachement économique Divers 1949-1949

<sup>230</sup> TRAUSCH Gilbert, *Le Luxembourg, Emergence d'un état et d'une nation*, Anvers, Fond Mercator, 1989 pp 347- 361

<sup>231</sup> MULLER Robert, *Le rattachement économique...., op. cit.* p.127

<sup>232</sup> JO 15 novembre 1947

Au point de vue juridique, ce sont donc les lois françaises qui prévalent. De surcroît, vu que le gouvernement sarrois n'est pas vraiment formé, et la constitution n'est pas votée, c'est le gouvernement français qui dirige entièrement l'union monétaire. Cependant la question de la mention ou non de l'union monétaire dans le préambule pose de graves problèmes. En effet, plusieurs préambules sont alors proposés et tous ne portent pas mention de l'union monétaire<sup>233</sup>. C'est à ce titre qu'elle met en place les modalités de rattachement par décret.

Mais ce rattachement n'est pas seulement un rattachement monétaire, il induit d'autres transformations dans la vie économique de la région, il s'agit avant tout de mettre en harmonie les législations des deux pays<sup>234</sup>. Par exemple, les prix et les salaires subissent de profondes modifications. « La mise en harmonie des économies des deux pays est garantie par une commission paritaire économique franco-sarroise.<sup>235</sup> » On voit des phénomènes semblables pour la législation bancaires et des crédits. La France utilise le principe de « l'assimilation. » Les spécialistes économiques ont donc une masse de travail colossale. Il s'agit aussi de préparer ce rattachement dans le territoire sarrois. Les transformations sont substantielles.

C'est vraiment par cette loi que la France entre véritablement dans la vie quotidienne sarroise. La préparation du franc en Sarre est plus qu'un rattachement économique, il permet également une réorganisation administrative et surtout fiscale, plus ou moins calquée sur le modèle français.



### **Rattachement ou annexion monétaire ?**

Le rattachement monétaire en Sarre se fait par l'intermédiaire de relais que sont les banques. Les anciennes Reichsbank, et autres banques privées (par exemple la banque Roechling), ont participé activement à cette entreprise. Mais, il est créé à Sarrebruck une banque de réescompte, qui agit comme une succursale de la Banque de France (récemment nationalisée)<sup>236</sup>. Sarreguemines, en Sarre française fait également figure de relais entre la Banque de France et la Banque de réescompte de Sarrebruck.

La campagne d'information vis-à-vis de la conversion s'est faite, elle aussi, par l'intermédiaire d'une campagne d'affichage<sup>237</sup>, mais aussi par une campagne de presse

---

<sup>233</sup> HOFFMANN Johannes, *Das Ziel war Europa...*, op. cit., p 90-93

<sup>234</sup> MULLER Robert, *Le rattachement...*, op. cit. p.24

<sup>235</sup> PLAISANT Marcel, « Le destin de la Sarre », in *La Revue des deux Mondes*, Paris, Revue des deux mondes, vol 5 1950 septembre octobre, pp421- 433 p 428

<sup>236</sup> Alain PLESSIS, *Histoire de la Banque de France*, Paris, Albin Michel, 1998 p143

<sup>237</sup> Affiche de l'introduction du franc (non daté), MEF B 0050 697 Introduction du franc en Sarre

écrite et radiodiffusée. On voit ici les efforts qui ont été mis en place par la France pour faire renaître les médias de la région. Il est à noter un changement, ici puisque la campagne s'est faite essentiellement en allemand. Il est demandé un vaste effort aux commerçants pour la conversion monétaire, d'autant plus que la circulation des Saarmark s'achève presque aussitôt (en seulement trois jours, le temps de l'échange). Le temps d'adaptation est relativement court.

Le franc devient monnaie officielle le 21 novembre<sup>238</sup>, donc très tôt. La seconde question qui se pose en Sarre est l'adaptation à la future constitution, en effet l'assemblée, élue quelques jours auparavant, a la tâche de prendre en compte cette nouvelle donne. Ceci consacre d'abord l'autonomie politique de la région vis à vis de l'Allemagne, car il est inconcevable d'avoir une monnaie différente de celle de son pays.

De plus, la question est de savoir si l'on doit inscrire cette union dans la constitution. Finalement elle sera même inscrite dans le préambule. « Confiant en un statut international, qui fixera la base garantissant sa vie propre et son relèvement ; fonde son avenir sur le rattachement économique, et sur l'union monétaire et douanière de la Sarre à la République française d'où découlent : l'indépendance de la Sarre vis-à-vis du Reich allemand ; l'exercice de la défense du Territoire et des relations extérieures du territoire avec les états étrangers ; l'application en Sarre des lois françaises relatives au statut monétaire et douanier <sup>239</sup> ». Il est donc vraiment frappant de remarquer que le rattachement économique induit des choses, qui ne sont, il est vrai, pas forcément liées, comme les relations extérieures.

On voit donc à quel point par une simple union ou plutôt rattachement monétaire les principes mêmes de l'état sont monopolisés par la République française. Il n'est donc pas étonnant que dans les principaux reproches faits à ce régime, la législation monétaire soit au premier plan. On a souvent fustigé la France en disant qu'elle tire des parts très importantes de cette union, pourtant au début, les préparatifs ne furent pas spécialement faciles.

### ➤ **Les problèmes du taux d'échange et des préparations techniques**

Les problèmes du rattachement sont multiples pour les techniciens français. Le premier enjeu est celui du taux de la conversion. Les structures des prix et des salaires

---

<sup>238</sup> *Le Monde*, 21 novembre 1947 : « Aujourd'hui le franc est la monnaie légale en Sarre »

<sup>239</sup> *Constitution de la Sarre* in MULLER Robert, *Le rattachement...*, *op. cit.*, annexe I préambule

ne sont pas les mêmes qu'en France, par exemple les loyers n'ont pas le même rapport vis à vis du marché globale que dans la République française<sup>240</sup>.

Bien des problèmes, on l'a vu avec l'antécédent du taux d'échanges pour les alsaço-lorrains, sont liés à la question du taux. 15 francs sont, vues les dévaluations successives de 1945<sup>241</sup>, finalement trop peu pour réellement être juste. On parle même de taux comme 60 francs, qui selon Robert Muller est le taux qui correspondrait à la valeur d'achat du Saarmark pour une ration quotidienne<sup>242</sup>. Les exemples ne manquent pas. Il semble donc que le taux qui fait consensus est celui de 20 francs. Cependant, il semblerait qu' « il subsistait toutefois un excédent du pouvoir d'achat<sup>243</sup> ». Les Sarrois ne semblent pas l'avoir pris ainsi.

Le deuxième problème est un problème réellement technique, puisqu'il s'agit de frapper plus de monnaie française<sup>244</sup>, mais de frapper à bon escient, c'est à dire à ne pas en frapper trop en raison d'un risque d'aggraver l'inflation. Par exemple en terme de coût direct, le chiffre de 48 milliards<sup>245</sup> donné par l'*Humanité* est sans doute légèrement exagéré, cependant, il ne fait aucun doute que le coût soit non négligeable. A ce titre, une sorte de fronde anti-sarroise a pu se liquer contre la Sarre de la part des frontaliers ou des personnes se trouvant léser notamment dans le ravitaillement<sup>246</sup>.

Les préparations d'ordres bancaires et financiers sont très importantes, elles préparent en profondeur l'union économique<sup>247</sup>. Les derniers préparatifs sont faits dans le monde des commerçants, en effet, il s'agit très rapidement de mettre au point un double étiquetage qui va permettre au Sarrois d'apprendre les nouveaux rapports entre le Saarmark et le franc<sup>248</sup>. L'aspect juridique et technique se fait donc par plusieurs étapes et suscite quelques petits débats. Cependant il est clair, surtout au niveau législatif que la France dispose de plus de pouvoir vis-à-vis du territoire.

Enfin, le franc est entré officiellement dans le territoire de la Sarre le 20 novembre, c'est à dire cinq jours seulement après le vote de la loi. On voit bien à quel

---

<sup>240</sup> MULLER Robert, *Le rattachement ...*, op. cit., p.152

<sup>241</sup> BONIN Hubert, *Histoire économique...* op. cit.

<sup>242</sup> MULLER Robert, *Le rattachement ...*, op. cit. p.152

<sup>243</sup> 21 février 1950, MEF 612 51, mesure d'ordre financières

<sup>244</sup> pour l'année 1946 et pour la pièce de 1 franc 88 878 157 ; pour 1947 162 010 000 in *Le franc V*, op. cit.

<sup>245</sup> Le vrai chiffre serait peut être entre 40 et 44 milliards

<sup>246</sup> HEINEN Armin, *Saarjahre, Politik und Wirtschaft im Saarland 1945- 1955*, coll HMRG Beihefte, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1995 p.275

<sup>247</sup> sur sur ce sujet voir l'article de SCHULTZ Walter „ Die Entwicklung des Währungs und Kreditwesens im Saarland seit dem erstem Weltkrieg“ in ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958 pp.668-701

<sup>248</sup> MULLER Robert, *Le rattachement...*, op. cit., p.157

point la préparation était mise en place à l'avance. Il faut bien dire aussi que la Sarre peut aussi tirer des avantages substantiels de l'union. Les espérances sont très grandes, on espère donc une société régénérée. Toutefois les réalités ne sont pas toujours identiques aux espérances.

- **Les conséquences immédiates**

L'introduction du franc a plusieurs objectifs. Tout d'abord pour la France, il s'agit de se reconstruire, le charbon est un des objectifs essentiels. Le payer en franc se révèle donc être un des atouts majeurs de cette opération. Pour la Sarre il s'agit avant tout de faire revivre une économie qui a beaucoup souffert.

- **L'espoir d'une vie meilleure grâce au franc**

L'opération monétaire a été présentée par les autorités françaises comme une véritable réussite, mais chez les pro-allemands, l'expérience est soit montrée comme néfaste, soit comme un véritable pillage. On espérait beaucoup de ce rattachement monétaire « M. Aboysau estime que la Sarre en passant dans le système économique français recueillera des avantages [...] Ils échapperont aux prestations de réparations \_ Le régime fiscal français est plus favorable que celui qui vient d'être institué par l'Allemagne à Berlin\_ Ils profitent d'un rationnement alimentaire plus favorable\_ La reconstruction de la Sarre s'effectuera sans doute plus rapidement que dans le reste de l'Allemagne. <sup>249</sup>» Il s'agit donc de faire la part des choses.

La priorité était de stabiliser le marché sarrois qui avait été complètement déstabilisé. Le franc, pourtant instable, est vu comme une véritable chance. La priorité est d'abord de pouvoir acheter des denrées avec une monnaie stable. Il est important aussi pour les Sarrois d'avoir du travail. Et dans le domaine sidérurgique et houiller les usines commencent alors à renaître, la France qui exige à titre de réparations du charbon, peut alors remettre sur pied tout une branche qui a fait la prospérité de la région. D'ailleurs la France a beaucoup d'espoir vis-à-vis de la Sarre grâce à l'introduction du franc, c'est tout d'abord de reconstruire plus facilement et plus vite le pays.

Mais il s'agit surtout de garder une prépondérance économique et politique dans l'espace Ouest européen. De plus, avoir la Sarre peut se révéler être un débouché

---

<sup>249</sup> Procès verbal de la réunion du 14 mai 1946 tenue au Commissariat général aux affaires allemandes et autrichiennes sous la présidence de M. René Mayer, MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15 décembre 1949- février 1947) dossier 15

important, selon les prévisions au même niveau que l'Algérie par exemple. Il s'agit aussi de renforcer sa sécurité économique, puis surtout politique. En effet, on voit bien que l'objectif est de créer un véritable état sarrois qui ferait suite au statut actuelle de véritable « protectorat ». La « Luxembourgisatation »<sup>250</sup> de la Sarre semble être le but aussi du rattachement monétaire puisqu'il coupe complètement la région du giron allemand.

Toutefois on ne peut pas dire que les réalités vont dans le même sens. Il est cependant intéressant de voir quels sont les objectifs premiers des différents protagonistes. Les Sarrois, qui n'ont pas de constitution au moment du rattachement, veulent avant tout une amélioration dans la vie de tous les jours, tandis que le gouvernement français est partagé entre réconciliation et demande de réparations. Les réalisations ne sont pas toujours identiques aux espérances, mais il est à noter que les résultats, tout du moins dans les premiers mois ne sont pas du tout négligeables.



### **Des réalités en demi-teinte**

Les autorités françaises n'ont pas attendu longtemps pour faire de grandes choses dans le territoire sarrois<sup>251</sup>. Dans le domaine du charbon et de la sidérurgie, on peut remarquer la reprise de l'activité<sup>252</sup>, avec le retour des prisonniers allemands et même la venue de travailleurs italiens et nord-africains<sup>253</sup>. Dès 1946, la France importe près de 1,3 millions de tonnes par jour de houille sarroise, pourtant en 1947, elle n'obtient que 16% des ressources pour le territoire français (la moitié des ressources vont en Sarre, 24% à la ZOF et 10 à 12% à la bizonie<sup>254</sup>). Les démontages n'ont pas été très nombreux, les mises sous séquestres sont plus répandues.

Dans le domaine social, les hôpitaux, les écoles etc... sont progressivement reconstruits. Mais c'est véritablement l'introduction du franc qui accélère les choses. Par exemple dans le domaine du logement, la reconstruction s'accélère grâce à la reprise économique, mais aussi grâce à un nouveau pouvoir d'achat des Sarrois (il ne faut pas oublier que la majorité des reconstructions est privée<sup>255</sup>).

---

<sup>250</sup> DEBRE Michel, *Trois républiques, ... op. cit.*

<sup>251</sup> *La Documentation française, Note documentaire, 762* : « Les réalisations françaises dans la Sarre, Conférence de presse de M. le Colonel Grandval », le 17 Octobre 1947

<sup>252</sup> Amicale de l'ancien personnel français des mines de la Sarre, *Douze ans de coopération franco-sarroise dans l'industrie minière 1945- 1957*, 1988

<sup>253</sup> HOLTER Darryl, « Politique charbonnière et guerre froide », *op. cit.*, p.33

<sup>254</sup> POIDEVIN Raymond, « La France et le charbon ... », *op. cit.*, p.378

<sup>255</sup> BAUDOUI Remy « La reconstruction en Sarre », *op. cit.*

De plus, dans la vie quotidienne sarroise et surtout à Sarrebruck, on voit affluer de nombreuses denrées ce qui provoque une véritable fièvre de l'achat<sup>256</sup>. Le marché sarrois peut, du fait du rattachement compléter son ravitaillement en viande et en lait par exemple<sup>257</sup>. Les Sarrois connaissent en plus de nouveaux produits comme des ananas<sup>258</sup>. Tout ceci provoque d'ailleurs plusieurs problèmes notamment en Moselle où les frontaliers voient d'un mauvais œil la fuite de leur denrée. Comme la circulation des produits, celle des personnes se retrouve facilitée, notamment pour les étudiants<sup>259</sup>, grâce à l'introduction de la monnaie française.

C'est sans doute, et cela est compréhensible dans le domaine de l'administration financière et bancaire que les changements sont les plus substantiels. Par exemple, le secteur de l'assurance<sup>260</sup> renaît véritablement avec l'entrée de la législation française dans ces domaines. La vie financière sarroise entre dans une ère nouvelle. La vie économique aussi, puisque l'extraction houillère devrait normalement être beaucoup plus performante.

Cependant, il est frappant de voir qu'à partir du mois de novembre 1947, la production est plutôt à la baisse. Les réalités ne sont pas toujours à la hauteur de ce que l'on pouvait espérer. Le coût même du rattachement se révèle être aussi plus élevé que l'on ne l'avait prévu. Toutefois la France peut prélever ce charbon à un prix très avantageux, puisqu'elle peut le payer en franc. Le franc ne devient pas pour autant une monnaie beaucoup plus stable, bien au contraire l'inflation devient encore plus préoccupante.

La grande réussite est sans doute l'ouverture du marché sarrois à la France et vice versa, la première devient une des plus grandes clientes de la République, qui lui vend plus de 70% de ces importations. Certains voient tout de même ce rattachement comme un relatif échec, d'abord par le prix qu'il coûte (jusqu'à 50 milliards pour les plus pessimistes)<sup>261</sup>, mais globalement c'est un succès pour les milieux industriels français<sup>262</sup>. Mais tout ceci n'est que bien lointain pour les Sarrois moyens. En effet, ils

---

<sup>256</sup> *La Documentation française, articles et documents* e « La Sarre et le rattachement économique » 14 avril 1947 n°903

<sup>257</sup> BARTHEL Gilbert, *Les relations économiques...*, op. cit., p.16-17

<sup>258</sup> Entretien avec M. Helmut Paetz

<sup>259</sup> *La Documentation française, Notes documentaires, Trois ans de présence française en Sarre*. 13 septembre 1948

<sup>260</sup> *La Documentation française Notes documentaire ; Trois ans de présence française en Sarre*. 13 septembre 1948

<sup>261</sup> *Le Monde*, 23 décembre 1948 : « L'introduction du franc dans le territoire de la Sarre » (correspondance) COURTILET ancien directeur des chemins de fer de la Sarre

<sup>262</sup> *Le Monde*, 11 décembre 1948 : Il y a un an le franc était introduit en Sarre et surtout 30 décembre : L'introduction du franc français dans le territoire de la Sarre (correspondance) Général ANDLAUER président de l'Association française de la Sarre



accueillent le franc sans véritablement savoir ce que vaut et comment utiliser cette monnaie. L'accueil fut plutôt, il est vrai, bien chaleureux. Les Sarrois attendaient depuis plus de dix ans d'avoir des pratiques d'achats normales.

### ➤ **L'accueil des Sarrois, entre enthousiasme et méfiance**

Le franc était très attendu, la propagande française allait dans ce sens. Ainsi, lors de l'introduction du franc, l'organe du CVP mobilise toute la première page<sup>263</sup> (sur quatre) sur ce sujet. En effet, depuis plus de deux ans, la majorité des Sarrois demandaient le rattachement monétaire. Pourtant, connaissaient-ils vraiment la valeur du franc et de ses mécanismes ? Le franc qu'ils avaient utilisé il y a vingt ans n'est plus du tout le même que celui de 1947.

Les prix ne sont pas véritablement connus, bien que le *Saarbrücker Zeitung* donne de nombreuses nouvelles sur la situation du franc<sup>264</sup>, la valeur réelle est mal appréhendée. « ni aux acheteurs qui, malgré la publication des prix au *Journal Officiel*, ignoraient la valeur du billet de mille francs, et qui, après avoir dépensé le premier versement de l'indemnité provisoire de transaction, montraient un sac rempli de quelques légumes secs et d'un peu de graisse et s'écriaient : « Si ce n'avait pas été le tout dernier moment, je ne l'aurais pas acheté ! <sup>265</sup> » ». On voit donc qu'il y a une très mauvaise connaissance du système monétaire français. La « fièvre acheteuse » d'une population longtemps frustrée par une politique de restriction, s'exprime donc par des achats souvent non raisonnés, malgré les appels à la prudence<sup>266</sup>.

Très vite, les Sarrois commencent à déchanter vis à vis de la monnaie française. Par exemple dans le domaine du bâtiment, comme on l'a mentionné, les fabricants de matériaux se retrouvent eux, lésés par la conversion monétaire. « Les rentrées d'argent se font à un rythme très ralenti et plus d'une ne réussit à disposer des liquidités que grâce à une utilisation excessive des crédits bancaires. Pour elles le taux de conversion de 1 pour 20, alors que ce qui concerne les prix le rapport est de 1 à 100 et même plus a

---

<sup>263</sup> *Saarbrücker Zeitung*, 18 novembre 1947 : Frankenwährung in Saarland ; Der Wortlaut des Währungsgesetz; Tagesfragen

<sup>264</sup> voir tables

<sup>265</sup> *La Documentation française, articles et documents* « La Sarre, la hausse des prix » 16 février 1948 n°1211

<sup>266</sup> Haut Commissariat de République Française en Sarre (non daté), Conséquences Economiques et sociales de l'introduction du franc, MAE Z Europe Sarre 4, 573 Economie et sociétés, Finances (5 mai 1947- juin 1948)

eu des effets désastreux. L'industrie du bâtiment en particulier pourrait en parler savamment. <sup>267</sup>» On voit donc que le franc même au début ne fait pas l'unanimité.

Cependant on fustige souvent plus le climat économique que la monnaie en elle-même. Il existe un véritable problème des prix en Sarre<sup>268</sup>. Et c'est bien une guerre politique qui se met en place. Cependant il faut bien dire que l'accueil fut plutôt chaleureux. Comme on l'a vu les Sarrois ont pu hausser leur niveau de vie grâce à la monnaie il ne faut pas oublier que la monnaie française est sans doute la moins mauvaise solution au moment où « en Allemagne ce problème se trouve encore au stade de la discussion<sup>269</sup> ».

L'introduction est tout de même globalement un succès. Il y a bien sûr quelques dissonances dans le discours comme en témoigne cette lettre du 17 mars 1948<sup>270</sup>, mais le franc semble tout de même bien accueilli. C'est surtout le taux de conversion et le rapport aux prix qui sont critiqués<sup>271</sup>. Les Sarrois eux-mêmes, sont plutôt enthousiastes. Pourtant, la vie quotidienne avec le franc ne se révèle pas toujours à la hauteur des espérances. En effet, la devise française se révèle être une monnaie très difficile à stabiliser, d'autant plus que les voisins allemands, eux commencent à se relever économiquement, ce qui commence alors susciter quelques contestations.

#### **b. Les Sarrois face au régime économique français et aux fluctuations du franc**

Tout l'enjeu de la pérennité du franc dans la Sarre est l'acceptation par la population de la monnaie française. Il n'est donc pas aisé de faire accepter à une population qui n'a pas vraiment connu la terrible hyper-inflation de l'entre deux

---

<sup>267</sup> *La Documentation française, articles et documents* « La Sarre » 13 mars 1948 n°1237 dans l'article « Adaptation au rattachement » dans *Volkstimmer*

<sup>268</sup> *Saarbrücker Zeitung*, 14 janvier 1948 : „Das Preisproblem in Saarland“; 17 janvier 1948 : „Lohn und Preisgestaltung in Saarland“

<sup>269</sup> *La Documentation française, articles et documents* « La Sarre » 13 mars 1948 n°1237 dans l'article « Adaptation au rattachement » dans *Volkstimmer*

<sup>270</sup> « S'il y est une date qui doit marquer dans l'histoire de la Sarre, il semble que ce soit bien celle du 20 novembre. Malheureusement, cette date qui aurait du enregistrer une belle réussite de la politique française ne paraît consacrer jusqu'à présent une belle faillite dont il n'est pas difficile de percevoir les tragiques conséquences. [...] Dans cette opération faite en hâte, il ne fut pris ni aucun avis, ni aucun conseil comme si l'on avait voulu ne tenir compte des intérêts de la population, des ouvriers, des industriels. [...] Ce cas qui ne tenait compte d'aucune nécessité économique, ni du pouvoir d'achat » in 17 mars 1948, Ministre des affaires Etrangères pour M. Bourbon Bossuet, Lettre d'un Sarrois (octobre 1947), MAE Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 16

<sup>271</sup> « La France s'est rendue coupable à l'égard de la population d'une des plus grandes escroqueries » Gilbert Grandval Haut Commissaire de la République Française en Sarre à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères à propos d'une lettre (non daté), MAE Z Europe Sarre 4, 573 Economie et sociétés, Finances (5 mai 1947- juin 1948)

guerres, parce que rattaché au franc à ce moment, de vivre une monnaie qui a pour particularité d'être instable, l'inflation est une constante avec des pics assez problématiques. La naissance de la République fédérale allemande et sa réussite économique amène donc les Sarrois à s'interroger sur les avantages d'une monnaie à l'autre. Les Sarrois n'ont pas les mêmes pratiques d'achats que les Français, cependant, la législation liée à la monnaie et ce qui en découle (prix, salaires etc...) est calquée sur la législation française.

- **La vie quotidienne sous le régime du franc**

Frank ou franc, le nom a du mal à se définir encore, cependant la monnaie française est bien présente dans les marchés<sup>272</sup> et commerces de Sarrebruck, de Sarrelouis etc... Il a d'abord fallu adapter aux structures commerciales mais aussi sociales toutes ces mesures. En effet, les prix et salaires sarrois doivent être alignés vis-à-vis de la législation du voisin.

- **L'adaptation des prix, vers de nouveaux repères pour la Sarre**

Les mesures monétaires influent forcément sur d'autres mesures, c'est ainsi que les prix et salaires français ont été introduits dans la Sarre. Ces mesures n'avaient pas cependant été introduites directement lors de la loi du 15 novembre. Selon Robert Muller « l'introduction des prix français en Sarre s'est donc opérée à l'origine tout au moins, dans le cadre de l'occupation militaire du Territoire <sup>273</sup> ». De plus, un Comité Consultatif des prix a été créé par le gouvernement militaire dès le mois de février 1947, c'est à dire avant même l'introduction du Saarmark.

C'est véritablement avec le décret du gouvernement français qui date du 22 décembre 1947 que sont précisées les modalités d'introduction. « A la suite de l'introduction du franc comme monnaie légale dans la Sarre, les prix les salaires et les modalités de réparations des produits sont désormais fixés et établis en Sarre selon les mêmes principes et les mêmes règles qu'en France. Il appartient au représentant de la France en Sarre d'ordonner ou d'apporter toutes adaptations jugées nécessaires pour tenir compte des conditions particulières de l'économie sarroise <sup>274</sup> ». La France garde donc la prépondérance en matière de législation. Gilbert Grandval, Gouverneur militaire de la région est d'ailleurs vu comme une sorte de proconsul.

---

<sup>272</sup> annexe n°17

<sup>273</sup> MULLER Robert, *Le rattachement...*, op. cit., p.156

<sup>274</sup> JO Décret 547 2389 22 décembre 1947, p.12581

Tous les prix n'ont pas été introduits directement. En effet, dans le domaine des loyers il y avait une trop grande disproportion. Il a donc fallu faire une exception. L'introduction des prix ne fut cependant pas à la hauteur des espérances, c'est à dire stabiliser le marché. L'effet contraire se produisit, « Jamais sans doute un pays n'a connu un renversement aussi brusque de ses conditions économiques. Il en résulta un déséquilibre temporaire entre les prix sarrois et les prix français<sup>275</sup>, déséquilibre qui pour certains produits atteignit parfois des chiffres considérables : de nombreux produits furent couramment vendus 2 ou 3 fois plus qu'en France. Certaines marchandises étaient vendues aux détaillants sarrois par les grossistes, au prix de détail français. Bien plus, certains grossistes sarrois allèrent jusqu'à s'approvisionner chez de simples détaillants des départements français limitrophes<sup>276</sup>».

Il semblerait donc que les Sarrois ne soient pas du tout habitués aux prix français et n'ont donc pas les mêmes réflexes vis-à-vis de la devise française. « La conséquence de tout ceci a été que, vers la Noël de l'année dernière, le niveau de nos prix était beaucoup plus élevé qu'en France. Aucun Français n'aurait mangé de bon appétit son oie de Noël s'il n'avait dû l'acheter dans un magasin sarrois.<sup>277</sup> » On voit donc bien que les déséquilibres furent nombreux dans le domaine des prix. Ceux ci se sont tout de même stabilisés un peu plus tard mais toujours au rythme de l'inflation française.

### ➤ **L'introduction des salaires, une aubaine pour les travailleurs Sarrois ?**

La deuxième mesure d'importance va de pair avec l'introduction des prix, c'est à dire celle des salaires français. Les salaires sont alors un peu plus élevés qu'auparavant, pour les ouvriers notamment<sup>278</sup>. Le décret d'application est le même que celui pour les prix, ce qui implique donc une forte complémentarité.

Les principales dispositions sont au nombre de cinq<sup>279</sup>. Tout d'abord les salaires sont fixés par des organes reconnus par la grande autorité qu'est le Ministère du travail. On voit bien que Paris dirige dans une grande partie la vie économique, mais aussi la vie quotidienne, ce qui montre à quel point le rattachement monétaire donne de

---

<sup>275</sup> Les prix sarrois sont au début 30 à 40% plus élevés qu'en France in HEINEN Armin, *Saarjahre...*, *op. cit.*, p.202

<sup>276</sup> MULLER Robert, *Le rattachement...*, *op. cit.*, p.158

<sup>277</sup> *La Documentation française, articles et documents* « La Sarre, la hausse des prix » 16 février 1948 n°1211

<sup>278</sup> « Son salaire en francs lui donnera donc un fait un mode de vie supérieur à celui de son salaire en marks sarrois » 22 septembre 1947, Commandant en Chef P. Leroy Baulieu à M. Schweitzer Directeur adjoint extérieurs, ministère des Finances AGR Dossier 2 Période du rattachement économique

<sup>279</sup> MULLER Robert, *Le rattachement...*, *op. cit.*, p. 160 et décret

l'importance aux autorités françaises. Le second point touche aux sanctions qui sont là aussi dirigées par le Ministère du Travail français. Les autorités sarroises qui ont pourtant une constitution est un gouvernement depuis quelques jours n'ont aucun pouvoir ou très peu dans ce domaine, le Ministre du travail sarrois, ici Richard Kirm n'est pas mentionné. Troisièmement, la législation des 40 heures est également introduite en Sarre. La quatrième mesure est relative à la division en Sarre en zone territoriale comme la législation française l'exige. Cinquièmement, un salaire minimal est instauré dans le territoire sarrois à la manière de ce qui existe en France.

D'autres mesures furent aussi introduites mais elles sont plus spécifiques. On voit donc que la législation française entre vraiment dans le territoire ce qui induit un mode de vie assez atypique, puisque du jour au lendemain ou presque les Sarrois assimile tout un modèle économique, mais aussi sociale. Robert Muller résume bien la situation dans cette analyse ; « Mais cette assimilation profonde de l'économie sarroise à l'économie française sur le plan monétaire et en matière de prix et de salaires, n'a pu être réalisée que parce que dès le 20 novembre et sans attendre que l'union douanière entre les deux pays eut été rendue effective, des mesures importantes vinrent faciliter les échanges commerciaux entre la Sarre et la France, et modifier le régime du commerce extérieur de la Sarre et la France, et modifier le régime du commerce extérieur de la Sarre avec les pays voisins, en particulier avec l'Allemagne.<sup>280</sup> »

La France s'imisce donc dans la vie quotidienne des Sarrois par ses lois, mais aussi par l'intermédiaire de sa monnaie. Les denrées ont donc un nouveau prix ce qui change beaucoup les mentalités.

### ➤ **Le franc, une rupture dans la vie quotidienne**

L'introduction des prix et salaires français marque une rupture dans la vie quotidienne des Sarrois. C'est avant tout une rupture culturelle. Rupture dans les représentations bien sûr, avec par exemple l'exportation de la culture française dans le territoire allemand. En effet payer avec des billets où Victor Hugo<sup>281</sup> est représenté tient aussi de la politique de diffusion de l'art et de la culture française.

Rupture culturelle également dans les pratiques, les Sarrois doivent apprendre à vivre avec une nouvelle monnaie. Les Sarrois ont de quoi être désorientés puisque les repères de prix sont nouveaux, en effet « Le chiffre mille, qu'on prononcerait avec

---

<sup>280</sup> *Ibid.* p.162

<sup>281</sup> *Saarbrücker Volkszeitung*, 16 octobre 1954 : „Neue 500 Franken-Scheine“

vénération autrefois qu'est-ce que c'est aujourd'hui ?<sup>282</sup> » Les Sarrois doivent s'habituer à de nouvelles pratiques.

Les denrées prennent désormais un nouveau prix et sur les marchés<sup>283</sup>, de nouveaux repères naissent. Voici les prix que l'on peut trouver dans un étal « 250 grammes de produits farineux : 60 francs sans tickets et 20 francs avec tickets ; 2 kilos de pommes de terre : 20 francs ; 250 grammes de viande : 175 francs sans tickets et 45 francs avec tickets ; 1 kilo de légumes : 50 francs ; 50 grammes de matières grasses : 40 francs sans tickets et 20 francs avec tickets ; un œuf : 25 francs ; desserts et condiments : 60 francs. Soit au total 430 francs sans tickets et 240 francs avec tickets. <sup>284</sup>» Il faut tout de suite dire que ces prix sont en général un peu plus élevés que ceux qui sont pratiqués en France. Les Sarrois vivent donc avec un peu de mal la monnaie française mais s'en accommode tout de même.

En effet dès les premières années de l'introduction, la monnaie française est vue comme quelque chose de salvateur pour eux. La monnaie allemande n'existe pas encore, de plus la République fédérale n'est pas non plus née. Les journaux relaient d'ailleurs le fait que le franc, c'est mieux que rien. « Mais même si la valeur du franc devait diminuer, elle serait encore plus forte que celle du mark qui ne représente plus rien depuis que des milliards et des milliards ont été bétonnés. <sup>285</sup>».

Le franc pénètre donc culturellement dans la vie des sarrois. Du vocabulaire français lié à la monnaie est assimilé par les Sarrois. Il est donc intéressant de voir que globalement c'est le nom de francs<sup>286</sup>, et non le mot qui existe dans le monde germanique, c'est à dire Franken qui est utilisé le plus souvent. La monnaie est donc surtout ressentie comme la monnaie des Français et non la monnaie des Sarrois.

« Avec l'introduction du franc, un certain flottement s'est manifesté dans les prix et les salaires, mais personne ne regrette le mark dont la stabilité n'était que le l'expression d'une misère stable.<sup>287</sup> » On voit donc bien, que le franc est tout de même vécu d'une bonne façon. Les prix et salaires introduits quelques temps après la monnaie

---

<sup>282</sup> Secrétariat d'Etat à la présidence du conseil, *La Documentation française, articles et documents* « La Sarre » 7 janvier 1948 n°1171 « Les Sarrois et le rattachement économique » presse suisse *National-Zeitung* de Bâle

<sup>283</sup> SEEK Doris, *Nachkriegesjahre an der Saar. Aufbruch in eine neue Zeit. Das Saarland von 1945 bis 1950*, Saarbrücken, Buchverlag Saarbrücken Zeitung, 1982 p.72

<sup>284</sup> *La Documentation française, articles et documents* « La Sarre » 10 mai 1948 n°1278 p.10 dans le *Saarbrucker Zeitung*

<sup>285</sup> *La Documentation française, articles et documents* « La Sarre, la hausse des prix » 16 février 1948 n°1211

<sup>286</sup> *L'Humanité*, 22 octobre 1955: « Partisans et adversaires du « statut européen » lancent leurs ultimes appels » Rosa MICHEL

<sup>287</sup> *La Documentation française, articles et documents* « La France et la Sarre » 28 avril 1948 n°1270 in *Weltwoche*.

en elle-même donnent à la Sarre une certaine prospérité. En effet la qualité de vie des Sarrois est l'une des meilleurs d'Europe, la société de consommation est assimilée avec une grande facilité<sup>288</sup>.

La reprise économique permet aussi au gouvernement sarrois de donner le système social le plus favorable de l'Europe de l'Ouest. Par exemple le système des retraites est très avantageux surtout pour les mineurs. Toutefois, il ne faut pas imputer ces réussites qu'à l'union monétaire. En effet, la conjoncture est favorable. Cependant dès les années 50 on peut voir un petit basculement dans l'opinion vis à vis de l'union. En effet il y a plusieurs prises de conscience, d'abord le fait que le franc est une monnaie particulièrement instable, mais aussi que la République fédérale d'Allemagne est en en train de devenir la championne de l'économie en Europe de l'Ouest et ceci grâce à une bonne monnaie notamment.

- **Le tournant de 1950**

Même si tout s'est joué dans la fin des années 40, il a fallu quelques années pour aux Sarrois, pour prendre conscience du nouveau pouvoir de l'Allemagne et surtout de la relative instabilité que la France offre. En effet, il est véritablement flagrant que le franc est loin d'être un modèle de stabilité. On assiste à un retournement de l'opinion publique<sup>289</sup> vis à vis de la monnaie, de l'enthousiasme de l'introduction du franc, on passe à une relative méfiance ; « Quoi d'étonnant, dans de telles conditions, que la population sarroise ne soit pas restée insensible, alors que le mark hitlérien s'effondrait, à une réforme monétaire ; alors que le chômage sévissait en Allemagne, au bonheur du plein emploi ; alors que le problème des réfugiés s'avérait insoluble, à la possibilité d'être préservée de cette plaie ? De ces perspectives, l'une, qui a trait à la valeur de la monnaie, s'est retournée contre la France<sup>290</sup>. »

- **L'instabilité problématique du franc depuis 1944**

Pour vraiment appréhender la situation du franc, il faut dresser un peu le tableau de l'histoire du franc de l'après guerre, avec ses nombreuses dévaluations. Il faut tout d'abord dire que le franc est un peu à l'image de la vie politique de la IVe République,

---

<sup>288</sup> Voir aux musée

<sup>289</sup> « comme en 1947, elle se tournait résolument vers la France qui, avec adresse et énergie avait sauvé les ouvriers de la famine et jeté les bases de la reconstruction du pays. Mais, lors d'une deuxième visite en 1951, nous devons constater que le climat politique et sociale avait changé » in GYSSLING Walter, « Dans la Sarre aussi il faut choisir une politique » in *L'année politique et économique*, Paris, PUF, n°24 1951 p 374

<sup>290</sup> REVIRE Jean, « Le problème de la Sarre », in *La Revue des deux Mondes*, Paris, Revue des deux Mondes, mars avril 1952, pp590- 609 p 598

c'est-à-dire instable. En effet, les gouvernements vont et viennent à un rythme assez rapide.

Très vite la question monétaire vient au premier rang de la politique économique du Gouvernement militaire. Il s'agit ici de la fameuse querelle entre Pierre Mendès France et René Pleven. Le premier était favorable à une politique plutôt rigide pour maintenir le franc à flot, tandis que Pleven souhaite une politique laxiste qui peut cependant favoriser l'inflation<sup>291</sup>. Le problème fut alors tranché par le général de Gaulle qui estima que les Français n'étaient pas prêts à revivre une politique de restrictions, vu qu'ils avaient déjà vécu cinq ans d'occupations. Le franc perdit alors rapidement la moitié de sa valeur<sup>292</sup>. « La rigueur de Mendès France contre l'inflation<sup>293</sup> » n'est donc pas possible.

La France ne connaît pas seulement une dévaluation, mais des dévaluations, ce qui donne donc une impression d'inconstance. Ainsi la masse monétaire augmenta de près d'un tiers entre 1946 et 1947 (il faut aussi compter les disponibilités pour la Sarre) ; l'économie française est donc engluée dans un cercle vicieux, puisqu'on voit naître une terrible spirale « prix-salaires » qui s'accroît au fur et à mesure.

Que dire de ce début d'inflation ? Les causes sont un peu obscures encore, bien sûr la reconstruction coloniale est responsable pour une bonne part de ses problèmes et notamment la guerre d'Indochine qui engloutit une bonne partie du budget. On peut aussi expliquer ces problèmes par la reconstruction, cependant il est vrai que l'état s'est montré pour le moins laxiste en matière de contrôle des prix. Par exemple J.P. Mockers explique l'inflation galopante de 1945 à 1948 par « l'utilisation de la création monétaire pour financer les investissements publics (avances de la Banque de France et une partie des investissements privés [...] [et] au refus des groupes de producteurs en présence de se contenter des revenus nominaux qui correspondent aux biens de consommation disponibles étant donnée le volume de la production, l'effort d'investissement décidé et l'état des réserves de devises ; ce refus provoque la fameuse « spirale » des prix et des salaires<sup>294</sup> ».

Passé l'année 1947, on pensait cependant que le franc pouvait réussir à se stabiliser, pourtant l'inflation dure encore une année de plus. Ce n'est qu'en 1948 selon

---

<sup>291</sup> Une définition est ici nécessaire pour bien appréhender le problème, « Pour inflation, j'entends une hausse des prix régulière et soutenue » in FRIEDMAN Milton, *Inflation et systèmes monétaires*, coll. Perspectives économiques, économie contemporaine, Paris, Callmann Levy, 1969 p.49

<sup>292</sup> CARON François, *Histoire économique de la France XIXe-XXe s.*, Paris, Armand Colin, 1981, 1995

<sup>293</sup> BONIN Hubert, *Histoire économique...*, op. cit. p.104

<sup>294</sup> MOCKERS Jean Pierre, *L'inflation en France (1945-1975)*, Connaissances économiques, Paris, Cujas, 1975 p. 21



ce dernier que la France parvient à maintenir sa monnaie. Toutefois avec la guerre de Corée une nouvelle crise émerge.

➤ **Le Franc toujours instable, malgré la réforme monétaire**

Le début des années 50 voit la naissance de nouvelles pièces de monnaie<sup>295</sup>, donc d'une réforme monétaire. L'inflation semble être cependant un peu stoppée. Elle est en tout cas régulée. Bien sûr que l'inflation peut aussi être facteur de croissance<sup>296</sup>, mais elle déstabilise complètement le marché. Pourtant avec le plan « Mayer » de décembre 1947-janvier 1948 qui a pour but un véritable assainissement de la vie économique, on avait grand espoir de voir enfin une certaine stabilité.

Cependant, cet assainissement se fait alors avec une dévaluation assez importante<sup>297</sup>. Si l'on compare avec ses voisins européens, la France est le pays qui a la monnaie la moins stable. Le franc passe de l'indice 70 en 1945 à l'indice 6 en 1950, le Franc a été dévalué à près de 90% en seulement cinq ans. La devise française perd donc toute crédibilité. De plus, l'inflation qui suit est très inquiétante. Ce sont en premier les classes moyennes et les employés à revenus fixes qui souffrent le plus de ces fluctuations ; les salaires augmentent aussi, mais avec le traditionnel décalage.

La dévaluation de 1949, est une étape importante. C'est sans doute elle qui donne conscience aux Sarrois que l'inflation est quelque chose qui va de pair avec la monnaie française. C'est véritablement pendant la crise économique engendrée par la guerre de Corée en 1950 que le franc perd à nouveau sa position, la France est à ce titre le seul pays européen à être touché à ce point avec une hausse de 40% des matières premières<sup>298</sup>.

Le niveau de vie est alors en train de changer, « Une comparaison de l'évolution du pouvoir d'achat des mineurs allemands et français montre qu'après 1949, les mineurs allemands se trouvèrent dans une meilleure situation que les mineurs français<sup>299</sup> », pour ce qui est des mineurs sarrois, l'évolution n'est pas tout à fait la même grâce au régime social spécial.

Ceci est renforcé par le fait qu'en Allemagne, une nouvelle monnaie est née. Une monnaie qui est alors une sorte de contraire par du franc puisque sa principale caractéristique est la stabilité.

---

<sup>295</sup> Voir annexe n° 13

<sup>296</sup> Ceci est à nuancer voir FRIEDMAN Milton, *Inflation...*, *op. cit.*

<sup>297</sup> BONIN Hubert, *Histoire économique...*, *op. cit.*

<sup>298</sup> MOCKERS Jean Pierre, *L'inflation en France...*, *op. cit.*, p.21

<sup>299</sup> HOLTER Darryl, « Politique charbonnière et guerre froide », *op. cit.*, p.51



### L'électrochoc de la création du deutsche mark

Dans la montée du désamour vis à vis du Franc, la monnaie allemande en est pour beaucoup. Le deutsche mark et sa stabilité sont « l'un des éléments constitutifs du concept d'économie sociale de marché »<sup>300</sup>, qui fait le succès et l'attrait de la jeune République fédérale. Selon Tietmayer, la réforme monétaire est à son sens une rupture plus importante que le recouvrement de la souveraineté allemande de 1949 en tant que telle. La mise en place de cette monnaie vient d'une volonté à la fois alliée (occidentaux) et allemande dès la fusion de la bizone (britannique et américaine).

1948 est donc l'année de la réforme monétaire. Il s'agit alors de mettre fin à la terrible inflation laissée en héritage par le régime hitlérien. La question monétaire en Allemagne, comme pour d'autres questions, suscite de nombreuses tensions notamment entre les Soviétiques et Américains<sup>301</sup>. Ce sont les anglo-américains qui prennent les devants dès la fin de l'année 1947<sup>302</sup>, le projet est déjà très avancé. Le 1<sup>er</sup> mars, la Reichsbank est dissoute et remplacée par un nouvel organisme (future Bundesbank) situé à Francfort<sup>303</sup>. La loi monétaire, ne fut promulguée que le 18 juin 1948.

Cette réforme consacra de fait la division allemande. Car il est bien sur hors de question pour l'Union soviétique d'accepter la réforme dans sa zone, elle introduit une nouvelle monnaie dès le 23 juin. Toutefois le problème de la monnaie à l'intérieur de Berlin resta en suspens et fut en proie à de nombreuses tensions, elle fut même un des détonateurs du blocus. Quoiqu'il en soit, la rupture est capitale. Elle consacre alors une nouvelle Allemagne avec un nouveau modèle économique dont la stabilité de la monnaie en est une des composantes majeures.

Ludwig Erhard dans un fameux discours du 21 avril 1948 exprime clairement sa volonté d'associer à la réforme monétaire une économie à la fois « libérale et sociale ». Pourtant, rien dans les premières années qui suivent la guerre ne laissaient présager un succès. Et dès la mise en circulation de la nouvelle devise, les sacrifices de la part des allemands et surtout des rentiers sont importants.

La nouvelle monnaie se divise en 100 pfennigs. Le taux de changes est simple, le Reichsmark perd 9/10<sup>e</sup> de sa valeur, ainsi on échange l'ancienne monnaie dans un

---

<sup>300</sup> TIETMAYER Hans, *Economie sociale de marché et stabilité monétaire*, Paris, Economica, 1999 p.142

<sup>301</sup> La France fut également septique

<sup>302</sup> « Introduction dans les zones occidentales d'une nouvelles monnaie déjà imprimés à Washington ainsi que l'avait souligné Molotov » in *L'Humanité*, 23 décembre 1947 : Bidault renoncera à une participation française au contrôle de la Ruhr Pierre COURTADE

<sup>303</sup> FARCAT Isabelle, *L'Allemagne...*, op. cit., p.43- 46

rapport de 10 pour 1. Les premiers temps furent assez incertains mais très vite on se rend compte dans le monde entier que le deutsche mark tient, et au contraire d'une inflation on voit apparaître même un phénomène de déflation. La monnaie allemande obtient alors sa réputation de monnaie d'une très grande stabilité. Ce qui ne laisse donc pas les Sarrois indifférents. De surcroît, le deutsche mark marque le retour de l'Allemagne à une certaine reconnaissance et même puissance. La monnaie et la nouvelle structure fédérale sont en adéquation puisque la frappe des monnaies est également décentralisée.

Les symboles de la nouvelle Allemagne sont très révélateurs. Tout d'abord le nom est évocateur, il ne s'agit plus de la monnaie de l'empire mais de la monnaie allemande, c'est à dire du peuple allemand. On élimine toutes les références à un passé trop militariste et expansionniste (comme on l'a vu précédemment). Les nouvelles figures sur les pièces et billets témoignent également du renouveau. Les premières pièces frappées sont les plus petites divisions 1, 5, 10, 50 pfennigs<sup>304</sup>. Il est alors représenté un jeune arbre, un chêne en l'occurrence. Cet arbre est symbole d'une société nouvelle (le jeune plant) et régénérée. Il est également symbole de force, mais apaisée et surtout de sagesse. C'est alors une nouvelle représentation de la société allemande. Les épis au revers rappellent à la fois l'abondance et la tradition (il est notable que sur les monnaies de la République de Weimar et même de la période hitlérienne ces deux végétaux sont présents, mais dans une optique différente). Le chêne est un des nouveaux symboles du peuple allemand. Sur la pièce de 50 pfennigs, le renouveau et l'espoir sont encore plus accentués, on voit en effet une jeune fille en train de planter un chêne<sup>305</sup>.

Pour les monnaies plus fortes il faut attendre 1950 pour que les pièces de 1, 2 et 5 deutsche mark<sup>306</sup>. Ici, ce sont les aigles germaniques qui sont mis en valeur. Toutefois, ils n'ont rien à voir avec les aigles nazis ou pangermanistes. Ceux ci symbolisent alors une Allemagne libérée, libre, démocratique et parlementaire. Ce sont sur les billets que la rupture est la plus flagrante. On met en avant les peintres et artistes allemands plutôt que les anciens thèmes. Par exemple, sur les billets de 50 et 100 DM<sup>307</sup>, les thèmes sont le commerce et l'administration raisonnée d'après des tableaux de Dürer. La nouvelle monnaie allemande est alors la vitrine de l'Allemagne nouvelle.

---

<sup>304</sup> voir annexe n°11

<sup>305</sup> gravées par A. Jäger et RM Werner voir *Münzenkatalog op. cit.*

<sup>306</sup> gravées par A. Holl, W. Doehm, J Bernhart,

<sup>307</sup> DAILLY Albert, « Allemagne 50 et 100 DM type 1948 » in *Numismatique et changes*, n°362, juillet août 2005

Les Sarrois ne peuvent qu'être sensibles à ce nouvel état de fait. Ainsi devant un franc qui ne cesse de souffrir son inflation ; le deutsche mark lui est un des fers de lance du miracle économique ouest-allemand<sup>308</sup>. Le modèle économique dit rhénan ne cesse d'être de plus en plus attrayant pour les spectateurs européens, et il n'est nul doute que la monnaie allemande fut un atout très convaincant dans le jeu des allemands. De plus, au niveau des investissements mondiaux, la devise germanique gagne beaucoup de terrain face au franc.

Le taux de change des monnaies est de 83,33 FF pour 1 DM (et ceci jusqu'en 1959, malgré les nombreuses dévaluations<sup>309</sup>). Malgré la peur d'une nouvelle hyperinflation, les Allemands ont su mettre en place une monnaie dont la stabilité fut son principal atout. Sept mois après l'introduction du franc, la Sarre s'interroge alors sur sa monnaie et celle beaucoup plus saine de l'Allemagne<sup>310</sup>. Le tournant des années 50 est tout à fait majeure, en effet la République fédérale obtient à la fois une crédibilité économique<sup>311</sup> mais également et surtout une crédibilité politique.

- **Les premiers signes d'un mécontentement**

C'est au début des années 50 que l'on peut voir un changement dans la donne. En effet les Sarrois ont pris conscience de l'instabilité du franc, mais aussi des réussites allemandes. C'est alors avec le début de la politique de contestation allemande et du statut de la Sarre, que le danger d'un désintérêt de l'union économique commence à être réalité.

- **Le soutien de la République fédérale**

Avec les accords de Petersberg en 1949, la République fédérale trouve une souveraineté complète dans le domaine politique. Le chancelier Adenauer et son Ministre de l'Unité, Jakob Kaiser commencent alors une politique nouvelle vis-à-vis de

---

<sup>308</sup> PIETRI Nicole, « Le « miracle » économique ouest allemand au début des années cinquante, analysé par les représentants français auprès de la République Fédérale d'Allemagne » in *Relations Internationales*, Paris, Ed CNRS, automne 1987 n° 51, L'Allemagne vue de l'Ouest (1945- 1963), pp 331- 342

<sup>309</sup> BARTHEL Gilbert, *Les relations... op. cit.*, p.94

<sup>310</sup> *Le Monde*, 24 septembre 1949 : « Le problème sarrois » un sarrois anonyme

<sup>311</sup> « Die Instabilität des Franken kontrastierte mit dem Beharrungsvermögen der deutschen Mark » p. 263 et „Die DM symbolisierte Streitigkeit, Stärke, während der Franken zwischen Inflation und Deflation schwankte“ p.266 in HEINEN Armin, *Saarjahre, op. cit.*

la Sarre<sup>312</sup>. Avant 1949<sup>313</sup>, l'Allemagne demeure assez muette sur la question sarroise, même si Schumacher, leader du SPD, déclare dès janvier 1947 son opposition au détachement de la Sarre<sup>314</sup>.

Il faut tout de même signaler l'affaire de l'admission de la Sarre et de la RFA au Conseil de l'Europe qui suscita moult débats<sup>315</sup>. Mais c'est surtout avec le voyage de Robert Schuman en Allemagne au début de l'année 1950<sup>316</sup> que les choses se radicalisèrent, il faut dire aussi qu'auparavant le ministre déclarait l'imminence de la signature des nouvelles Conventions de 1950 et le rattachement économique définitif<sup>317</sup>. Un fort vent de francophobie souffle en Allemagne. L'Allemagne décide alors de réclamer la Sarre et d'en faire « son Alsace-Lorraine<sup>318</sup> ». Les relations entre Robert Schuman et Konrad Adenauer ne sont pas si idylliques<sup>319</sup>, toutefois il faut tout de suite dire que cette question n'a jamais remis en cause la volonté de réconciliation entre les deux peuples. Jakob Kaiser se montre souvent maladroit sur ces questions en réclamant même quelquefois l'Alsace et la Lorraine<sup>320</sup>.

Les principaux champs de bataille que décide d'attaquer l'Allemagne sur ce problème sont les libertés fondamentales et de la presse. En effet, les partis pro allemands ne sont pas autorisés en Sarre car non constitutionnelle, de ce fait ni la CDU ni le SPD ne sont autorisés à se présenter pour les élections au parlement. La situation devient vraiment explosive avec l'interdiction du parti pro allemand d'Heinrich Schneider le DPS en 1951, pour cause de trouble<sup>321</sup>. Plusieurs campagnes de presse sont donc menées contre la France vis à vis de ces violations des droits de l'homme (notamment une enquête au Conseil de l'Europe de Strasbourg).

C'est pourquoi, pendant les élections du Landtag de 1952, le gouvernement allemand décide de ne pas reconnaître la légitimité de ce celui-ci<sup>322</sup>. Par l'intermédiaire

---

<sup>312</sup> voir sur ces questions MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, perceptions française d'une problématique au début des années cinquante*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004 pp.141-168

<sup>313</sup> *Le Monde*, 28 juillet 1949 : « Au Conseil des ministres : la Sarre »

<sup>314</sup> *L'Humanité*, 30 janvier 1947: « « Les réparations viendront ensuite » : déclare Schumacher »

<sup>315</sup> *Le Monde*, 9 août 1949 : « La question sarroise vue par les Allemands »

<sup>316</sup> *Le Populaire* 9 janvier 1950 : « Jakob Kaiser réclame un plébiscite pour la Sarre » et 13/14 janvier 1950 : Adenauer mettra la Sarre au premier plan

<sup>317</sup> *Le Populaire*, 16 janvier 1950 : « Brusquer la discussion sur le problème sarrois n'arrangera pas les choses » Salomon GRUMBACH

<sup>318</sup> ELGEY Georgette, *Histoire de la IVe République Française* (trois volumes), Paris, Fayard, 1965 (reed 1993)

<sup>319</sup> POIDEVIN Raymond, "Robert Schuman et la Sarre (1948-1952)" in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar... op. cit.*, pp.35-48

<sup>320</sup> *L'Humanité*, 3 juillet 1951: « Les entretiens Schuman-Hallstein sur la Sarre »

<sup>321</sup> Il faut également signaler que ce parti regroupe d'anciens officiers nazis dont son président Heinrich Schneider

<sup>322</sup> Association Française de la Sarre, *Le verdict sarrois, op. cit.*

du Friedensbüro de Francfort<sup>323</sup>, le gouvernement étudie comment faire pour que la Sarre revienne dans le giron allemand. Un vaste réseau pro allemand se tisse en Sarre, ce qui explique de nombreuses expulsions. Une autre contestation commence aussi à poindre avec la question du droit. On pose en effet, la question de la légitimité de l'action française dans le territoire.

La question économique est aussi développée, on se plaint d'ailleurs à montrer la Sarre comme un pays assez pauvre qui est totalement colonisé par le gouvernement français. Gilbert Grandval est souvent décrit comme un véritable dictateur. L'Allemagne voudrait surtout prendre part aussi à la vie économique sarroise, elle propose même de revenir au moins à la situation du traité de Versailles où les deux monnaies circulaient ensemble<sup>324</sup>.

Enfin, un dernier argument est aussi développé. Celui-ci est tout de même modéré par le chancelier Adenauer car il est souvent vu comme dangereux, c'est l'argument nationaliste. En effet, en Allemagne la question des frontières est quelque chose de sensible, on revendique surtout les territoires de l'Est et au-delà de la ligne Oder-Neisse. La Sarre est aussi un des objectifs des nationalistes, on veut alors faire reprendre conscience chez les Sarrois de leur qualité d'Allemands. Ce qui a un succès assez important en Sarre et surtout chez les jeunes. Ainsi, l'Allemagne veut maintenir la pression pour montrer qu'elle n'oublie pas les Sarrois, de plus elle ne stigmatise jamais le peuple alors que c'est lui qui a demandé ce statut, au contraire ils fustigent les « séparatistes » comme responsable de tout. Ils se réfugient alors derrière l'argument de l'illégitimité des élections. On voit donc que les opinions vis-à-vis de l'union économique en subissent alors les conséquences.

#### ➤ **Entre soutiens au franc...**

Les soutiens au franc ou non, soulignent en fait le soutien à la France ou non. En effet, la monnaie est avant tout le symbole du pays émetteur. C'est un marqueur de l'identité d'un pays. Les soutiens au franc en Sarre sont d'abord manifestés par la France, ce qui n'est guère étonnant. *Le Populaire* décrit la Sarre comme un pays de

---

<sup>323</sup> FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois...*, op. cit.

<sup>324</sup> « Dies sei auch 1919 anerkannt worden, als man im Versailles Friedensvertrag die Mark- und die Frank-Währung und die Saar gleichwertig zugelassen habe. » N. 63 Unterredung zwischen Minister für Auswärtig Angelegenheiten Schuman und Staatssekretär Amtes Hallstein vom 13.8.1952 Niederschrift (Auszug) BA, NL Blakenhorn, Bd. 13, Bl.159-170 Herausgegeben von Horst MOLLER und Klaus HILDEBRAND, *Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich Dokumente 1949- 1963*, Munich, KG SAUR, WILKENS Andreas, *Band 2 Wirtschaft*, 1997

Cocagne où la vie est meilleure qu'en France et où l'on souffre moins de l'inflation<sup>325</sup> ; où la monnaie est appréciée<sup>326</sup>. On voit donc dans cette union une possibilité pour la France de mieux vendre des produits qui se vendent de moins en moins dans les colonies (le marché indochinois commence à totalement échapper à la République).

Dans la société sarroise, les soutiens au franc restent tout de même majoritaires puisque cela leur a permis de s'en sortir au point de vue économique. Les avantages sont toujours substantiels. L'opinion publique ne marque que peu de désaccord vis à vis de la monnaie française. Il faut tout de même dire que les journaux, sont pour la majorité contrôlés par les partis politiques (...), cependant les organes du Parti communistes (*Neue Zeit*<sup>327</sup>) et proche des partis pro allemands sont soumis à la censure. Le *Saarbrücker Volkszeitung* ne cesse de vanter les bienfaits de l'union avec la France vis-à-vis des chiffres de production<sup>328</sup>, et explique que l'inflation n'est pas du au franc et à sa gestion, mais aux événements internationaux comme la Guerre de Corée<sup>329</sup>.

La monnaie française ne se montre donc pas beaucoup dans les journaux. Pour les Sarrois, le franc permet d'accéder au marché français, on voit beaucoup de Sarrois faire leur achat en Lorraine par exemple. Le marché en entier leur est ouvert. Sur ce point, on peut aussi remarquer que le franc est accepté par presque tous puisque dans les programmes des partis politiques hostiles à la France, ils ne placent pas le retrait de la monnaie française comme quelque chose de primordial dans la politique à mener, en tout cas il n'est pas dans les premières mesures, seul le DPS le fustige<sup>330</sup>.

Ceci est sans doute lié au fait que le franc est encore assez populaire malgré son instabilité. Par exemple pour les ouvriers, le franc n'est pas un problème ; leur salaire augmente presque aussi vite que le franc ne se dévalue. Ainsi le Parti communiste dont la cible est la classe ouvrière n'ose pas trop montrer son désaccord en la monnaie française (les communistes français se taisent aussi là dessus préférant dénoncer les manquements aux droits de l'homme). Mais les soutiens au franc sont en étroite corrélation avec l'amélioration du niveau de vie<sup>331</sup>. L'instabilité de la monnaie est

---

<sup>325</sup> *Le Populaire* : 25 janvier 1950 : « La partie sarroise se joue à trois : l'Allemagne, la France et une inconnue, la Sarre » Robert PONTILLON ou *Le Monde*, 25 août 1950 : « Un an d'économie française en Sarre »

<sup>326</sup> « ... ils apprécient assez la quiétude que apporté par le régime d'union économique avec la France et les avantages matériels que leur apporte la séparation monétaire avec la Ruhr... » *Le Populaire* 27 mars 1952 : La France ne veut rien d'autre qu'une union économique avec la Sarre Paul RAMADIER

<sup>327</sup> souvent interdit voir *l'Humanité*, 29 septembre 1948 : Comment on conçoit la démocratie en Sarre ; interdiction du KP Sarrois par exemple

<sup>328</sup> *Saarbrücker Volkszeitung*, 15 juillet 1950 : „Der Saarbeergau in 2. Viertel Jahr 1950“

<sup>329</sup> *Saarbrücker Volkszeitung*, 1 août 1950 : „Preisentwicklung auf der Weltrohstoffmärkten“

<sup>330</sup> annexe n°18

<sup>331</sup> BARTHEL Gilbert, *Les relations économiques...*, op. cit., p.125

quelque chose de plus ou moins tolérée par les Sarrois<sup>332</sup>. La situation n'est pas menacée, toutefois quelques voix commencent à s'élever contre la monnaie française et de l'union économique<sup>333</sup>. C'est l'inflation qui est dénoncée.

➤ **... et sentiments plus perplexes**

En effet, la montée des prix et les dépréciations successives de la monnaie française entraînent forcément de nombreuses mutations dans l'opinion publique. C'est à l'aube des années 50 que les perceptions changent comme l'illustre ce témoignage ; « Mais aujourd'hui la Sarre est atteinte par la montée des prix français, qui dévalue ses économies.<sup>334</sup> » La « mentalité sarroise » très pragmatique et rigoureuse se heurte au difficile régime économique français<sup>335</sup>.

Si l'on a vu que les ouvriers acceptent cette situation, ce sont les classes moyennes comme les petits commerçants qui se plaignent le plus de cet état de fait. Le problème en Sarre c'est véritablement que le gouvernement ne peut pas faire grand chose puisque c'est la France qui a le pouvoir d'agir de façon efficace sur la monnaie. Quoiqu'il en soit, on commence en Sarre à se plaindre de ses difficultés. « Il y a naturellement quelques ombres au tableau : les Sarrois sont inquiets de la chute du franc<sup>336</sup> ».

Par exemple, il est difficile de voir ceci dans les journaux cependant, on voit naître de plus en plus d'associations de commerçants qui souffrent le plus<sup>337</sup> du franc avec les rentiers et les retraités<sup>338</sup>, comme par exemple, on a pu le voir à Merzig<sup>339</sup>. Ceux ci commencent alors à se rapprocher du seul parti véritablement hostile au franc, c'est à dire le DPS de Schneider<sup>340</sup>.

---

<sup>332</sup> Entretien avec Helmut Paetz

<sup>333</sup> « Ce mariage à jusqu'à là réussi. Qu'est ce qui pourrait le leur faire dénoncer ?- un effondrement... » *Le Monde*, 18 avril 1952 : L'union douanière franco-sarroise un mariage de raison Pierre FREDERIX

<sup>334</sup> GYSSLING Walter, « Dans la Sarre aussi... », *op. cit.* p 376-377

<sup>335</sup> « Car en Sarre on a particulièrement le goût de l'épargne. Ce goût est profondément enraciné dans les coutumes ; les jeunes gens vivent très modestement en mettant de côté une partie de leur salaire pour être aussi vite que possible en mesure de se construire une petite maison, de posséder un petit jardin et de fonder un foyer familial. Les Sarrois ont réuni de petites économies aussi dans les dernières années et ont du subitement constater que ces économies péniblement accumulées avaient entre temps perdues une bonne partie de leur valeur d'achat. » in *Ibid.*

<sup>336</sup> REVIRE Jean, « Le problème de la Sarre », *op. cit.* p. 600

<sup>337</sup> *Le Monde*, 9 février 1950 : « Les chances de l'Union franco-sarroise II L'opinion publique » Raymond MILLET

<sup>338</sup> « La cherté de la vie, si elle est ressentie par l'ensemble de la population pèse particulièrement sur les « économiquement faibles » notamment les petits rentiers et les retraités » 13 janvier 1948, Haut Commissariat de République Française en Sarre Conséquences politiques de l'introduction du franc en Sarre, MAE Z Europe Sarre 4, 573 Economie et sociétés, Finances (5 mai 1947- juin 1948)

<sup>339</sup> HEINEN Armin, *Saarjahre*,..., *op. cit.*, p.392

<sup>340</sup> SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder*..., *op. cit.*



Le nationalisme utilise donc cet argument pour faire campagne ; « Le très fort penchant des populistes vers une politique d'un cléricalisme accentué et le freinage des réalisations sociales sont habilement exploités ainsi que le mécontentement dû à la montée des prix français, la perte du franc en pouvoir d'achat et certaines tendances de la politique française.<sup>341</sup> » Ceux ci critiquent alors l'union économique et verraient d'un meilleur œil le rattachement au deutsche mark. «Ceci a créé un mécontentement sensible par rapport au rattachement du pays à la France, d'autant plus qu'en Allemagne une politique déflationniste, dont les Sarrois voyaient moins les inconvénients, avait mieux défendu la valeur de la monnaie. Le fait que la situation économique de l'Allemagne occidentale ait évolué favorablement l'année dernière, que le nombre de chômeur a diminué, que la reconstruction des logements a avancé plus vite qu'en France, a accentué encore ces sentiments des Sarrois. Leur nationalisme était en sommeil tant qu'il était contrebalancé par trop d'avantages d'ordres économiques.<sup>342</sup> »

On peut alors le voir dans le programme électoral, qui montre l'union économique comme un malheur pour le territoire. Le KP commence alors à mettre en avant une nouvelle politique qui consiste à montrer la Sarre comme un territoire de plus en plus pauvre, où la monnaie française est centrale, « La vie y est très chère et les salaires extrêmement bas <sup>343</sup> » ; alors que globalement les mineurs sarrois bénéficient d'un niveau de vie meilleur qu'en France et en RFA. En effet, la France semble engluée dans une crise quasi constante avec sa monnaie, mais qui ne cesse dans les années 50 d'améliorer le niveau de vie.

On a également peur d'une grande inflation « *Der Hohe Kommissar berichtete von einer wahren Inflationspsychose, die von der Erinnerung an die Jahre 1935 und 1947 geprägt sei*<sup>344</sup>. » Les Conventions de 1950 avaient pour objectifs de contenir ce désamour, mais donnait tout de même une prépondérance majeure à la France dans le domaine monétaire puisque c'est le Haut Commissaire qui conserve les prérogatives majeures<sup>345</sup>, malgré l'existence d'un ministre sarrois de l'économie<sup>346</sup>. L'Allemagne qui les critique allégrement critique aussi le maintien de l'union douanière et monétaire<sup>347</sup>.

---

<sup>341</sup> GYSSLING Walter, « Dans la Sarre aussi... », *op. cit.*, p 379

<sup>342</sup> *Ibid.* p 377

<sup>343</sup> *L'Humanité*, 2 octobre 1950 : « Le procès de Sarrebruck c'est celui de la lutte des travailleurs sarrois contre la misère et la guerre » Rosa MICHEL

<sup>344</sup> HEINEN Armin, *Saarjahre*,..., *op. cit.*, p.378

<sup>345</sup> JO D 50 838 7 juillet 1950 Conventions générales sur la sécurité sociale

<sup>346</sup> ANIK Antoine, « Essai sur l'administration en Sarre » in *La Revue administrative*, Paris, vol 5 mai-juin 1952 pp309-318 p.312

<sup>347</sup> « Die Bundesregierung verlangte ihrerseits den Wegfall der Zoll- und Währungsunion Saar-Frankreich » in HOFFMANN Johannes, *Das Ziel war Europa, ... op. cit.*, p.234

Même dans le domaine de la politique charbonnière, on ne peut pas dire que l'opération soit couronnée de succès, « en 1947, l'échec, du point de vue économique, de la politique sarroise de la France est patent <sup>348</sup> ». Les mosellans aussi font de plus en plus de bruits contre l'union<sup>349</sup>.

C'est donc dans un climat de relatif désamour consécutif aux inflations de 1950 et 1952, que la situation commence alors à se détériorer, c'est pourquoi il s'agit pour la France de marquer un grand coût pour reprendre la main sur la Sarre suite aux problèmes rencontrés mais surtout vis à vis de la naissance et de la pression de l'Allemagne. Ces questions de hausse des prix et de faiblesse de la monnaie sont aux centres des préoccupations des dirigeants de la Sarre<sup>350</sup>. Cette solution sera trouvée avec la signature des conventions de 1953 et la mise en circulation d'une nouvelle monnaie le Saarfrank.

### c. *Les Conventions de 1953, vers l'autonomie ?*

La situation des années 50 n'est plus la même en effet, « La France n'a plus le visage de 1947<sup>351</sup> ». Les choses ont changé avec la concurrence de l'Allemagne. Les conventions de 1950 viennent modifier un peu les rapports entre les deux entités, cependant l'essentiel est toujours là, la France garde une prééminence très forte<sup>352</sup>. Mais c'est véritablement les textes signés en 1953 qui marque une nouvelle étape dans les rapports monétaires. En effet, ils consacrent plus d'autonomie à la Sarre. Il s'agit de donner un renouveau à l'union avec pour finalité un règlement de la question, acceptée par l'Allemagne. La monnaie joue un grand rôle puisque c'est l'élément le plus visible des changements dans la vie quotidienne des Sarrois. Ces conventions naissent dans un contexte propice pour la France. Il s'agit donc d'en profiter

## • **Les Conventions économiques et monétaires**

---

<sup>348</sup> MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande...*, *op. cit.*, p.143

<sup>349</sup> *Le Républicain Lorrain* 30 juin 1953 Z Europe Sarre 7, 226 à 233 applications des Conventions du 3 octobre 1950

<sup>350</sup> 25 septembre 1950 Mesures immédiates du gouvernement de la Sarre relative aux problèmes des salaires et des prix, MAE Z Europe Sarre 9, 27 Situation économique, plan Marshall, plan Schuman (juillet 1949- septembre 1950)

<sup>351</sup> HEINEN Armin, *Saarjahre*, *op. cit.*, p.345

<sup>352</sup> Le gouverneur garde alors tout pouvoir en matière monétaire, MAE Z Europe Sarre 7, 144 Négociations franco-sarroises Conventions du 3 octobre 1950

Les textes signés en 1953<sup>353</sup> modifient une grande part des rapports entre la Sarre et la France, cependant l'esprit de 1947 reste toujours d'actualité. Le désir d'amélioration des relations et notamment le désir de plus d'autonomie est quelque chose qui est compris des français et notamment de Gilbert Grandval qui souhaite aller plus loin dans ce domaine.

### ➤ **Un contexte propice à de nouvelles relations économiques**

La situation du début des années 50 est assez problématique on l'a vu au point de vue monétaire. Toutefois, depuis 1952 la situation de l'inflation est beaucoup moins préoccupante qu'auparavant. En effet de 1952 à 1955, les prix demeurent « très stables<sup>354</sup> » (un blocage des prix a même été décidé), le franc n'est tout de même pas un modèle, mais il va mieux. Toutefois, selon Barthel on voit apparaître une cassure en 1953 du développement économique<sup>355</sup>.

Cependant, la réputation de la France n'en est pas trop dégradée pour autant. Les élections de 1952 sont pour cela importantes. En effet durant cette période on a pu voir la France, mais également l'union économique monétaire critiquée. Les partis pro-allemands n'étant pas autorisés et le Parti communiste ne critiquant pas vraiment le franc, la monnaie n'est pas tellement au cœur des débats. Cependant, c'est l'autonomie du territoire qui entre dans les débats. Ces élections sont un succès total pour les partis francophiles. En Allemagne, on avait pourtant demandé aux pro-Allemands de s'abstenir pour montrer leur mécontentement<sup>356</sup>. Cependant, si l'on cumule les abstentions et les votes communistes l'on n'obtient même pas le quart de l'électorat<sup>357</sup>. De plus celles-ci consacrent encore le ministre-président Hoffmann et son parti le CVP. C'est donc un triomphe dont la France espère tirer les avantages.

Le contexte monétaire on le sait n'est pas brillant, cependant une réforme monétaire a abouti et l'on voit donc de nouvelles pièces<sup>358</sup>. Une nouvelle méthode monétaire se répand de plus en plus en France et dans ces colonies, c'est à dire une sorte d'autonomie monétaire (Madagascar, Réunion etc..).

---

<sup>353</sup> LAURENT Pierre, « L'évolution de l'union Franco-sarroise depuis 1950 » in *Journal de Droit International*, Paris, Ed Technique SA/Marchalet et Godde, n°82 pp 522-578

<sup>354</sup> MOCKERS Jean Pierre, *L'inflation en France...* op. cit., p.22

<sup>355</sup> BARTHEL Gilbert, *Les relations économiques...*, op. cit., p.137

<sup>356</sup> Association Française de la Sarre, *Le verdict sarrois*, Paris, Association française de la Sarre, 1953

<sup>357</sup> Toutefois ces abstentionnistes sont vus par *Le Monde*, ainsi « Les votes blancs émanent de Sarrois qui ne veulent plus payer en franc » in *Le Monde* 3 janvier 1950 : Reprise des conversations Roland DELCOUR

<sup>358</sup> voir annexe n°13

Les accords de 1950 doivent alors être à nouveau modifiés car un nouvel acteur vient s'insérer dans les débats, c'est à dire l'Europe. C'est donc dans ce contexte de lutte avec l'Allemagne que la France doit montrer à la communauté européenne qu'elle agit de bonne foi et pour des meilleures relations afin d'améliorer la vie des Sarrois.

La renaissance de la puissance allemande nécessite alors de donner plus « d'autonomie politique, culturelle et religieuse<sup>359</sup> ». Il s'agit aussi de faire taire les voix qui s'exclament contre l'union monétaire et qui prétextent que la France agit en colonisateur.

### ➤ **La nécessité d'affirmer l'autonomie de la Sarre**

La Sarre peut-elle devenir un état indépendant? Il reste difficile de répondre à cette question puisque les autorités françaises n'ont jamais défini une politique commune<sup>360</sup>; il est clair que le gouvernement français<sup>361</sup>, mais surtout le Gouverneur militaire Gilbert Grandval souhaitaient donner à la Sarre plus d'autonomie vis à vis de la France. Il est nécessaire pour le Territoire de s'affirmer en tant qu'entité autonome.

La Sarre possède déjà les principaux symboles d'un état indépendant c'est à dire le drapeau<sup>362</sup>, un hymne national, une police spécifique, une équipe nationale de football et olympique ; il ne manque finalement plus qu'une armée et une monnaie, d'ailleurs les Sarrois demandent plus d'autonomie dans le domaine monétaire, avec notamment le droit de frappe ou de créer un nouvel établissement émetteur<sup>363</sup> et une réforme de la Banque de réescompte tout en gardant le franc dans le territoire<sup>364</sup>.

An niveau culturel, on tente de plus en plus de faire naître une culture sarroise spécifique. La volonté de créer un nouvel état comme le Luxembourg<sup>365</sup> a été est la principale crainte de l'Allemagne. Son statut est hybride, on ne sait comment qualifier cet état de fait. Le Conseil de l'Europe n'a accepté la Sarre qu'en tant que « membre

---

<sup>359</sup> Z Europe Sarre 3, 571 relations extérieurs 29 avril 1946- juin 1949 ; organisation de la politique de la France en Sarre 15 avril 1949

<sup>360</sup> Par exemple Debré souhaitait faire de la Sarre un nouveau Luxembourg

<sup>361</sup> « L'autonomie sarroise, officiellement désirée à Paris, demande au minimum que la France abandonne certaines positions occupées et tenues depuis 1945 et que de nombreux fonctionnaires et administrateurs français cèdent leur place à des Sarrois. » B. GIROD DE L'AIN *L'Observateur Aujourd'hui* 8 mars 1953

<sup>362</sup> HEINEN Armin, *Saarjahre*,..., op. cit., p.241 et l'annexe n°16

<sup>363</sup> 14 avril 1953, Questions monétaires et de crédit, MAE Z Europe Sarre 7, 234 applications des Conventions du 20 novembre 1953

<sup>364</sup> 17 avril 1953 , Monnaies et crédit, les demandes des Sarrois, MAE Nantes MJ Dossier 237 Commission du plan de la Sarre

<sup>365</sup> Il est clair que l'union luxembourgeo-belge reste le modèle en matière d'union monétaire, à ce titre pour les Conventions de 1950, on retrouve dans les travaux les textes de l'union luxembourgeo-belge Z Europe Sarre 7, 144 Négociations franco-sarroises Conventions du 3 octobre 1950

associé » et non en tant qu'état. La Sarre n'est pas reconnue à l'ONU, mais la France a un ambassadeur dans le territoire, la Grande Bretagne a aussi un représentant.

Pour contrer cet état de fait, l'Allemagne tente alors d'affirmer la germanité de la Sarre, il s'agit donc de contre attaquer en affirmant un caractère spécifique de la Sarre. Ces conventions ont donc comme dessein de donner plus de pouvoir à la Sarre, notamment dans le domaine politique, mais surtout en ce qui concerne le domaine économique.

Il est nécessaire de créer des relations contractuelles dans la gestion des ressources. Le charbon est là aussi au centre des débats. Les réserves sont désormais exploitées en commun. Les transports, sont aussi dans les projets de la nouvelle convention.

Mais il y a une revendication dont Gilbert Grandval se veut le promoteur, puisqu'il s'agit de l'autonomie monétaire au moins de façade, en effet il souhaite créer une monnaie spécifique au territoire. Elles sont vraiment vues par l'opinion internationale comme une marche vers l'autonomie. « Ainsi les conventions franco-sarroises, aboutissent à l'épanouissement de l'autonomie sarroise<sup>366</sup>, [...] » Dans cet article, celles-ci sont même divisées en plusieurs parties avec les titres « Autonomie interne » et « Autonomie externe ». La signature de ces textes ne s'est d'ailleurs pas fait sans heurts, puisque bien sûr la République fédérale n'est pas d'accord avec ceci, puisqu'elle consacre encore plus l'autonomie de la Sarre vers à terme, peut être l'indépendance.



### **La signature des conventions**

L'urgence n'est pas le fait de ces conventions, elles ont pu être mûrement réfléchies, ce qui explique le certain consensus qui se fait autour. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces textes ont mis du temps à s'établir.

C'est au début de l'année 1952 que l'on décide d'apporter des modifications aux conventions précédentes de 1947 et de 1950. « Au début de l'année 1952, le Gouvernement français et le gouvernement sarrois ont reconnu qu'il convenait d'apporter à ces conventions les améliorations que conseillaient les leçons de l'expérience ainsi que les modifications dictées par l'application des principes suivants, sur lesquels repose l'union franco-sarroise : maintenir, en l'améliorant, le

---

<sup>366</sup> BENOIST Jacques, « L'union franco- sarroise... », *op. cit.* p.80

fonctionnement de l'union économique, confirmer, en l'étendant, l'autonomie politique fonder les rapports franco-sarrois sur une base paritaire <sup>367</sup>».

Il faut tout de même attendre le 20 mai 1953 pour que ces conventions soient signées, et le 5 décembre 1953 pour que le Président de la République les ratifie. Elles sont signées à Paris, au quai d'Orsay, ceci n'est pas anodin, on signe encore en France et non pas à Sarrebruck. Ceci est fait dans une certaine transparence, par exemple *Le Monde* relaie assez bien les étapes des négociations avec de nombreuses brèves. Il semble même que dans ces articles une certaine égalité était de mise, puisque à de nombreuses reprises les autorités sarroises ont pu être interviewées sur l'avancement des négociations.

Dans la presse sarroise il semble aussi que le consensus soit de mise, en tout cas dans les journaux proches du gouvernement Hoffmann. Le gouvernement allemand s'insurge bien sûr contre la signature de celle-ci prétextant qu'elles ne sont pas conformes puisqu'il ne reconnaît pas le gouvernement sarrois. Dans la République fédérale, une vaste campagne de presse anti-française se déchaîne alors, bien qu'une possibilité d'élargissement au marché allemand soit envisagée. En revanche, en France ceci est vu comme une bonne chose puisqu'elles vont dans le sens d'une meilleure coordination.

Le texte a été publié au bulletin officiel de la Sarre et au *Journal Officiel de la République Française*<sup>368</sup>. La presse française accueille plutôt bien les accords. Il faut dire que c'est surtout *Le Monde* qui relaie l'information. Le contenu n'est pas non plus très développé. Par exemple la réforme monétaire n'est mentionnée par aucun des journaux, il faut attendre la frappe de ces monnaies pour que *Le Monde* mentionne juste en tout petit cet état de fait<sup>369</sup>, une petite fête est d'ailleurs organisée à cet effet<sup>370</sup>. Le contenu est d'ailleurs très peu abordé. Ce contenu change pourtant de façon radicale, au moins dans les termes les modalités de l'union ; Il s'agit donc de voir si dans le contenu la relative autonomie et les relations contractuelles sont bien de mises ?



### **Le contenu**

Ces textes sont nombreux. Il y a une « convention entre la France et la Sarre relative aux pouvoirs des services de police sarroise et française... » ; une « convention

---

<sup>367</sup> BENOIST Jacques, « L'union franco- sarroise... », *op. cit.*, p.12

<sup>368</sup> JO D 53 1283 28 décembre Conventions franco-sarroises signé le 31 mai 1952

<sup>369</sup> *Le Monde*, 18 novembre 1954 : « Johannes Hoffmann assiste à la frappe des premiers Saarfranken »

<sup>370</sup> *Saarbrücker Volkszeitung*, 19 novembre 1954 : „Die Saarländische Scheidemünzen“

générale » ; une « convention économique » ; « convention [...] concernant l'exploitation commune des mines de la Sarre » ; un texte sur les relations juridiques ; une convention modifiant l'aide mutuelle judiciaire mise en place par la convention de 1950 ; une convention fiscale et budgétaire entre la France et la Sarre et une convention tendant à éliminer les doubles impositions<sup>371</sup>.

Ces textes sont assez importants, ils disposent d'ailleurs de nombreuses annexes. On voit donc que ce contenu est assez dense. Nous allons donc avant tout se concentrer sur la législation monétaire qui nous intéresse. Il faut tout de suite signaler que l'union douanière et monétaire n'est en rien modifiée.

C'est dans l'article 17 de la convention fiscale et budgétaire que les possibilités de changements sont mentionnées. « 1- La Sarre peut émettre des monnaies divisionnaires qui auront cours légal et pouvoir libératoire en Sarre concurremment avec les monnaies françaises et dans les mêmes conditions que celles-ci » « 2- Le montant maximum de l'émission en Sarre sera déterminé le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année par accord entre les Administrations des Finances des deux états en appliquant au montant des monnaies françaises en circulation à cette date la proportion visée à l'alinéa 1 de l'article 14 ci dessus. Toutefois, la date d'entrée en vigueur de la présente Convention sera substituée à celle du 1<sup>er</sup> janvier pour la détermination du montant de l'émission à réaliser en 1953. » « 3- Le gouvernement sarrois s'engage pour la frappe de ces monnaies à recourir exclusivement à l'Hôtel des Monnaies de Paris ; les monnaies ainsi frappées devront être quant à l'alliage, au titre, au module et à la valeur nominale identique aux monnaies françaises ; les quantités de monnaies frappées pour chaque valeur nominale seront déterminées par accord entre les administrations des finances des deux états ».

Il faut également dire que c'est l'Ambassadeur de France c'est à dire Gilbert Grandval, qui a le contrôle sur le respect de la législation monétaire, mais qui est appliquée en Sarre par la voie de décrets du parlement sarrois<sup>372</sup>. Cet article montre donc à quel point on est dans l'ambiguïté. Ce ne sont que les monnaies divisionnaires, c'est à dire les pièces, qui ont la possibilité d'être frappées, les billets, donc les plus grandes valeurs restent à l'initiative de la France. On ne crée pas véritablement une nouvelle monnaie, mais seulement un dérivé de la monnaie française, puisque la forme est la même mais c'est seulement son apparence qui change. De plus, les monnaies françaises continuent encore de circuler dans le territoire. L'autonomie n'est donc que très relative.

---

<sup>371</sup> JO 31 décembre 1953 11760- 11787

<sup>372</sup> *Le Monde*, 24 mars 1953 : « Déclaration d'Hoffmann au siège du CVP »

Il faut ajouter à cela le fait que la frappe de ces monnaies soit exécutée exclusivement sur le territoire français et par les administrations compétentes. La Sarre ne dispose donc pas d'atelier de frappe. Elle est donc souveraine de sa monnaie d'une manière assez relative. Cependant ces nouvelles pièces doivent tout de même présenter les principaux symboles et valeurs de la Sarre.

Ces conventions sont donc avant tout là pour montrer une certaine autonomie dans la forme, mais dans le fond, c'est toujours la France qui garde les rênes.

- **Une nouvelle monnaie : Le Saarfrank<sup>373</sup>**

Les Saarfranken sont sensés représenter l'autonomie de la Sarre, donc sur celles-ci, les principaux symboles du petit état sarrois doivent être présents. Si ces monnaies sont rarement vues comme une rupture, c'est tout de même une des seules modifications engendrées par les Conventions qui soient visibles, au moins par toute la population sarroise. La Sarre entre alors vraiment dans une nouvelle ère de l'union monétaire. Même si celles-ci ne sont ici que de la « poudre aux yeux » en matière économique, elles montrent à quel point, elles ont importantes pour l'affirmation politique, mais aussi culturelle d'une entité.

- **La préparation d'une nouvelle monnaie**

La monnaie sarroise ne commence pas immédiatement à être au centre des préoccupations. En effet il faut attendre une lettre de Gilbert Grandval datée du 24 décembre 1953<sup>374</sup> pour que le processus de fabrication commence, et c'est seulement par la loi du 7 juillet 1954 que la monnaie existe officiellement. Au début il est clair que toutes les pièces devaient être frappées. Toutefois, pour des raisons techniques sans doute mais aussi pratiques (les plus petites divisions seraient trop nombreuses peut être), ce ne sont donc que les pièces de 10, 20 et 50 francs qui sont frappées pour l'année 1954, pour l'année 1955, seules les pièces de 100 francs furent frappées (une nouvelle pièce de 100 francs est émise en France à partir de 1954, il faut donc un certain décalage, les pièces de plus petites valeurs ne sont pas frappées). Ces monnaies sarroises ne sont donc que marginales puisqu'elles ne représentent que 25% du montant de la circulation métallique<sup>375</sup>.

---

<sup>373</sup> voir annexe n°12

<sup>374</sup> 24 décembre 1954, Lettre de Gilbert Grandval à l'Hôtel des monnaies, MEF RH3 dossier 64 à 69 PR/YD (anciennement à la monnaie de Paris) Frappes des monnaies sarroises

<sup>375</sup> Rapport de la Commission monétaire paritaire, *Traité du 27 octobre 1956 entre la République Française et la République Fédérale d'Allemagne sur le règlement de la Question Sarroise*, Sarrebruck, Sarrebruck Gedruck in der Bundesdruckerei, 1960 p.21



Pour ce qui est de l'aspect plus technique, le graveur est important. Le graveur est un personnage bien connu dans le monde de la monnaie puisqu'il s'agit de Pierre Turin ( 1891- 1968). Il fut graveur en médaille et en pierre fine, il a été élève à la célèbre Villa Médicis en Italie de 1921 à 1923 où il se perfectionne pour devenir incontournable. En 1929, le concours pour la pièce de 10 Francs argent est lancé en France. Près de dix graveurs de renoms présentent un projet, mais c'est finalement Turin qui est choisi. On lui doit donc les célèbres pièces de 10 et 20 Francs, en circulation de 1929 à 1939. Même après guerre il est encore souvent sollicité : il s'agit donc d'un personnage qui jouit d'une reconnaissance certaine.

L'organisme de frappe est celui de la monnaie de Paris qui frappe alors ces monnaies à Paris ou dans divers ateliers de la région parisienne (il est à souligner que ces monnaies ont uniquement été frappées à Paris). Il s'agit donc une institution dépendant en grande partie du Ministère de l'économie. Il est d'ailleurs simple d'identifier tout ceci grâce aux deux différents, l'un symptomatique du graveur général des monnaies (à ne pas confondre avec le graveur de la pièce) l'autre de la monnaie de Paris.

Elles sont d'une taille bien particulière, en effet elles mesurent respectivement 20 mm de diamètre et pèsent 3 grammes pour la pièce de 10 francs, 23 mm et 4 grammes pour la 20 francs, 27 mm et 8 grammes pour la 50 francs et enfin 23 mm et 6 grammes pour la 100 francs. En effet, ces modules sont strictement identiques à ceux qui ont cours à la même époque, pour les pièces de même valeur faciale en France ainsi que dans d'autres espaces de la zone franc (Réunion, Madagascar, Monaco etc...). Le système est donc un peu le même que celui de l'Euro, puisque ces pièces si elles ont d'abord vocation à circuler dans l'espace sarrois, ont également cours en France etc.. (même s'il faut plus rapprocher ce concept à celui de l'Union latine (1867- 1914) au point de vue strictement des pièces de monnaie).

Les métaux à partir desquelles sont frappés les pièces de monnaies sont très répandus à l'époque pour ce qui est de la frappe monétaire. Ainsi, les trois plus petites valeurs sont en Bronze aluminium ( 91% de bronze, 9% d'aluminium), et celle de 100 francs sont en cupro nickel (75% de cuivre, 25% de nickel). Ces métaux ont donc une valeur réelle plus basse que la valeur affichée, mais depuis Bretton Woods les monnaies ne sont plus calculées par rapport à l'or. Il est à noter que par les couleurs orange/ marron ; blanche/ grise et jaune (Une cinquantaine de pièces de 100 francs a été frappée en or, mais seulement à l'usage des collectionneurs et des grandes personnalités), on

retrouve bien la trilogie monnaie de billon, d'argent et d'or qui reste bien ancrée dans l'imaginaire populaire. Les symboles de ces monnaies sont également importants pour l'imaginaire populaire.

➤ **Des thèmes nouveaux pour la Sarre ?**

Les motifs représentés sur chacune des pièces sont imprimés en relief ( ce n'est pas étonnant très peu de pièces sont en négatif, il est donc plus facile de les « lire » pour les personnes mal voyantes). Les motifs sont identiques pour les trois pièces de bronze. Commençons par le revers.

On peut d'abord y lire au centre la valeur des pièces, le type de police est à remarquer en effet, il ne s'agit pas d'une police très usitée en France, on a voulu donner à la Sarre un caractère particulier. On y lit également la valeur écrite en allemand, le mot Franken est alors une traduction du mot franc mais en langue allemande (on retrouve la même traduction en Suisse, en Belgique, au Luxembourg etc...). Enfin on peut remarquer que la date est entourée de deux points, marquant ainsi une rupture avec l'inscription de la valeur.

Les représentations de l'avvers sont alors intéressantes<sup>376</sup>. Pierre Turin les a gravées à partir de dessins qui ont été fournis par le gouvernement sarrois, à partir de ceux du professeur Siegle. La thématique est alors double. On remarque d'abord au centre un écusson, il s'agit des armes de la Sarre tirées à partir du drapeau. Initialement les armes sont de trois couleurs. Tout d'abord la croix blanche, au-dessus en bleu et en dessous en rouge (bleu, blanc, rouge...). Pour représenter ces couleurs le graveur a utilisé une astuce (réussie ?). Il utilise des hachures en relief et d'orientations différentes. Pour le bleu des hachures horizontales et pour le rouge des verticales. Au-dessus des armes on remarque un pont, qui rappelle Sarrebruck, et sa vocation de relier les deux pays.

Le second thème est bien particulier, c'est celui de l'industrie. On remarque alors à gauche des cheminées d'usine qui crachent une fumée se déplaçant vers l'Ouest (à moins qu'il s'agisse également d'une structure minière servant à purifier le charbon ou quelque chose dans le genre), et à droite une sorte d'ascenseur. Il s'agit sans doute d'un ascenseur utilisé pour descendre au fond des mines ; on distingue très bien les différentes parties de l'édifice, c'est à dire la structure métallique, la nacelle, l'immense poulie avec ses câbles etc... Ce type de structures industrielles est donc très présent dans la région ; l'artiste s'est sans doute inspiré de ce qu'il pouvait voir à l'époque dans les

---

<sup>376</sup> *Saarbrücker Volkszeitung*, 19 novembre 1954 : „Die Saarländische Scheidemünzen“

bassins miniers de la Sarre, de la Lorraine ou du Pas de Calais. En dessous est inscrit le nom de l'espace de circulation, c'est à dire Saarland (Sarre en français avec la même police que le revers).

De part et d'autre de Saarland on remarque donc les deux différents<sup>377</sup>, un du graveur général à droite (une aile :Lucien Bazor), l'autre de l'organe émetteur, une corne d'abondance, symbole de la régie des monnaies, qui dépend de la monnaie de Paris. Enfin, la tranche de ces pièces est lisse et légèrement plus haute que la surface générale, ce qui accentue alors la forme circulaire de la pièce. Cette pièce est plus sobre que celle de la France.

La pièce de 100 francs possède des caractéristiques différentes. Cela tient au fait qu'elle a été frappée un an après (la France décide en 1954 de frapper une nouvelle pièce de 100 francs plus pratique). L'avvers, quant à lui possède beaucoup plus de différences. En effet on ne retrouve, par rapport aux précédentes seulement les armes de la Sarre encore une fois placées au centre de la pièce.

Les motifs sont alors beaucoup plus neutres, en effet on ne reconnaît pas vraiment d'éléments visibles, mais seulement des formes géométriques. Ainsi deux croix (aux droites doubles) perpendiculaires qui se croisent pour alors divisées la pièce en huit parties de même taille, qui représente alors les huit cercles (division administrative) sarrois. Dans chacune d'entre elles on remarque alors une lettre : S A A R L A N D ( qui forme alors là aussi le mot Sarre). A la confection de la pièce, il y a eu de nombreuses polémiques. En effet les barres peuvent poser de nombreux problèmes.

Tout d'abord, un problème de lecture tactile, les mal voyants ont alors des difficultés à les « lire ». Ensuite, on peut se figurer de voir des I à la place des barres, le graveur a donc été prié de trouver une solution à ceci, d'où les doubles barres. Il est également notable de remarquer qu'il y a un cercle intérieur, ce qui permet un effet de mise en abîme de pièce. Ce cercle central est complété par des demi-cercles adjacents qui renforcent alors l'effet de relief et met en valeur le blason sarrois. Ce dernier est également légèrement différent des précédents puisqu'il est un peu plus allongé.

Enfin, la tranche est alors striée ce qui permet une reconnaissance plus facile, elle est aussi rehaussée, par rapport à la surface. Cette pièce de dix francs est donc plus sobre que les précédentes.



### **Les Saarfranken symboles de « l'amitié » franco-sarroise ?**

---

<sup>377</sup> signes de reconnaissance du graveur

Les significations réelles de la monnaie sarroise et de leurs interprétations ne peuvent donc se comprendre que par rapport à son support, c'est à dire les pièces de monnaies. En effet en utilisant un objet de première nécessité, on touche un point central de la société sarroise, pas seulement l'économie mais également la culture de ce petit pays.

Les images sont diffusées à grande échelle et véhiculent des messages très importants qu'il s'agit de décoder. En effet, on voit ici toutes les caractéristiques de la société sarroise du milieu des années cinquante.

Tout d'abord, le fait que les pièces s'appellent Frank (donc franc en français) ; révèle donc un attachement très profond au système économique français. De surcroît, les modules sont absolument identiques à ceux des pièces françaises en vigueur. On se rend donc compte du lien qui unit les deux nations. On peut encore aller plus loin sur ce point, en effet, si l'on observe plus particulièrement les représentations de l'avers, on remarque d'autres liens franco-sarrois. L'objet qui traduit le plus cet aspect est peut être le blason présent au centre.

En effet, premièrement sa position au centre de la pièce lui donne vraiment une importance majeure. En fait, les armes sont aussi présentes dans le drapeau officiel sarrois. On y voit représentée une croix blanche sur un fond bleu (à gauche) et un fond rouge (à droite). Ces couleurs ne sont pas sans rappeler les couleurs du drapeau français. La question du drapeau est vraiment un fait central dans l'Histoire du territoire ; avant le rattachement à la France, les couleurs sarroises était le blanc, le noir et le bleu, mais disposée de façon horizontale. Ce qui n'est pas sans rappeler les couleurs de l'Allemagne impériale, c'est à dire Noir Blanc Rouge. De plus, après le rattachement, et même au moment de la naissance de la contestation sarroise, au début des années cinquante, on réclame un nouveau drapeau pour la Sarre avec les couleurs Noir Rouge Or (donc les mêmes couleurs que la République Fédérale) plus de nouvelles armes au centre.

Choisir de représenter ces armes au centre même de la pièce n'est donc pas anodin, cela met en valeur l'attachement qu'il existe envers la France, alors que la question même est sensible. Ne pas les représenter aurait sans doute posé moins de controverses. Les autres représentations de l'avers sont alors toutes aussi révélatrices de la société en place.

Les usines et les ascenseurs de mines montrent les deux aspects majeurs de l'économie sarroise. Commençons tout d'abord par les mines. Le charbon est la richesse

très convoitée de la Sarre. La typologie du paysage urbain montre tous ces aspects ; la majorité des grandes villes sarroises, Sarrebruck, Völklingen, Saint Wendel, Hombourg, Neunkirchen etc... sont toutes des villes industrielles qui se sont développées au XIXe siècle grâce au charbon. La répartition des catégories socioprofessionnelles montre tout le poids de l'industrie houillère en Sarre.

On peut également remarquer le thème de la mobilité au sein même de ce corps de métier de bas en haut, des ténèbres à la lumière. La France a, il est vrai, sorti la Sarre d'une situation délicate à la fin de la guerre, en prenant la reconstruction de la région sous sa responsabilité. Les mines et les autres industries sont remises en place plus vite qu'en France et qu'en Allemagne (dès le mois de décembre 1945).

La seconde illustration est une sorte d'usine. Il s'agit sans doute d'une usine sidérurgique, à moins qu'il ne s'agisse d'une raffinerie de charbon. Si l'on retient la première proposition, on doit noter le fait que la Sarre manque alors cruellement de minerai, elle dépend donc en grande partie de la Lorraine voisine pour s'approvisionner, on voit une nouvelle fois les relations franco sarroises mises en avant.

On peut aussi remarquer que c'est un vent d'ouest qui pousse la fumée des cheminées d'usines. Le thème de ce souffle venant de l'Ouest est quelque chose de récurrent, c'est la France qui souffle un vent d'espoir vers la Sarre ; « il se peut que certains sarrois aient su qu'à l'Ouest il soufflait un vent plus libre <sup>378</sup> ». L'Ouest est alors la représentation même de la France par rapport à l'Est qui symbolise la République fédérale d'Allemagne. Il s'agit donc d'un vent français qui souffle sur le territoire de la Sarre ; encore un témoignage des liens existants. Les pièces de 100 francs quant à elles ne représentent que peu d'éléments reconnaissables, on remarque surtout des illustrations très géométriques et stylistiques.



### **Un accueil silencieux**

Ces pièces de monnaies sont donc avant tout des pièces qui tendent à souligner les relations liant la France et le petit état autonome. Elle est plutôt bien accueillie par le *Saarbrücker Volkszeitung* qui les annonce avec un ton jovial<sup>379</sup>.

Cette monnaie est interprétée comme une pièce « française », elle fait d'ailleurs partie de la zone franc et est donc complètement soumise à la législation. Tout d'abord elle est totalement mise sous tutelle du ministère des finances et de la monnaie de Paris, organe émetteur.

---

<sup>378</sup> PLAISANT Marcel, « Le destin de la Sarre », *op. cit.*, p 433

<sup>379</sup> *Saarbrücker Volkszeitung*, 29 décembre 1954 : „Die neue Saarmünze sind da“

Ainsi, les autorités françaises ont voulu garder une totale emprise sur cette monnaie en refusant l'établissement de centre de frappe dans la Zone d'Occupation Française d'abord, puis sur le territoire sarrois ensuite. Le nombre de frappes est décidé par les autorités françaises. De ce fait, il est tout à fait légitime d'interpréter ces quatre pièces comme des témoignages d'amitié entre les deux nations au mieux ou au pire comme des preuves de la colonisation française sur la région.

En effet, peu après, ces pièces ont été interprétées par les pro-allemands comme des transfuges ennemis, même si l'on ne déplore que de très rares exemples de pièces mutilées intentionnellement (on en connaît cependant quelques exemples) on peut tout de même dire qu'elles furent finalement un demi-échec, et par là même le symbole de toute la politique française. Elles sont tout de même préférées au franc français. Mais c'est bien le deutsche mark et sa stabilité de l'époque qui est le plus en vue. On peut aussi remarquer que l'on peut également interpréter les armes comme la marque de la France, mais aussi les structures industrielles représentées comme une illustration cynique des véritables desseins de la France à l'égard de la Sarre. Heinrich Schneider qualifie même ces monnaies « d'Autonomes Geld » avec une certaine ironie et s'indigne d'y voir un paysage industriel, alors selon lui pris en otage par la France<sup>380</sup>.

Du côté allemand, les conventions ne sont pas du tout bien accueillies<sup>381</sup>, elles soulignent bien, que les choses sont restées les mêmes, et qu'en soit, ces pièces ne sont pas une avancée, bien au contraire, puisqu'elles accentuent la séparation du territoire allemand. Ces monnaies sont donc assez controversées. Il est d'ailleurs notable que peu de personnes ne lui prédisent une vie durable. On voit bien que la Sarre ne peut encore garder ce statut longtemps. Même dans les conventions on note le caractère provisoire puisqu'elles doivent en fait préparer l'étape suivante c'est à dire l'euro-périsation. Ce problème est très important car il scelle en fait le destin de la Sarre.

---

<sup>380</sup> SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder...*, op. cit., p.60

<sup>381</sup> « Am wirtschaft Gebiet soll in dem Statut in Ersetzung der Konvention ein Ausgleich der saarländischen, französischen und Deutschen Interesse gefunden werden. In Bezug auf das Zollsystem und die Währung soll das Statut Frankreich den Kauf der Saarkohle gegen französische Franken und den Verkauf lothringischer Agrarprodukte ebenfalls in französischer Währung gewährleisten“ déclaration d'Adenauer le 20 octobre 1950 in HOFFMANN Johannes, *Das Ziel war Europa...*, op. cit., p.253

### **3 . Mutations et mort de l'Union Franco Sarroise (1950- 1960)**

La situation de 1952, avec le triomphe des élections, n'est plus du tout la même que celle de 1954. Les esprits ont alors changé. Le franc ne cesse d'être de plus en plus critiqué. L'Allemagne devient vraiment attractive, alors que la France est embourbée dans deux terribles conflits que sont ceux d'Indochine et d'Algérie. Il ne faut pas non plus oublier un autre acteur, l'Europe, qui oblige d'ailleurs quelques modifications de l'union économique<sup>382</sup>. En effet on essaie de chercher une nouvelle solution qui pourrait alors contenter tout le monde avec comme mot d'ordre « Europe ».

#### **a. *Entre la France et l'Allemagne : l'Europe***

L'Europe semble pouvoir résoudre tous les problèmes. En effet, la Sarre ne semble pas vraiment pouvoir choisir entre l'Allemagne et la France. Les relations entre ces deux pays commencent alors à devenir pesantes à la fois pour les relations franco-allemandes, mais aussi pour la construction européenne qui devient une priorité, ainsi « à partir de 1950, on s'oriente vers une solution européenne <sup>383</sup>».

#### **• *Sous le signe du préalable sarrois***

La construction européenne est freinée par le problème sarrois, on en fait donc un « préalable » à résoudre avant toute action. Il s'agit de normaliser les relations et pour cela de ne pas gêner l'union naissante.

#### **➤ *La Sarre, revendications françaises et allemandes***

L'Allemagne ne veut toujours pas reconnaître le parlement de la Sarre depuis le début. A partir des années 50 les choses se radicalisent. La question de l'entrée au Conseil de l'Europe pose alors un grand problème. Ce conseil créé en 1949 et siégeant à Strasbourg<sup>384</sup> ne comptait pas l'Allemagne et la Sarre au début (les accords de Petersberg n'étant pas signés). En 1950, l'Allemagne veut entrer au Conseil, outre les réticences de certains, la chose est admise. La France voudrait aussi faire entrer la Sarre

---

<sup>382</sup> Notamment dans le cadre de l'OECE Convention relative à l'application de l'Union économique française Documents, MAE Nantes MJ Dossier 233 Commission du plan de la Sarre

<sup>383</sup> *L'Economie* 20 octobre 1955 : « Dix années de politique sarroise »

<sup>384</sup> voir sur ces questions, BITSCH Marie- Thérèse, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles Ed.Complexe, 2001 ; GERBET Pierre, *La construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie Nationale, 1999 ; REAU (du) Elisabeth, *L'idée d'Europe au XXe siècle*, Questions du XXe s., Paris, Ed. Complexe, 1996

en tant que membre à part entière. Tout ceci suscite une vague de francophobie sans précédant en Allemagne. En France aussi, une vague d'antigermanisme déferle ; par exemple l'*Humanité*<sup>385</sup> agite le danger d'une nouvelle politique expansionniste.

La Sarre cristallise alors toutes les peurs. L'Allemagne est toujours crainte. Elle fait peur de plus en plus au niveau de la puissance économique. Avec son relèvement, la RFA devient la première puissance continentale. Il s'agit avant tout de lutter contre cet état de fait. La monnaie entre ici dans les conflits, l'Allemagne aimerait être traitée d'égale à égale avec la France vis-à-vis de la Sarre et notamment dans ses échanges commerciaux.

Les questions économiques et du monopole français entrent donc dans un bras de fer. La concurrence est rude. La France a souvent été perdante face à la RFA, que ce soit pour la Ruhr ou pour l'organisation du pays (le non-détachement de la Rhénanie et le non-démembrement). La Sarre reste donc la seule garantie pour sa sécurité économique et pour sa supériorité face au voisin d'outre Rhin. En effet la perdre la mettrait en infériorité sur bien des domaines, donc au point de vue politique. Bien que les Accords de Paris montrent certains signes d'ouverture, la France garde tout de même le contrôle de l'économie sarroise, comme avec le traité de coopération économique du 3 mai 1955<sup>386</sup>.

La France tient la Sarre par la monnaie, elle doit garder le monopole dans ce domaine. L'Europe aussi entre dans ces enjeux, avec l'entrée des deux entités au Conseil de l'Europe, l'Allemagne en tant que membre à part entière et la Sarre en tant que membre associé. C'est dans ce cadre que les nouveaux enjeux et combats se déroulent désormais.

### ➤ **La Sarre, facteur de conflits pour l'Europe**

C'est donc dans le cadre des institutions européennes que les conflits vont avoir lieu<sup>387</sup>. Tout d'abord il s'agit pour l'Allemagne de ne pas faire entériner par les autres états du conseil et notamment par la Grande Bretagne, la relative indépendance de la Sarre. De ce fait, ils cherchent à des appuis dans les autres états (par exemple l'Italie de De Gasperi), concernant la Sarre et le refus de l'union économique et monétaire.

---

<sup>385</sup> *L'Humanité*, 4 août 1952 : « Le plan Adenauer : détacher de la France la région de Forbach » Rosa MICHEL

<sup>386</sup> LAURENT Pierre, « L'évolution de l'union Franco- sarroise depuis 1950 » in *Journal de Droit International*, Paris, Ed Technique SA/Marchalet et Godde, n°82 pp 522-578 p.556

<sup>387</sup> FISHER Per, „Das Saarstatut des Europarats. Vorstoss in europäisches integrationspolitishes Neuland“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar op. cit.*, p.115-126



Cependant, ce n'est pas sur ce terrain que la RFA attaque le gouvernement Hoffmann. Sans doute l'union est-elle trop populaire pour qu'il y ait un véritable impact sur la population sarroise. De ce fait, c'est par l'arme des Droits de l'Homme qu'Adenauer attaque. Il saisit alors le Conseil des Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe contre les interdictions des partis pro-allemands qui militent alors pour faire revenir la Sarre dans le giron allemand et dans sa zone économique. Bien sûr, on fustige et exagère beaucoup le soi-disant état policier sarrois avec des expulsions qui existent, mais ne sont pas si répandues que cela. Seul le KP pourrait réellement se plaindre de méthodes plus ou moins acceptables, mais il ne faut pas oublier que la RFA est aussi dans un processus anticommuniste.

C'est véritablement l'interdiction du DPS en 1951 qui suscite le plus de contestations « J'espère, a déclaré le chancelier Adenauer, que l'interdiction du parti démocrate sarrois contribuera à inciter la population allemande de la Sarre à lutter contre l'actuel régime de force. Je ne veux pas évoquer par-là l'idée d'une révolution par les armes, mais d'une campagne de protestation sous toutes les formes possibles<sup>388</sup> ». Toute la société est derrière son chancelier pour dénoncer ceci, Schumacher en premier. Ce qui fait qu'en Allemagne on a une vision fautive de la Sarre, puisque beaucoup croient que la Sarre est sous la coupe d'une véritable dictature et que la France agit en véritable puissance coloniale qui exploite les mines de la Sarre avec comme arme la monnaie française par exemple. Au Bundestag la question des droits de l'Homme revient souvent<sup>389</sup>.

La question des rapports bilatéraux et de la normalisation des relations économiques entre les deux états entre en scène. Tout ceci pose aussi la question des relations économiques et plus particulièrement celle du charbon. Il y a alors une différence dans les réserves de charbon des deux pays, la France est alors légèrement plus forte avec les réserves de la Sarre bien sûr. Sans ceci l'Allemagne serait alors la première puissance et de loin houillères du continent. Un vaste conflit dans le cadre des négociations du plan Schuman.

Les institutions de l'Europe sont donc au centre du conflit européen. La monnaie française dans le territoire est donc tributaire de ces nouvelles institutions. Ce sont donc la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et bien sûr la Communauté Européenne qui sont au centre des débats. La Sarre devient donc un problème à

---

<sup>388</sup> *le Monde* 23 mai 1951 : « La dissolution du parti démocrate sarrois provoque en Allemagne de vives réactions »

<sup>389</sup> FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois...*, op. cit.

résoudre afin d'avoir des relations enfin apaisées. L'Union économique doit forcément avoir des répercussions face aux institutions européennes.



### **La question de la CED et de la CECA**

Les premières étapes de l'Europe tiennent dans des institutions ou projets évocateurs. La Sarre en a presque toujours fait partie. Le premier est bien sûr la CECA ou plan Schuman, la seconde est la CED ou plan Pleven, enfin la CEP aussi, mais dans une moindre mesure, ont joué un rôle important pour la Sarre. La CECA, née comme projet au début des années 50, joue un rôle capital dans la mise en avant de la Sarre dans le concert européen. Tout d'abord, quel statut lui donner dans l'union ? Elle ne peut pas être membre à part entière puisque ce n'est pas un pays indépendant.

De même comment définir les relations entre la France et la Sarre qui contrôle son économie par la monnaie notamment, et le voisin allemand qui convoite la Sarre et ses ressources aussi ? Le plan Schuman prévoit une gestion commune des ressources houillères et sidérurgiques. Ceci amène donc une nouvelle politique, puisque la France est obligée de laisser s'ouvrir le marché sarrois à l'Allemagne. L'Union économique, douanière et monétaire peut donc être quelque peu déstabilisée. La réussite du plan et de sa ratification par les différents parlements ou gouvernements des états se font, il est vrai avec quelques difficultés en France, mais aussi en Allemagne où l'on veut subordonner le plan « à une révision du statut de la Sarre<sup>390</sup> ». On voit donc un début de cristallisation.

On veut avant tout régler le préalable sarrois avant de signer tout accord avec la France. La réconciliation est encore bien loin. Finalement après de nombreuses tractations la Sarre ne fait pas échec au plan. Il faut aussi dire que l'union entre la Sarre et la France représente une part importante, mais l'Allemagne possède les mêmes quantités de ressources. Perdre la Sarre c'est aussi perdre le leadership du pool charbon-acier en Europe. Ainsi il s'agit d'un problème majeur<sup>391</sup>.

C'est véritablement avec le problème de la CED que les choses sont plus délicates. En effet, c'est le Ministre des affaires étrangères qui souhaite avant de signer quoi que ce soit sur ce point, régler le problème sarrois. C'est la naissance de l'expression de « préalable sarrois ». En RFA on souhaite aussi résoudre ce problème

---

<sup>390</sup> *Le Monde* 30 mai 1951 : « Le Parlement de Bonn pourrait subordonner la ratification du plan Schuman » Alain CLEMENT

<sup>391</sup> « Von nun an spielte das Saarland für Frankreich eine Hauptrolle bei der Wahrung des Kräftegleichgewichts in der Montanunion und bei der Außenhandelsbilanzentwicklung » in LEFEVRE Sylvie „Das Saarland und die Wirtschaftsunion ...“, *op. cit.*, p.427

avant tout. L'Allemagne fait toujours peur et on souhaite donc régler tout contentieux pour avoir de meilleures relations et surtout éviter tout ce qui pourrait fâcher ; la RFA remilitarisée doit devenir un allié. Le projet aboutit à un rejet, il est tout de même incertain que la Sarre y ait joué un rôle primordial les raisons sont sans doute autres. Mais ça va encore plus loin puisque c'est vraiment par l'intermédiaire de la CED que la France et l'Allemagne ont pu discuter sur la Sarre, sur tout ce qui est suivi, dont les questions monétaires.

Ces négociations vont même ensuite aboutir à des accords ; les traités de Paris qui règlent en partie le problème de la Sarre. Toutefois la construction de l'Europe politique avec par exemple la CEP, donne à la Sarre une autre dimension. Il s'agit d'eupéaniser la région, terme un peu vague, mais toutes les structures vont donc être modifiées, les relations économiques et la monnaie vont aussi en pâtir.

- **Le plan Van Naters**

La Sarre devient non plus un enjeu, mais un espoir pour les plus "européens". En effet, ils voient alors l'occasion de créer une nouvelle impulsion à une Europe en construction. Il s'agit donc de donner un nouveau cadre à cet espace. Cependant ce concept n'est pas nouveau. Dès l'entre-deux-guerres, on avait déjà vu un projet voisin. La Sarre n'est donc plus entre les mains de la France ou de l'Allemagne, c'est désormais l'Europe qui devient le mot d'ordre. Du côté français, on a alors conscience qu'il faut faire des concessions, en Allemagne aussi. Cependant c'est bien sur les relations économiques que les choses se compliquent. Pour réussir à se sortir de l'impasse on fait appel à un député du Conseil de l'Europe, un hollandais Marinus Van der Goes Van Naters, qui met au point un plan pour résoudre le conflit sarrois.

- **La genèse**

Ce plan Van Naters est une initiative du Conseil de l'Europe. Devant les difficultés rencontrées pour trouver un accord, on a donc cherché une solution intermédiaire où les institutions seraient un arbitre. Pour résoudre le problème de la CECA par exemple Robert Schuman a émis l'idée de faire de Sarrebruck la capitale du pool charbon acier<sup>392</sup>.

Ainsi dès les années 50, on avait eu pour projet un rapprochement de la Sarre à la question européenne, d'un conflit on la transformerait en précurseur. On sent bien

---

<sup>392</sup> *Le Populaire*, 15 juillet 1952 : « Sarrebruck, siège du pool Charbon-Acier ? »

alors que l'union économique et monétaire ne peut pas durer ainsi. Avec la mise en place de la CECA et de la CED, la donne change complètement. La question est inscrite à l'ordre du jour du Conseil assez tardivement, souvent la question fut ajournée.

C'est le 17 septembre<sup>393</sup> 1952 que « la demande d'inscription à l'Ordre du Jour de l'Assemblée Consultative de la question du « Statut futur de la Sarre » a été déposée par trente Représentants de onze Etats membres ». Devant les échecs de nombreuses négociations (franco-allemandes et même entre Allemands<sup>394</sup>), et le manque de perspectives pour régler définitivement le problème (le traité de paix devient de plus en plus improbable), le conseil demande alors à la Commission des Affaires Générales de faire un rapport et d'y apporter d'éventuelles solutions.

Le rapporteur qui est choisi et qui devient alors le principal acteur est un député socialiste hollandais<sup>395</sup> qui connaît bien l'Allemagne, mais aussi la France (il passe pour être un francophile), toutefois il a une équipe composée de membres tous les états du Conseil. Les travaux commencent donc dès le mois d'octobre 1952 et se terminent le 27 juillet 1953, (il le dépose à la Commission des Affaires Générales le 31 août 1953<sup>396</sup>) en pleine crise de la CED. Mais c'est véritablement en 1954 que les négociations sur ce texte commencent. De plus, avec le rejet de la CED, le plan devient caduc puisque la Sarre devait aussi abriter le siège des institutions, on apporte alors quelques modifications à celui-ci pour le rendre plus réalisable, mais sans vraiment convaincre à la fois la France et la République fédérale.

L'objectif majeur de ce texte est avant tout de faire redémarrer les négociations entre les deux principaux intéressés. « Si l'on tient compte de la modestie des objectifs du rapport, il se peut qu'il remplisse, d'une façon adéquate, le rôle d'un utile document de base.<sup>397</sup> » Ce texte regroupe alors à la fois un plan mais également de nombreuses annexes, qui a pour objectif d'éclairer la question. Toute la question est là.

Ce document est-il un véritable plan, c'est à dire que l'on doit suivre ou est-il simplement un document qui aiderait aux négociations et à l'élaboration d'une solution ? Le quiproquo entre la France et la République fédérale semble venir en grande part de cette question. La RFA souhaite des négociations, la France souhaite

---

<sup>393</sup> préface du Conseil de l'Europe Assemblée consultative sixième session ordinaire, *Le statut futur de la Sarre*, Annexe au Rapport de la commission des Affaires Générales

<sup>394</sup> Adenauer et Schumacher par exemple le 25 octobre

<sup>395</sup> voir l'interview de Van Naters p.69-71 in *La Revue Française de l'Elite européenne, Spécial Sarre*, Paris, Noël 1953, n°51

<sup>396</sup> <http://www.ena.lu/mce.cfm>

<sup>397</sup> préface du Conseil de l'Europe Assemblée, *op. cit.*

plutôt une application. Souvent ce texte a été décrit comme un texte relativement favorable à la France, notamment pour les questions monétaires.

Son contenu est simple, il peut être résumé en un néologisme qui est fort en vogue à l'époque, c'est à dire « européisation ». Cependant si l'on regarde de plus près la chose n'est pas si simple. Il en résulte en effet des enjeux bien différents pour les deux états. L'Allemagne a beaucoup plus à perdre que la France dans ce conflit.



### **Le contenu**

L'objectif du plan est donc de régler la question sarroise. Il s'agit d'européaniser le territoire. Il dresse un véritable calendrier qui conduit donc à la création d'un territoire européen. Il a pour projet aussi de recréer des relations politiques et surtout économiques avec l'Allemagne. Il met en avant le nouveau statut de la Sarre qui serait alors le noyau central de l'Europe puisqu'elle serait une base à partir de laquelle on construirait une nouvelle union. C'est donc le moyen de construire l'Europe politique.

Pour ce faire, il faut donc d'abord rétablir et assurer les libertés démocratiques tant décriées par les Allemands<sup>398</sup>. Il s'agit aussi de donner la possibilité aux Sarrois de s'exprimer sur ce statut. Les partis pro-allemands comme la CDU et le SPD sont alors autorisés à faire campagne sur ce point. Le système du référendum est donc fixé pour le courant de l'année 1955 (d'abord le mois de mars avait été choisi, puis le mois d'octobre). En ce qui concerne le contenu politique, la Sarre devient une entité politique avec une autonomie certaine, mais sous l'égide d'un commissaire européen ni français ni allemand ni sarrois. « 1. La Sarre deviendra territoire européen. 2. La protection des intérêts de la Sarre dans toutes les questions de politique extérieure et de défense sera confiée à un Commissaire européen.<sup>399</sup> » Le système du protectorat ne change finalement pas beaucoup.

Le deuxième point traite des questions économiques qui dressent alors de nouvelles relations entre la Sarre et les autres pays européens. Le troisième point traite des questions culturelles qui sont intéressantes, puisqu'il s'agit de garder avec la France des relations culturelles privilégiées. « 16. L'actuelle convention culturelle franco-sarroise sera remplacée par une nouvelle convention négociée entre l'Allemagne, la France et le Commissaire européen agissant au nom de la Sarre. Un des objets

---

<sup>398</sup> « Ce deuxième rapport, d'après le Docteur Gerstenmaier, prévoit trois étapes pendant lesquelles la liberté politique en Sarre doit être garantie : 1° Pendant la campagne politique précédant le plébiscite sur le « statut européen » 2° Pendant le plébiscite 3° Pendant la période comprise entre le plébiscite et l'entrée en vigueur du statut européen » in *Le Monde* 14-15 mars 1954 : Entretien franco-allemand sur la Sarre

<sup>399</sup> <http://www.ena.lu/mce.cfm>

principaux de cette convention sera de préserver à tous égards la culture et la langue allemandes du peuple sarrois.<sup>400</sup> » la Sarre on le voit ici n'est pas une entité en tant que telle, puisque c'est le Commissaire qui gère tout.

Au point de vue juridique, les conventions entre la Sarre et la France sont maintenues pour une grande part, ce qui explique que l'on a qualifié ce plan de favorable aux intérêts français (le gouvernement accepte avec enthousiasme de négocier à partir de celui ci). Afin de garantir la bonne tenue de ce texte, on fait appel aux membres européens bien sûr mais aussi aux Etats Unis, « Les Gouvernements de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique s'engageront à soutenir et à garantir la solution ci-dessus exposée en attendant la conclusion d'un traité de paix ou l'intervention d'un règlement en tenant lieu. Ils s'engageront en outre à proposer et à appuyer l'acceptation de cette solution comme définitive aussi bien lors des négociations précédant ce traité ou règlement, que dans sa mise en œuvre.<sup>401</sup> ». Ce qui pose le plus de problèmes, ce sont sans doute les questions économiques. Les questions monétaires sont aussi au centre des débats.



### **La question monétaire**

Sur le plan économique finalement peu de choses changent puisque la France continue de garder la prééminence<sup>402</sup>. Le marché sarrois demeure tourné vers la France bien qu'il s'ouvre un peu vers le marché allemand. Dans le domaine du charbon, la situation ne change pas beaucoup puisque avec les *Saarbergwerke*, il continue toujours à être payé dans la devise française.

La question du maintien des relations économiques est donc osée, et à ce titre le maintien de l'union monétaire « 13. Le franc français continuera à avoir cours légal en

---

<sup>400</sup> *Ibid.*

<sup>401</sup> *Ibid.*

<sup>402</sup> 12. « L'Union économique franco-sarroise et les conventions franco-sarroises qui en découlent, à savoir la convention économique, la convention concernant l'exploitation commune des mines de la Sarre, la convention relative aux juridictions franco-sarroises, la convention fiscale et budgétaire, et les articles de la convention générale qui s'y rapportent, seront remplacées par un unique traité de coopération économique conclu entre la France et la Sarre pour une durée de 50 ans, dont l'objet sera le maintien d'un marché commun entre la France et la Sarre au titre d'étape vers la création d'un marché unique entre tous les Membres de la Communauté Européenne. Aux termes des dispositions de ce traité, les deux pays signataires s'engageront à ne pas établir de droits à l'importation et à l'exportation ou de taxes d'effet similaire, à ne pas imposer de restrictions quantitatives à la circulation des marchandises, à ne pas exiger de licences d'importation ou d'exportation, à ne prendre aucune mesure comportant une discrimination entre producteurs, acheteurs ou consommateurs, à ne pas accorder de subventions ou d'aide sous toute autre forme, à ne pas imposer de taxes spéciales, de quelque nature qu'elles soient, ni de pratiques restrictives visant à répartir ou à exploiter le marché, et à ne pas créer d'obstacles au libre mouvement de la main-d'œuvre et des produits. En vertu du même traité, les mines et les installations minières gérées par les *Saarbergwerke* (S. B. W.), ainsi que l'ensemble du gisement du Warndt, reviendront à la Sarre qui en sera l'unique propriétaire et en assurera seule la gestion. » <http://www.ena.lu/mce.cfm>

Sarre jusqu'à la création d'une monnaie européenne.<sup>403</sup> » Il n'est donc pas vraiment question de changer quoique ce soit dans celle-ci. Cependant il reste l'éventualité de créer une nouvelle monnaie commune. La question serait donc réglée. La naissance d'un marché commun réel puisqu'il a pour projet la création d'un véritable marché commun « 14. En application des principes énoncés dans les deux paragraphes précédents, l'une des prémisses essentielles de la solution proposée par la présente résolution est qu'un marché unique soit également créé dès que possible entre la Sarre et l'Allemagne. L'établissement de ce marché se fera au fur et à mesure de l'intégration des divers secteurs de l'économie européenne, soit dans des branches distinctes telles que le charbon et l'acier, l'agriculture, les transports, soit au moyen de la création d'un marché commun englobant tous les produits. Jusqu'à ce qu'il soit réalisé, le contrôle douanier et monétaire qui pourra être nécessaire sera exercé sous la direction du Commissaire européen.<sup>404</sup> ». Le projet de la Sarre est donc avant tout un projet européen.

Le territoire devient un véritable pôle des idées européennes. Au niveau économique et monétaire surtout elle devient une sorte de laboratoire.

- **La Sarre laboratoire européen**

Nous sommes dans ce milieu des années 50 encore dans l'expérimentation. L'Europe naissante n'est que très peu visible dans la vie quotidienne et sur la scène internationale. L'euro-péanisation de la Sarre est donc le moyen de donner corps à ceci. L'Europe se doterait ainsi d'un territoire, mais aussi, au moins dans les projets, d'une monnaie européenne.

- **La volonté française de maintenir l'Union**

Le gouvernement français et notamment celui de Mendès France<sup>405</sup> empêtré dans le conflit en Indochine, veut bien faire des concessions dans le domaine politique et culturel, mais dans le domaine économique la question reste plus délicate.

La peur du relèvement allemand conduit alors la France à être intransigeante sur un point, celui du maintien de l'union économique et monétaire entre les deux entités. Elle ne peut se permettre de perdre le marché sarrois<sup>406</sup> qui est tout de même le second

---

<sup>403</sup> *Ibid.*

<sup>404</sup> *Ibid.*

<sup>405</sup> CAHN Jean Paul, *Le parti social démocrate..., op. cit.*, p.29

<sup>406</sup> « Pour l'équilibre de notre monnaie cette union est d'une importance majeure. Tant qu'il n'aura pas été créé une monnaie européenne nous ne pouvons pas y laisser porter atteinte » *Le Populaire* 17 octobre 1952 : Euro-péanisation de la Sarre Paul RAMADIER

en tant que client, après l'Algérie qui semble se dérober aussi. Ainsi, il est très clair et ceci est flagrant dans les négociations<sup>407</sup>, le franc ne doit en aucun cas disparaître du territoire sarrois ou au moins la Sarre doit rester dans la zone franc<sup>408</sup>. C'est en quelques sorte sa garantie pour maintenir une réelle influence économique dans une Sarre européanisée. La fuite de devises qu'entraînerait la fin du franc en Sarre serait catastrophique pour l'économie française qui est déjà déficitaire.

Le gouvernement est clair la-dessus « en matière monétaire la France n'est nullement disposée à envisager la substitution au franc français d'une monnaie « à caractère européen » aussi longtemps qu'une monnaie européenne n'aura pas vue le jour.<sup>409</sup> » La France ne veut en aucun cas céder la place à une autre monnaie. Le désir français de véritablement voir le territoire européanisé, peut donc être nuancé, puisque finalement, elle veut avant tout maintenir un certain statu quo économique avec l'avantage d'être reconnue par l'Allemagne. On le voit même dans le plan Van Naters, la France conserve ses avantages économiques pour une durée de 50 ans, c'est à dire jusqu'en ... 2005. On se doute bien que c'est assez irréalisable.

La France conserve pour ainsi dire l'exclusivité économique jusqu'à la mise en place de l'unification économique et politique, qui est tout de même vue à plus ou longue courte durée si le projet abouti. Le gouvernement français refuse donc toute véritable négociation sur le plan économique. Ce refus cristallise le conflit puisqu'en Allemagne et même en Sarre on commence à vouloir ouvrir le marché sarrois.

La solution que certains commencent alors à mettre en avant est celle de créer une monnaie européenne ou quelque chose qui s'en rapprocherait, afin de régler les problèmes de sorties de devises et ses conflits, mais aussi pour donner vie à l'unification économique de l'Europe.



### **Vers une monnaie européenne propre ?**

Pour résoudre les conflits politiques sur la Sarre, on européanise le territoire. C'est ainsi que l'on tente de faire pareil pour la monnaie. Elle représente un conflit qui paraît insurmontable, c'est pourquoi la solution européenne semble la meilleure. Pourtant l'idée d'une monnaie européenne n'est pas nouvelle.

---

<sup>407</sup> *Le Monde*, 26 octobre 1954 : « Le compromis sarrois ouvre la voie d'une réelle coopération franco-allemande » Jean SCHWOEBEL

<sup>408</sup> *Le Monde* 8/9 novembre 1953 : « Ratifications des conventions »

<sup>409</sup> Ministère des affaires étrangères (commission de publications des documents diplomatiques français), *Documents diplomatiques français 1954 (21 juillet- 31 décembre)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987, 58  
12 août 1954 Mr Mendés France, Ministre des Affaires Etrangères à M Edgar Faure, Ministre de Finances



Pendant la deuxième guerre mondiale, la France (Jean Monnet) et la Grande Bretagne notamment, avait eu pour projet une fusion monétaire<sup>410</sup>. Après la guerre, des projets similaires avaient fleuri avec le Benelux en plus. Toutefois rien n'aboutit vraiment, les Européens sont trop attachés à leur monnaie, comme symbole national, (il est plus facile de créer des unions douanières, comme par exemple entre la France et l'Italie en 1946). Cependant l'idée d'une unification est toujours dans les plans des pro-européens, comme par exemple « L'Union Parlementaire Européenne », « les Nouvelles Equipes Internationales » (très actifs en Sarre), la « Ligue Economique de Coopérations Economiques »<sup>411</sup>. L'Europe économique semble plus facile à réaliser que l'Europe politique. On pense alors à utiliser ce concept pour résoudre la question sarroise.

Le premier problème est d'abord celui de la convertibilité des monnaies<sup>412</sup>, en effet, on propose par exemple une union de pays où leur monnaie serait toutes convertibles les unes des autres, avec comme point d'appui, la région de la Sarre<sup>413</sup>. On pense aussi à une devise qui serait alignée sur les principales monnaies de l'union surtout sur le franc et le deutsche mark (et qui réglerait de ce fait le problème de la convertibilité des monnaies<sup>414</sup>). La Sarre devrait alors être une région double où l'on peut payer à la fois en franc et en mark<sup>415</sup>.

Dans le cadre même du plan Schuman, une monnaie européenne était envisagée ; « le règlement de la question économique par la convertibilité absolue des monnaies européennes, voir l'introduction d'un signe de paiement européen commun aux six partenaires du plan Schuman et de l'armée européenne<sup>416</sup> ». Une monnaie non visible, mais seulement théorique pour le charbon est aussi possible.

Le plan Van Naters en est donc l'occasion rêvée. Le gouvernement Hoffmann est d'ailleurs un partisan assez enthousiaste d'une telle union<sup>417</sup>. C'est alors dans l'article 13 que le plan prévoit la fameuse monnaie ; « Le franc français continuera à avoir cours légal en Sarre jusqu'à la création d'une monnaie européenne. » La question est de savoir s'il doit y avoir une monnaie européenne propre à partir de la Sarre ou alors si finalement cette monnaie européenne viendra remplacer le franc (comme cela

---

<sup>410</sup> FRANK Robert, « Contraintes monétaires... », *op. cit.*

<sup>411</sup> MAE Nantes Cabinet Sarre dossier 300 Mouvements européens

<sup>412</sup> BUCHHEIM Christoph, *Die Wiedereingliederung Westdeutschlands...*, *op. cit.*

<sup>413</sup> MAR Nantes : Mars 1950 Nouvelle Europe, Bulletin internationales des mouvements européens

<sup>414</sup> *Le Monde*, 27/28 janvier 1952 : « L'association économique franco-sarroise est un élément indispensable à l'équilibre de la communauté du charbon et de l'acier » déclare R. Schuman »

<sup>415</sup> *Le Monde*, 12 décembre 1953 : « Libres opinions »

<sup>416</sup> *Le Figaro* 1 avril 1954 : « Le chancelier s'embarque pour les Etats-Unis Jacques » CLERGIER

<sup>417</sup> HOFFMANN Johannes, *Das Ziel war Europa...* *op. cit.*, p.383

semble l'être) comme toutes les autres monnaies européennes finalement. Cette question est à l'origine d'un conflit entre les gouvernements allemands et français.

La France souhaite donc attendre qu'il existe une monnaie européenne, c'est à dire à très long terme (c'est un maintien du statu quo pratiquement), et l'Allemagne qui souhaite créer une monnaie européenne dans un temps assez proche. La France comme on l'a vu précédemment ne souhaite pas vraiment voir modifiée l'union monétaire, dans les négociations qui ont lieu pour le traité de Paris, où ce plan est pris comme base de discussion. « L'article 12 du projet Teitgen- Adenauer disait : « S'agissant des relations économiques entre l'Allemagne et la Sarre, le but à atteindre est de créer sous réserve de l'article 13- des relations semblables à celles qui existent entre la France et la Sarre <sup>418</sup>». La réserve de l'article 13, concernant le maintien du franc en Sarre en jusqu'à la création d'une « monnaie à caractère européen », avait paru insuffisante. <sup>419</sup>» La monnaie européenne est donc bien loin d'être dans les porte-monnaie des Sarrois. La France ne souhaite pas abandonner l'union monétaire pour une autre monnaie même européenne.

### ➤ **Les partisans d'une monnaie sarroise**

Une autre solution est envisagée, cependant elle est beaucoup plus marginale et moins médiatique. Il s'agit de la solution de créer une monnaie sarroise propre au territoire ou d'une solution permettant des paiements à la fois en francs et en marks pour les produits sarrois<sup>420</sup>.

Ceci vient donc surtout des principaux autonomistes sarrois et de l'Ambassadeur Gilbert Grandval qui est un des plus grands partisans de l'indépendance ou de l'autonomie de la région<sup>421</sup>. Créer une monnaie pour le territoire permettrait alors de résoudre à la fois le problème monétaire, mais aussi de consacrer l'indépendance du territoire. On ne peut pas dire que cette idée fasse beaucoup de remous. Mais elle peut être une base de travail aussi sur la monnaie européenne.

En effet, cette devise pourrait être la future monnaie européenne avec un processus de rattachement des autres monnaies à celle ci<sup>422</sup>. Le Saarfrank pourrait

---

<sup>418</sup> LAURENT Pierre, « L'évolution de l'union Franco- sarroise... », *op. cit.*, p.544

<sup>419</sup> Ministère affaires étrangères en bouquin 58 12 août 1954 Mr Mendés France, Ministre des Affaires Etrangères à M Edgar Faure, Ministre de Finances

<sup>420</sup> *Le Populaire*, 4 décembre 1952 : « Les négociations sur la Sarre vont reprendre » Fernand CAUSSY

<sup>421</sup> *Le Populaire*, 31 juillet 1951 : « La France demande une Sarre souveraine déclare M. Grandval »

<sup>422</sup> « M. Schuman [...] suggéra la création d'une monnaie européenne, convertible dans la monnaie des autres pays de la Communauté » Nr. 89 Note Unterbeilung Saar im Ministerium für Auswärtige Angelegenheiten Aufzeichnung, 30.10.1952 AMAE, Europe 1944-1960, Sarre, Bd.268, Bl.160-177 Herausgegeben von Horst MOLLER und Klaus HILDEBRAND, *Die Bundesrepublik Deutschland und*

inspirer cette monnaie sarroise. Cette nouvelle devise est préférée par certains car pour la France elle pourrait encore être rattachée au franc, comme le franc CFA par exemple<sup>423</sup>. La monnaie sarroise est pourtant impossible car il est impensable que la RFA l'accepte, puisqu'elle consacrerait le détachement quasi-définitif du territoire sarrois de celui de l'Allemagne. Pourtant à la fin de l'année 1953 l'*Industrie Kurier*, organe de l'industrie lourde de la RFA réclame en même temps que l'extension des relations économiques à l'Allemagne l'« l'institution d'un mark sarrois<sup>424</sup> ». Cette monnaie serait cependant rattachée au mark allemand.

Ce qui est intéressant c'est avant tout l'idée de vouloir résoudre ces problèmes. Le franc se retrouve aussi déstabilisé par ces projets, en effet on pense de plus en plus que la devise française n'est pas indispensable. Les années 1953- 1955 font de la Sarre un véritable laboratoire européen. On construit de grands projets pour la région comme par exemple faire de Sarrebruck la capitale de l'Europe. Il y a dans l'air un sentiment d'espoir, où tout peut être possible dans la Sarre<sup>425</sup>. L'espoir est grand en ce qui concerne l'union économique de l'Europe. Cependant le gouvernement français fait presque tout pour que la Sarre reste sous contrôle de l'hexagone. L'Europe économique, la France veut bien la faire mais seulement si elle en a le leadership (c'est particulièrement vrai pour ce qui concerne la CECA).

Le référendum d'octobre 1955 devait alors consacrer tous cela. Tous les sondages à la suite du plan Van Naters donne alors le projet d'euro-périsation gagnant à plus des deux tiers. Cependant les choses ne se passèrent pas comme prévu. Les espoirs de monnaies européennes sont alors complètement anéantis, et sonne aussi le glas du franc en Sarre.

#### **b. La rupture du référendum**

L'historiographie de la Sarre arrête le plus souvent son étude au 25 octobre 1955, c'est à dire au fameux référendum qui amena le rejet de la solution européenne et ainsi le retour vers l'Allemagne. La rupture est indéniable, il s'agit d'un véritable tournant non seulement pour l'histoire sarroise, mais aussi européenne. Ce rejet est

---

*Frankreich Dokumente 1949- 1963*, Munich, KG SAUR, LAPPENKUPPER Ulrich, *Band 1 Aussenpolitik Diplomatie*, 1997

<sup>423</sup> Il faut noter que la France perd de plus en plus de poids monétaire dans le monde avec les défections de la zone de l'Indochine, du Maroc de la Tunisie et avec de nombreux troubles en Algérie. Voir René de Saint Léger la zone franc

<sup>424</sup> *L'Humanité*, 18 décembre 1953: « Les visées des magnats de la Ruhr sur la Sarre » Rosa MICHEL

<sup>425</sup> MORSDOF Rüdiger, 1955, *La Sarre reste allemande*, production SR, 2005

avant tout le rejet de la politique du gouvernement trop tourné vers la France. Toutefois il ne faut pas oublier que la monnaie française fut aussi une des raisons de ce rejet.

- **Le referendum et la question de la monnaie**

Pendant la campagne du référendum, qui fut tout de même assez courte à peine trois mois, la monnaie ne fut pas vraiment au centre de la contestation, la question il est vrai n'est pas là. Toutefois, elle est présente par des chemins détournés, les Sarrois n'ont pas vraiment voté pour ou contre l'eupérisation du territoire, mais plutôt contre Johannes Hoffmann et la France avec sa monnaie sans cesse dépréciée, à ce titre le franc entre dans une nouvelle période d'inflation galopante<sup>426</sup> à la fin de l'année 1955, alors que le DM atteint son apogée. Les questions économiques ont été au centre des contestations<sup>427</sup>.

- **La campagne et l'ombre de la monnaie française**

Le plan van Naters avait défini les modalités de la campagne, avec un contrôle par le Conseil de l'Europe assez poussé. La grande nouveauté est l'autorisation faite aux partis dits pro-allemands donc anticonstitutionnels de faire campagne, alors qu'il n'y a pas d'élections.

C'est ainsi que la CDU Saar, le SPD et surtout le DPS qui est à nouveau autorisé, s'attellent avant tout à critiquer le gouvernement et la France. A ceux-ci, il faut aussi mentionner le KP. Il faut ajouter les partis qui étaient plutôt pour le statut européen c'est à dire le CVP et le SPS, ceux ci militent, il est vrai, vraiment pour le statut et non pour autre chose.

Le CVP, par son leader Johannes Hoffmann, croit vraiment à ce statut et à l'élargissement possible de l'économie sarroise, ce point là est d'ailleurs repris dans son programme électoral<sup>428</sup>. La campagne électorale est vraiment violente, elle n'hésite en aucun cas à utiliser des attaques personnelles contre Hoffmann avec le slogan « Der Dicke muss weg <sup>429</sup>» lancé par le DPS qui se répand alors très vite. Les murs et les routes sont recouverts de tracts de ce genre. On voit à quel point cette expression est devenue commune. C'est ainsi que même sur la monnaie on retrouve des éléments similaires.

---

<sup>426</sup> MOCKERS Jean Pierre, *L'inflation en France...*, op. cit., p.22

<sup>427</sup> voir sur ce sujet ROESLER Jörg « Die wirtschaftliche Rückgliederung der Saar, Erwartungen, Enttäuschungen, Entwicklungen« in in Herausgegeben von Rainer Hudemann, Burkhard Jellonnek, Bernd Rauls unter Mitarbeit von Marcus Hahn, *Grenz-Fall...*, op. cit., p.445-446

<sup>428</sup> HOFMANN Johannes, *Das Ziel war Europa...*, op. cit., p.440

<sup>429</sup> le gros doit partir

Sur un billet de 100 francs<sup>430</sup>, on peut voir dessiner la tête de Johannes Hoffmann stylisée comme sur les tracts du DPS, le chiffre de 100 francs figure les fameuses grosses lunettes du ministre président. La monnaie est alors un support extraordinaire pour faire passer des messages. En effet sur les pièces on peut graver des messages souvent plutôt symboliques, et sur les billets il est très facile d'écrire un message. De plus, c'est un outil qui se répand partout et est de première nécessité. Enfin le second avantage est qu'à l'instar d'un tract on met quand même très rarement un billet à la poubelle.

La monnaie est donc aussi visible dans les affiches politiques. Il est vrai qu'elle est très rarement présente en tant que telle, mais si l'on regarde par exemple encore une affiche du DPS<sup>431</sup>, avec un paysage industriel, la référence au Saarfranken est explicite. On voit des usines avec la fumée et l'ascenseur à mines avec au sommet de chacun un drapeau français. A la place de l'écusson sarrois on voit une banque. Sur les pièces de monnaie on voit des trais horizontaux à l'arrière plan et ici c'est le contraire puisqu'il s'agit de fils barbelés, placés ici au premier plan. Il interpelle le passant avec cette expression « Europa ? Ja – aber kein Kolonialstatut !<sup>432</sup> » La France est donc vue par l'intermédiaire de l'union économique et la tutelle monétaire comme une véritable puissance coloniale dans le territoire sarrois. Il est donc clair pour ceux qui voient l'affiche qu'il est fait référence à la monnaie.

La monnaie est alors vraiment au centre du débat sous jacent ; la mise en image de la contestation est donc révélatrice qu'en critiquant la monnaie on critique par la même la France mais aussi la politique du gouvernement Hoffmann. Pendant le déroulement de la campagne et du référendum en lui-même la monnaie aussi est présente, au moins autant que le statut européen en lui-même.



### **Une atmosphère électrique**

Pendant la campagne et les discours, la monnaie française est tout de même un enjeu. On sait que s'il y a rejet du statut, il y a rejet de la présence française. Quoiqu'on en dise c'est l'union économique et monétaire qui est au centre du débat sous jacent.

On l'a vu dans les images de la campagne, le franc est toujours présent de manière détournée. Dans les discours des opposants seulement bien sur (les pro-européens s'attellent plus à faire campagne sur le statut en tant que tel et les avantages

---

<sup>430</sup> voir annexe n°14

<sup>431</sup> voir annexe n°19

<sup>432</sup> « Europe ? oui- mais pas de statut colonial »

de la paix entre la France et l'Allemagne<sup>433</sup>), critiquent avec force la France et l'union qui en découle. Par exemple le KP, déclare que c'est cette union qui favorise la misère. Le franc et son inflation ont sans doute joué un rôle non négligeable, dans la montée du chômage que les partis pro-allemands dénoncent<sup>434</sup>.

La notion de colonisation économique est toujours mise en avant. Dans les manifestations par exemple, l'union monétaire, comme l'union économique est critiquée, et on demande son abrogation ou au moins son adaptation<sup>435</sup>. On voit donc que c'est bien de la présence de la monnaie qu'il est question. A ce titre, on demande donc le rattachement de la Sarre à l'aire économique allemande. Le deutsche mark étant plus stable et le franc ayant subi de nombreuses dévaluations l'équation est simple.

Des arguments politiques entrent en compte aussi comme l'instabilité des gouvernements français, mais surtout la guerre d'Algérie (les Sarrois croient alors que les enfants du pays pourraient aller se battre en Afrique du Nord si jamais le statut est adopté) fait débat. Le vote en lui-même se déroule dans un contexte assez électrique<sup>436</sup>, on sent des tensions assez vives. On peut remarquer de nombreuses intimidations des deux camps, pourtant on ne peut pas dire qu'il y ait eu de véritables fraudes électorales.

Globalement tous c'est bien passé. Les résultats demeurent incertains, puisque quelques mois auparavant les sondages donnaient le oui gagnant à plus des deux tiers des voix<sup>437</sup>. Pourtant dès les quelques semaines avant le referendum, la donne a semblé changer<sup>438</sup>, toutefois rien n'est vraiment fait et sûr. La campagne telle qu'elle a été menée est cependant très importante puisque pour beaucoup il ne s'agissait pas véritablement du statut européen mais plutôt d'être pour ou contre l'union économique et monétaire. Les résultats en furent donc en grande partie tributaire puisqu'il y a véritablement une crise de confiance en la France, et notamment vis-à-vis de la devise française.



### **Le résultat : le statut rejeté**

Le rejet du statut européen conduit alors au rejet du statut actuel de la Sarre. Par là même une certaine idée de l'Europe meurt en même temps que le plan

---

<sup>433</sup> Katalog zur gleichnamigen Ausstellung im Historischen Museum Saar (AMES Gerhard/LINSMAYER Ludwig), *Ja und Nein, Das Saarreferendum von 1955*, Saarbrücken, Historisches Museum Saar, 2005

<sup>434</sup> SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder...*, op. cit

<sup>435</sup> voir annexe n°19

<sup>436</sup> *L'Express*, 24 octobre 1955 : « La Sarre a voté dans la confusion »

<sup>437</sup> *Le Monde*, 13 septembre 1955 : « M. Hoffmann défend le projet de statut européen »

<sup>438</sup> *Ibid.*

d'européisation. L'Europe politique est impossible, seule l'économie peut aboutir à quelques avancées.

La France se réveille avec un certain malaise<sup>439</sup> puisque les résultats sont un désaveu de la situation actuelle. Le statut a été rejeté à plus de 63% des voix exprimées. Si l'on regarde bien les traditionnelles voix communistes et l'ancien électorat du DPS sont bien sur reportées pour le non, mais il y a eu une véritable scission dans l'électorat pro-français aussi bien pour les chrétiens démocrates (CVP et CDU-S) et les sociaux démocrates (SPS et SPD).

Ainsi, on voit bien que les situations sociales et économiques des deux pays (France et Allemagne) sont fondatrices dans les résultats. La monnaie et l'inflation ont une incidence certaine sur le résultat<sup>440</sup>. Si l'on va plus loin, c'est à dire dans les catégories socio-professionnelles des électeurs, on remarque que les ouvriers (souvent favorable au rattachement<sup>441</sup>) ont plutôt voté pour le statut.

Ceci n'est pas étonnant car ce sont eux qui souffrent le moins de l'inflation de la monnaie française. Il faut ajouter aussi que la Sarre possède la meilleure couverture sociale en Europe. Au contraire ce sont les classes moyennes et la petite bourgeoisie qui ont voté non au statut « Curieusement, les partisans du statut se sont recrutés dans les milieux situés aux deux extrémités de l'échelle sociale : industriels et ouvriers<sup>442</sup> ». Ce sont donc ces petits commerçants et rentiers qui souffrent le plus de l'inflation et de l'instabilité monétaire qui ont en majorité rejeté l'Europe. Ce sont eux qui réclament avec le plus de véhémence un rattachement à la République fédérale. La situation monétaire n'est donc pas quelque chose à négliger pour comprendre ces résultats.

L'ampleur du résultat, c'est à dire près de deux Sarrois sur trois entraîne donc la nécessité d'un changement politique fort. Tout le monde sait qu'il s'agit d'un vote pour le retour de la Sarre dans le giron allemand, qui bénéficie d'une image économique impressionnante ; « Pour expliquer le « non » sarrois il faut tenir compte du déclin relatif de la France et des succès incontestables de l'Allemagne dans le domaine économique. Apparemment, la majorité de la population sarroise a rejeté le statut européen, mais en fait pour une intégration de la Sarre à l'Allemagne de l'Ouest<sup>443</sup> ».

---

<sup>439</sup> *Le Figaro* 25 octobre : « 67,7% de « non » en Sarre » Dominique AUCLERES

<sup>440</sup> Entretien avec Helmut Paetz

<sup>441</sup> HEINEN Armin, *Saarjahre, ..., op. cit.*, p.414

<sup>442</sup> *l'Express* 24 octobre 1955 « La Sarre a voté dans la confusion »

<sup>443</sup> *l'Express* 25 octobre 1955 « Revue de presse ( Dagens Nyheter (libéral, Stockolm) ) »

De même, *L'Humanité* déclare que « ce « non » s'adresse à la cherté de la vie <sup>444</sup> ». Le franc en est donc une des principales victimes. Le referendum est plus qu'une rupture c'est un aboutissement. Si l'on regarde les courbes de stabilité des monnaies on remarque bien, que 1955 est une année pallier où économiquement mais aussi psychologiquement le DM prend largement l'avantage sur le franc.

Les relations de la France, notamment économiques, doivent être revues, mais le gouvernement sarrois présidé par Hoffmann est forcément dans une position délicate. Très rapidement le leader du CVP prend la décision de démissionner du poste de Ministre-président du gouvernement sarrois. On voit bien que le statut quo n'est plus possible, il faut alors élire un nouveau Landtag qui sera forcément à l'image du référendum, c'est à dire contre l'union économique avec la France.

- **Le franc dans une position délicate**

Il est clair que les changements générés par le rejet du referendum sont assez nombreux. Un nouveau gouvernement est donc élu, il faut donc bien dire qu'il est plutôt pro-allemand et donc contre les intérêts économiques français dans le territoire. Le franc se retrouve alors dans une position délicate.

- **Le nouveau gouvernement pro-allemand**

Après la démission de Johannes Hoffmann, une époque se termine. Cependant, il faut tout de même assurer l'intérim avant d'élire un nouveau parlement. Afin que la transition se fasse sans heurt, c'est M. Welsh<sup>445</sup>, un membre plutôt modéré du CVP qui est nommé président du gouvernement. Ce dernier a la sagesse de voir que la situation ne peut durer ainsi.

La principale mesure est la modification de la Constitution sarroise. Les partis pro-allemands ne sont donc plus interdits ; la CDU-S, le SPD et le DPS entrent dans la vie politique officielle de la région. Le gouvernement de transition modifie ainsi la loi électorale et projette les nouvelles élections au mois de janvier 1956. Pendant ce temps les négociations entre la France et l'Allemagne sont encouragées. Ces élections donnent alors la victoire aux partis dits pro-allemands c'est à dire dans l'ordre CDU-S<sup>446</sup>, DPS et

---

<sup>444</sup> *L'Humanité*, 22 octobre 1955 : « Partisans et adversaires du « statut européen » lancent leurs ultimes appels » Rosa MICHEL

<sup>445</sup> sur la transition CAHN Jean Paul, *Le second retour, ..., op. cit.*, p.22

<sup>446</sup> CDU-S 25,4%, DPS 24,2%, SPD-S, 14,3% ; CVP, 21, 8%, SPS, 5,8%



SPD, le parti de l'ancien ministre-président le CVP arrive tout de même en seconde position au niveau des sièges.

Les résultats ne sont pas ceux escomptés, les deux tiers de majorité pour modifier la constitution ne sont pas obtenus. Cependant, les députés forment le « Heimat Bund » et nomment alors un nouveau président. Ce problème est assez délicat puisque la CDU-S, chrétienne démocrate, hésite à se lier au DPS, une solution d'union chrétienne avec le CVP est cependant très vite rejetée.

C'est donc Hubertus Ney, un sarrelouisien leader de la CDU-S qui est nommé chef du gouvernement. Heinrich Schneider aurait bien voulu avoir son fauteuil, ce qui a créé de nombreuses tensions, toutefois il hérite tout de même de la fonction de Président du Parlement sarrois. Sa nomination suscite de nombreuses émotions en France, *l'Humanité* titre même « un nazi au pouvoir en Sarre<sup>447</sup> ». Il est donc clair que ce nouveau gouvernement souhaite le retour de la Sarre à la mère patrie. Le nouveau gouvernement souhaite aussi faire partie des négociations qui sont en cours pour l'avenir de la Sarre. Au niveau économique, il est évident que ces derniers ne sont pas de farouches partisans de l'union économique franco sarroise.

Le franc n'est donc pas dans une odeur de sainteté, on sait alors que la situation de la monnaie française n'est guère durable. On le voit alors très rapidement par les déclarations, mais aussi par les actes des députés et du gouvernement que la devise française ne sera plus pour très longtemps en cours dans la région allemande. Il s'agit aussi de ne pas déstabiliser le marché comme cela avait pu l'être lors de la transition de 1935. Les premiers actes sont donc assez nuancés vis à vis de la monnaie française.



### **Les déclarations contre le Franc**

Très vite le nouveau gouvernement a pris des positions claires vis-à-vis de l'union économique, il s'agit d'ouvrir le marché sarrois au marché allemand. Le rattachement politique est quelque chose de plus ou moins acquis, la France ne souhaite pas s'entêter, mais le rattachement économique pose encore quelques problèmes.

L'objectif est tout de même de ramener à terme la Sarre dans l'espace économique du deutsche mark. Ainsi, pour Conrad ceci fut l'objet d'une de ses premières interventions ; « d'autres part, au cours d'une allocution électorale radiodiffusée, M. Kurt Conrad, leader du parti social démocrate allemand a déclaré, « Notre but est de sortir de la zone constamment menacée du franc français et de placer

---

<sup>447</sup> *l'Humanité*, 19 décembre 1955 : « Les néo-nazis l'emportent » Yves MOREAU

la Sarre dans la zone stabilisée du mark allemand <sup>448</sup> ». Cette déclaration est donc clair, le franc n'est plus en vogue, la réussite économique allemande va de pair avec sa monnaie.

La campagne électorale au Landtag de 1956 place alors véritablement la monnaie au centre de ses projets. Tous les partis favorables au rattachement à l'Allemagne demandent la fin de l'union ; « La CDU sarroise demande l'abolition de l'Union économique avec la France » ; « A 5 jours des élections gouvernementales, le parti chrétien démocrate (CDU) a publié son programme qui demande le rattachement de la Sarre à l'Allemagne et l'abolition économique franco sarroise après une période de transition<sup>449</sup> ».

L'idée d'une période de transition en douceur est admise par tous<sup>450</sup>. Celle ci est nécessaire pour que l'échange ne se fasse pas au détriment des Sarrois, et pour ne pas trop léser la France et ses intérêts dans le territoire. « Le Landtag sarrois réclame en effet l'union politique avec la République fédérale allemande dans un délai aussi rapide que possible, cette unification devant précéder l'intégration de la Sarre dans le système douanier et monétaire allemand [...] Le Landtag indique toutefois que les relations commerciales entre la Sarre et la France doivent être maintenues et développées <sup>451</sup> ».

Le gouvernement sarrois espère ainsi garder quelques relations vitales économiquement avec la France, mais revenir dans le giron allemand. Ainsi avec la relative victoire de ces parties (toutefois les pro-français résistent un peu, il faut peut-être y voir une partie de la population qui demeure attachée ou tout au moins non hostile au franc), l'union monétaire est donc dans un processus d'abolition, « Le président de la diète sarroise, M. Schneider a confirmé vendredi soir que les parties de la nouvelle coalition gouvernementale sarroise avaient la ferme volonté de détacher la Sarre du système monétaire et douanier à ceux de la République fédérale<sup>452</sup> ».

La devise française, on le sait est en ballottage défavorable pourtant la République française souhaite ne pas hâter les choses, et pose alors la question suivante; peut-on encore maintenir une monnaie dans une région qui fait partie d'un état où le

---

<sup>448</sup> *Le Monde*, 6 décembre : « Lettre pastorale et déclaration de Kurt Conrad »

<sup>449</sup> *Ibid.* 14 décembre 1955 et 13 décembre

<sup>450</sup> « Pour la Sarre le rétablissement d'une barrière douanière à la frontière franco-sarroise et le rattachement sarroise dans le « Bloc Mark » aurait les conséquences à ce point désastreuse que Schneider, le leader du Heimatbund lui-même, envisage des solutions progressives ». AGR 8 février 1956 lettre à Christian Pineau Dossier 27

<sup>451</sup> *L'Economie* 16 février 1956 : « Pour une politique réaliste franco-sarroise »

<sup>452</sup> *Le Monde* 29/30 janvier 1956 : « Le référendum a aboli tous les Conventions et 28 décembre 1956 : Les sénateurs critiquent les accords franco-sarrois »

système monétaire est différent ? Le débat est assez conséquent puisqu'il en va également de la puissance et de l'honneur économique de la France.

➤ **Un maintien de la monnaie française est-il encore possible ?**

Le rejet du statut européen prévoyait officiellement le retour au statu quo, c'est à dire le retour aux conventions de 1953 qui mettait l'union monétaire au centre des relations franco sarroises. Georges Blun a même la naïveté de croire que si le referendum est négatif, ça serait presque une victoire pour la France, « si le statut est rejeté, il n'y aura pas de nouvelles négociations (en aucun cas), qu'on en reviendra tout bonnement au statu quo ante, que les partis pro-allemands seront de nouveau interdits et que l'union économique franco-sarroise sera maintenue <sup>453</sup>».

Cependant le gouvernement de la République française ne souhaitait pas s'engager dans un perpétuel bras de fer avec l'Allemagne et surtout avec le nouveau gouvernement sarrois. La France engagée dans la guerre d'Algérie ne peut se permettre d'avoir de mauvaises relations avec son voisin d'outre Rhin. Très vite, on accepte l'idée de rattacher politiquement le territoire à la République fédérale. Il n'en est pas de même dans le domaine économique. Beaucoup estiment que la France a des intérêts capitaux en Sarre et qu'il ne faut en aucun cas céder sur ce qu'ils pensent être essentiels avec la France. Par exemple le groupe gaulliste et UDSR comme Michel Debré regrette ces reculades.

Le franc est une question majeure dans ce maintien de l'union économique. Toutefois il semble très vite que celui ci n'est guère possible. A ce titre Gilbert Grandval, ancien gouverneur de la Sarre déclare même « Il n'y aurait donc d'autre solution de mettre un terme à l'union monétaire et douanière<sup>454</sup> ». Bien qu'officiellement la position du gouvernement français soit le maintien du statu quo, tous sont conscients qu'il faut des changements forts.

Au niveau politique, les choses sont vite claires, la Sarre doit revenir à l'Allemagne, ce qui peut alors sceller le sort de la monnaie française « Comment notre monnaie pourrait-elle avoir cours dans cette partie de l'Allemagne ? <sup>455</sup> » Cependant certains voudraient tout de même maintenir des relations « Il faut avoir, m'a t il dit, le courage de sortir des chemins battus et faire preuve d'imagination. Quel que soit, le régime économique définitif de la Sarre devrait être tel qu'il permet le maintien des

---

<sup>453</sup> *L'Economie* 22 septembre 1955 : « La Sarre devant l'inconnu » Georges BLUN

<sup>454</sup> *L'Express* 25 octobre 1955 « Trois ans après par Gilbert Grandval »

<sup>455</sup> *L'Express* 25 octobre 1955 « Les questions qui se posent maintenant »

liens entre les économies française et sarroise. Une diminution des échanges franco-sarrois serait regrettable à tous égards. La formule qu'envisage M. Lahr serait un condominium économique franco-allemand sur la Sarre.<sup>456</sup> »

Toutefois il semble que les autorités françaises renoncent bon an mal an à l'union monétaire, la sagesse prime afin de ne pas faire trop de vagues. « Contre cette solution, on peut invoquer le côté pénible que pourrait avoir la liquidation de sa position. Certains sacrifices devront être faits, il nous faudra en particulier renoncer au bénéfice de l'Union monétaire (bien que le ministère des Finances conteste l'importance de ce bénéfice). Elle constitue une renonciation à l'idée d'une solution européenne. A vrai dire depuis le referendum du 23 octobre, peu de gens conservent l'illusion qu'un retour au statu quo ou à une nouvelle formule européenne puisse être opposé aux Sarrois et à l'Allemagne <sup>457</sup>».

On voit bien dans cette déclaration que la France doit faire des concessions afin de régler au plus vite la question de la Sarre, le gouvernement a alors d'autres préoccupations comme la guerre d'Algérie et la réconciliation définitive d'avec l'Allemagne. « Le vent a tourné. L'Allemagne est devenue un marché possible pour la Sarre. Sa monnaie est plus forte que le franc français <sup>458</sup>». Il s'agit donc d'entrer dans une phase de négociations car le franc avec le nouveau gouvernement ne peut continuer à circuler tel quel dans le territoire.

- **Les accords de Luxembourg**

Si le sort de la Sarre fut scellé par le referendum du 23 octobre 1955, avec la volonté des Sarrois de retourner dans le giron allemand, c'est le traité de Luxembourg qui officialise le retour de la Sarre au niveau politique dans la République Fédérale, il aussi doit aussi régler les relations économiques entre la région et la Sarre. La France veut tout de même sauver le plus possible d'intérêts notamment dans l'industrie houillère.

- **Les débats, le Warndt et la canalisation de la Moselle**

---

<sup>456</sup> Ministère des affaires étrangères (commission de publications des documents diplomatiques français), *Documents diplomatiques français 1954 (21 juillet- 31 décembre)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987, 384 23 novembre 1955

<sup>457</sup> *Ibid.* 24 novembre 1955 n°389

<sup>458</sup> *L'Express* 29 novembre 1955 « La Sarre poursuit sa « politique de bascule » »

On l'a vu, très vite, la France se rend compte que la situation ne peut durer ainsi. Pourtant, elle détient de nombreux intérêts dans le territoire<sup>459</sup>. De ce fait, le gouvernement français tente de sauver ce qui peut encore l'être. Au niveau politique, on abandonne tout ou presque.

C'est donc au niveau des négociations économiques que les enjeux vont se porter. Les négociations se font à plusieurs, tout d'abord la France biens sûr par l'intermédiaire de son ministre des Affaires Etrangères, et de même pour la RFA. Toutefois le gouvernement sarrois est également consulté, mais pas assez à son goût. Enfin l'acteur européen et notamment le Conseil de l'Europe, mais aussi le Luxembourg, la Belgique et la Grande Bretagne sont consultés. Pour ce qui est de la monnaie française en tant que telle, la France souhaite obtenir une période de transition plutôt longue, on parle dans les rangs de l'assemblée par exemple d'une période de dix ans, ce qui permettrait de préparer l'avenir.

C'est donc cette durée qui est au centre des débats. L'article XII pose des problèmes d'interprétations au sujet de « la Convention de coopération économique entre la France et la Sarre<sup>460</sup> », la France souhaite maintenir des liens plus forts et l'Allemagne non, mais globalement la question des relations économiques se passe bien.

Toutefois la presse retient deux points qui se révèlent alors structurants des négociations<sup>461</sup>. Ces points sont alors ceux du gisement du Warndt et de la canalisation de la Moselle. Ces deux questions ont au moins un point commun, c'est à dire essayer de contrebalancer la puissance économique de la RFA due à l'incorporation de la Sarre. Le gisement du Warndt est en fait une mine de charbon frontalière de la France. Celui ci est très prometteur, le Gouvernement en réclame alors la propriété, il permettrait à la France une double utilité, à la fois avoir le plus de charbon possible, mais aussi et peut être surtout ne pas avoir à le payer en deutsche mark. L'important est de ne pas avoir une sortie de devises trop importante. Il faut dire aussi que c'est la France qui a mis en extraction ce gisement et pense donc légitime que vus les investissements qu'elle a faits

---

<sup>459</sup> « Toute modification au régime de l'union économique franco-sarroise lésait inévitablement de puissants intérêts. Le rétablissement d'un cordon douanier – conséquence logique du rattachement politique de la Sare à l'Allemagne – risquait d'interrompre l'important courant d'échanges commerciaux franco-sarrois. L'ensemble des producteurs français était désintéressé au maintien de relations commerciales étroites avec la Sarre. Mais certains secteurs étaient menacés plus directement par la perspective d'une rupture économique avec la Sarre. » in MERLE Marcel, « Le règlement de la question sarroise et la liquidation du contentieux franco allemand », in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, vol II 1956 pp181- 205 p 187

<sup>460</sup> MERLE Marcel, « L'accord Franco- allemand du 23 octobre 1954 sur le statut de la Sarre » in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, ed CBRS, 1955 n°1 pp128-133 p.131

<sup>461</sup> CAHN Jean Paul, *Le second retour, ... op. cit.*, pp.135-181

d'avoir la pleine propriété. Cependant, ceci n'est pas simple puisqu'il est pour la majorité dans le territoire sarrois. La seconde pierre d'achoppement, est la canalisation de la Moselle.

La France réclame de la part de la République Fédérale la canalisation, au moins en partie de la rivière afin de pouvoir accéder au marché du Nord plus facilement. La Moselle faisant frontière entre la Sarre et le Luxembourg, ces derniers sont donc consultés. Les négociations sont âpres sur ce sujet car il est difficile de faire accepter à l'Allemagne une canalisation qui lui amènerait encore plus de concurrence. De plus le gouvernement luxembourgeois semble se désengager de cette voie. Les négociations se passent alors à Luxembourg la ville qui avait été en concurrence avec Sarrebruck pour le poste de capitale européenne.

Elle se déroule alors au début de l'année 1956, l'urgence n'est pas officielle, toutefois elles se passent assez rapidement, la France veut aller très vite à la fois pour se débarrasser du problème, mais aussi pour sauver ce qui peut encore l'être, car le temps joue pour la République fédérale. Les décisions semblent aussi faire consensus, même si les négociations furent âpres, très peu critiquent ces accords.



### **Les décisions, la liquidation de l'union économique**

Les décisions du traité de Luxembourg officialisent alors le retour de la Sarre dans la République fédérale d'Allemagne. Ce retour se fait cependant en deux étapes, tout d'abord le retour au point de vue politique dès le 1<sup>er</sup> janvier 1957.

La France obtient tout de même pour l'union économique une période de transition de trois ans, c'est à dire jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1960. « Article premier 1. La France accepte l'extension à la Sarre du champ d'application de la loi fondamentale de la République Fédérale d'Allemagne, à compter du 1er janvier 1957.2. La loi fondamentale sera applicable et la législation de la République Fédérale d'Allemagne sera introduite en Sarre à partir de ladite date, dans les conditions prévues au présent Traité et sous réserve notamment de l'institution d'une période transitoire pendant laquelle la France et la Sarre continueront d'être unies en matière monétaire et douanière conformément aux stipulations du chapitre II ci-dessous.<sup>462</sup>», c'est dans le domaine économique, que les décisions sont les plus controversées.

En ce qui concerne le Warndt, la France n'obtient pas satisfaction, mais obtient un certain nombre de tonnes de charbons en guise de compensation<sup>463</sup>. Il est également

---

<sup>462</sup> <http://www.ena.lu/mce.cfm>

<sup>463</sup> *Ibid.* articles 78 à 80

fait mention de conditions de ventes du charbon en tant que tel, la France obtient alors quelques compensations, mais dans l'ensemble, c'est l'Allemagne qui obtient le plus de satisfaction. Ainsi « 1. En dehors de la livraison annuelle de un million deux cent mille tonnes de charbon prévues à l'article 81 du présent Traité, et sans porter atteinte aux livraisons normales des autres bassins de la République Fédérale d'Allemagne à la France, 33% des tonnages des mines de la Sarre disponibles à la vente seront mis à la disposition d'un organisme désigné par le gouvernement de la République française.<sup>464</sup> ».

Les relations économiques ente les deux entités semblent donc s'effacer de plus en plus en faveur de l'Allemagne. Pour ce qui est de la canalisation de la Moselle, c'est encore la France qui doit payer le plus pour construire, la RFA entre tout de même dans la construction mais avec beaucoup moins d'investissements. Les traités de Luxembourg règlent donc la question sarroise dans les grandes lignes, ils détruisent à terme l'union économique et monétaire, on se félicite alors de ce règlement du côté du gouvernement français. Cependant, les Communistes rejettent en grandes parties ces traités, en prétextant qu'ils sont mauvais pour la France, par exemple « Les accords sur la Warndt paraissaient désastreux au rapporteur. [...] D'un point de vue financier, ils [...] se traduiront pour la France par une perte considérable de devises.<sup>465</sup> » Ils concrétisent donc l'inéluctable, c'est à dire la fin du franc, mais avec un petit temps d'adaptation.



### **Vers la fin du franc**

La fameuse période transition de trois ans amène donc la fin du franc dans le territoire sarrois, les dispositions monétaires représentent une bonne partie du traité de Luxembourg. On choisit de substituer directement le deutsche mark au franc sans passer par une monnaie transitoire comme ça a pu être envisagé<sup>466</sup>. La législation française sur les monnaies reste inchangée.

« Section I Union monétaire et douanière Article 4 1. Le franc français est la monnaie légale en Sarre. 2. Les lois et prescriptions de caractère réglementaires

---

<sup>464</sup> *Ibid.*

<sup>465</sup> *L'Humanité*, 2 décembre 1956 : « Le débat sur la Sarre à l'Assemblée »

<sup>466</sup> „ On voit mal d'ailleurs comment le système de transition pourrait fonctionner sans rupture de l'union monétaire. Un isolement monétaire de la Sarre pendant la période intermédiaire paraît indispensable. C'est d'ailleurs la solution à laquelle on avait abouti lors du mouvement inverse en 1947 en créant le Saarland. » Nr. 72 Ministerium für Auswärtige Angelegenheiten, Interministerielle Besprechung vom 3.11.1955 DDF 1955, Bd. 2, Nr.348 Herausgegeben von Horst MOLLER und Klaus HILDEBRAND, *Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich Dokumente 1949- 1963*, Munich, KG SAUR, WILKENS Andreas, *Band 2 Wirtschaft*, 1997

françaises le concernant qui existent en Sarre à la date d'entrée en vigueur du présent Traité y restent applicables. 3. Les nouvelles lois et prescriptions de caractère réglementaire en cette matière qui sont édictées en France postérieurement à la date d'entrée en vigueur du présent Traité sont introduites en Sarre dans les conditions prévues à l'article 41.» Le franc reste encore sous l'entière responsabilité du gouvernement français. Les textes sont donc les mêmes que ceux des Conventions de 1953.

« Article 5 1. La Sarre procède à l'émission de pièces de monnaies divisionnaires de mêmes valeurs nominales que les pièces françaises. Les monnaies sarroises en circulation doivent être quant à l'alliage, au titre et au module, identiques aux monnaies françaises. Elles ont cours légal et pouvoir libératoire en Sarre concurremment avec les pièces françaises et dans les mêmes conditions que celles-ci. 2. Les quantités de monnaies sarroises émises doivent être proportionnelles, pour chaque valeur nominale, aux quantités de monnaies françaises de mêmes dénominations en circulation. 3. Le montant des émissions de monnaies en Sarre est déterminé le 1er janvier de chaque année par accord entre les administrations des finances française et sarroise en appliquant au montant des monnaies françaises en circulation à cette date la proportion visée au paragraphe 3 de l'article 16 du présent Traité. 4. Si la France émet, au cours d'une année, des monnaies d'un nouveau type quant à l'alliage, au titre et au module ou des monnaies d'une nouvelle valeur nominale, la Sarre fait frapper et mettre simultanément en circulation des monnaies présentant ces mêmes caractéristiques. » Le franc continue alors à circuler dans l'espace sarrois, mais pour une durée assez longue. Dans l'article 62 qui définit les relations des deux zones monétaires on voit bien que le franc disparaît même si certaines relations subsistent<sup>467</sup>.

Un régime assez inédit a donc lieu puisque le franc circule en Allemagne le pays du deutsche mark et de sa stabilité. La monnaie reste donc une des seules prérogatives qui échappent encore à la RFA, de ce fait « le jour de la conversion monétaire marquera, [...] la fin de la période provisoire et le rattachement total de la Sarre à l'Allemagne. <sup>468</sup>»

### *c. Le franc en Allemagne*

---

<sup>467</sup> « A cette fin, ils sont convenus d'instituer, pour les échanges entre les territoires de la zone franc et la Sarre, un régime particulier, qui a fait l'objet des dispositions du présent chapitre. » in MERLE Marcel, « Le règlement de la question sarroise et la liquidation du contentieux franco allemand », in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, vol II 1956 pp181- 205 p 197

<sup>468</sup> *L'Economie* 20 décembre 1956 : « Le nouveau statut des échanges franco-sarrois »



La victoire de l'Allemagne est complète au niveau politique. La Sarre revient à la mère patrie dès le 1<sup>er</sup> janvier 1957. Cependant, au niveau économique la France garde quelques intérêts. On choisit alors de retirer le franc seulement à la date butoir du 1<sup>er</sup> janvier 1960. Un régime spécial continue à être de mise dans le territoire avec la France qui gère toujours pour une grande part la vie économique, puisqu'elle conserve le contrôle complet sur la monnaie. « Cette formule originale est la seule qui permette de concilier l'applicabilité des lois françaises, telle qu'en résulte du maintien de l'économie, et la compétence des juridictions locales qui en découlent du rétablissement de la souveraineté allemande <sup>469</sup> ». Toutefois personne ne donne beaucoup d'intérêts à la monnaie française puisqu'elle n'est plus garante d'avenir. La devise française vit donc ses derniers moments en Sarre.

- **Les derniers moments du Franc en Sarre**

Le climat de l'après référendum demeure assez apaisé, la Sarre cesse d'être un enjeu. De plus, avec les traités de Luxembourg, tout est bien planifié et ne suscite que peu de contestations. La monnaie française circule alors dans une atmosphère plutôt sereine, même si elle continue d'être critiquée.

- **Le régime de transition**

C'est donc dans un certain consensus que ce régime de transition a été décidé. Les traités de Luxembourg règlent tout ceci dans les grandes lignes<sup>470</sup>, mais en substance rien n'est vraiment prêt. La période choisie est assez longue, ceci s'explique pour différentes raisons. Pendant cette période de transition de trois ans, le mot d'ordre est avant tout la prudence et le ménagement des deux pays. Il a fallu alors prévoir la liquidation de la monnaie française et tout ce qui en suit<sup>471</sup>.

On veut d'abord apaiser la situation et laisser à la France une certaine compensation. La raison majeure est sans doute de ne pas répéter les erreurs commises en 1935, lors du premier retrait du franc en Sarre. Elle avait été de deux mois seulement, ce qui a alors totalement déstabilisé le marché. Toute l'économie tournée vers la France a alors subi trop vite le retour vers l'Allemagne ce qui engendré une certaine misère. Trois ans de transition demeure alors un laps de temps qui permettrait d'assurer

---

<sup>469</sup> MERLE Marcel, « Le règlement de la question sarroise... », *op. cit.*, p.194

<sup>470</sup> *Le Monde* : 28/29 octobre 1955 : « Un chapitre de l'Histoire franco-allemand est clos »

<sup>471</sup> MERLE Marcel, « Le règlement de la question sarroise... », *op. cit.*, p.193

l'intérim en douceur. Pendant celle ci, il s'agit donc de négocier entre français et allemands, avec une certaine discrétion sur les modalités d'application.

Le charbon, continue en partie (un tiers) à prendre le chemin de la France. Cette dernière garde alors un certain pouvoir dans le territoire puisqu'elle conserve le contrôle sur la monnaie. Il faut donc une relative coopération entre les gouvernements français et allemands afin de ne pas outrepasser leurs différentes fonctions. « Le gouvernement français conserve les attributions nécessaires à la prolongation temporaire de l'union économique avec le territoire sarrois. Le maintien au profit du gouvernement sarrois d'une certaine autonomie dans le cadre du système fédéral de la République de Bonn permet d'assurer le particularisme de ce régime très complexe.<sup>472</sup> » Il ne faut pas oublier que pendant ce régime la France change de république, de ce fait, le pouvoir et les relations extérieures sont totalement nouvelles. Une nouvelle phase des relations franco-allemande est alors en germe.

La multiplicité des acteurs<sup>473</sup> montre alors au combien les relations furent cordiales, mais aussi à quel point la monnaie concentre de nombreux services de la société. L'historiographie sur la Sarre étudie finalement peu ce statut, sans doute en raison de son caractère d'apaisement. Il est peut être aussi difficile de voir comment la devise française circulait. Les études sont plus rares, le fait qu'il ne soit plus que provisoire encourage peu les économistes à faire des perspectives. Les Sarrois eux-mêmes se préparent à recevoir dans leur porte-monnaie les très attendues deutsche mark.

Cependant, le franc et sa légendaire instabilité continue d'être la vie quotidienne des Sarrois. Toute la vie économique est encore régit par les autorités françaises. Il s'agit donc de voir comment les Sarrois vivent ce régime un peu bancal.



### **Prix, Salaires et inflation vus par les Sarrois**

La Sarre territoire particulier, possède alors la particularité d'avoir une économie totalement déconnectée du pouvoir politique en place. Il est assez intéressant de voir que le territoire qui a une des couvertures sociales les plus avantageuses d'Europe doit s'adapter progressivement à la législation allemande, alors que c'est pendant cette période que le franc reste en circulation. Les Sarrois continuent de vivre le franc

---

<sup>472</sup> *Ibid.*

<sup>473</sup> Rapport de la Commission monétaire paritaire, *Traité du 27 octobre 1956 entre la République Française et la République Fédérale d'Allemagne sur le règlement de la Question Sarroise*, Sarrebruck, Sarrebruck Gedruck in der Bundesdruckerei, 1960

quotidiennement. Cependant, la législation allemande en matière de salaires commence alors à être introduite très progressivement.

Toutefois, comme la monnaie est toujours le franc on ne peut pas vraiment introduire ces lois en profondeur. Le maintien du franc bloque en partie les structures économiques sarroises. Les Sarrois et surtout les petits commerçants ou les classes moyennes ne regrettent pas vraiment les salaires français, si l'on regarde bien les salaires allemands sont très avantageux, grâce au miracle économique ouest-allemand

. L'Allemagne et son modèle économique-sociale attirent beaucoup « *Auf wenn 1955 den Saarländern das Wirtschaft Bundesrepublik mit der immer stärkeren Kaufkraft der DM gegenüber dem zu dieser Zeit chronisch inflationären französischen Franken, dem größeren Warenangebot und dem Exporterfolg immer deutlicher wurde, so blieb doch noch ein sozialpolitischer Vorsprung des Saarlandes.*<sup>474</sup> » En ce qui concerne le prix, la législation française reste encore en vigueur.

La monnaie française est ici alors en pleine mutation. Les différentes dévaluations de la monnaie française (20% le 28 novembre 1957 et 17%, dû en grande partie aux dépenses militaires en Algérie<sup>475</sup>, mais aussi par une mauvaise conjoncture (mauvaises récoltes, augmentation des dépenses sociales et récession du marché<sup>476</sup>), ont alors entraîné en même temps que la refonte de l'appareil politique, une nouvelle réforme monétaire mais qui cette fois ci doit agir en profondeur, c'est à dire avec les projets dits du nouveau franc<sup>477</sup>, qui est prévu aussi pour le début de l'année 1960, un lien n'est sans doute pas fortuit quant au choix des dates. La France et le franc ne semblent pas tellement regrettés, les effets des inflations toujours très et trop présentes dans la vie économique et quotidienne. Il est assez intéressant de voir qu'au pays de la stabilité monétaire qu'est l'Allemagne de cette période<sup>478</sup>, il existe un foyer d'instabilité au sein d'un même pays. Il n'est donc pas étonnant de voir les Sarrois s'intéresser de très près au marché voisin, notamment celui de Rhénanie Palatinat.

Toutefois, un certain désamour de la monnaie française ne se manifeste pas trop, savoir que bientôt cette situation se terminera est sans doute fondatrice. La

---

<sup>474</sup> HERRMANN Hans- Christian « Politik der Widersprüche: Soziale Leistungssysteme und Partizipation in der Ära Hoffmann/Kirn » in Herausgegeben von Rainer Hudemann, Burkhard Jellonnek, Bernd Rauls unter Mitarbeit von Marcus Hahn, *Grenz-Fall...*, *op. cit.*, pp.339- 358, p.349

<sup>475</sup> « le drame algérien provoque en France une grave crise politique qui va entraîner la chute de la IV<sup>e</sup> République. Ces désordres politiques ne seront pas sans influence sur l'économie et en particulier la monnaie française en subira le contre-coup sur les marchés financiers » in BARTHEL Gilbert, *Les relations économiques...*, *op. cit.*, p.200

<sup>476</sup> MOCKERS Jean Pierre, *L'inflation en France...*, *op. cit.*, p.22

<sup>477</sup> *L'Economie* 31 décembre : « 1<sup>er</sup> janvier 1960 : le nouveau franc »

<sup>478</sup> *L'Economie* 22 janvier 1959 : « Le Deutsche Mark, « monnaie pilote » »

législation française est donc toujours de mise, mais dans les esprits des habitants les choses ont changé. On sait que les esprits sont déjà à la future introduction du DM.

Les ouvertures des marchés sont complètement différentes. Même si au niveau du charbon, les échanges avec la France restent très importants<sup>479</sup>. Au niveau culturel, il est très clair que l'on masque tout ce qui touche à la culture française, par exemple l'enseignement du français baisse d'une manière substantielle. Les symboles de la France sont cachés.

Par exemple, dans le domaine artistique, notamment dans la gravure de médailles, on voit bien que la monnaie mais aussi les thèmes nationaux sont en totale contradiction avec les anciennes valeurs véhiculées par la monnaie française. L'autre côté de la numismatique est alors aussi au service de la politique.

### ➤ **L'exemple d'une médaille, les nouveaux symboles de la Sarre allemande**

Le retour de la Sarre vers la mère patrie suscite alors de nombreuses manifestations. La propagande nationaliste s'en donne à cœur joie. Les signes nationaux allemands fleurissent en Sarre. La numismatique participe aussi à cet effort.

Déjà lors du premier retour l'état hitlérien avait frappé des médailles célébrant le retour et surtout le caractère allemand du territoire avec cette mention « Deutsch ist die Saar »<sup>480</sup>. Celles ci furent assez répandues et participe donc à l'entreprise de propagande du régime nazi. On ne peut pas accuser la République fédérale de vouloir faire ainsi, cependant des médailles<sup>481</sup> émergent aussi.

On peut prendre l'exemple de cette médaille<sup>482</sup>. C'est ici une initiative du Land de la Sarre qui a aboutit à celle ci. Elle est frappée en or 980/1000 ce qui lui donne une certaine valeur, et donc un caractère noble. Le fait que ce soit l'état sarrois, qui est alors gouverné par le Heimatbund donc pro-allemand, qui en soit à l'origine est bien révélateur de la volonté de tourner la page voir de la certaine volonté d'oubli de la période dite française. Il faut attendre plusieurs années pour voir le portrait de Johannes Hoffmann au Landtag sarrois<sup>483</sup>.

Le caractère germanique de la Sarre est ici mis en avant. Tout d'abord avec l'aigle fédéral comme principal symbole de la République fédérale. Le coq est donc

---

<sup>479</sup> *l'Economie* 10 octobre 1957 : « Les échanges franco-sarrois »

<sup>480</sup> Voir annexe n°15

<sup>481</sup> Voir annexe n°15

<sup>482</sup> SCHARWATH Günter, *Vom Saarbrücker Groschen...*, op. cit., p.92

<sup>483</sup> MORSDOF Rüdiger, 1955, ..., op. cit.

bien oublié. Il faut aussi remarquer au centre les armes de la Sarre. Il s'agit d'une nouvelle symbolique. L'ancien trop francophile est complètement abandonné comme le drapeau d'ailleurs<sup>484</sup>. Ces nouvelles armes<sup>485</sup>, inspirées par du Moyen-âge, représentent alors les plus grandes puissances de la région d'avant la Révolution française, c'est à dire la famille Nassau-Sarrebruck, l'évêché de Trèves, la Lorraine et le Palatinat Deux-Ponts<sup>486</sup>. Cette référence au passé n'est pas anodine, on veut montrer le caractère ancien de la qualité allemande de la région. Il s'agit donc de légitimer tout ceci.

Au revers, on peut aussi voir de nombreux écussons il s'agit de tous ceux des autres Land de la République. On veut donc mettre en avant que la Sarre est intégrée dans la République fédérale. La Sarre au-dessus est même mise juste à coté de Berlin et de Brême, les deux villes états très caractéristiques de l'Allemagne. Au centre on peut lire « Ruckher der Saar », c'est à dire retour de la Sarre, une analogie avec « Deutsch ist die Saar » est assez convaincant.. La date de ce retour 1<sup>er</sup> janvier 1957 est aussi mentionnée comme une date anniversaire (la date du référendum n'est pas mise en avant, on cherche plus à mettre en avant une date plus neutre).

On voit donc dans cette médaille, qui n'est pas destinée à une cible très étendue, avec un coût très élevé qui limite donc les frappes, toutes les symboliques de la nouvelle Sarre. Son caractère très germanique est mis en avant, les références à la période Hoffmann sont complètement gommées ; la numismatique explique et témoigne souvent d'un été d'esprit. Moins répandu que les pièces de monnaie en elle-même, les médailles sont tout de même intéressantes<sup>487</sup>.

Une pièce de monnaie<sup>488</sup> sur le retour de la Sarre a aussi été émise, avec l'aigle à l'avant, mais aussi la tour de Mettlach<sup>489</sup>. On met en avant le patrimoine plutôt que la nation, mais l'histoire ne fait-elle pas aussi parti de l'identité d'un peuple ?



### **Témoignages des monnaies, les états des pièces**

Pour savoir si une monnaie est populaire il faut bien sûr voir leur état, c'est à dire si on en a pris soin ou non. Il est tout de même difficile de voir s'il y a vraiment eu beaucoup de mutilation volontaire, sauf pour ce qui est des messages politiques<sup>490</sup>,

---

<sup>484</sup> *Le Monde* 19 juin 1956: « Protestations contre des soldats français au sujet d'un drapeau allemand »

<sup>485</sup> Voir annexe n° 16

<sup>486</sup> GERGEN Thomas, « Vor der Saarprovinz zum Saarland » in *Saarländische Kommunal Zeitschrift*, n°9, 2005

<sup>487</sup> Les médailles sont nées presque en même temps que la monnaie, mais la médaille « politique » prend vraiment son essor sous le règne de Louis XIV pour ne cesser de prendre une importance de plus en plus capitale.

<sup>488</sup> Voir annexe n° 15

<sup>489</sup> SCHARWATH Günter, *Vom Saarbrücker Groschen...*, op. cit. p.90

<sup>490</sup> Voir annexe n° 14

comme on a pu le remarquer précédemment. Si l'on en croit les professionnels<sup>491</sup>, les Saarfranken ne sont que très rarement mutilés, quoiqu'il en soit les messages politiques sont assez rares (les billets sont sans doute plus utilisés pour faire passer des messages).

Il est sans doute clair que c'est sur les francs français que les messages sont les plus nombreux. Toutefois il est clair que ceux-ci ont existé, comme en témoigne l'article suivant « Billets détériorés ; il pourra se faire que des billets français soient déposés qui (p. ex. par suite de mutilation) se trouvent dans un état tel que le bureau d'échange a des doutes quant à leur remboursement par la Banque de France.<sup>492</sup>» Les autorités françaises se préoccupent de ces problèmes c'est sans doute que les problèmes existent.

Ces pièces et billets témoignent alors des sentiments qu'ont pu ressentir les Sarrois vis-à-vis de la monnaie française. Mais il existe aussi un désengagement de la part du gouvernement français vis à vis du territoire. Par exemple, dans les conférences monétaires de Marseille<sup>493</sup>, la Sarre n'est pas représentée. Il est vrai qu'elle regroupe en théorie les pays de la zone franc de la Méditerranée, mais on voit difficilement dans quelle autre zone la Sarre pourrait être.

On ne parle plus vraiment de la Sarre en France, la monnaie témoigne donc de ces faits. Le franc est donc sur le déclin total, d'ailleurs la zone franc perd pendant ce temps l'Afrique du Nord. La période de 1957 à 1960 est donc une période peu troublée où la monnaie française est encore plus abandonnée, voir méprisée. Le régime un peu bizarre amplifie ceci, c'est sans doute pour cela que l'échange monétaire ne posa pas vraiment de problèmes et fut même avancé plus tôt que prévu. L'échange monétaire conclu alors l'aventure monétaire française de la Sarre sans pour autant être un échec complet.

- **L'échange monétaire**

La conclusion de la présence de la monnaie française dans la Sarre est sans doute le déroulement de l'échange monétaire. Ce sont aussi les accords de Luxembourg qui prévoyaient alors dans les grandes lignes la conversion. Prévue au plus tard pour le 1<sup>er</sup> janvier 1960, elle se fit toutefois plutôt, au mois de juillet 1959<sup>494</sup>. Le mot d'ordre est

---

<sup>491</sup> correspondance avec les numismates

<sup>492</sup> Rapport de la Commission monétaire paritaire, *Traité du 27 octobre 1956 entre la République Française et la République Fédérale d'Allemagne sur le règlement de la Question Sarroise*, Sarrebruck, Sarrebruck Gedruck in der Bundesdruckerei, 1960 annexe 11 p.4

<sup>493</sup> *l'Economie* 10 octobre 1957 : « Métropolitains et Africains ont étudié en commun le développement économique de la zone franc »

<sup>494</sup> voir sur cette période de transition et plus particulièrement sur les relations économiques qui se sont tissées avant le mois de juillet 1959 sujet ROESLER Jörg « Die wirtschaftliche Rückgliederung der Saar, ... », *op. cit.*

alors l'apaisement et une certaine cordialité entre les autorités des deux pays. Finalement il ne reste plus grand chose de cette présence dans le territoire si ce n'est le souvenir d'une époque révolue où craintes et espoirs en l'avenir étaient incertains.

### ➤ **Les accords du taux d'échange**

La question la plus délicate de l'échange est alors celle du taux d'échange. Comme on l'a vu la question était déjà délicate lors de la première conversion. L'inflation du franc est alors l'épine qui empêche vraiment de calculer celui ci avec une totale sérénité. Le deutsche mark est très stable et le franc connaît souvent de nombreux soubresauts (quoiqu'en cette fin d'années 50, la situation soit un peu moins catastrophique).

Pour ce faire, on utilise alors le dollar comme véritable comparateur des deux monnaies. Les deux monnaies n'ont plus vraiment de liberté. « Par parité officielle du franc et du Deutsche Mark, on entend parité résultant de la comparaison de la parité du Deutsche Mark contre le dollar des Etats Unis déclarée au Fond Monétaire International, et du cours de référence du franc contre le dollar pratiqué par le Fonds de stabilisation des Changes <sup>495</sup>».

Ce taux a alors changé un peu constamment depuis le début de la période de transition, cependant on trouve finalement un taux qui est contestable bien sûr, mais qui reste assez raisonnable pour les entités. « L'échange et la conversion devaient s'effectuer à la parité officielle du franc français et du Deutsche Mark [...] en vigueur à la fin de la période transitoire. Si au moment de la signature du Traité, cette parité s'établissait à DM 1,20 pour 100 francs elle fut ramenée, en fait (sinon en droit) à 1 DM pour 100 franc le 12 août 1957 et fixée finalement à DM 0,8507 pour 100 francs à partir du 29 décembre 1958. C'est ce dernier taux qui devrait s'appliquer à la conversion monétaire en Sarre. <sup>496</sup>» C'est alors dans le cadre de l'article 55 du traité de Luxembourg que l'accord sur le taux a été décidé, en même temps que la décision sur le règlement de la liquidation financière et bancaire de l'union franco-sarroise<sup>497</sup>.

S'étant faite alors six mois plus tard on peut comprendre que certains contestèrent tout de même ce taux, surtout en Sarre puisqu'ils se retrouvent un peu lésés, mais finalement, ce taux est accepté. Tout est fait aussi pour qu'il n'y ait pas de spéculation et cette fois de l'autre côté, c'est à dire de la part des français, mais on le

---

<sup>495</sup> Rapport de la Commission monétaire paritaire, *Traité du 27 octobre 1956...*, *op. cit.*, annexe n°6

<sup>496</sup> *Ibid.* p.8

<sup>497</sup> MERLE Marcel, « Le règlement de la question sarroise... », *op. cit.*, p.196

voit quand même avec l'espérance dans le futur nouveau franc pour freiner tout ça. Avec ce taux tout est réuni pour que la transition se passe dans les meilleures conditions. C'est donc à la commission d'échange que revient la tâche de celui-ci. Sa composition est intéressante puisque l'on voit à quel point les structures monétaires s'insèrent à la fois dans l'administration économique mais aussi politique.

➤ **La commission d'échange, symbole de la coopération franco-allemande**

La véritable réussite de la coopération franco-allemande des dernières années 50 est sans doute cette commission d'échange. Elle a pour principale mission de régler au point de vue technique<sup>498</sup>, mais aussi législatif l'échange monétaire. Elle était alors prévue dans les traités de Luxembourg.

Elle commença ses travaux très tôt, c'est à dire dès la fin des traités, jusqu'à la conversion en elle-même. Les négociations se passent alors dans une certaine discrétion. Il est tout d'abord frappant de voir que ce traité franco-allemand sur la Sarre, Rapport de la commission monétaire paritaire<sup>499</sup> est alors dans les deux langues. Un certain rapport d'égalité est alors de mise.

Il y a plusieurs échelles de décision par exemple l'échelon supérieur avec le nouveau gouvernement de la Ve République. Mais aussi des structures plus discrètes essentielles dans la vie administrative des deux différents pays. Il est frappant de remarquer que les acteurs sont des administrateurs assez importants dans la vie politique comme Delmas, le Délégué Général du Gouvernement français et Harmening, le Délégué Général du Gouvernement fédéral, mais d'autres aussi comme L. Joxe et G. Jansen. Quoiqu'il en soit, il en ressort une certaine cordialité, les négociations furent plutôt faciles. On demande surtout un effort aux banques frontalières comme la succursale de la banque de France de Sarreguemines, mais surtout aux différentes banques sarroises qui sont alors organisées très minutieusement par cercles<sup>500</sup>.

On mobilise alors toutes les structures financières de la région. Ainsi la Banque de France et la Deutsche Bank travaillent de concert. L'action législative est alors très importante, pour que ceci se fasse. Pour assurer des conditions satisfaisantes, on peut dire que les réseaux de l'Europe économique ont été utilisés. Les administrations locales

---

<sup>498</sup> 29 juillet 1959, Notes pour Monsieur Mercier, MEF RH3 n°69 (anciennement à la monnaie de Paris) Frappes des monnaies sarroises

<sup>499</sup> Rapport de la Commission monétaire paritaire, *Traité du 27 octobre 1956...*, *op. cit.*

<sup>500</sup> *Ibid.* p.8



ont aussi été mobilisées pour que tout s'effectue dans les meilleures conditions. Les mairies par exemple ont été très fortement mobilisées.

Les forces de l'ordre ont d'ailleurs été mobilisées mais n'ont pas vraiment agit. Le changement de devise se fait alors sans heurts. Il est donc capitale de voir dans quel état d'esprit cette conversion s'est faite. On conserve quelques témoignages de ce moment qui consacre alors le retour complet de la Sarre dans le giron allemand.



### **Un échange sans heurt**

La réussite de l'échange tient donc des très bonnes négociations et préparations franco allemandes dont les Sarrois ont bénéficié. L'atmosphère était vraiment cordiale et le contexte politique n'était pas celui de la conversion de 1935 ou de 1947. Les trois ans de transition ont donc bien été mis au service de la collaboration et pour assurer un échange en douceur. La population sarroise a échangé ses derniers francs sans véritable heurt, avec même un enthousiasme assez certain.

Il faut tout d'abord voir que cette transition technique s'effectue dans une atmosphère discrète. Les habitants ont su relativement tard les dates de l'échange. Ces dates n'ont été révélées que quelques semaines avant, « Cette condition se trouva remplie à la fin du mois de juin 1959, mais pour éviter que l'opinion publique ne puisse en tirer de conclusions quant à l'imminence de la conversion monétaire, la constitution de la Commission n'a été annoncée que peu de temps avant les opérations<sup>501</sup> ». Il faut donc dater à la mi-juillet avec plusieurs dates différentes<sup>502</sup>. Une semaine est mise à disposition pour effectuer ces échanges ce qui est plus long que les trois jours dont les Sarrois avaient disposé en novembre 1947, il faut dire aussi que l'urgence n'est pas la même, la situation économique et politique n'appelle pas l'empressement. Beaucoup a été fait par l'intermédiaire des banques c'est à dire avec un processus de conversion automatique.

Seuls les bas de laines ont suscité un véritable échange direct. Le chiffres des francs qui ont été repris est alors un peu plus bas que ce que les autorités avaient prévu, mais bien sur, il y a toujours des « pertes »<sup>503</sup>. L'état d'esprit des Sarrois lors de cet échange est plutôt bon esprit et c'est fait dans une relative discipline. Ce sont dès les premiers jours d'ouverture que la majorité de ceux ci ont effectué la conversion<sup>504</sup>.

---

<sup>501</sup> *Ibid.* p.6

<sup>502</sup> du 6 au 10 juillet pour les montants élevés et du 13 au 17 juillet pour les faibles montants *Ibid.* p.11

<sup>503</sup> 10 novembre 1959, Monnaies sarroises entreposées à Sarreguemines, MEF RH3 n°69 (anciennement à la monnaie de Paris) Frappes des monnaies sarroises

<sup>504</sup> Rapport de la Commission monétaire paritaire, *Traité du 27 octobre 1956...*, *op. cit.*, p.19

Par exemple sur les photographies prises à l'époque, on voit très nettement que la sérénité est de mise<sup>505</sup>. Les Sarrois sont donc pressés de revenir à une monnaie stable et une économie apaisée, il faut dire qu'ils n'ont plus vraiment connu cela depuis presque cinquante ans. Quant aux monnaies, elles sont alors transportées avec tout un dispositif très perfectionné avec un système de sacs de couleurs<sup>506</sup>.

Les camions ramenant les francs en France circulent alors de nuit et la transition s'est faite avec très peu d'écho en France, on ne parle plus de la Sarre, les esprits sont ailleurs. Ces monnaies ne reviennent pas en France pour refaire partie de la circulation mais bien pour être détruites<sup>507</sup> (ce qui explique aujourd'hui la relative rareté des Saarfranken), mais aussi pour être refondues pour faire... des nouveaux francs et notamment les pièces de 5 et 10 centimes<sup>508</sup>. Le franc ne vit donc plus en Sarre, et laisse un souvenir plutôt mitigé. Les sentiments des sarrois sur la monnaie française sont donc toujours liés étroitement avec le modèle politique et culturel qu'ils avaient connu pendant la période de l'union économique, monétaire et douanière.

### ➤ **Les sentiments des Sarrois**

L'histoire se termine donc dans un calme. Le sentiment des Sarrois vis-à-vis de la monnaie est donc plus ou moins mitigé. En effet, le franc n'était plus en odeur de sainteté depuis les dévaluations successives des années 50. L'historiographie montre un certain dédain vis à vis de cette monnaie comme en témoigne l'article de Walter Schultz<sup>509</sup>, où il qualifie l'union monétaire de Währungsanschluss et non de Währungsunion. Pourtant le franc dans cette fin des années 50 va mieux, « A partir de janvier 1959, le retour progressif de la confiance dans le franc <sup>510</sup>...» permet un taux d'échange plus serein.

Cependant il serait bien hardi de dire que les Sarrois regrettent le franc. Le deutsche mark est attendu, pas seulement en tant que monnaie mais parce que c'est un marqueur de l'identité allemande des Sarrois<sup>511</sup>, et bien accueilli, avec une certaine peur

---

<sup>505</sup> voir annexe n°17, il est clair aussi qu'il s'agit sans doute d'une plus ou moins mise en scène, mais on ne déplore aucun incident lors de ceux-ci.

<sup>506</sup> 29 juillet 1959, Note pour M. Mercier, MEF RH3 n°69 (anciennement à la monnaie de Paris) Frappes des monnaies sarroises

<sup>507</sup> « Il est prévu que les experts devront établir quel est le montant de la circulation fiduciaire normale en Sarre, afin que la quantité de billets libellés en francs qui seront échangés contre des marks puisse être détruite, ceci afin d'éviter que l'Allemagne, en retirant ces billets, ne se trouve créancière de la zone franc » in *Le Populaire*, 6 juin 1956 : « Accords franco-allemand sur le problème sarrois »

<sup>508</sup> Note 27 mai 1959, MEF RH3 n°69 (anciennement à la monnaie de Paris) Frappes des monnaies sarroises

<sup>509</sup> SCHULTZ Walter, „Die Entwicklung des Währungs- und Kreditwesens...“, *op. cit.*

<sup>510</sup> Rapport de la Commission monétaire paritaire, *Traité du 27 octobre 1956...*, *op. cit.*, p.23

<sup>511</sup> Entretien avec Helmut Paetz

tout de même, « Les premières réactions sarroises ont montré une certaine nervosité, conséquence de l'incertitude dans laquelle se trouvent les Sarrois sur les conséquences exactes de la dévaluation sur leur économie <sup>512</sup>». Le souvenir du franc reste alors lié avec un certain moment de la vie des Sarrois, c'est à dire avec la reconstruction, mais aussi de la renaissance de la vie quotidienne après le cataclysme du nazisme.

Par exemple dans le musée de Sarrebruck, le franc et son introduction ont une place très importante<sup>513</sup>, mais celle ci est présente dans un ensemble beaucoup plus vaste qu'est celui de la « French way of life » que la monnaie a contribué à introduire, que ce soit aussi bien la reprise économique, mais aussi la naissance de la société de consommation avec les produits français. La monnaie française est aussi liée au souvenir de la relative indépendance culturelle qui s'est construite autour des Saarfranken. Les Sarrois d'aujourd'hui se sont construits autour de ceci avec l'attachement au mark allemand donc un certain rejet de la France et notamment de son économie.

L'inflation qu'ils ont vécue ont aussi beaucoup forgé les idées sarroises sur l'économie, ils recherchent alors une certaine stabilité. Ainsi on peut dire que le sentiment des sarrois est plutôt mitigé, on ne peut pas dire que la monnaie française est vraiment haïe puisqu'elle leur a quand même permis de sortir de leur misère immédiate. Toutefois avec son instabilité, elle a quand même suscité de nombreuses angoisses voir de la colère de la part des petits commerçants surtout.

Ainsi avec la fin du franc dans le territoire, on peut vraiment dire que l'Allemagne regagne toute sa souveraineté. C'est un véritable marqueur de l'Allemagne nouvelle puisqu'elle a gagné une première bataille en ce qui concerne sa réunification. La France quant à elle, perd un peu de son influence en Sarre, mais a l'avantage de se réconcilier presque totalement avec son ancien ennemi d'outre Rhin. L'échange monétaire conclut donc une histoire de près de quinze ans, où la monnaie a eu une importance majeure.

---

<sup>512</sup> *L'Economie* 26 février 1959 : « Avant le rattachement économique de la Sarre à l'Allemagne »

<sup>513</sup> Musée d'Histoire de Sarrebruck (Exposition *Ja und Nein zum Saarstatut* et *Exposition permanente*)

## Conclusion

Pour la seconde fois en moins de 35 ans, la Sarre décide de retourner vers l'Allemagne et de rejeter de nouveau la devise française. L'échec de la politique française est souvent vu comme une faillite économique, mais aussi politique et culturelle. Le franc n'a pas vraiment été adopté par les Sarrois. Tout d'abord le modèle politique que l'on voulait faire accepter, c'est à dire autonomie avec rattachement économique avec la France, n'a pas vraiment séduit.

Il s'agit également d'une faillite culturelle. Les Sarrois n'ont pas adhéré au modèle culturel français, d'ailleurs l'étude du français a subi une baisse continue très rapide dès 1950, de ce fait la culture française ne se diffuse plus. Le modèle de la vie quotidienne et économique français a été rejeté car les Sarrois aspirent à plus de stabilité économique pour leur modèle de vie.

Enfin, le dernier échec est celui de l'affectif. Les autorités françaises n'ont pas su donner à la Sarre une véritable identité nationale, et faire oublier qu'ils étaient allemands. Cependant en 1945, la situation monétaire et politique était si catastrophique que l'on espérait la construction d'une société nouvelle pour la Sarre, d'autant plus qu'on s'était juré de ne pas reproduire les erreurs commises quinze ans auparavant.

Avec une situation monétaire apocalyptique et la nécessité de reconstruire à la fois la France et la Sarre, on a tout mis en œuvre pour rattacher la région à la zone franc. Avant d'introduire le franc, il a fallu introduire une monnaie de transition qu'a été le Saarmark. Le plus intéressant dans cette monnaie est sans doute les thèmes qu'ils abordent ; ils sont en totale adéquation avec l'air du temps, puisqu'ils veulent mettre en avant la romanité de la Sarre, la paix, la régénération etc...

Avec l'introduction du franc en novembre 1947, la Sarre entre dans le giron économique français, avec des débuts marqués par l'enthousiasme ce qui crée beaucoup de problèmes. Mais petit à petit, la devise française se retrouve dans une situation plutôt délicate. Avec les nombreuses dévaluations, la hausse continue des prix et surtout avec la création et la prise de conscience de la réelle force du deutsche mark, les Sarrois commencent à s'interroger sur le bien fondé de l'union monétaire.

C'est donc avec les Conventions de 1950, mais surtout avec les Conventions de 1953 que les gouvernements sarrois et français tentent de relancer l'union avec comme point majeur la création d'une nouvelle monnaie, le Saarfrank. Ainsi par cette monnaie les autorités françaises veulent marquer l'autonomie nouvelle dont la Sarre jouit. Les symboles sont aussi très importants. On met en avant le caractère industriel de la Sarre et non d'autres caractères culturels ce qui a pu être perçu comme une erreur.

Enfin la troisième étape est celle de l'Europe. L'idée d'une monnaie européenne a bien été présente, mais n'a jamais vraiment été prise au sérieux par la France. Elle accepte l'euro-périsation de la Sarre que dans le cadre du maintien de l'union monétaire. Le rejet du référendum d'octobre 1955 scelle le sort de l'euro-périsation et donc de l'union monétaire. S'en suit alors une période de transition de moins de trois ans où le franc continue de circuler dans une Sarre redevenue allemande. Le franc n'a donc pas toujours été en odeur de sainteté, comme en témoigne le billet figure 73 que la monnaie a pu être utilisée comme un véritable support pour la contestation politique. A travers cette étude on peut donc remarquer à quel point la monnaie et surtout ces représentations, ont des incidences sur les pratiques politiques (ce sont les catégories qui souffrent le plus de l'inflation qui votent contre le statut), mais aussi dans les pratiques culturelles.

Il est donc indéniable que l'enjeu de la monnaie a été un élément important du terrain politique, mais aussi culturel. Les différentes figures qu'ont utilisées les autorités françaises et sarroises alors alliées dans un large partie, vont bien dans le sens, d'abord avec le Saarmark, de la reconstruction identitaire de l'Allemagne. Les projets d'une société agraire, pacifiée et régénérée, tout en étant tournée culturellement vers l'espace latin et donc du côté de la France, vont bien dans le sens de la volonté française de créer une nouvelle Allemagne et surtout une nouvelle Sarre dénazifiée et apaisée. Avec la renaissance de la vie politique, les autorités françaises ont alors tenté de mettre en place une véritable culture sarroise à part entière, comme il existe une culture luxembourgeoise et autrichienne, lié historiquement avec l'ensemble germanique, mais détachée politiquement.

Le Saarfrank est alors plutôt un échec, en effet il n'existe des modules seulement pour les valeurs de 10, 20, 50 et 100 francs, mais surtout les thèmes abordés ne vont pas dans le sens du renforcement de la culture sarroise. Il apparaît donc comme assez malhabile le choix de ne représenter seulement un paysage industriel alors que c'est justement un des seuls domaines où la Sarre ne possède pas l'entière souveraineté.

Mettre en avant le patrimoine sarrois aurait sans doute été plus judicieux pour faire naître l'idée d'une existence d'une nation sarroise dans les esprits.

La dernière étape de l'évolution de la réflexion monétaire sur la Sarre est sans doute la volonté de créer une monnaie européenne. Là aussi, c'est un échec assez flagrant. Mais ceci tient d'un fait politique. La France ne souhaite pas vraiment voir la monnaie commune se mettre en place ou du moins elle ne l'encourage pas vraiment. Elle ne met pas de zèle dans sa création. Le plan Van Naters n'y fait finalement qu'une allusion, ce fut un but à atteindre. De cette idée, subsiste tout de même une nouvelle réflexion sur la convertibilité des monnaies qui posent problèmes.

Les Sarrois veulent alors clairement le rattachement à la devise allemande. Bien sûr, les raisons économiques sont prépondérantes, mais les raisons politiques et culturelles sont aussi importantes. Le DM consacre alors complètement l'entrée de la région dans la République fédérale. La stabilité de la devise allemande correspond aussi beaucoup plus aux pratiques culturelles des Sarrois.

On voit donc que sur le long terme la monnaie française a été un échec. Cependant dans les années qui ont suivi la guerre et plus particulièrement vers 1950, les bienfaits que l'union, mais aussi la monnaie française ont procurés aux Sarrois sont un bien être et une croissance très forte. Ceci a eu au niveau social des répercussions plus que bénéfiques. L'introduction du DM et le retournement du marché sarrois vers l'Allemagne a pu faire craindre de certaines difficultés.

Toutefois, les échanges franco-sarrois ne s'arrêtent pas du jour au lendemain. La France continue d'être un partenaire privilégié. Ainsi « un régime spécial sera institué ; l'Allemagne autorise l'importation en Sarre, en franchise de droits de douanes des produits originaires de la zone franc <sup>514</sup>». Les échanges demeurent importants.

La Sarre est donc l'essence même de la région frontalière d'Europe qui s'est apaisée. Personne aujourd'hui n'ose encore réclamer le retour de la région dans le giron français. De surcroît de nombreux organismes de coopération, comme le Sar-Lor-Lux (Sarre, Lorraine, Luxembourg) permettent de mettre en commun une politique d'échange entre les trois régions.

C'est vraiment l'acteur européen qui a pris de l'importance dans les relations franco-sarroises, et donc franco-allemandes. Malgré le rejet du statut de 1955, la construction de l'union a pu rebondir depuis la fameuse relance de Messine du début

---

<sup>514</sup> *L'Economie* 26 février 1959 : « Avant le rattachement économique de la Sarre à l'Allemagne »

1955 après le rejet de la CED, mais surtout le Traité de Rome. Les traités de l'Elysée (22 janvier 1963) entre le gouvernement français et allemand sont alors le point d'achoppement de la nouvelle entente franco-allemande de l'après guerre, mais aussi de l'après Sarre.

Mais les idées qui sont nées avec le concept d'européisation de la Sarre n'ont pas toutes échoués ou été abandonnées. En effet, la principale réussite de l'Europe de l'Union Européenne est sans doute la coopération économique avec comme point majeur, la monnaie européenne qui avait été pensé par le plan Van-Naters. Bien qu'une certaine idée de l'Europe soit morte avec l'épisode d'octobre 1955, c'est à dire l'Europe politique, une autre Europe est née avec comme moteur la coopération franco-allemande, dépouillée en grande partie de l'épine qu'était la Sarre.

La construction d'une monnaie européenne continue très peu de temps après le rejet du statut, puisque dès 1958, la convertibilité des monnaies européennes entre en vigueur<sup>515</sup>.

Malgré l'euro, les questions monétaires européennes continuent de faire débat. Combien de français se plaignent-ils de la hausse des prix du à la monnaie européenne ? C'est le concept abstrait de la monnaie européenne qui est décriée.

On voit donc bien à quel point la monnaie peut être importante dans les pratiques culturelles des peuples. Cependant, il ne faut pas aller jusqu'à dire que le franc à lui seul ai conduit les Sarrois à se prononcer, contre le statut européen et contre l'union économique. Le contexte économique général est bien sûr, avec l'inflation de la monnaie française prend une place prépondérante, mais aussi le contexte social. L'Allemagne de l'Ouest et son modèle économique et social devient alors une sorte de modèle au même titre que les modèles scandinaves.

Mais c'est peut-être le contexte identitaire et culturel, où le peuple allemand redevient une puissance et cesse d'être un pays honnis, qui a donné l'envie aux Sarrois de revenir vers la RFA. L'Allemagne commence à gagner sur tous les plans, notamment en sport, avec la coupe du monde 1954<sup>516</sup>. Les Sarrois n'ont plus honte de dire qu'ils sont allemands et c'est tout légitimement qu'ils décident leur retour à la mère patrie. La tutelle monétaire française sur la Sarre a échoué dans ses desseins culturels.

La Sarre est une région bien allemande aujourd'hui, et même si la coopération reste toujours un fait structurant de la région, la politique culturelle menée par la France à largement échouer. En effet, si beaucoup apprennent encore le français (mais c'est le

---

<sup>515</sup> BUCHHEIM Christoph, *Die Wiedereingliederung Westdeutschlands...*, op. cit.

<sup>516</sup> MOSDORF Rüdiger, op. cit.

fait de toutes les régions frontalières), la culture française ne rayonne pas autant que Gilbert Grandval par exemple l'aurait voulu. Il n'y a aucun doute au point de vue culturelle, la Sarre est allemande.

Mais que reste t'il aujourd'hui de cet héritage monétaire en Sarre ? Tout d'abord, on peut dire que la monnaie sarroise a pu donner de nouvelles références à un état qui n'existait pas et n'avait aucune véritable légitimité historique. Même si les symboles « nationaux » de la Sarre de 1947 à 1957 ont disparu aujourd'hui, il subsiste tout de même une large réflexion sur les représentations de la Sarre. Seul le pont de l'écusson subsiste encore. En effet, le thème du pont qui relie les hommes et les régions de l'Europe est encore un des thèmes majeurs de l'UE, comme en témoigne les illustrations sur les billets libellés en euros.

Cette année, cinquantième du retour de la Sarre dans le giron allemand, le gouvernement fédérale a décidé d'émettre une monnaie commémorative de 10 euros<sup>517</sup> pour fêter cette évènement. Les thèmes en compétition ont bien sur mis en avant le caractère industriel de la Sarre, notamment avec les usines de Völklingen, d'ailleurs classées patrimoine mondial de l'UNESCO, pour représenter la Sarre, mais elles étaient toujours accompagnées d'un autre thème, beaucoup plus patrimoniale, comme le château de Sarrebruck ou la Ludwigskirche, et culturelle avec ici la mise en avant de l'Université de Sarrebruck. Une pièce de 2 euros sera aussi frappée en 2008 arborant la Ludwigskirche. La Sarre possède une toute nouvelle palette de représentations d'elle-même, alors qu'au début des années 50 on avait peine à trouver d'autres thèmes que le caractère industriel de la Sarre. On ne peut tout de même pas aller jusqu'à dire que la monnaie fabrique les représentations identitaires, mais il ne faut pas oublier qu'elle est avant tout un support qui permet ainsi une large diffusion et par-là même une acceptation plus profonde vis à vis de la population.

La monnaie est un élément indéniable de l'identité d'un pays. Il n'est donc pas étonnant que pour réaliser l'Union européenne, on ait d'abord choisit l'union monétaire avant de se doter d'une constitution ou d'organismes administratifs plus poussés. C'est une des seules choses avec l'euro qui nous montrent l'existence réelle de l'UE dans la vie quotidienne, le reste avec les lois et les directives restent encore bien loin du grand public. Pour aller plus loin, on peut remarquer qu'au Royaume-Uni l'union des différentes provinces est marquée sur les livres sterling. Ainsi, les monnaies sont là pour

---

<sup>517</sup> *Münzen Revue* mai 2006



représenter un signal politique fort. Avec la mise en place de la société des médias, où les images sont devenues si importantes, la numismatique n'est pas en reste.

Depuis 1981 en France et l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, on voit l'avènement d'une nouvelle ère pour la numismatique. En effet, c'est sous son gouvernement que sont autorisées la frappe de « monnaies dites commémoratives ». Ainsi, un nouveau marché s'ouvre, qui est alors appuyé par la mise en circulation de l'euro. Aujourd'hui en France, chaque année de nouvelles pièces de monnaies de 10, 20 etc... voient le jour pour fêter un anniversaire. A côté de ceci, chaque entreprise, chaque organisme n'hésitent plus non plus à emmettre des médailles ou des jetons publicitaires. Ceci témoigne donc du support possible que sont la forme des pièces de monnaies.

Les problèmes monétaires peuvent donc être pris dans deux optiques. D'abord sous l'angle économique, avec l'étude des flux de capitaux etc... Mais aussi avec une approche plus proche des Sciences Humaines, en étudiant les réactions réelles et l'impact de la monnaie vis à vis de la population qui utilise véritablement la monnaie. Les volontés politiques et les significations culturelles d'une devise ont peut être plus d'impact dans l'acceptation d'une monnaie par une population. Par exemple l'inflation marque plus une rupture culturelle, qu'une rupture économique. C'est devant ces problèmes que les pays décident des réformes monétaires. Mais il est clair qu'en tout point les sciences économiques, historiques et même de l'Art sont intimement liées.

# Annexe n°1

## Cartes économiques et démographiques de la Sarre

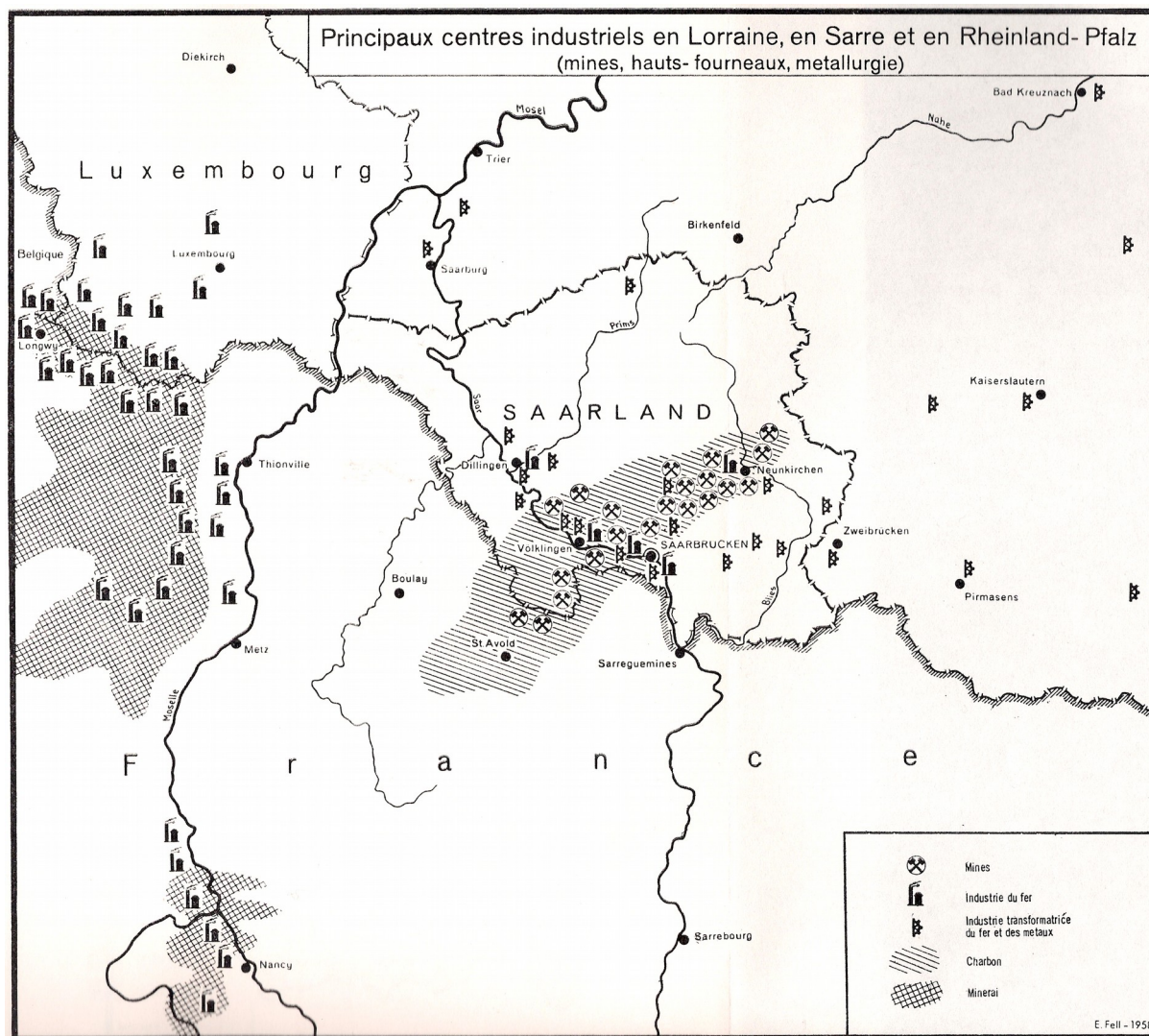


Figure 1 : Carte des principaux centres industriels du bassin Lorrain-Sarre-Luxembourg in FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois 1945- 1955*, Bruxelles , Editions de la l'institut de sociologie Solvay, 1959 carte n°3



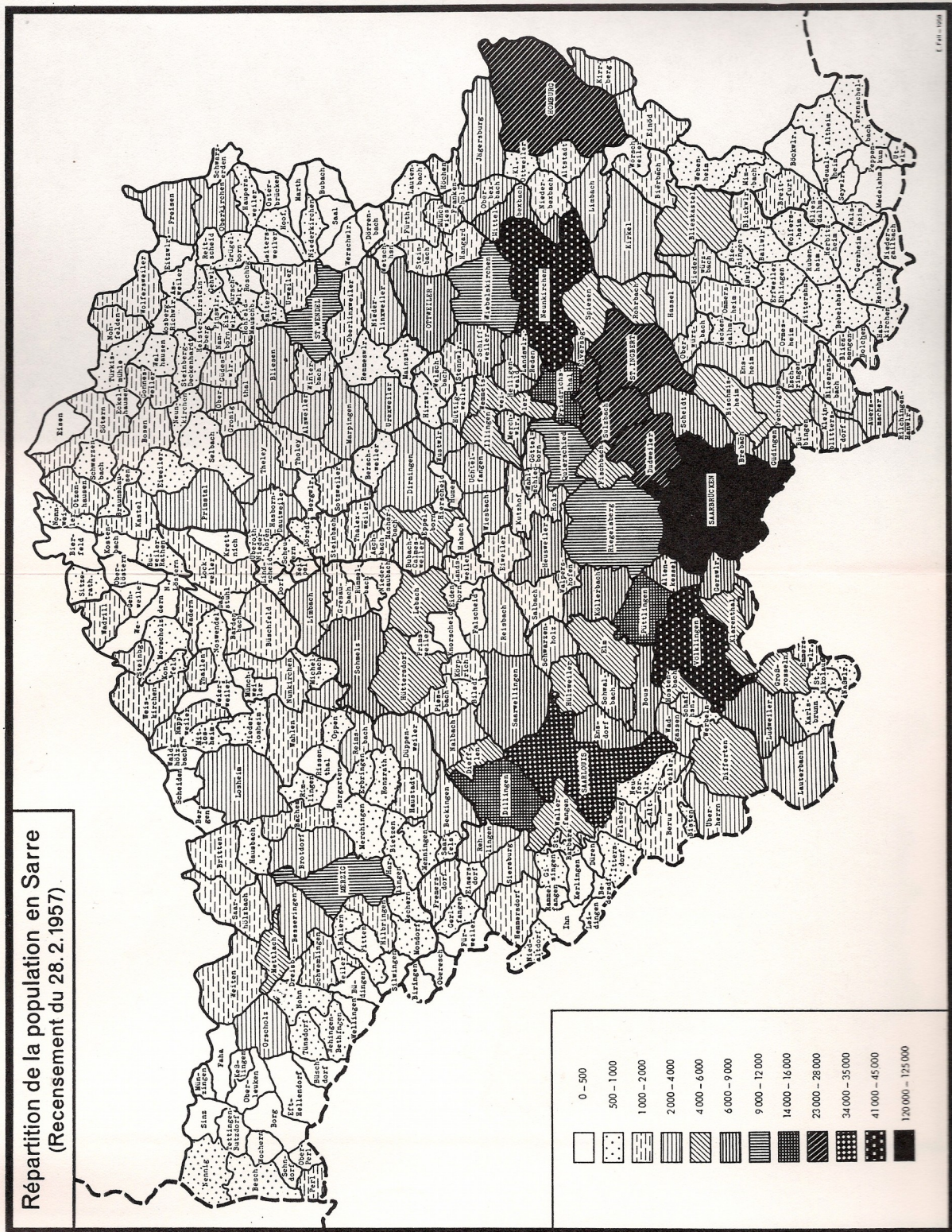


Figure 2 : carte de la répartition de la population sarroise par commune en février 1957 in FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois 1945- 1955*, Bruxelles , Editions de la l'institut de sociologie Solvay, 1959 carte n°4



# Annexe n°2

## Les zones d'occupation de l'Allemagne

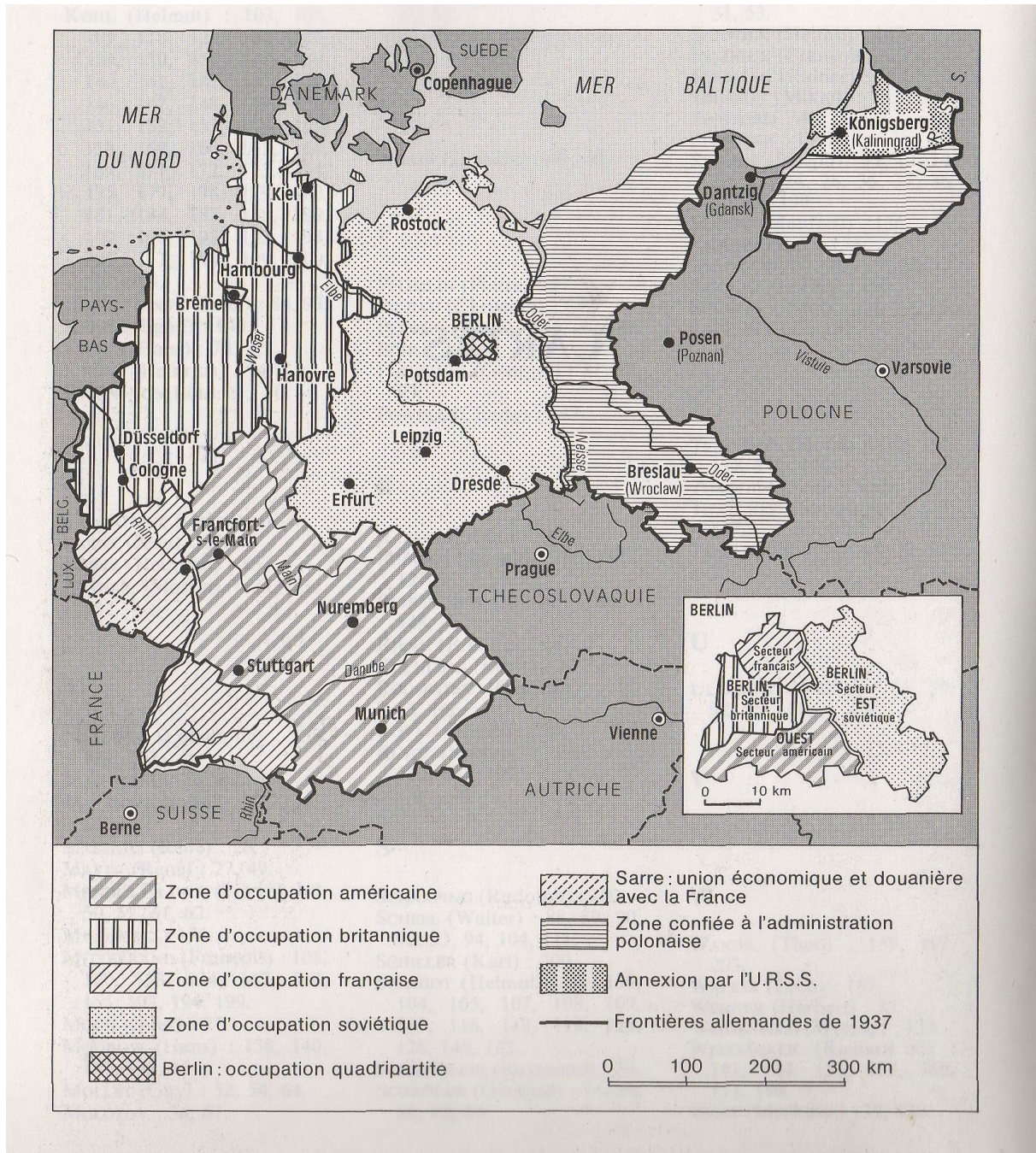


Figure 3 : Les zones d'occupation du Reich en 1947 in GUILLEN Pierre, *La question allemande, 1945 à nos jours*, Paris, Imprimerie nationale, 1996 p.230



## Annexe n°3

Les francs de la première expérience monétaire



Figure 4 : 50 centimes des mines domaniales de la Sarre  
In <http://aes.iupui.edu/rwise/banknotes/Saar/>



Figure 5 : 1 franc des mines domaniales de la Sarre in *Ibid.*



## Annexe n°4

### Exemples de Reichsmark et Reichspfennig



17 mm Ø), de 5 Reichspfennigs (1941, taille normale 20 mm Ø) et de 10 Reichspfennigs (1940, taille normale 22 mm Ø) in

[http://perso.wanadoo.fr/approch47numismatique/numis\\_all.htm](http://perso.wanadoo.fr/approch47numismatique/numis_all.htm)



in  
<http://www.gierval.k.bravepages.com/Germany/Germany.html>







Figure 10 :  
Billet de 20  
Reichsmarks  
in  
<http://www.giervalk.bravepages.com/Germany/Germany.html>



Figure 11 : Billet de 50 Reichsmarks in <http://www.giervalk.bravepages.com/Germany/Germany.html>



## Annexe n°5

### Les Reichspfennigs « dénazifiés »



Figure 12, 13, 14 : Pièces de 1 Reichspfennig (1944 et 1946), de 5 Reichspfennigs (1947) et de 10 Reichspfennigs (1946) in ARNOLD Paul, KUTHMANN Harald und STEINHILBER Dirk (Begründet von), *Grosser Deutscher Münzkatalog von 1800 bis heute*, Battenberg, Battenberg Verlag, 2004 p.517



Figure 15 : Pièce de 10 Reichspfennig agrandie in <http://www.cartage.org.lb/en/themes/Arts/sculpturePlastic/NumismaticsSigillography/CoinsThroughHistory/Moder nWorld/Germany/Germany/Germany.htm>

# Annexe n°6

## La monnaie française sous Vichy



Figures 16, 17, 18 19, 20 : Pièces de 10, 20 et 50 centimes frappées sous le régime de Vichy  
Pièces de 1et 2 francs frappée en 1942 in <http://cgb.fr>



© <http://www.cgb.fr>

Figures 21, 22: Essai d'une monnaie de 5 francs à l'effigie de P. Pétain

Billet de 50 francs avec la figure de Jacques Cœur in *Ibid.*



© <http://www.cgb.fr>



© <http://www.cgb.fr>



# Annexe n°7

## Monnaies de nécessité dans la Z.O.F

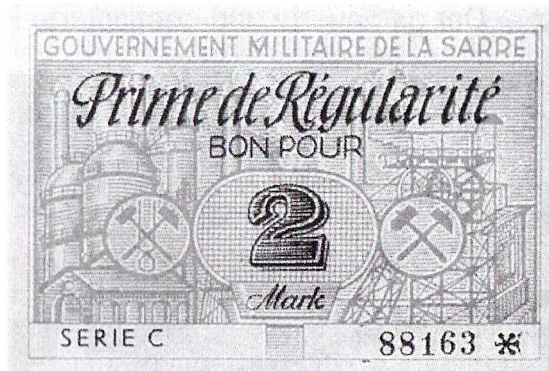


Figure 23 : Bon pour deux marks du gouvernement militaire de la Sarre in SCHARWATH Günter, *Vom Saarbrücker Groschen zur Deutschen Mark, Geldgeschichte der Saarregion*, Saarbrücken, Staden-Verlag, 2005 p.73

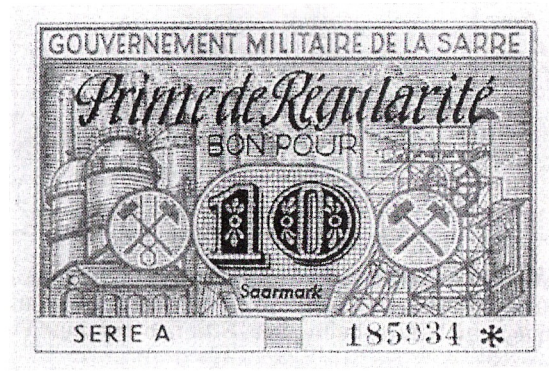


Figure 24 : Bon pour dix marks du gouvernement militaire de la Sarre in *Ibid.*



Figure 25: Bon de 50 pfennigs pour le Bade (rétrécie) in *Ibid.* p.73



Figure 26 : Bon de 10 pfennigs pour Württemberg-Hohenzollern (rétrécie) in *Ibid.* p.74



Figure 27 : Bon de cinq pfennigs pour la région Rhénanie-Palatinat-Sarre in [http://aes.iupui.edu/rwise/banknotes/germany/GermanyPS1004-5Pfennig-1947-donatedkk\\_b.jpg](http://aes.iupui.edu/rwise/banknotes/germany/GermanyPS1004-5Pfennig-1947-donatedkk_b.jpg)

## Annexe n°8

Monnaie émise par les autorités d'occupation  
(dans le cadre de l'AMGOT)



Figures 28 et 29 : Billets de 1 et 5 marks émis par les autorités d'occupation militaires (imprimés aux Etats-Unis) in <http://aes.iupui.edu/rwise/countries/germany3.html#military>







Figures 30 et 31 : Billets de 10 et 20 mark d'occupation in *Ibid.*







Figure 32 : Billet de 50 mark d'occupation in *Ibid.*







Figure 33 : Billet de 100 mark d'occupation in *Ibid.*







Figure 34 : Billet de 50 mark d'occupation in *Ibid.*



# Annexe n°9

## Les monnaies du débarquement



Figure 35 : 2 francs « Philadelphie » in <http://www.lefranc.net>



Figure 36 : 2 francs émis par les autorités alliés du débarquement in <http://www.cgb.fr>





Figures 37 et 38 : Billets de 5 et 10 francs émis par les américains in







Figures 39 et 40 :  
billets de 50 et 100  
francs émis lors du  
débarquement in  
*Ibid.*







Figures 41 et 42 : Billets de 500 francs et 1000 francs in *Ibid.*







Figure 43 : Billet de 500 francs émis par les Anglais  
in *Ibid.*

# Annexe n°10

## Les Saarmarks



Figure 44 : Billet de 1 Saarmark in [http://aes.iupui.edu/rwise/banknotes/Saar/SaarP8-100Mark-1947-Replica-donatedmjd\\_b.jpg](http://aes.iupui.edu/rwise/banknotes/Saar/SaarP8-100Mark-1947-Replica-donatedmjd_b.jpg)





Figure 45 : Billet de 2 Saarmark in *Ibid.*







Figure 46 : Billet de 5 Saarmark in *Ibid.*







Figure 47 : Billet de 10 Saarmark in *Ibid.*







Figure 48 : Billet de 50 Saarmark in *Ibid.*





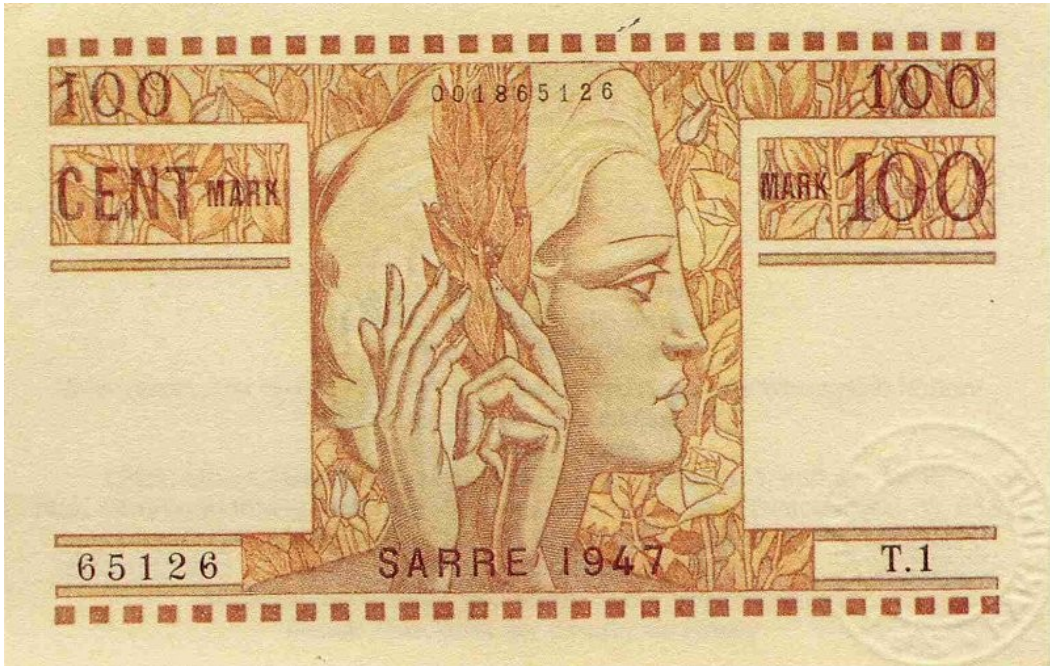


Figure 49 : Figure : Billet de 5 Saarmark in *Ibid.*



# Annexe n°11

## Les deutsche mark



Figures 50, 51, 52, 53, 54 : Pièces de 1, 2, 5, 10 et 50 pfennigs de la République Fédérale Allemande in

[http://perso.wanadoo.fr/approche-numismatique/numis\\_all.htm](http://perso.wanadoo.fr/approche-numismatique/numis_all.htm)





Figures 55 et 56 : Pièce de 1 Deutschemark in *Ibid.*  
 Billets de 50 et 100 Deutschemark suivant des œuvres de Dürer in  
[http://.www.iupi.edu/rwise/countries/Germany\\_Federal\\_Republic.html](http://.www.iupi.edu/rwise/countries/Germany_Federal_Republic.html)





Figure 57 : Billet de 100 Deutsche mark suivant une œuvre de Dürer in *Ibid.*



## Annexe n°12

Les pièces de monnaies de la Sarre : les Saarfranken



Figures 58, 59, 60, 61: Les Saarfranken in cgb.fr

Figure 62 : 50 Franken  
(agrandie) in <http://.cgb.fr>





## Annexe n°13

### Pièces françaises ou des dépendances de la même époque



Figures 63, 64, 65, 66 : Pièces de 10, 20, 50 et 100 francs du milieu des années 1950 in <http://www.cgb.fr>



Figure 67 : Billet de 500 à l'effigie de Victor Hugo et des monuments parisiens in [http://www.numis-max.com/images/gif/Bi\\_V.Hugo500FSurch..jpg](http://www.numis-max.com/images/gif/Bi_V.Hugo500FSurch..jpg)

## Exemples de pièces d'autres états ou dépendances françaises

- Monaco



Figures 68, 69 : 10  
et 100 francs de  
Monaco in  
<http://cgi.e-bay.fr>



- Réunion



Figures 70, 71 : 20  
et 50 francs de la  
Réunion in *Ibid.*

- Madagascar



Figure 72 :  
10 francs de  
Madagascar  
in *Ibid.*



## Annexe n°14

Quand la monnaie sert de support politique...



Figure 73 : Billet de 100 francs servant d'instrument de propagande. L'utilisation du nombre 100 à droite pour figurer la tête de Johannes Hoffmann est particulièrement astucieuse in SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder an der Saar*, Stuttgart, Seewold Verlag, 1974



## Annexe n° 15

### Médailles et monnaies commémoratives sur le retour de la Sarre à l'Allemagne



Deutsch ist die Saar



Figures 74 : Médailles allemandes commémorant le retour de la Sarre au Reich nazi en 1935 in <http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://www.dhm.de/lemo/objekte/pict/98006495/index.jpg&imgrefurl=http://www.dhm.de/lemo/objekte/pict/98006495/&h=421&w=406&sz=35&tbnid=7Gfm6mJ7ygCh9M:&tbnh=122&tbnw=117&hl=fr&start=2&prev=/images%3Fq%3Ddeutsch%2Bist%2Bdie%2BSaar%2B%26svnum%3D10%26hl%3Dfr%26lr%3D%26sa%3DN>



Figure 75 : Médaille en or de 1957 commémorant le retour de la Sarre à l'Allemagne in SCHARWATH Günter, *Vom Saarbrücker Groschen zur Deutschen Mark, Geldgeschichte der Saarregion*, Saarbrücken, Staden-Verlag, 2005 p.92

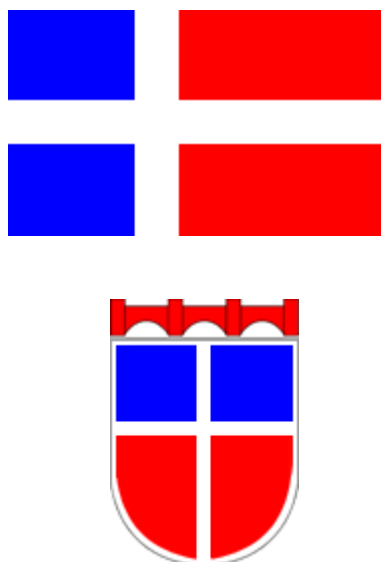


Figure 76 : Pièce de 5 Deutschemark frappée pour le retour de la Sarre en 1957 in SCHARWATH Günter, *Vom Saarbrücker Groschen..., op. cit. p.90*



# Annexe n°16

## Drapeaux et armes de la Sarre



Figures 77, 78 : Drapeaux et armes de la Sarre de 1947 à 1957 in [www.flaglexicon.de](http://www.flaglexicon.de)



Figures 79, 80 : Drapeaux et armes de la Sarre depuis 1957 in [www.flaglexicon.de](http://www.flaglexicon.de)

## Annexe n°17

### De l'introduction du franc à l'échange

(Foto: SZ-Archiv)



Figure 81 : Au marché de Sarrebruck in SEEK Doris, *Nachkriegesjahre an der Saar. Aufbruch in eine neue Zeit. Das Saarland von 1945 bis 1950*, Saarbrücken, Buchverlag Saarbrücken Zeitung, 1982 p.72



Figure 82 : L'échange monétaire de juillet 1959 in Katalog zur gleichnamigen Ausstellung im Historischen Museum Saar (AMES Gerhard/ LINSMAYER Ludwig), *Ja und Nein, Das Saarreferendum von 1955*, Saarbrücken, Historisches Museum Saar, 2005 p.195



## Annexe n°18

### La monnaie et les manifestations



Figure 83, 84 : Grève de 1952, où l'argument économique et monétaire est présent in SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder an der Saar*, Stuttgart, Seewold Verlag, 1974 fig.125 et 126





## Annexe n°19

### Affiche et représentations sarroises



Il est très intéressant de voir le parallèle entre les illustrations de la monnaie française et ceux de l'affiche notamment l'ascenseur et les cheminées d'usines

Figure 85 : Katalog zur gleichnamigen Ausstellung im Historischen Museum Saar (AMES Gerhard/LINSMAYER Ludwig), *Ja und Nein, Das Saarreferendum von 1955*, Saarbrücken, Historisches Museum Saar, 2005 p.111



## Annexe n°20

Affiche du M.R.S.

**Lernt.**  
**Französisch**  
**im Betrieb!**

Durchführung  
von geschl. franz. Sprachlehrgängen  
in allen Verwaltungs- u. Industriebetrieben  
übernimmt die Kulturabt. des MRS  
- Franz. Sprachlehrgänge -  
Saarbrücken 1, Warndtstr. 45 \*

Figure 86 : Affiche du M.R.S pour inciter les ouvriers à apprendre le français, il est à remarquer l'arrière plan industriel in PAUL Gerhard, SCHOCK Ralph *Saargeschichte im Plakat*, Saarbrücken, Buchverlag Saarbrücker Zeitung, 1987

# SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

## 1. SOURCES ET ARCHIVES

- **Objets**

- \_ Billet de 1 Saarmark
- \_ Pièces de 10, 20, 50 et 100 Franken

- **Documents d'archives**

- Ministère des finances et de l'industrie (MEF)

fond : \_ RH3 n°64 (anciennement à la monnaie de Paris) Frappes des monnaies sarroises

- \_ RD 3 /14 (idem) : Commandes de frappes monétaires de l'étranger
- \_ B 0050 697 : Introduction du franc en Sarre
- \_ B 0060 744 : Recueil de texte relatif à l'introduction du franc
- \_ B 0061 251 : Mesures d'ordres financières
- \_ B 0061 258 : Bilan du rattachement 1950-1955
- \_ B 0061 262 : Introduction du franc en Sarre, conversion monétaire 1947-1959
- \_ B 0061 309 : Banque de réescompte de la Sarre

- Ministère des Affaires Etrangères (MAE)

\_ Z Europe Sarre 1944- 1949 570.1 S/d 2 : Organisation du territoire sarrois, mesures conservatoires en prévision du traité de paix (15décembre 1949- février 1947) dossier 15 à 16

- \_ Z Europe Sarre 3, 571 : relations extérieurs 29 avril 1946- juin 1949
- \_ Z Europe Sarre 9, 573 : économie et société- questions douanières
- \_ Z Europe Sarre 1, 575 : Sports en Sarre
- \_ Z Europe Sarre 7, 144 : Négociations franco-sarroises Conventions du 3 octobre 1950
- \_ Z Europe Sarre 7, 226 à 234 : applications des Conventions du 3 octobre 1950

\_ Z Europe Sarre 7, 233 à 237 : applications des Conventions du 20 novembre 1953

\_ Z Europe Sarre 7, 238 : Conventions de coopération économique franco-sarroises du 3 novembre 1955

\_ Z Europe Sarre 4, 573 : Economie et sociétés, Finances (5 mai 1947- juin 1948)

\_ Z Europe Sarre 9, 27 : Situation économique, plan Marshall, plan Schuman (juillet 1949- septembre 1950)

Ministre des Affaires Etrangères Archives de l'occupation et Allemagne et en Autriche Mission Juridique à Colmar (AOFAA)

\_ Dossier 229 : Préparation au rattachement économique Divers 1949-1949

\_ Dossiers 230- 237 : Commission du plan de la Sarre

\_ Dossiers 296- 297 : Sarre Commerces extérieurs, divers

\_ Dossier 298 : Législation et organisation sarroise (1955)

\_ Dossier 357 : Monnaie en Sarre (1946-1958)

\_ Dossier 381 : Change en Sarre

Ministère des Affaires Etrangères, Cabinet politique à Nantes (MAE Nantes)

\_ Cabinet Sarre dossier 300 : Mouvements européens

\_ Cabinet Sarre dossier 134 : Recueils de textes relatifs à l'introduction du franc (novembre 1947- avril 1959)

\_ Cabinet Sarre dossier 135 : Recueils de textes relatifs au Saarmark (janvier-novembre 1947)

Archives Privées Gilbert Grandval (Saint Cloud)

\_ Dossier 2 et 3 : Période du rattachement économique

\_ Dossier 27 (pp. 424-438)

• **Presse et périodiques**

\_ *L'Economie* (1955- 1959)

\_ *L'Express* (par sondage)

\_ *Le Figaro* (par sondage)

\_ *L'Humanité* (complet)

- \_ *L'Indépendant du Louhannais et du Jura* (par sondage)
- \_ *Le Monde* (complet)
- \_ *L'Observateur Aujourd'hui* (par sondage)
- \_ *Le Populaire de Paris* (complet)
- \_ *La Revue Française de l'Elite européenne, Spécial Sarre*, Paris, Noël 1953, n°51
- \_ *Saarbrücker Volkszeitung* ( par sondage)

- **Documents officiels**

- \_ Herausgegeben von Horst MOLLER und Klaus HILDEBRAND, *Die Bundesrepublik Deutschland und Frankreich Dokumente 1949- 1963*, Munich, KG SAUR,
- LAPPENKUPPER Ulrich, *Band 1 Aussenpolitik Diplomatie*, 1997
- WILKENS Andreas, *Band 2 Wirtschaft*, 1997
- ELZER Herbert, *Band 3 Parteien, Öffentlichkeit, Kultur*, 1997
- ELZER Herbert, LAPPENKUPPER Ulrich, WILKENS Andreas, *Materialien, Register, Bibliographie*, 1999
- \_ *Journal Officiel de la République française, Lois et décrets*
- \_ *Journal Officiel de la République française, Débats parlementaires Assemblée Nationale*
- \_ Gouvernement Militaire de la Sarre, *Renaissance de la Sarre*, Sarrebruck, Saarlandische Verlagstalt und Druckerei, 1947 75pp
- \_ Ministère des affaires étrangères (commission de publications des documents diplomatiques français), *Documents diplomatiques français 1954 (21 juillet- 31 décembre)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987
- \_ Ministère des affaires étrangères (commission de publications des documents diplomatiques français), *Documents diplomatiques français 1955*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987
- \_ Rapport de la Commission monétaire paritaire, *Traité du 27 octobre 1956 entre la République Française et la République Fédérale d'Allemagne sur le règlement de la Question Sarroise*, Sarrebruck, Sarrebruck Gedruck in der Bundesdruckerei, 1960
- \_ Secrétariat d'Etat à la présidence du conseil, *La documentation française, articles et documents* :
  - « La situation financière et monétaire de l'Allemagne » 24 janvier 1946 n°443
  - « La situation économique de la zone française » 20 février 1946 n° 479

- « La situation financière et monétaire de l'Allemagne » 11 mars 1946 n°500
- « Le problème monétaire allemand » 5 avril 1946 n°527
- « La langue française dans la Sarre » 22 avril 1946 n°545
- « Les Sarrois et la France » 2 mai 1946 n°555
- « La réforme monétaire et la limite des zones » 16 septembre 1946 n°692
- « La Sarre » 23 septembre 1946 n° 700
- « Les conséquences de la création du « pays » de Rhénanie Westphalie » 23 septembre 1946 n°700
- « La Sarre et la France » 14 octobre 1946 n°721
- « Pour ou contre la réforme monétaire » 5 novembre 1946 n°743
- « Le Problème sarrois » 15 décembre 1946 n°783
  
- « La France et la Sarre » 28 janvier 1947 n°827
- « La France et la Sarre » 4 mars 1947 n°862
- « La Sarre et le rattachement économique » 14 avril 1947 n°903
- « Les élections dans la Sarre » 28 octobre 1947 n°1100
  
- « La Sarre » 7 janvier 1948 n°1171
- « La Sarre, la hausse des prix » 16 février 1948 n°1211
- « La Sarre » 13 mars 1948 n°1237
- « La France et la Sarre » 29 mars 1948 n°1248
- « La France et la Sarre » 28 avril 1948 n°1270
- « La Sarre » 10 mai 1948 n°1278

#### **Notes documentaires**

- 326 : « La Sarre et la sécurité française » 15 juin 1946
- 506 : « Le statut de la Sarre depuis le traité de Versailles », 8 janvier 1947
- 762 : « Les réalisations françaises dans la Sarre, Conférence de presse de M. le Colonel Grandval », le 17 octobre 1947
- 991 : « Trois ans de présence française en Sarre. » 13 septembre 1948
- 1756 : « Conventions franco-sarroises » 25 juin 1953

\_Conseil de l'Europe Assemblée consultative sixième session ordinaire, *Le statut futur de la Sarre*, Annexe au Rapport de la commission des Affaires Générales



présenté par M. VAN DER GOES VAN NATERS ; Rapporteur, CE, Strasbourg  
1954

- **Témoignages écrits**

- \_ ADENAUER Konrad, *Mémoires*, Paris, Hachette, 1965 volume I 1945 1953,  
volume II 1953 1956

- \_ AURIOL Vincent, *Journal du septennat*, Paris, Armand Colin, 1977 (sept tomes)

- \_ DEBRE Michel, *Trois républiques pour une France, Mémoires, vol II 1946- 1958*,  
Paris, Albin Michel, 1988 pp 46- 80

- \_ DE GAULLE Charles, *Lettres, notes et carnets T6 mai 1945- juin 1951*, Paris,  
Plon, 1984

- \_ DE GAULLE Charles, *Mémoires de guerre, T3 Le Salut 1944- 1946*, Paris, Plon,  
1959

- \_ GRANDVAL Gilbert, *Ma mission au Maroc*, Paris, Plon, 1956

- \_ HOFFMANN Johannes, *Das Ziel war Europa ,Saar 1945-1955*, München, Günter  
Olzog Verlag, 1963

- \_ SCHNEIDER Heinrich, *Das Wunder an der Saar*, Stuttgart, Seewold Verlag, 1974

- **Entretiens oraux et/ou épistolaires**

- \_ HOFFMANN Günter ( avril 2006), numismate à Dillingen

- \_ SPÄTH Axel, (avril 2006) numismate à Sarrebruck

- \_ HUDEMANN Rainer (plusieurs entretiens dont le 20 mai 2006), professeur à  
l'Université de Sarrebruck

- \_ PAETZ Helmut (13 mai 2006), ancien fonctionnaire à Sarrebruck durant la période du  
rattachement économique (né en 1926)

- **Sources internet**

- \_ <http://www.giervalk.bravepages.com/Germany/Germany.html>

- \_ <http://aes.iupui.edu/rwise/banknotes/Saar/>

- \_ <http://cgb.fr>

- \_ <http://cgi.e-bay.fr>

- \_ [http://perso.wanadoo.fr/approche-numismatique/numis\\_all.htm](http://perso.wanadoo.fr/approche-numismatique/numis_all.htm)

- \_ <http://www.ena.lu/mce.cfm>

- \_ <http://www.lefranc.net>

[http://www.numis-max.com/images/gif/Bi\\_V.Hugo500FSurch..jpg](http://www.numis-max.com/images/gif/Bi_V.Hugo500FSurch..jpg)

[www.flaglexicon.de](http://www.flaglexicon.de)

<http://images.google.fr/imgres?>

[imgurl=http://www.dhm.de/lemo/objekte/pict/98006495/index.jpg&imgrefurl=http://www.dhm.de/lemo/objekte/pict/98006495/&h=421&w=406&sz=35&tbnid=7Gfm6mJ7ygCh9M:&tbnh=122&tbnw=117&hl=fr&start=2&prev=/images%3Fq%3Ddeutsch%2Bist%2Bdie%2BSaar%2B%26snum%3D10%26hl%3Dfr%26lr%3D%26sa%3DN](http://www.dhm.de/lemo/objekte/pict/98006495/index.jpg&imgrefurl=http://www.dhm.de/lemo/objekte/pict/98006495/&h=421&w=406&sz=35&tbnid=7Gfm6mJ7ygCh9M:&tbnh=122&tbnw=117&hl=fr&start=2&prev=/images%3Fq%3Ddeutsch%2Bist%2Bdie%2BSaar%2B%26snum%3D10%26hl%3Dfr%26lr%3D%26sa%3DN)

<http://www.cartage.org.lb/en/themes/Arts/sculpturePlastic/NumismaticsSigillography/CoinsThroughHistory/ModernWorld/Germany/Germany/Germany.htm>

## **2. Ouvrages et articles**

### **• Outils**

*Les principaux ouvrages à vocation d'outils utilisés pour ce travail, ont surtout été des catalogues numismatiques ou des dictionnaires qui apportent une information beaucoup plus visuels et qui permet de voir très vite l'évolution dans le temps des pièces et des billets français et allemands. Les informations descriptives, comme le poids, la taille et le métal sont largement décrits.*

\_ AMANDARY Michel (sous la direction), *Dictionnaire de numismatique*, Paris, Larousse, 2001

\_ ARNOLD Paul, KUTHMANN Harald und STEINHILBER Dirk (Begründet von), *Grosser Deutscher Münzkatalog von 1800 bis heute*, Battenberg, Battenberg Verlag, 2004

\_ CHAVE Christophe, DEROCHE Jean-Claude, DIOT Daniel, KONTOS Emmanuel, PRIEUR Michel, SCHMITT Laurent, SIKNER François, *Le Franc V*, Paris, Editions les Cheval-Légers, 2003

\_ *Monnaies françaises 1789-2003*, Monaco, Editions Victor Gadoury, 2003

### **• Ouvrages sur les relations et contextes internationaux**

*Il est nécessaire de voir la Sarre dans le contexte internationale. Le cadre de la guerre froide influe directement sur les décisions de la France. Par exemple l'ouvrage de S. Berstein et P. Milza, l'année 1947 permet de bien saisir le cadre dans lequel le rattachement économique s'est réalisé.*

\_ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *L'année 1947*, Paris, Presse de Sciences po, 2000

\_ DULFFER Jost, *Europa im Ost-West-Konflikt 1945-1990*, Band 18, München, Oldenburg Grundriss der Geschichte, 2004

\_ GIRAULT René, FRANK Robert, THOBIE Jacques, *La loi des géants 1941-1964*, coll Histoire des relations internationales T3, Paris, Masson Histoire, 1993

\_ VAISSE Maurice, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2002

## • **Ouvrages sur l'Economie**

*Bien que ce travail s'attache avant tout à étudier les aspects politiques et culturels de l'union monétaire, il est indispensable de bien comprendre le contexte économique dans laquelle elle se déroule. On ne peut pas comprendre les effets de l'inflation sur les Sarrois si on délaisse les conséquences économiques de celle-ci. A ce titre, l'ouvrage de H. Bonin est particulièrement instructif ; de l'autre côté le travail de Buchheim permet de bien comprendre le contexte allemand.*

## **Manuels et ouvrages généraux**

- \_ BONIN Hubert, *Histoire économique de la IV<sup>e</sup> République*, Paris, Economica, 1987
- \_ BUCHHEIM Christoph, *Die Wiedereingliederung Westdeutschlands in die Weltwirtschaft 1945-1958*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1990
- \_ CARON François, *Histoire économique de la France XIX<sup>e</sup>- XX<sup>e</sup> s.*, Paris, Armand Colin, 1981, 1995
- \_ COCHET François, *Histoire économique de la France depuis 1945*, Coll le Topos, Paris, Dunod, 1997

## **Travaux plus spécifiques sur :**

### **Le charbon**

- \_ HOLTER Darryl, « Politique charbonnière et guerre froide » in *Le Mouvement social*, publié par l'Institut français d'histoire social, n°130 janvier mars 1985, pp 33-53
- \_ POIDEVIN Raymond, « La France et le charbon allemand au lendemain de la deuxième Guerre Mondiale » in *Relations Internationales*, publié par l'Institut Universitaires des Hautes études universitaires, Paris, Soliec hiver 1985 n°44 pp 365-377

### **Représentations et projets économiques**

- \_ FRANK Robert, « Contraintes monétaires, désirs de croissance et rêves européens (1931- 1949) » in *Le capitalisme français 19<sup>e</sup> 20<sup>e</sup> siècle, Blocages et dynamismes d'une croissance* » sous la direction de FRIDENSON Patrick et STRAUSS André, Paris, Fayard, 1987 pp287- 307
- \_ MILWARD Alan S., « La Planification française et la reconstruction européenne » in *Modernisation ou décadence, contribution à l'histoire du plan Monnet et de la*

*planification en France*, sous la direction de B. Cazes et P. Mioche, Aix en Provence, Publications de l'Université de Provence, 1990 pp77- 116

\_ RATTE Philippe, « Dimension politique de l'économie en France et en Allemagne en 1947 » in *Les cahiers de l'IHTP*, cahiers n°13- 14 dec 1989- jan 90, Paris, Ed CNRS, pp 159- 176

#### • **Travaux sur les questions monétaires**

*Les travaux sur les questions monétaires peuvent se scinder en deux. D'une part, les travaux économiques sur la monnaie, et d'autres parts les questions d'ordres numismatiques, qui prend en compte alors de façon plus poussée les questions nationales, artistiques et des représentations. Pour ce qui est du premier point, mon étude s'est particulièrement appuyée sur l'ouvrage de J. P. Mockers qui permet de mieux comprendre les mécanismes de l'inflation. Pour ce qui est de l'aspect numismatique, les articles publiés dans Monnaie Magazine sont intéressants, mais manque souvent de pertinence historique. Le livre de Günter Schwarz est particulièrement instructif pour comprendre l'évolution et les différents thèmes des monnaies émises pour la Sarre.*

#### **Economie monétaire :**

\_ BERGER Pierre, *La Monnaie et ses mécanismes*, coll QSJ, Paris, PUF, 1969

\_ FRIEDMAN Milton, *Inflation et systèmes monétaires*, coll. Perspectives économiques, économie contemporaine, Paris, Callmann Levy, 1969

\_ MOCKERS Jean Pierre, *L'inflation en France (1945-1975)*, Connaissances économiques, Paris, Cujas, 1975

\_ SAINT-LEGER (de) René, « La Zone Franc, mécanismes, problèmes internationaux » in *Annuaire Français de droit international*, publié par le CNRS, Ed CNRS, n°2 1956 pp260- 278

\_ SCHMITT Bernard, *La France souveraine de sa monnaie*, Paris, Economica, 1984

\_ STUTZEL Wolfgang, *Währungsumstellen*, Frankfurt/Main, Fritz Knapp Verlag, 1971

#### **Travaux numismatiques**

- \_ AUDVAL Catherine, « Les billets impression américaine ou billets du débarquement » in *Monnaie Magazine*, décembre 2002, janvier 2003, n°41 pp.22-24
- \_ DELACOUR Pierre, « Il y a 50 ans la Sarre redevenait allemande » in *Monnaie magazine*, novembre 2006, pp 34-36
- \_ DROULERS Frédéric, «Les émissions franco- sarroises : billets de 1920 et 1947 pièces de 1954-1955 » in *Numismatique et changes*, Revigny sur Orvain, n°355 décembre 2004
- \_ PELLETIER Serge, « Le débarquement de Normandie : héritage numismatique », in *Monnaie Magasine*, juin 2004, n°57 pp.30-32
- \_ PELLETIER Serge, « Il était une fois deux Allemagnes » in *Monnaie Magazine*, octobre 2004 pp 30-33
- \_ ROBELIN Cyril, « La dénazification du Reichsmark (1944-1948) » in *Monnaie magazine*, janvier 2007, n° 85 pp 36-38
- \_ SCHARWATH Günter, *Vom Saarbrücker Groschen zur Deutschen Mark, Geldgeschichte der Saarregion*, Saarbrücken, Staden-Verlag, 2005

- **Ouvrages généraux sur la France**

*L'historiographie de la IVe République est assez abondante. Pour bien saisir tous les problèmes de cette période, il est intéressant de se référer à la bibliographie réalisée par Eric Duhamel dans la revue *Historiens et Géographes*, qui permet alors de toucher à tous les points importants de la vie française de 1945 à 1958. Les synthèses sur la IVe République sont assez conséquentes, sans pour être pour autant très nombreuses. La synthèse de S. Berstein et P. Milza est intéressante pour avoir un premier aperçu de la période. Les ouvrages de Georgette Elgey sont beaucoup plus exhaustifs, mais ont été publiés que quelques années après la chute du régime, ce qui permet d'avoir plus de témoignages, mais à l'inconvénient de s'appuyer sur peu de documents d'archives et n'a pas quelques fois le recul nécessaire du fait de la proximité.*

- \_ BERSTEIN Serge, MILZA Pierre, *Histoire de la France au XXe siècle*, Paris, Editions Complexe, 1991 (reed 1999)
- \_ ELGEY Georgette, *Histoire de la IVe République Française* (trois volumes), Paris, Fayard, 1965 (reed 1993)
- \_ GERBET Pierre, *Le relèvement 1944-49*, coll Politique étrangère de la France, Paris, Impression Nationale, 1991



- \_ GIRAULT René, FRANK Robert, *La puissance française en question*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988,
- \_ PHAN Bernard, *La France de 1945 à 1958*, coll prepas histoire, Paris, Armand Colin, 1998
- \_ RIOUX Jean- Pierre, *La France de la IVe République Tome 1 l'ardeur et la nécessité 1944- 1952*, Paris, Seuil, 1987
- \_ RIOUX Jean Pierre, *La France de la IVe République Tome 2 L'expansion et l'impuissance 1952- 1958*, Paris, Seuil, 1987

- **Ouvrages sur l'Allemagne**

L'historiographie allemande est particulièrement développée dans les deux langues. Les manuels sur la période de la naissance de la RFA sont assez nombreux, comme par exemple celui de A. Wahl. Cependant les manuels allemands vont plus loin comme celui de Wolfrum qui est intéressant.

- Généraux

- \_ GROSSER Alfred, *Geschichte Deutschlands seit 1945. Eine Bilanz*, München, DTV, 1974
- \_ GUILLEN Pierre, *La question allemande, 1945 à nos jours*, Paris, Imprimerie nationale, 1996
- \_ POIDEVIN Raymond, *L'Allemagne et le monde au XXe siècle*, Coll relations internationales, Paris, Masson, 1983
- \_ WAHL Alfred, *Histoire de la République Fédérale d'Allemagne*, coll cursus, Paris, Armand Colin, 1991, réed 2000
- \_ WOLFRUM Edgar, *Deutsche Geschichte*, Band 23, Stuttgart, Gebhard F., 2005

- Les politiques françaises vis à vis de l'Allemagne

- \_ POIDEVIN Raymond, « Le facteur Europe dans la politique allemande de Robert Schuman (été 1948- printemps 1947) » in *Histoire des débuts de la construction européenne*, actes du colloque de Strasbourg 28- 30 novembre 1984, sous la direction de Raymond Poidevin, Paris, LGDJ, 1986
- \_ ROLLET Henry, « L'intervention de la France dans la question allemande vue par les trois autres Grands » in *Les cahiers de l'IHTP*, cahiers n°13- 14 dec 1989- jan 90, Paris, Ed CNRS, pp 119- 136

\_ RIOUX Jean Pierre, « L'ambition allemande et ses moyens » in *Les Cahiers de l'IHTP*, cahier n°13-14 décembre 1989- Janvier 1990, Paris, Ed CNRS, pp 37- 46

o La France face à l'Allemagne : entre craintes du relèvement économique et du nationalisme

\_ HUDEMANN Rainer, « Revanche ou partenariat ? A propos des nouvelles orientations à l'égard de l'Allemagne après 1945 » in *L'Allemagne 1945- 1955*, sous la direction de KREBS Gilbert et SCHNEILIN Gérard, Paris, Publications de l'Institut d'Allemand, 1996

\_ MIARD-DELACROIX Hélène, *Question nationale allemande et nationalisme, perceptions française d'une problématique au début des années cinquante*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaire du Septentrion, 2004

\_ PIETRI Nicole, « Le « miracle » économique ouest allemand au début des années cinquante, analysé par les représentants français auprès de la République Fédérale d'Allemagne » in *Relations Internationales*, Paris, Ed CNRS, automne 1987 n° 51, *L'Allemagne vue de l'Ouest (1945- 1963)*, pp 331- 342

\_ POIDEVIN Raymond, « La France et le problème du relèvement économique de l'Allemagne en 1947 », in *Les Cahiers de l'IHTP*, cahiers n°13-14 dec 89 jan. 90, Paris, Ed CNRS, pp 201- 214

o sur l'Allemagne occupée

*Il n'existe pas de véritables synthèses francophones sur la question de l'Allemagne. M. Hillel n'est pas un historien, mais un journaliste, ce qui donne une forme particulière à son travail. Du côté allemand les ouvrages sont plus nombreux, mais touchent plus aux zones anglo-américaines.*

**Ouvrages généraux et politiques**

\_ DREYFUS François- Georges, « Les dernières opérations militaires françaises et l'avenir des relations franco- allemandes », in *Les Cahiers de l'IHTP*, cahier n°13-14 dec 89- jan 90, Paris, Ed CNRS, pp 13-22

\_ HILLEL Marc, *L'occupation française en Allemagne 1945- 1949*, Paris, Balland, 1983

\_ HÜSER Dietmar, *Frankreichs doppelte Deutschlandspolitik Dokumente und Schriften der Europäischen Akademie Otzenhausen, Band 77*, Berlin, Dunker & Humboldt, 1996

\_ LACROIX- RIZ Annie, « Sécurité française et menace militaire allemande avant la conclusion des alliances occidentales : les déchirements du choix entre Moscou et Washington (1945-1947) » in *Relations Internationales*, Paris, Ed CNRS, n°51 automne 1987, L'Allemagne vue de l'Ouest (1945- 1963) pp 289-312

### **Economie**

\_ BITSCH Marie- Thérèse, « Un rêve français le désarmement économique de l'Allemagne » in *Relations Internationales*, Paris, Ed CNRS, n°51, automne 1987, L'Allemagne vue de l'Ouest (1945- 1963) pp 313- 329

\_ BOELCKE Willi A , « Industrie und Technologie in der französischen Besatzungszone », in *Les Cahiers de l'IHTP*, cahiers n°13-14 dec 89- jan 90, Paris, Ed CNRS, pp 177- 200

#### **• Ouvrages sur la construction européenne**

*La bibliographie traitant de la construction européenne est indispensable pour comprendre la dernière phase du problème sarrois. Ainsi, les synthèses de M.T. Bitsch et de P. Gerbet permettent de bien comprendre les grandes lignes de l'union. Celui d'E. Du Réau nous permet d'appréhender mieux les étapes de l'idée européenne, qui conduit notamment à l'idée d'européisation de la Sarre.*

\_ BITSCH Marie- Thérèse, *Histoire de la construction européenne*, Bruxelles Ed.Complexe, 2001

\_ GERBET Pierre, *La construction de l'Europe*, Paris, Imprimerie Nationale, 1999

\_ REAU (du) Elisabeth, *L'idée d'Europe au XXe siècle*, Questions du XXe s., Paris, Ed. Complexe, 1996

#### **• Ouvrages généraux sur la Sarre**

*Les travaux les plus intéressants sur la question sarroise sont peu nombreux en français. L'ouvrage de Jacques Freymond fait référence. Pour les ouvrages en allemand celui d'A. Heinen a particulièrement retenu mon attention, car plus qu'un simple travail sur*

*l'économie, il traite aussi du contexte politique et des enjeux culturels que représente la Sarre.*

\_ ALTMAYER Paul, SZLISKA Jakob, VEAUTHIER Werner, WEIANT Peter  
Herausgegeben von, *Das Saarland, ein Beitrag zur Entwicklung des Jüngsten Bundeslandes in Politik, Kultur und Wirtschaft*, Saarbrücken, Verlag „Die Mitte“ Saarbrücken, 1958

\_ CAHN Jean Paul, *Le second retour, Le rattachement de la Sarre à l'Allemagne 1955- 1957*, coll Contacts Gallo Germanica, Berne, Peter Lang SA, 1985

\_ FISHER Per, *Die Saar zwischen Frankreich und Deutschland*, Frankfurt/Main, A. Metzner, 1959

\_ FREYMOND Jacques, *Le conflit sarrois 1945- 1955*, Bruxelles, Editions de la l'institut de sociologie Solvay, 1959

\_ GERGEN Thomas, « Vor der Saarprovinz zum Saarland » in *Saarländische Kommunal Zeitschrift*, n°9, 2005

\_ HEINEN Armin, *Saarjahre, Politik und Wirtschaft im Saarland 1945- 1955*, coll HMRG Beihefte, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1995

\_ MERLE Marcel, « L'accord franco allemand sur le statut de la Sarre » in *Annuaire français de droit international*, Paris, Ed CNRS, 1955, n°1 pp128- 139

\_ PAUL Gerhard, SCHOCK Ralph *Saargeschichte im Plakat*, Saarbrücken, Buchverlag Saarbrücker Zeitung, 1987

\_ SCHMIDT Robert, *Saarpolitik 1945-1957*, 3 volumes, Berlin, Dunkel et Humboldt, 1959-1962

\_ SEEK Doris, *Nachkriegesjahre an der Saar. Aufbruch in eine neue Zeit. Das Saarland von 1945 bis 1950*, Saarbrücken, Buchverlag Saarbrücken Zeitung, 1982

- **Sur des Questions sarroises plus précises**

- **Politiques**

Les ouvrages et articles traitant des problèmes politiques sarrois ont assez nombreux. Les parts politiques dans la région occupent une grande partie de la bibliographie. D'autres problèmes, comme la place de la Sarre dans les relations internationales sont également importants.

- \_ Association Française de la Sarre, *Le verdict sarrois*, Paris, Association française de la Sarre, 1953 56pp
- \_ BECKER Winfried, « Die Entwicklung der politischen Parteien im Saarland 1945 bis 1955 nach französischen Quellen » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.253
- \_ CAHN Jean Paul, « Reflexions sur l'hebdomadaire allemand « Der Spiegel » face au problème sarrois (1954- 1955) » in *Revue d'Allemagne*, Tome XII n°2 avril juin 1980, Saverne, CNRS
- \_ CAHN Jean Paul, « Un aspect de la question sarroise : Le règlement de l'affaire Roechling (1954- 1956) » in *Revue d'Allemagne*, Tome XIV n°4, octobre- dec 1983, Saverne, CNRS, pp 416-438
- \_ CAHN Jean Paul, *Le parti social démocrate allemand et la fin de la quatrième République Française (1954- 1958)*, Berne, Peter Lang SA, 1996 collections complexe
- \_ CAHN Jean Paul, « CDU, FDP et SPD devant la question sarroise 1947- 1956 » in *L'Allemagne 1945 1955 de la capitulation à la division*, sous la direction de KREBS Gilbert et SCHNEILIN Gérard, Paris, Publications de l'institut d'allemand, 1996 pp153 176
- \_ FISHER Per, „Das Saarstatut des Europarats. Vorstoss in europäisches integrationspolitishes Neuland“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.115-126
- \_ GYSSLING Walter, « Dans la Sarre aussi il faut choisir une politique » in *L'année politique et économique*, Paris, PUF, n°24 1951
- \_ HANNING Jürgen, « Séparatisten- Nationalisten ? Zum Abstimmungskampf 1955 » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.381-396
- \_ Katalog zur gleichnamigen Ausstellung im Historischen Museum Saar (AMES Gerhard/ LINSMAYER Ludwig), *Ja und Nein, Das Saarreferendum von 1955*, Saarbrücken, Historisches Museum Saar, 2005
- \_ KERKOFF Martin, *Grossbritannien, die Vereinigten Staaten und die Saarfrage 1945 bis 1954*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, HMRG Beihefte, Band 22, 1996

- \_ KERKOFF Martin « Grundzüge der anglo-amerikanischen Haltung zur Saarfrage 1946-1948“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.81-96
- \_ LAVERGNE Bertrand, « La Sarre tombeau de l'Europe » in *L'Année Politique*, Paris, n° 25 1952 pp 431-436
- \_ LAVERGNE Bertrand, « La Sarre perdue par la France si le traité est ratifié » in *L'Année politique*, Paris, n°27 1954 pp285-294
- \_ PLAISANT Marcel, « Le destin de la Sarre », in *La Revue des deux Mondes*, Paris, Revue des deux mondes, vol 5 1950 septembre octobre, pp421- 433
- \_ POHLMANN, *Die Saarfrage und die alliierten 1942- 1948, Frankfurt am Main, Peter Lang, Europäische Hochschulschriften, 1993*
- \_ REVIRE Jean, « Le problème de la Sarre », in *La Revue des deux Mondes*, Paris, Revue des deux Mondes, mars avril 1952, pp590- 609
- \_ ROTH Christian, « La sociale démocratie en Sarre de 1945 à 1955 », in *Revue d'Allemagne* ,Tome XII n°4 avril-juin 1980, pp278- 300
- \_ ZENNER Maria, « Die Saarfrage und die Aufbau Europas 1948 bis 1950“ in » in *Histoire des débuts de la construction européenne*, actes du colloque de Strasbourg 28- 30 novembre 1984, sous la direction de Raymond Poidevin, Paris, LGDJ, 1986

#### ○ **Economiques**

*Comme pour les sujets politiques, les questions économiques ont déjà fait l'objet de nombreuses études. On s'appuiera tout particulièrement sur la thèse de G. Barthel.*

- \_ Amicale de l'ancien personnel français des mines de la Sarre, *Douze ans de coopération franco-sarroise dans l'industrie minière 1945- 1957*, 1988
- \_ BAUDOUI Remy « La reconstruction en Sarre » in *Vingtième Siècle*, Paris, Fondation Nationale des Sciences politiques, janvier mars 1991 n° 29 pp 57-65
- \_ BARTHEL Gilbert, *Les relations économiques entre la France et la Sarre 1945-1962*, (deux tomes), Metz, Thèse de doctorat sous la présidence de Raymond Poidevin, 1977
- \_ DENIS Albert, « L'évolution de la production industrielle en Sarre de juillet 1945 à février 1949 » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von),



*Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.202-212

\_ HEINEN Armin, « Bürokratie Entscheidungsfindung im politischen Raum » in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenbourg Verlag München, 1995 pp.159- 174

\_ MULLER Robert, *Le rattachement économique de la Sarre à la France, une contribution à l'étude des unions douanières et économiques*, Paris, Editions scientifiques Riber, 1950

\_ LEFEVRE Sylvie „Das Saarland und die Wirtschaftsunion mit Frankreich 1949-1955) in Herausgegeben von Rainer Hudemann, Burkhard Jellonnek, Bernd Rauls unter Mitarbeit von Marcus Hahn, *Grenz-Fall, Das Saarland zwischen Frankreich und Deutschland 1945- 1960*, Saint Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, 1997, pp 427 443

\_ ROESLER Jörg « Die wirtschaftliche Rückgliederung der Saar, Erwartungen, Enttäuschungen, Entwicklungen“ in Herausgegeben von Rainer Hudemann, Burkhard Jellonnek, Bernd Rauls unter Mitarbeit von Marcus Hahn, *Grenz-Fall, Das Saarland zwischen Frankreich und Deutschland 1945- 1960*, Saint Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, 1997, pp 445 464

#### ○ **Culturelles**

*Les enjeux culturels sont au cœur même du problème sarrois. En effet, les actions économiques et politiques ont presque toujours été complétées par une forte politique culturelle. H. Küppers est sans doute l'un des chercheurs à avoir le mieux cerné ces problèmes et enjeux.*

\_ CUER Georges, « L'action culturelle de la France en Allemagne occupée (1945 1949) » in *Revue d'histoire diplomatique*, Paris, Leroux, 1987, n° 101 pp 7- 59

\_ DEFRANCE Corine, *La politique culturelle de la France sur la rive gauche du Rhin, 1945-1955*, Strasbourg, Presse Universitaire de Strasbourg, 1994

\_ KNIPPING Franz, LE RIDER Jacques (Herausgegeben von), *Frankreichs Kulturpolitik in Deutschland, 1945-1950*, Tübingen, Attempto Verlag Tübingen GMBH, 1987

\_ KUPPERS Heinrich, « Emil STRAUSS ministre des Affaires Culturelles de la Sarre 1947- 1951 » in *Revue d'Histoire diplomatique*, Paris, Leroux, 1987, n°101 pp 61- 77

\_ KUPPERS Heinrich, *Bildungspolitik im Saarland*, Sarrebruck, Kommission Verlag Minerva These und Politik, 1984

\_ MERET Raphaëlle, « La politique culturelle française en Sarre de 1939 à 1949 » in *Revue d'Histoire diplomatique*, Paris, Leroux, 1987 pp 79- 98

#### ○ **Juridiques**

*La Sarre et son statut si particulier a souvent été l'objet d'étude de la part des juristes. Celles ci ont une double valeur, car plus que de commenter et expliquer les différentes conventions etc..., ces articles permettent également de voir l'évolution du regard sur la région puisqu'ils sont souvent rédigés quelques temps après la signature des textes. Ils ont donc aussi valeur de sources.*

\_ BENOIST Jacques, « L'autonomie sarroise et les conventions franco- sarroises de 1950 » in *Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*, Paris, Dalloz, 1951 T1 pp 151-162

\_ BENOIST Jacques, « L'union franco- sarroise et les conventions du 20 mai 1953 » in *Recueil Dalloz analytique et critique de doctrine*, Paris, Dalloz, 1954 pp75-80

\_ CONAC, « La jurisprudence du tribunal international de la Sarre » in *Annuaire français de Droit International*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, n°3 1957, pp 254- 262

\_ DERUEL François, « Le tribunal de la Sarre » in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, n°2 1956 pp 509- 516

\_ HERAUD Guy, « Le statut politique de la Sarre dans le cadre du rattachement économique à la France » in *Revue Général de droit international public*, Paris, Pédone, vol 51/52 1947-48 pp136-209

\_ LAURENT Pierre, « L'Union Franco- sarroise d'après les conventions conclues entre la France et la Sarre de 1948 à 1950 » in *Journal de Droit International*, Paris, Ed Technique SA/Marchalet et Godde, n°79 pp 84-160

\_ LAURENT Pierre, « L'évolution de l'union Franco- sarroise depuis 1950 » in *Journal de Droit International*, Paris, Ed Technique SA/Marchalet et Godde, n°82 pp 522-578

\_ MERLE Marcel, « L'accord Franco- allemand du 23 octobre 1954 sur le statut de la Sarre » in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, ed CBRS, 1955 n°1 pp128-133

\_ MERLE Marcel, « Le règlement de la question sarroise et la liquidation du contentieux franco allemand », in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, vol II 1956 pp181- 205

\_ VIGNES Daniel- Henri, « Le referendum sarrois » in *Annuaire français de droit international*, publié par le CNRS, Paris, Ed CNRS, 1955 n°1 pp134- 139

#### ○ **Administrations et politiques sociales**

*Les questions sociales ont eu beaucoup d'importance. Le grand spécialiste est Rainer Hudemann de l'Université de Sarrebruck. Ces enjeux permettent donc de mieux comprendre les interactions entre politiques sociales et monétaires.*

\_ ANIK Antoine, « Essai sur l'administration en Sarre » in *La Revue administrative*, Paris, vol 5 mai- juin 1952 pp309-318

\_ HERRMANN Hans- Christian « Politik der Widersprüche: Soziale Leistungssysteme und Partizipation in der Ära Hoffmann/Kirn“ in Herausgegeben von Rainer Hudemann, Burkhard Jellonnek, Bernd Rauls unter Mitarbeit von Marcus Hahn, *Grenz-Fall, Das Saarland zwischen Frankreich und Deutschland 1945- 1960*, Saint Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, 1997, pp339- 358

\_ HUDEMANN Rainer, *Sozialpolitik im deutschen Südwesten zwischen Tradition und Neuordnung 1945-1953*, Mainz, Hase & Koehler Verlag Mainz, 1988

#### • **Biographie**

*L'union monétaire a été au début la volonté du peuple sarrois. Toutefois, l'influence de certains hommes sur ces questions comme Gilbert Grandval, Robert Schuman ou Konrad Adenauer ont été déterminant au cours des différents évènements. Pour ceci je me suis surtout appuyée sur de courts articles publiés à l'occasion du colloque La Sarre, un problème européen, sous la direction de R. Hudemann et de R. Poidevin.*

\_ GRANDVAL Bertrand, „Gilbert Grandval“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.127-129

\_ MAILLARD Pierre, „De Gaulle et la Sarre“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.130-135

\_ POIDEVIN Raymond, “Robert Schuman et la Sarre (1948-1952)” in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.35-48

\_ POIDEVIN Raymond, *Robert Schuman, homme d'Etat 1886- 1963*, coll personnages, Paris, Imprimerie Nationale, 1986

\_ SCHUMACHER Winfried, « Konrad Adenauer und die Saar“ in HUDEMANN Rainer, POIDEVIN Raymond (Herausgegeben von), *Die Saar. Ein Problem der europäischen Geschichte*, München, R. Oldenburg Verlag München, 1995 pp.49-74

#### • D'autres expériences

*Enfin, pour comprendre quels ont été les différentes références sur lesquelles se sont appuyés le gouvernement français pour réussir le rattachement économique, il m'a paru judicieux d'étudier aussi d'autres unions monétaires qui sont ici le premier rattachement sarrois de 1923 à 1935, et aussi l'union monétaire et douanière entre la Belgique et le Luxembourg.*

\_ HERLY Robert, « Introduction du franc dans la Sarre une expérience monétaire » in *Cahiers sarrois*, publié sous le patronage de M. Christian Pfister, Paris, Berger-Levrault, 1926 244pp

\_ TRAUSCH Gilbert, *Le Luxembourg, Emergence d'un état et d'une nation*, Anvers, Fond Mercator, 1989 pp 347- 361

#### • Images, musée

Le documentaire de R. Mosdorf, réalisé pour les 50 ans du référendum sarrois sur l'euro-péisation, permet, en plus de la qualité informative du film, de voir des images d'archives de la Sarre des années 50 et ainsi comprendre un peu mieux les conditions du rattachement et surtout du rejet de l'euro-péisation.

\_ MORSDOF Rüdiger, 1955, *La Sarre reste allemande*, production SR, 2005

\_ Musée d'Histoire de Sarrebruck (Exposition *Ja und Nein zum Saarstatut* et  
*Exposition permanente*)

## Table des articles

### Quotidien :

#### Le Monde

#### 1945

- \_ 8 mai : « Résolutions prises par la commission des Affaires Etrangères pour l'appropriation des mines »
- \_ 15 mai : « La Sarre unie à la France constitue un facteur de paix » Jacques DONNADIEU
- \_ 1<sup>er</sup> juillet : « La Conférence de San-Fransisco ; La France propose le contrôle permanent de l'économie allemande »
- \_ 3 juillet : « Six français communistes devant une cour martiale en Sarre »
- \_ 8/9 juillet : « Les troupes françaises en Sarre »
- \_ 10 juillet : « Condamnation d'un sarrois qui réclamait le rattachement de son pays à la France »
- \_ 13 septembre : « La Sarre : source principale de réparations » René LAURENT
- \_ 13 novembre : « Réunions des leaders des partis démocrates »
- \_ 6 décembre : « La remise à feu à Volklingen d'un Haut fourneau allemand » Henry MAGNAN
- \_ 26 septembre : « Les mines de la Sarre ont été mises sous séquestres »

#### 1946

- \_ 5 janvier : « La mise sous séquestre des mines » François DEPRET
- \_ 6/7 janvier : « La France en Sarre 65 000 Sarrois demandent à suivre des cours de langue française » François DEPRET
- \_ 19 janvier : « M. Bidault explique la nécessité d'inclure la Sarre dans son régime douanier et monétaire »
- \_ 2 avril : « Mise en service de Radio-Sarrebruck »
- \_ 9 avril : « M. Bidault expose la position française sur la Sarre »
- \_ 13 avril : « Motion parti socialiste sarrois en faveur de l'union économique avec la France »
- \_ 16 avril : « Motion du « MRS » pour la conclusion d'union douanière et monétaire »
- \_ 30 avril : « Deux chefs de partis demandent le rattachement économique à la France »
- \_ 7 mai : « Les Sarrois demandent une étroite collaboration économique »  
« France et Sarre I La légitimité des revendications françaises » Abel VERDIER
- \_ 8 mai : « France et Sarre II Comment intégrer la Sarre dans la vie économique » Abel VERDIER
- \_ 9 mai : « Pour le rattachement de la Sarre à la France »
- \_ 12/13 mai : "Article « New-York Herald Tribune » sur un accord probable du gouvernement américain au projet français »
- \_ 17 mai : « Le projet français relatif à l'Allemagne »
- \_ 18 mai : « Le problème de la Sarre »
- \_ 21 mai : « Les Journées françaises de la Sarre »
- \_ 26/27 mai : « M. Henri Teigten réclame l'annexion de la Sarre »
- \_ 6 juin : « Bevin aux Communes, donne l'adhésion britannique au rattachement économique »
- \_ 29 juin : « Opinion publique de la Sarre vue de la Moselle » Jean LEVALET
- \_ 9 juillet : « Les « quatre » pour un règlement immédiat « de facto » de la question de la Sarre »
- \_ 13 juillet : « Déclaration de Georges Bidault sur le problème allemand devant la conférence des Quatre »



- \_ 14/15 juillet : « Le conseil des « Quatres » a clos sa session »
- \_ 24 juillet : « Deux districts rhénans sont rattachés à l'administration de la Sarre »
- \_ 31 juillet : « Le gouvernement britannique appuiera-t-il la France sur la question de la Sarre ? »
- \_ 3 août : « L'opinion allemande et l'union économique interzone » ALBUISSÉ
- \_ 13 août : « Un plan français pour l'administration économique de l'Allemagne »
- \_ 17 août : « M. Thorez demande l'internationalisation de la Ruhr et le rattachement de la Sarre à notre système économique »
- \_ 28 août : « Les noms étrangers en langue française Ambroise GOT »
- \_ 10 septembre : « Les frontières de l'Allemagne »
- \_ 24 septembre : « Défilé militaire à Sarrebruck »
- \_ 11 octobre : « Une nouvelle administration en Sarre »
- \_ 24 octobre : « M. Bevin se déclare d'accord avec M. Byrnes sur le règlement de la question allemande »
- \_ 5 novembre : « M. Georges Bidault espère que « bientôt l'URSS ne fera plus de difficultés à l'intégration de la Sarre à la France » »
- \_ 11 décembre : « La Grande Bretagne reste favorable à la thèse française relative à la Sarre »
- \_ 21 décembre : « Etablissement d'un cordon douanier entre la Sarre et le Palatinat »
- \_ 24 décembre : « Ce que pense le Foreign Office des mesures françaises en Sarre »  
« Le premier pas du rattachement économique a été franchi hier »
- \_ 25 décembre : « L'envoi de douaniers français en Sarre »
- \_ 26 décembre : « Aucune objection américaine aux mesures prises par la France »
- \_ 27 décembre : « La Sarre et l'opinion allemande »
- \_ 29/30 décembre : « Le problème des réparations et le transfert d'une usine allemande dans la Sarre »  
« Critiques britanniques de la politique française en Sarre »
- \_ 31 décembre : « La Sarre et l'opinion alliée »  
« Un commentaire de Foreign Office et de la *Pravda* sur la Sarre »  
« De nouvelles mesures de protection sont prises à la frontière de la Sarre »

## 1947

- \_ 1<sup>er</sup> janvier : « Message du SPD au socialiste français au sujet de la Sarre »
- \_ 2 janvier : « Les Sarrois protestent contre les visées annexionnistes du Luxembourg »
- \_ 7 janvier : « Tout envoi d'argent est interdit »
- \_ 8 janvier : « La question de la Sarre sera posée à Moscou »
- \_ 9 janvier : « La politique française en Sarre I Le rattachement politique est-il possible ? »  
Jean VERNET
- \_ 16 janvier : « M. Bidault parle du problème allemand »
- \_ 24 janvier : « La politique française en Sarre II Le rattachement économique est-il souhaitable ? » Jean VERNET
- \_ 2/3 février : « Correspondance La politique française dans la Sarre »
- \_ 4 février : « Le contrôle international de la Ruhr serait garanti par le conseil de sécurité »
- \_ 9/10 février : « Une délégation sarroise à Paris »  
« La situation alimentaire en Sarre »
- \_ 18 mars : « M. Bevin se déclare aux Communes favorable au rattachement de la Sarre à la France »
- \_ 26 mars : « Les partis sarrois et le rattachement économique »
- \_ 12 avril : « La Conférence de Moscou ; MM. Marshall et Bevin se prononcent en faveur du rattachement économique de la Sarre à la France »  
« La propagande des communistes sarrois »

- \_ 26 avril : « Le parti social-démocrate allemand contre le rattachement de la Sarre à la France »
- \_ 10 juin : « L'opération sarroise »
  - « Les frontières de la Sarre sont de nouveaux modifiées »
- \_ 11 juin : « Création d'un mark sarrois »
- \_ 13 juin : « Le rattachement de la Sarre let les réparations, M. Bevin approuve les projets français en Sarre »
- \_ 15/16 juin : « Démission du membre communiste de la commission administrative »
- \_ 24 juillet : « Echanges de professeurs »
- \_ 30 juillet : « Les couleurs nationales seront bleu, blanc, rouge »
- \_ 30 septembre : « Un projet de constitution pour la Sarre »
- \_ 1<sup>er</sup> octobre : « Le parti communiste sarrois combat le rattachement économique à la France »
- \_ 3 octobre : « La constitution de la Sarre »
- \_ 7 octobre : « Les élections en Sarre 87% pour le rattachement économique à la France »
- \_ 8 octobre : « Après les élections sarroises »
- \_ 9 octobre : « Le scrutin du 5 octobre »
- \_ 19/20 octobre : « Un documentaire sur la Sarre »
- \_ 8 novembre : « Le problème religieux en Sarre » Albert DUQUET
- \_ 11 novembre : « la constitution sarroise est votée »
- \_ 13 novembre : « L'introduction du franc français en Sarre »
- \_ 15 novembre : « Le projet sur l'introduction du franc dans la Sarre »
- \_ 16/17 novembre : « L'Assemblée nationale se prononce pour l'introduction du franc en Sarre »
  - « M. Bidault souhaite le règlement rapide du problème sarrois »
- \_ 18 novembre : « L'échange des marks sarrois » René COURTIN
  - « Le taux de conversion du mark sarrois est fixé à 20 francs »
- \_ 19 novembre : « Les Américains et l'introduction du franc »
- \_ 20 novembre : « Décret sur les relations postales »
- \_ 21 novembre : « Aujourd'hui le franc est la monnaie légale en Sarre »
- \_ 23/24 novembre : « Les marchandises françaises exemptes de tarif douanier »
- \_ 25 novembre : « Le général Koenig proteste contre les déclarations du maréchal Sokolovski »
- \_ 9 décembre : « Offices des changes »
- \_ 12 décembre : « Sarrebourg demande le rattachement à la Sarre »
- \_ 20 décembre : « Le gouvernement sarrois est constitué »

## 1948

- \_ 4/5 janvier : « La convention judiciaire franco-sarroise est signée »
- \_ 6 janvier : « Les pouvoirs du Haut Commissaire de la Sarre »
- \_ 23 janvier : « La question de la Sarre est examinée à Berlin »
- \_ 28 février : « La convention relative à l'organisation judiciaire en Sarre pourra être ratifiée »
- \_ 13 mars : « Le débat de politique étrangère à l'Assemblée Nationale »
- \_ 27 mars : « Le rattachement économique sera effectif le premier avril »
- \_ 31 mars : « On pourra se rendre en Sarre sans visa »
- \_ 7 avril : « M. André Marie installe la chambre franco-sarroise à la cour d'appel »
- \_ 8 avril : « « La collaboration franco-sarroise est une leçon pour l'Europe » déclare M. André Marie »
- \_ 9 avril : « La Sarre va former une subdivision militaire »
- \_ 11/12 avril : « M. André MARIE entend qu'en Sarre l'indépendance de la magistrature soit respectée »

- \_ 13 avril : « Radio Sarrebruck »
- \_ 11 juin : « Un visiteur apostolique en Sarre »
- \_ 11 août : « La Sarre participera-t-elle à la rédaction d'un projet de constitution de l'Allemagne occidentale ? »
- \_ 11 septembre : « Le ravitaillement, la circulation du bétail en Sarre »
- \_ 11 décembre : « M. Robert Schuman en Sarre »
  - « Il y a un an le franc était introduit en Sarre »
- \_ 16 décembre : « M. Robert Schuman et Yvon Delbos signent un accord culturel avec le gouvernement sarrois »
- \_ 22 décembre : « Une convention franco-sarroise sur la propriété industrielle »
- \_ 23 décembre : « L'introduction du franc dans le territoire de la Sarre (correspondance) »  
COURTILET ancien directeur des chemins de fer de la Sarre »
- \_ 30 décembre : « L'introduction du franc français dans le territoire de la Sarre »  
(correspondance) Général ANDLAUER président de l'Association française de la Sarre

## 1949

- \_ 20 janvier : « L'action de Rueff à l'agence interalliée des réparations »
- \_ 24 mars : « rectification de la frontière sarro-allemande »
- \_ 30 mars : « Les élections municipales en Sarre »
- \_ 9 avril : « René-Paul Dejardin nommé conseiller économique du haut Commissariat en Sarre »
- \_ 19 mai : « Négociation sur l'aide mutuelle de la France et de la Sarre »
- \_ 28 mai : « Etudiants sarrois en France »
- \_ 22 juillet : « Convention judiciaire »
- \_ 26 juillet : « La France n'a jamais eu l'intention de préparer l'incorporation politique de la Sarre »
- \_ 28 juillet : « Au Conseil des ministres : la Sarre »
- \_ 29 juillet : « Les rapports franco-allemands »
- \_ 31 juillet/1<sup>er</sup> août : « Le J.O. publie les conventions franco-sarroises »
  - « La Sarre et l'Europe »
- \_ 6 août : « Le Dr Schumacher demande en Sarre un plébiscite sous contrôle américain »
- \_ 9 août : « La question sarroise vue par les Allemands »
- \_ 8 septembre : « M. Schumacher demande un plébiscite sarrois »
  - « Trois ans ou l'étonnante métamorphose d'une zone de mort » Georges BLUN
- \_ 9 septembre : « La Sarre est une terre où tout le monde travaille Georges BLUN
- \_ 10 septembre : « Pomme de discorde ou lien ? La Sarre jouira d'une autonomie pleine et entière » Georges BLUN
- \_ 11/12 septembre : « Le gouvernement de l'Etat Rhéno-Palatin demande l'établissement d'un cordon douanier à travers la Sarre »
- \_ 24 septembre : « Le problème sarrois un sarrois anonyme »
- \_ 12 octobre : « « La France ne cherche pas à isoler la Sarre de l'Allemagne » déclare M. Robert Schuman »
- \_ 26 octobre : « Le problème sarrois correspondances »
- \_ 27 octobre : « Le président du Conseil réaffirme la solidarité des liens avec la France »
- \_ 9 novembre : « Une déclaration du président du Conseil Sarrois sur le rattachement économique et l'autonomie politique »
- \_ 15 novembre : « Les mineurs sarrois contre la location des mines à la France »
- \_ 16 novembre : « Questions diverses : La Sarre et R. Schuman »
- \_ 13 décembre : « Conversations franco-sarroise en janvier »
- \_ 17 décembre : « le deuxième anniversaire de la Constitution »

\_ 23 décembre : « projet de loi faisant ratifier les conventions par le président de la République »

## 1950

\_ 1/2 janvier : « Remaniement au sein du parti communiste sarrois »

\_ 11 janvier : « Le voyage de M. Schuman en Allemagne »

\_ 12 janvier : « Le voyage de M. Schuman »

\_ 13 janvier : « Les Allemands voient dans le voyage de M. Schuman l'espoir d'un rattachement » Alain CLEMENT

\_ 14 janvier : « Le voyage de M. Schuman »

\_ 15/16 janvier : « Le voyage de M. Schuman en Allemagne » Alain CLEMENT

\_ 17 janvier : « Après les rencontres Schuman-Adenauer, Les divergences sur la Sarre ne sont pas aplanies »

« Le chancelier Adenauer déclare que la question de la Sarre n'est pas encore mûre pour un règlement »

\_ 18 janvier : « « Les mines de la Sarre appartiennent à l'Allemagne » déclare le chancelier Adenauer »

\_ 19 janvier : « Londres et Washington démentent l'existence d'un accord secret sur la Sarre »

« M. Robert Schuman tire les conclusions de son voyage en Allemagne »

« Réticences américaines sur la question sarroise »

\_ 20 janvier : « Le chancelier Adenauer n'ayant rien obtenu fera-t-il bon accueil aux avances de l'Italie ? »

« Le secrétaire d'Etat américain veut calmer les appréhensions de Paris » Maurice

FERRO

\_ 21 janvier : « M. Hoffmann président du Conseil de la Sarre ne tolérera aucune intervention allemande »

«un accueil réservé »

« La déclaration de M. Acheson sur la Sarre »

\_ 22/23 janvier : « M. Hoffmann s'affirme le défenseur de l'autonomie de la Sarre »

« Après l'offensive de M. Adenauer »

« Une mise au point du Quai d'Orsay »

\_ 24 janvier : « Une intervention des Etats-Unis dans le problème sarrois »

« Les prochaines conventions franco-sarroises » Raymond MILLET

\_ 25 janvier : « la question de la Sarre à Bonn »

\_ 26 janvier : « Incertitudes allemandes »

« Les négociations franco-sarroises »

\_ 27 janvier : « Le problème sarrois » Alain CLEMENT

\_ 28 janvier : « M. Acheson aurait demandé à M. Robert Schuman de ne rien brusquer »

\_ 1<sup>er</sup> février : « L'opinion américaine n'a pas suivi M. Mc Cloy dans le problème allemand »

\_ 3 février : « Les Etats-Unis approuveraient le projet français sur les mines sarroises »

\_ 8 février : « Les chances de l'Union franco-sarroise I Un pays qui renaît » Raymond MILLET

« Le Haut Commissaire Mc Cloy se prononce contre le réarmement allemand »

« La portée des accords de Paris »

\_ 9 février : « Les chances de l'Union franco-sarroise II L'opinion publique » Raymond MILLET

« Les entretiens de Paris MM. Schneiter et Hoffmann ont défini la volonté de la Sarre et de la France »

- \_ 10 février : « Les chances de l'Union franco-sarroise III Désir de construction européenne »  
Raymond MILLET
  - « Bonn et la Sarre ; Les dirigeants allemands suivent avec une réserve hostile les entretiens de Paris » Alain CLEMENT
- \_ 11 février : « Les chances de l'Union franco-sarroise IV Bilan de nos frais et de nos profits » Raymond MILLET
- \_ 12/13 février : « Les chances de l'Union franco-sarroise V Sondages en Allemagne-Conclusion » Raymond MILLET
- \_ 18 février : « Vers la conclusion des entretiens franco-sarrois de Paris »
- \_ 22 février : « Les accords seront signés à la fin de la semaine »
- \_ 23 février : « Les négociations franco-sarroise achèvent de régler la question des mines »
- \_ 24 février : « Le Haut Commissaire français en Sarre aura la fonction d'ambassadeur »
- \_ 26/27 février : « Les accords franco-sarrois seront signés et connus que la semaine prochaine au plus tard »
- \_ 3 mars : « Les conventions franco-sarroises sont prêtes mais demeurent secrètes »
- \_ 4 mars : « La France pourra exploiter les mines de charbon pendant cinquante ans »
- \_ 5/6 mars : « Le chancelier Adenauer élève une protestation solennelle contre les accords franco-sarrois »
  - « Les accords n'engageront pas l'Allemagne » déclare M. Schumacher »
  - « Les récriminations allemandes ne trouvent pas d'écho à Londres »
- \_ 7 mars : « Une mise au point de M. Bérard »
- \_ 8 mars : « M. Robert Schuman répond à M. Adenauer »
  - « Au sujet d'une enquête sur la Sarre Correspondance »
- \_ 9 mars : « Le chancelier Adenauer propose l'union franco-allemande »
- \_ 10 mars : « La commission sénatoriale évoque les conventions franco-sarroises » Alain CLEMENT
- \_ 11 mars : « Le livre blanc de M. Adenauer »
- \_ 12/13 mars : « Au Bundestag on dénonce les accords franco-sarrois »
  - « La France ne répondra pas au livre blanc »
- \_ 14 mars : « Le gouvernement de Bonn hésite à demander son adhésion au Conseil de l'Europe »
- \_ 15 mars : « Le gouvernement de l'Est contre les accords franco-sarrois »
- \_ 22 mars : « Les accords franco-sarrois sont provisoires estime le Foreign Office »
- \_ 27 mars : « Les discussions sur la Sarre et Strasbourg ne passionnent guère l'opinion allemande »
- \_ 6 avril : « La parlement a voté les conventions franco-sarroises »
- \_ 6 mai : « Des mesures sont prises contre le Parti Communiste sarrois »
- \_ 7/8 mai : « protestation du gouvernement fédéral »
- \_ 18 août : « « Neue Zeit » suspendue »
- \_ 25 août : « Un an d'économie française en Sarre »
- \_ 27 septembre : « Procès de Sarrebruck »
- \_ 4 octobre : « Grève générale en Sarre »
- \_ 17 octobre : « Les conventions franco-sarrois »
- \_ 20 octobre : « « Neue Zeit » à nouveau suspendue »
- \_ 22/23 octobre : « Approbation des accords franco-sarrois »
- \_ 10 novembre : « Sarre : Le Praesidium a été élu »
- \_ 17 novembre : « « La Sarre de plus en plus appelée à participer aux organismes européens » déclare M. Robert Schuman »
- \_ 17/18 décembre : « La Sarre célèbre le troisième anniversaire de sa constitution R. SCHEIBER »

## 1951

- \_ 21/22 janvier : « Le parti socialiste sarrois reprend contact avec la social-démocratie allemande » Alain CLEMENT
- \_ 10 février : « Correspondance sur l'article de Raymond Millet »
- \_ 22 février « « Un effort doit être fait pour assurer à la Sarre une personnalité internationale » déclare M. Robert Schuman »
- \_ 24 février : « M. J. Hoffmann a tenu une conférence de presse »
- \_ 11 avril : « Démission en Sarre de deux ministres socialistes »
- \_ 12 avril : « Le gouvernement sarrois a démissionné »
- \_ 15/16 avril : « La Diète sarroise accorde la confiance au gouvernement chrétien populaire »
- \_ 20 avril : « La signature du plan Schuman »  
« Le statut de la Sarre »
- \_ 21 avril : « La Sarre et le plan Schuman »
- \_ 24 avril : « La polémique entre partisans et adversaires »  
« La démission de M. Grandval » Roland DELCOUR
- \_ 13/14 mai : « « J'ai l'intention de rester » déclare à Sarrebruck M. Grandval »
- \_ 23 mai : « La dissolution du parti démocrate sarrois provoque en Allemagne de vives réactions »
- \_ 24 mai : « M. Spaak rejette la dissolution du Parti Démocrate Sarrois »
- \_ 27/28 mai : « Entre Adenauer-Schuman sur la question sarroise »
- \_ 29 mai : « M. R. Schuman précise la politique française sur la Sarre »
- \_ 30 mai : « Le Parlement de Bonn pourrait subordonner la ratification du plan Schuman »  
Alain CLEMENT
- \_ 31 mai : « Bonn proteste auprès des trois alliés contre l'interdiction du parti démocrate sarrois »
- \_ 1<sup>er</sup> juin : « L'opposition socialiste pour une révision du statut de la Sarre » Alain CLEMENT  
« « La Sarre ne doit pas entraver l'unification de l'Europe » déclare M. Adenauer »
- \_ 7 juin : « L'affaire sarroise : certains parlementaires allemands voudraient opposer M. Grandval à M. Schuman »
- \_ 23 juin : « Une mise au point des socialistes »
- \_ 24/25 juin : « « Le Haut-Commissaire va être transformé en ambassade » déclare M. Grandval »
- \_ 3 juillet : « M. Jakob Kaiser demande la liberté pour la Sarre »  
« « La question de la Sarre ne doit pas opposer la France et l'Allemagne » déclare M. Hoffmann »
- \_ 7 juillet : « Le « problème sarrois sera bientôt réglé » déclare M. Adenauer »
- \_ 10 juillet : « Décret sur les chemins de fer »
- \_ 31 juillet : « « La France demande une Sarre souveraine » déclare M. Grandval »
- \_ 5/6 août : « La note alliée sur la Sarre est mal accueillie à Bonn » Alain CLEMENT
- \_ 7 novembre : « M. Louvel a présidé la première séance du conseil des mines de la Sarre »
- \_ 10 novembre : « M. Robert Schuman confirme la transformation du haut commissariat en Sarre en mission diplomatique »
- \_ 6 décembre : « « La France entend gérer les mines de la Sarre en bon père de famille » affirme M. Grandval »
- \_ 14 décembre : « Vers la révision des conventions franco-sarroises »

## 1952

- \_ 18 janvier : « Adenauer souligne la question au Conseil de l'Europe »
- \_ 19 janvier : « Le problème sarrois et l'interdiction des partis »



- \_ 27/28 janvier : « « L'association économique franco-sarroise est un élément indispensable à l'équilibre de la communauté du charbon et de l'acier » déclare R. Schuman »  
« M. Gilbert Grandval est nommé chef de la « Mission diplomatique » »
- \_ 29 janvier : « Après la conférence des six et pacte atlantique »  
« M. Adenauer veut désarmer l'opposition »  
« Le communiqué de Bonn »
- \_ 30 janvier : « Le gouvernement Adenauer envisage d' « européeniser » le territoire sarrois »  
« M. Hallstein à rencontrer M. Robert Schuman »
- \_ 31 janvier : « Entretien Hallstein-Mc Cloy »  
« Bonn songerait à entamer des négociations directs à Paris »
- \_ 2 février : « Un conseil extraordinaire a recherché à Bonn une solution au différend franco-allemand »
- \_ 3/4 février : « L'opinion sarroise reste la principale préoccupation de l'opinion allemande »  
Alain CLEMENT  
« Deux partis de la coalition de Bonn demandent le règlement de la question sarroise »
- \_ 5 février : « La Sarre serait heureuse d'être européenne »
- \_ 8 février : « « Les libertés démocratiques véritables doivent être accordées à la Sarre » déclare le chancelier »
- \_ 7 février : « La France n'envisage pas de déclaration sur la Sarre »
- \_ 9 février : « La question des prisonniers de guerre »
- \_ 12 février : « Grève des ouvriers en Sarre »
- \_ 13 février : « Schuman et le règlement de la question sarroise »
- \_ 4 mars : « Le gouvernement de Bonn porte la question devant le Conseil de l'Europe »
- \_ 6 mars : « Protestations allemandes sur les libertés démocratiques »
- \_ 8 mars : « Bonn renonce à publier son mémorandum »
- \_ 18 mars : « La querelle sarroise rebondit »
- \_ 19 mars : « La question de la Sarre et de l'autorité politique seraient retirées de l'ordre du jour » Claude JULIEN
- \_ 21 mars : « « La France défend en Sarre les intérêts de l'Europe et du monde contre la renaissance du pangermanisme » déclare M. Grandval »
- \_ 22 mars : « Le compromis de la Sarre »  
« Le chancelier Adenauer a reconnu implicitement l'existence du gouvernement sarrois »  
« Le chancelier Adenauer retire son mémorandum » Alain CLEMENT
- \_ 23/24 mars : « Les Sociaux démocrates et les Libéraux reprochent à M. Adenauer l'autonomie sarroise » Alain CLEMENT
- \_ 2 avril : « Correspondance Le problème de la Sarre »
- \_ 4 avril : « Le chancelier Adenauer renoncerait pour l'instant à chercher un compromis sur la Sarre » Roland DELCOUR
- \_ 5 mars : « Le quai d'Orsay s'étonne de la démarche allemande auprès du Conseil de l'Europe »
- \_ 10 avril : « Intensification de la propagande »
- \_ 17 avril : « Double négociations franco-allemande » Pierre FREDERIX
- \_ 18 avril : « L'union douanière franco-sarroise un mariage de raison » Pierre FREDERIX
- \_ 19 avril : « Vers l'eupérisation de la Sarre » Pierre FREDERIX
- \_ 23 avril : « Nouveau débat sur la Sarre à Bonn »
- \_ 25 avril : « L'eupérisation seule solution possible du problème sarrois »
- \_ 19 juin « le nouveau mémorandum d'Adenauer »
- \_ 20 juin : « La rencontre de football Sarrebruck-Stuttgart »
- \_ 28 juin : « Mc Cloy et la Sarre »

- \_ 1<sup>er</sup> juillet : « J. Kaiser demande une solution rapide au problème sarrois »
- \_ 4 juillet : « L'écueil de la Sarre »
- \_ 17 juillet : « Le parti Libéral demande de préciser la question de la Sarre »
- \_ 18 juillet : « Richard Kirn ouvre la campagne électorale »
- \_ 23 juillet : « Les « Six » vont choisir la capitale du pool Charbon-Acier » Jean SCHWOEBEL
- \_ 26 juillet : « ouverture de conversations franco-allemande sur la Sarre »
- \_ 28 juillet : « Après les réunions du quai d'Orsay »
  - « Surprise à Strasbourg »
  - « Revue de presse »
- \_ 29 juillet : « Déclaration de Johannes Hoffmann »
- \_ 31 juillet : « Déclaration de Von Eckard au sujet de l'eupérisation »
  - « Bonn demande l'ajournement des élections »
- \_ 1<sup>er</sup> août : « Menace sur le KP sarrois »
- \_ 2 août : « Ouverture de la négociation franco-allemande sur l'eupérisation »
- \_ 5 août : « La tentation irrédentiste en Allemagne »
- \_ 6 août : « Déclaration M. Donnelly »
- \_ 7 août : « Bonn n'entend pas lier la CECA et la Sarre »
- \_ 8 août : « En cas d'échec il faudra des faire appel à Washington »
- \_ 10/11 août : « « Les Sarrois doivent d'eux-mêmes leurs sort » déclare le chancelier Adenauer »
- \_ 12 août : « Décès de Kossman »
  - « Le problème de la Sarre à Washington »
- \_ 14 août : « Les négociations franco-allemandes reprennent »
- \_ 15/16 août : « Troisième conférence sur la Sarre »
  - « « Revenir à la diplomatie secrète pour la Sarre » *Times* »
- \_ 21 août : « L'élaboration d'un nouveau statut pour la Sarre »
  - « Un mémorandum allemand est parvenu à Paris » Roland DELCOUR
  - « Niveau élevé de l'emploi en Sarre »
- \_ 27 août : « Nouvel entretien Schuman-Hallstein »
- \_ 29 août : « Reprise des négociations Franco-allemandes »
- \_ 31 août : « Prochain entretien pour le 8 septembre »
- \_ 7/8 septembre : « Les grandes lignes de l'arrangement sur la Sarre Alain » CLEMENT
- \_ 9 septembre : « Vers des propositions françaises pour la Sarre »
- \_ 10 septembre : « Entretien Schuman-Adenauer »
- \_ 18 septembre : « La délégation allemande revient à la charge » Claude JULIEN
- \_ 20 septembre : « 90% des électeurs des électeurs sarrois pour l'eupérisation » Claude JULIEN
- \_ 21 septembre : « La Sarre »
- \_ 23 septembre : « L'Union Européenne des Fédéralistes »
- \_ 24 septembre : « L'Union Européenne des Fédéralistes demande un référendum »
- \_ 25 septembre : « Une décision Schuman-Adenauer »
- \_ 27 septembre : « Déclaration de M. R. Schuman à une conférence de presse »
- \_ 28/29 septembre : « Adenauer reprend le problème de la Sarre à Bonn »
- \_ 1<sup>er</sup> octobre : « Le point de vue soviétique sur la Sarre »
- \_ 2 octobre : « Deux discours à Sarrebruck »
- \_ 4 octobre : « Entretien franco-sarrois »
- \_ 7 octobre : « La Sarre, cœur de l'Europe »
- \_ 8 octobre : « Dans une impasse ? »
  - « La France ne peut approuver une eupérisation provisoire de la Sarre »
  - « Le problème sarrois »

- \_ 12/13 octobre : « « La Sarre est pour l'Allemagne l'occasion d'administrer que l'Europe est pour elle un but et non un moyen » déclare M. Gilbert Grandval »  
« Les grandes lignes d'un arrangement sur la Sarre seraient déjà dégagées »
- Alain CLEMENT
- \_ 14 octobre : « « Les négociations allemandes sur la Sarre ne sont pas rompues » affirme le chancelier »
- \_ 16 octobre : « Le problème sarrois »
- \_ 18 octobre : « La réponse du chancelier »
- \_ 19/20 octobre : « Le problème sarrois »  
« Déclaration de M. Ollenhauer »
- \_ 21 octobre : « « Les négociations n'échoueront pas à cause de la Sarre » déclare Hallstein »
- \_ 23 octobre : « Les négociations sur la Sarre »
- \_ 26/27 octobre : « Discussions franco-allemandes »
- \_ 28 octobre : « Echech des négociations »
- \_ 30 octobre : « La Diète sarroise se prononce sur la loi électorale »  
« Les socialistes sarrois souhaitent une déclaration officielle de la France »
- \_ 31 octobre : « Les élections en Sarre auront lieu le 30 novembre »  
« Paris et Sarrebruck vont négocier de nouvelles conventions »  
« Les pourparlers franco-allemands devront être poursuivis »
- \_ 1<sup>er</sup> novembre : « Opinion du *Manchester Guardian* »
- \_ 4 novembre : « « La Fédération Européenne ne doit pas échouer à cause de la Sarre » déclare le chancelier »
- \_ 7 novembre : « Nouveau débat sur la Sarre au Bundestag »
- \_ 11 novembre : « Ouverture de la campagne électorale »
- \_ 13 novembre : « Les libéraux demandent aux Sarrois d'arborer un signe de « résistance » »
- \_ 15 novembre : « Les partis politiques de Bonn contre les élections »
- \_ 16/17 novembre : « La campagne électorale en Sarre »
- \_ 18 novembre : « « Nous n'interviendrons pas dans les élections » déclare M. Schuman »  
« Réalités sarroises »
- \_ 19 novembre : « « L'échec des négociations sur la Sarre incombe à la France » déclare Adenauer »
- \_ 20 novembre : « Le parlement de Bonn invite les électeurs à s'abstenir »
- \_ 23/24 novembre : « A Bonn, on dénonce le simulacre de démocratie »
- \_ 27 novembre : « Le calme en Sarre »
- \_ 28 novembre : « Schuman prêt à négocier de nouvelles conventions »
- \_ 29 novembre : « L'opposition allemande en Sarre multiplie ses effets de propagande »  
« La Sarre et l'Allemagne »  
« L'université de la Sarre »
- \_ 3 décembre : « « La Sarre doit devenir un symbole de l'unification de l'Europe » déclare M. Schuman »  
« Après les élections sarroises, revue de presse »
- \_ 4 décembre : « Significations des élections »
- \_ 23 décembre : « Le syndicat unitaire menace de sécession »
- \_ 24 décembre : « Johannes Hoffmann réélu »
- \_ 30 décembre : « Nouvelles négociations »

### 1953

- \_ 3 janvier : « Reprise des conversations » Roland DELCOUR
- \_ 23 janvier : « Déclaration de Gilbert Grandval »
- \_ 1/2 février : « Adaptation des conventions franco-sarroises »
- \_ 3 février : « Des négociations s'ouvrent le 9 février »

- \_ 7 février : « Pourparlers franco-britanniques »
- \_ 10 février : « Nouvelles négociations »
- \_ 11 février : « La révision des Conventions franco-sarroises »
- \_ 28 février : « La Sarre sera représenté au Conseil de l'Europe »
- \_ 4 mars : « Budget de la Diète sarroise »
- \_ 6 mars : « Entretiens Bidault, Hoffmann, Grandval et Bruce »
- \_ 7 mars : « Protestations d'Adenauer »
- \_ 8/9 novembre : « Révision des Conventions franco-sarroises »
- \_ 10 mars : « Nouveau contact Adenauer-Bidault »
- \_ 18 mars : « L'Assemblée Nationale adopte le projet sur les mines »
- \_ 19 mars : « La question de la Sarre »
- \_ 21 mars : « La question du Warndt »
- \_ 24 mars : « Déclaration d'Hoffmann au siège du CVP »
- \_ 31 mars : « Washington « la France doit lâcher du lest » »
- \_ 3 avril : « La question de la Sarre »
- \_ 4 avril : « Les Conventions franco-sarroises »
- \_ 8 avril : « Adenauer à Washington »
- \_ 12/13 avril : « La mise au point d'Adenauer »
- \_ 14 avril : « Adenauer à San-Fransisco »
- \_ 25 avril : « Déclaration de M. Hoffmann »
- \_ 15 mai : « Les Conventions franco-sarroises »
- \_ 16 mai : « Les nouvelles conventions franco-sarroises »
- \_ 17/18 mai : « L'autonomie sarroise »
- \_ 19 mai : « Bonn ne reconnaît pas les conventions »
- \_ 20 mai : « La signature des conventions »
- \_ 19/20 juillet : « Rencontre Grandval-Bidault »
- \_ 24 juillet : « La poliomyélite »
- \_ 11 août : « Elections en septembre en Allemagne »
- \_ 21 août : « « L'Action allemande » appel à agir en Sarre »
- \_ 9 septembre : « La victoire d'Adenauer »
- \_ 10 septembre : « Bonn reprend les conversations »
- \_ 12 septembre : « Début des travaux à Strasbourg sur le plan Van Naters »
- \_ 13/14 septembre : « Rapport Van Naters »
- \_ 15 septembre : « Le plan Van Naters »
- \_ 16 septembre : « Débat ajourné au Conseil de l'Europe »
- \_ 18 septembre : « Reprise des négociations »
- \_ 19 septembre : « Au conseil de Strasbourg »
- \_ 20/21 septembre : « Le problème de la Sarre »
- \_ 22 septembre : « La réponse de M. Bidault »
- \_ 23 septembre : « Nouvelles rencontre franco-allemandes »
- \_ 27/28 septembre : « L'Assemblée du Conseil de l'Europe adopte deux recommandations sur la Sarre »
- \_ 28 octobre : « l'Allemagne reprend le plan Van Naters »
- \_ 30 octobre : « Raidissements allemands »
- \_ 4 novembre : « Entretiens franco-allemands »
- \_ 8/9 novembre : « Ratifications des conventions »
- \_ 11 novembre : « déclaration de M. Delher »
- \_ 17 novembre : « Déclaration de M. Adenauer »
- \_ 19 novembre : « Les entretiens sur la Sarre ne permettront pas d'envisager une discussion utile » Alain CLEMENT
- \_ 21 novembre : « Bidault et la nécessité d'aboutir à un accord »

- \_ 1<sup>er</sup> décembre : « Le problème sarrois »
- \_ 5 décembre : « Déclaration de Schroeder »
- \_ 11 décembre : « Reprise des conversations »
- \_ 12 décembre : « Libres opinions »
- \_ 15 décembre : « Pas d'aménagement sur l'accord sur la Sarre »

## 1954

- \_ 3/4 janvier : « Hoffmann invite la France et l'Allemagne à trouver une solution »
- \_ 27 février : « Protestation contre un parlementaire allemand »
- \_ 4 mars : « Entretien Bidault-Adenauer »
- \_ 5 mars : « Le problème sarrois »
- \_ 9 mars : „Discussion Hallstein-Schuman“
- \_ 10 mars : « Adenauer et Bidault, on a adopté les grandes lignes du plan Van Naters »  
« Entretiens sur la Sarre »
- \_ 11 mars : « Le projet français sur la Sarre »  
« Le mémorandum français »
- \_ 12 mars : « Le communauté Bidault contenait une erreur »
- \_ 13 mars : « Le problème européen »
- \_ 14/15 mars : « Entretien franco-allemand sur la Sarre »
- \_ 16 mars : « « La Sarre ne saurait faire l'objet d'un plébiscite » Dehler »
- \_ 23 mars : « Le piétinement des négociations franco-allemands »
- \_ 25 mars : « Tensions franco-allemandes »
- \_ 27 mars : « « La Sarre ne saurait devenir un foyer d'agitation » déclare M. Hoffmann »
- \_ 28/29 mars : « Les conversations reprennent en avril »
- \_ 30 mars : « Richard Kirn réélu »
- \_ 3 avril : « Lettre de M. Van Naters »
- \_ 8 avril : « M. Bidault et Hoffmann ont procédé à un nouvel examen du problème sarrois »
- \_ 16 avril : « Timbres sarrois »
- \_ 28 avril : « La commission politique au Conseil de l'Europe »
- \_ 30 avril : « Le chancelier Adenauer définit les conditions »  
« Le « préalable sarrois » au Bundestag »  
« « Europe » ne fait pas l'union sacré du chancelier »
- \_ 4 mai : « Adenauer reprend les négociations »
- \_ 7 mai : « Adenauer rend compte des négociations franco-allemandes »
- \_ 12 mai : « Entretiens franco-allemands sur la Sarre »
- \_ 14 mai : « Optimisme paradoxal à Bonn »
- \_ 19 mai : « Les entretiens sur la Sarre reprendront la semaine prochaine »
- \_ 22 mai : « Entretien Teitgen et Adenauer sur la Sarre »
- \_ 23/24 mai : « Nouveaux malentendus sur la Sarre »
- \_ 25 mai : « « L'accord préparé sur la Sarre serait une abdication » Michel Debré »
- \_ 26 mai : « Bidault n'a eu aucune conversation sur le problème sarrois »
- \_ 27 mai : « Le projet d'accord sur la Sarre prévoit l'égalité économique »  
« L'Assemblée Nationale désire entendre le gouvernement sur le préalable sarrois » G.M.
- \_ 28 mai : « Le débat sur la Sarre est renvoyé à l'automne »
- \_ 30/31 mai : « « Un accord rapide sur la Sarre peut être espéré » déclare M. Grandval »
- \_ 6/7 juin : « Interview de M.Federspiel » Paul COLLOWALD
- \_ 8 juin : « Sarrebruck a foi dans son destin de future capitale de l'Europe » Georges PENCHENIER
- \_ 10 juin : « Le gouvernement veut aboutir à un statut sarrois qui ne soit pas irréversible »

- \_ 25 juin : « Une conférence des partis socialistes européens va évoquer le problème sarrois »
- \_ 9 juillet : « Crise politique à Sarrebruck »
- \_ 11/12 juillet : « Hoffmann pressenti pour être président du Conseil »
- \_ 14 juillet : « M. Hoffmann constitue son quatrième cabinet »
- \_ 16 juillet : « Déclarations de MM. Dulles et Churchill »
- \_ 18 juillet : « M. Hoffmann a constitué son nouveau cabinet chrétien-populaire »
- \_ 20 juillet : « M. Hoffmann souligne la continuité de la politique en Sarre »
- \_ 19 août : « Un observateur officiel sarrois à la conférence des six »
- \_ 25 août : « Le voyage de M. Beaumont à Sarrebruck »
- \_ 28 août : « Préalable à la CED »
- \_ 29/30 août : « Le complexe monétaire de l'union française »
- \_ 12/13 septembre : « M. Mendès-France reçoit dimanche M. Hoffmann »
- \_ 14 septembre : « Entretien Hoffmann-Mendès »
- \_ 7 octobre : « La Sarre et la CED »
- \_ 13 octobre : « Le problème sarrois »
- \_ 14 octobre : « Et maintenant la Sarre »
- « Accident à Völklingen »
- \_ 15 octobre : « Avant l'entretien franco-allemand »
- \_ 19 octobre : « En préface à une conférence sur l'organisation de l'Europe » Jean SCHWOEBEL
- \_ 22 octobre : « M. Adenauer ouvre le dossier sarrois avec les chefs de partis à Bonn »
- \_ 26 octobre : « Le compromis sarrois ouvre la voie d'une réelle coopération franco-allemande » Jean SCHWOEBEL
- \_ 27 octobre : « Accord sur le statut de la Sarre »
- « « Les Sarrois sont victorieux de l'accords » Grandval »
- \_ 28 octobre : « La Grande Bretagne accepte l'accord »
- \_ 6 novembre : « « L'accord sur la Sarre pourrait être appliqué avec plus de souplesse » déclare M. Van Naters »
- \_ 7 novembre : « Bonn et la Sarre »
- « Gilbert Grandval quitte la Sarre »
- \_ 9 novembre : « Le débat de politique étrangère pourrait être ajourné »
- \_ 10 novembre : « En raison des divergences sur la Sarre M. Adenauer ajourne le débat sur les accords de Paris »
- \_ 13 novembre : « Entretiens franco-allemands »
- \_ 18 novembre : « Johannes Hoffmann assiste à la frappe des premiers Saarfranken »
- \_ 20 novembre : « L'industrie du Palatinat se plaint de la séparation d'avec la Sarre »
- \_ 26 novembre : « « La Sarre nous porte malheur » Marcel Schulte »
- \_ 27 novembre : « Négociations pour l'octroi de crédits français »
- \_ 30 novembre : « M. Grandval « Les accords franco-sarrois sont définitifs » »
- \_ 1<sup>er</sup> décembre : « Soutou et Blakenhorn confessent sur la Sarre »
- \_ 8 décembre : « Les services français de la Sarre »
- \_ 12/13 décembre : « L'accord sur la Sarre ne reçoit pas l'approbation du Bundesrat »
- \_ 14 décembre : « M. Hoffmann n'acceptera pas d'éléments perturbateurs »
- \_ 15 décembre : « M. Adenauer reçoit les chefs des partis sarrois interdits en Sarre »
- \_ 16 décembre : « A l'approche des débats sur les accords de Paris »
- \_ 17 décembre : « Accords ou désaccords sur la Sarre ? »
- \_ 19/20 décembre : « Nouveaux entretiens sur la Sarre »
- \_ 22 décembre : « Le RPF et le préalable sarrois »
- \_ 23 décembre : « La Sarre et la Lorraine sont complémentaires »
- \_ 24 décembre : « « Le préalable sarrois est satisfaisant » M. Mayer »
- \_ 25 décembre : « L'accord sur la Sarre »

## 1955

- \_ 16/17 janvier : « Après les entretiens Mendès-Adenauer »
- \_ 18 janvier : « M. Hoffmann il dépend de nous que le statut sarrois soit durable »
- \_ 28 janvier : « La commission juridique du Bundestag a approuvé l'accord sur la Sarre »
- \_ 29 janvier : « La commission juridique du Bundestag veut voir la Sarre rattaché à l'Allemagne »
- \_ 1<sup>er</sup> février : « M. Hoffmann à Paris »
- \_ 2 février : « Un aller-retour Monte-Carlo-Sarrebruck »
- \_ 3 février : « Pas d'eurovision pour la Sarre »
- \_ 5 février : « Accord d'assistance mutuelle »
  - « Les « libéraux » et « réfugiés » maintiennent leurs réserves sur la Sarre »
- \_ 10 février : « Bonn et Sarrebruck ont pris contact »
- \_ 11 février : « « Nous devons nous en tenir à l'accord sur la Sarre » Adenauer »
- \_ 12 février : « Identification de l'auteur de l'attentat contre J. Hoffmann »
- \_ 17 février : « Les Libéraux maintiennent leur opposition au statu quo »
- \_ 20/21 février : « 70 000 ouvriers en grève »
- \_ 22 février : « idem »
- \_ 25 février : « « Nous avons mis un pied en Sarre, nous ne le sortirons pas » Ehrard »
- \_ 26 février : « « Londres et Washington ne soutiennent plus les revendications françaises » Adenauer »
- \_ 27/28 février : « Le règlement sarrois devant le Bundestag »
- \_ 1<sup>er</sup> mars : « La Chambre Basse interprète l'accord sur la Sarre »
- \_ 2 mars : « Le problème sarrois »
- \_ 3 mars : « M. Debré réitère ses critiques du chancelier »
- \_ 6/7 mars : « Un communiqué du Quai d'Orsay »
  - « La Social-démocratie allemande cherche un nouveau terrain d'attaque »
- \_ 9 mars : « La controverse sur le statut de la Sarre »
- \_ 10 mars : « Le problème de la Sarre devant le Conseil des Ministres »
- \_ 11 mars : « Exposé de M. Pinay »
- \_ 12 mars : « Les déclarations allemandes »
- \_ 15 mars : « Les socialistes allemands étudient les possibilités de contre-attaquer au sujet de la Sarre »
- \_ 17 mars : « Les Roehling vont-ils revenir en Sarre »
- \_ 19 mars : « Interprétations sur l'accord sur la Sarre »
  - « Le Conseil de la République examine l'accord sur la Sarre »
- \_ 22 mars : « Le problème sarrois »
- \_ 24 mars : « Le texte du protocole sarrois »
- \_ 25 mars : « déclaration de M. Pinton »
- \_ 30 mars : « La cour de Karlsruhe examine les accords de Paris »
- \_ 31 mars : « Le Bundestag examinera l'accord sur la Sarre »
- \_ 2 avril : « Le Bundestag a rejeté les motions socialistes sur la Sarre »
- \_ 9 avril : « Les accords de Paris »
- \_ 10/11 avril : « Le gouvernement de Bonn estime le problème inextricable »
- \_ 14 avril : « Interdiction du *Neue Zeit* »
- \_ 17/ 18 avril : « les experts des « Trois » réunis Jean SCHWOEBEL »
- \_ 20 avril : « Les débats de la Diète de Sarrebruck »
- \_ 22 avril : « M. Hoffmann est attendu à Londres »
- \_ 27 avril : « Le débat sur les usines Roehling »
- \_ 28 avril : « La Sarre et la coopération économique »
- \_ 30 avril : « Les entretiens Pinay-Adenauer »



- \_ 2 mai : « Les entretiens Pinay-Adenauer »
- \_ 3 mai : « Après les entretiens de Bonn »
- \_ 4 mai : « Le conseil de l'UEO nommera le futur commissaire européen pour la Sarre »
- \_ 5 mai : « Les conventions franco-sarroises »
- \_ 6 mai : « La cour constitutionnelle de Karlsruhe »
- \_ 10 mai : « l'UEO a quelques difficultés sur la Sarre »
- \_ 12 mai : « Entretiens entre MM. Faure, Pinay et Schuman »
- \_ 13 mai : « Les conversations franco-sarrois »
- \_ 14 mai : « les résolutions de l'UEO »
- \_ 15/16 mai : « L'affaire Roechling »
- \_ 10 juin : « L'UEO prépare le référendum »
- \_ 11 juin : « Le référendum aura lieu avant la fin de l'année »
- \_ 19/20 juin : « L'affaire Roechling »
- \_ 22 juin : « M. De Carbonnel sera le nouvel ambassadeur »
- \_ 26 juin : « M. Grandval est à Paris »
- \_ 28 juin : « Le référendum aura lieu le 9 octobre »
- \_ 29 juin : « L'accord franco-sarrois sur la Sarre entre progressivement en application »
- \_ 5 juillet : « La campagne électorale pour le plébiscite s'ouvrira le mois prochain »
- \_ 9 juillet : « Deuxième vote favorable à la Diète sarroise »
- \_ 10/11 juillet : « La diète approuve définitivement la loi sur le référendum »
- \_ 15 juillet : « La Sarre et l'Europe »
  - « Un pont entre la France et l'Allemagne »
- \_ 17/18 juillet : « Dernier entretiens préliminaires »
- \_ 24/25 juillet : « Le référendum sarrois aura lieu le 23 octobre »
- \_ 26 juillet : « Des affiches pangermanistes »
- \_ 27 juillet : « Le Parti-Libéral contre la projet sur la Sarre »
- \_ 29 juillet : « Le SPD-S lance sa campagne »
- \_ 30 juillet : « L'Europe monétaire »
- \_ 3 août : « Un nouveau parti, la Parti Indépendant des Travailleurs »
- \_ 7/8 août : « La commission européenne ne veut pas être submergé de doléance »
- \_ 9 août : « La CDU-S contre le statut »
- \_ 10 août : « Nouveaux malentendus franco-sarrois »
- \_ 11 août : « Intrigues allemandes en Sarre »
  - « Avant le référendum du 23 octobre »
- \_ 17 août : « Bonn ne subventionne pas les partis pro-allemands »
- \_ 18 août : « Les « Européens » entendent porter plainte contre les partis pro-allemands »
- \_ 26 août : « La Commission européenne entend les représentant du SPS »
- \_ 27 août : « La commission pour le référendum créé un groupe d'observateur »
- \_ 2 septembre : « L'action de l'Allemagne en Sarre » Jacques VENDROUX
- \_ 4/5 août : « Un appel du chancelier allemand »
- \_ 6 septembre : « Après la déclaration « européen » du chancelier Adenauer »
- \_ 7 septembre : « Le Parti Libéral se prononce en faveur du statut »
- \_ 8 septembre : « la *Frankfurter Allgemeine* demande l'ouverture de négociation »
- \_ 10 septembre : « Le Dr Senf démissionne »
- \_ 11/12 septembre : « Les observateurs vont être recrutés »
- \_ 13 septembre : « M. Hoffmann défend le projet de statut européen »
- \_ 14 septembre : « La Croix Rouge en Sarre »
- \_ 15 septembre : « Meeting gouvernemental à Völklingen »
- \_ 16 septembre : « M. Hoffmann défend le statut européen à Völklingen »
- \_ 18/19 septembre : « 670 000 électeurs participeront au référendum »
- \_ 20 septembre : « La plainte repoussée »

- \_ 25/26 septembre : « Nouveaux attermoissements de la part des partis pro-allemands »
- \_ 28 septembre : « Ton violent en Sarre »
- \_ 29 septembre : « L'Union Européenne des Fédéralistes pour le statut »
- \_ 30 septembre : « Le rattachement au Reich de 1935 avait porté un coup à l'économie sarroise »
- \_ 1<sup>er</sup> octobre : « Un onzième parti : Le Parti Ouvrier et Paysan »
- \_ 2/3 octobre : « Les partis pro-allemands accélèrent la cadence »
- \_ 4 octobre : « Le congrès du CVP »
- \_ 6 octobre : « Entretien Faure-Adenauer »
- \_ 7 octobre : « Le choix des Sarrois »
- \_ 8 octobre : « La cour de Karlsruhe » Alain CLEMENT
- \_ 9/10 octobre : « Déclaration de M. Faure »
- \_ 14 octobre : « La Sarre entre le oui et le non » Georges PENCHENIER
- \_ 15 octobre : « II Mais qui parle le langage européen ? » Georges PENCHENIER
- \_ 16/17 octobre : « III après le 23... le 24 » Georges PENCHENIER
- \_ 19 octobre : « « Pourquoi la Sarre doit voter « oui » » Daniel Mayer »
- \_ 20 octobre : « A quatre jour du vote Georges » PENCHENIER
- \_ 21 octobre : « Le referendum sarrois »
- \_ 22 octobre : « A deux jours du referendum sarrois » Georges PENCHENIER  
« Londres ne croit pas au statut quo »
- \_ 23/24 octobre : « Le président de la Commission aux sarrois le véritable sens du referendum » Georges PENCHENIER
- \_ 25 octobre : « referendum : Un réveil cruel »
- \_ 26 octobre : « De Sarrebruck à Genève »
- \_ 27 octobre : « Débat à l'Assemblée nationale »
- \_ 28 octobre : « Avant la révision de la diète, la stabilité paraît se stabiliser se stabiliser »
- \_ 29 octobre : « M. Welsch se presse devant la Diète Sarroise »
- \_ 1<sup>er</sup> novembre : « M. Welsch veut réaliser la volonté manifester par les électeurs »
- \_ 4 novembre : « Le nouveau cabinet »
- \_ 6/7 novembre : « La Commission européenne s'occupe de la loi électorale »
- \_ 8 novembre : « L'épuration prend de l'ampleur en Sarre »
- \_ 9 novembre : « Strauss représentant de la Sarre en France est rappelé »
- \_ 10 novembre : « L'Allemagne sera-t-elle une autre Sarre ? »
- \_ 11 novembre : « Echec de Genève et la Sarre figurait à l'ordre du jour Adenauer-Pinay »  
Jean SCHWOEBEL
- \_ 12 novembre : « La nouvelle loi électorale »
- \_ 19 novembre : « La Diète sarroise vote la loi électorale »
- \_ 22 novembre : « M. Ollenhauer : « La Sarre doit devenir une véritable lien entre la France et l'Allemagne »
- \_ 24 novembre : « Le Dr Braun abandonne la présidence du Mouvement Européen »
- \_ 29 novembre : « Ouverture de la campagne électorale en Sarre »
- \_ 6 décembre : « Lettre pastorale et déclaration de Kurt Conrad »
- \_ 7 décembre : « Schneider demande un référendum pour les usines Roehling »
- \_ 9 décembre : « Aucune décision sur la Sarre ne peut être valable sans un accord avec la France »
- \_ 10 décembre : « Une solution au problème sarrois »
- \_ 13 décembre : « La Chambre de commerce contre la canalisation de la Moselle »
- \_ 14 décembre : « Le choix des électeurs sarrois »
- \_ 16 décembre : « A la veille des élections sarroises »
- \_ 17 décembre : « Les sarrois que M. Pinay a capitulé devant M. Von Brentano »
- \_ 18/19 décembre : « A la veille des élections en Sarre »

- \_ 20 décembre : « surprise aux élections sarroises »
- \_ 21 décembre : « Un nouveau Landtag pour le 28 »
- \_ 22 décembre : « Témoignage de G. Grandval »
- \_ 23 décembre : « Vers un gouvernement présidé par M. Ney »
- \_ 24 décembre : « Un délai de réflexion pour M. Ney »
- \_ 25/26 décembre : « Le Dr Ney à l'épreuve »
- \_ 27 décembre : « Les souhaits de M. Welsh »
- \_ 29 décembre : « La réunion de la Diète est ajournée »
- \_ 31 décembre : « Les Chrétiens Démocrates proposent un gouvernement sous le Dr Ney »

## 1956

- \_ 1/2 janvier : « Vers la formation du gouvernement »
- \_ 3 janvier : « Le nouveau cabinet »
- \_ 4 janvier : « La presse britannique souligne l'importance pour la France du problème sarrois »
- \_ 6 janvier : « Contestation du 13<sup>e</sup> siège du parti Hoffmann »
- \_ 8/9 janvier : « Le Dr Schneider cherche à s'imposer dans les conversations franco-allemandes »
- \_ 10 janvier : « Le parlement réagira mardi à la déclaration gouvernementale »
- \_ 12 janvier : « Une controverse au Landtag sarrois »
- \_ 14 janvier : « L'ambassadeur de France rend visite au Dr Ney »
- \_ 17 janvier : « Discours du Dr Ney »
- \_ 18 janvier : « L'affaire Roechling »
- \_ 20 janvier : « Aparté entre Allemand et Sarrois ? »
- \_ 22/23 janvier : « Laisser le droit pour la France de payer le charbon en franc »
- \_ 26 janvier : « La Diète définira le 31 janvier sa politique »
- \_ 29/30 janvier : « Le référendum a aboli tous les Conventions »
- \_ 1<sup>er</sup> février : « Déplacement de hauts fonctionnaires »
- \_ 2 février : « les revendications de la Diète sarroise »
- \_ 4 février : « La Diète prépare l'abolition de la nationalité sarroise »
- \_ 5/6 février : « Bonn minimise le désaccord sarrois »
- \_ 7 février : « Les propositions du partis de M. Hoffmann »
- \_ 8 février : « Les conversations sur la Sarre commencent le 20 février à Paris »
- \_ 9 février : « Seconde phase des négociations »
- \_ 10 février : « Entretien Pineau-Ney »
- \_ 11 février : « Entente Pineau-Ney »
- \_ 16 février : « Les négociations reprendront le 20 février »
- \_ 18 février : « La Sarre, soyons réalistes ! » Jacques VENDROUX
- \_ 19/20 février : « La canalisation de la Moselle »
- \_ 21 février : « La question du Warndt et de la Moselle »
- \_ 22 février : « La canalisation de la Moselle »
- \_ 23 février : « Nouveaux entretiens sur la Sarre »
- \_ 25 février : « Les conversations franco-allemandes »
- \_ 29 février : « Le Dr Schneider ne participera pas aux négociations »
- \_ 2 mars : « Ajournement des élections communales au 13mars »
- \_ 3 mars : « La canalisation de la Moselle »
- \_ 4/5 mars : « Entretiens Pineau-Von Brentano »
- \_ 6 mars : « Les conversations franco-allemandes »
- \_ 7 mars : « La canalisation de la Moselle »
- \_ 8 mars : « « La France doit renoncer à l'union économique » Grandval »
- \_ 10 mars : « La canalisation de la Moselle et le Warndt »

- \_ 11/12 mars : « Le volume des échanges franco-allemands doit être maintenus » Kurt Conrad »
- \_ 18/19 mars : « Entretiens Faure-Hallstein »
- \_ 20 mars : « Nouveaux progrès dans les négociations »
- \_ 23 mars : « Les deux partis démocrates chrétiens décident de fusionner »
- \_ 24 mars : « Bonn fait le point des négociations »
- \_ 25/26 mars : « L'étude de la fusion des partis démocrates »
- \_ 27 mars : « Les négociations franco-allemands »
- \_ 28 mars : « La canalisation de la Moselle »
- \_ 29 mars : « Les prochains entretiens auront un niveau très élevé »
- \_ 30 mars : « Karl Waltzingern représentant de la Sarre à Bonn »
- \_ 1/2 avril : « La canalisation de la Moselle »
- \_ 15/16 avril : « Devant le conseil économique, M. Faure le point sur les négociations »
- \_ 17 avril : « Ajournement de la fusion CVP-CDU S »
- \_ 18 avril : « La solution de la Sarre orientera les futures relations » Louvel »
- \_ 20 avril : « Le Conseil économique et l'avenir sarrois »
- \_ 22/23 avril : « Les chrétiens démocrates pro-allemands contre le Dr Ney »
- \_ 24 avril : « Les chrétiens populaires perdent un siège »
- \_ 28 avril : « L'affaire Roechling »
- \_ 2 mai : « La canalisation de la Moselle »
- \_ 3 mai : « Campagne d'intimidation en Sarre »
- \_ 4 mai : « Entretien Pineau-Von Brentano »
- « La canalisation de la Moselle »
- \_ 6/7 mai : « Le Conseil des ministres contre les accusations françaises »
- \_ 9 mai : « Intervention de l'évêque de Trèves »
- \_ 10 mai : « La canalisation de la Moselle et le Warndt »
- \_ 12 mai : « Victoire du parti Hoffmann aux élections communales »
- \_ 15 mai : « Stabilité sarroise »
- \_ 18 mai : « Entretiens Faure-Hallstein »
- \_ 19 mai : « les négociations franco-allemandes »
- \_ 24 mai : « Au conseil des ministres, les négociations sur la Sarre »
- \_ 29 mai : « Le tribunal internationale est prêt en Sarre »
- \_ 5 juin : « A Luxembourg MM. Mollet et Adenauer négocient »
- \_ 6 juin : « Accord Mollet-Adenauer sur le problème sarrois »
- \_ 7 juin : « A Sarrebruck le conseil des ministres approuve à l'unanimité l'accord »
- \_ 12 juin : « Une demande d'éclaircissement de l'ambassadeur de France »
- \_ 15 juin : « La Sarre et la construction européenne »
- \_ 16 juin : « Le Dr Schneider se prononce en faveur de l'accord »
- \_ 19 juin : « Protestations contre des soldats français au sujet d'un drapeau allemand »
- \_ 21 juin : « Sarrebruck reçoit pour la première fois un ministre allemand (Altmayer) »
- \_ 24/25 juin : « La canalisation de la Moselle »
- \_ 29 juin : « Plainte contre les partis pro-allemands pour violation de la Constitution »
- \_ 5 juillet : « Les commerçant demande le rétablissement de la douane française »
- \_ 11 juillet : « La discussion sur le nouveau drapeau »
- \_ 12 juillet : « La France n'a pas élevé de revendications dans le domaine culturel »
- \_ 13 juillet : « Ney absent au défilé de Sarrelouis »
- \_ 14 juillet : « Démission d'un professeur de l'Université »
- \_ 17 juillet : « Menace « d'Action Allemande » si il n'y pas de rattachement »
- \_ 24 juillet : « Fusion du CVP et du Zentrum »
- \_ 25 juillet : « La CDU S incorporé dans la CDU »
- \_ 31 juillet : « Licenciement de Fixemer de la municipalité de Sarrebruck »

- \_ 2 août : « Un professeur allemand recteur de l'Université »
- \_ 16/17 décembre : « L'ancien maire nazi de Hagenau élu maire à Dudweiler »
- \_ 18 septembre : « Le parti de Schneider ne fusionnera pas avec un autre parti allemand »
- \_ 28 septembre : « Un camionneur français molesté par des policiers sarrois »
- \_ 29 septembre : « La canalisation de la Moselle »
- \_ 2 octobre : « La relance européenne : La Sarre »
- \_ 14/15 octobre : « M. Robert Schuman compare le Tyrol du sud à la Sarre »
- \_ 17 octobre : « Signature imminente du traité sur la Sarre »
- \_ 21/22 octobre : « La canalisation de la Moselle »
- \_ 25 octobre : « La canalisation de la Moselle »
- \_ 28/29 octobre : « Un chapitre de l'Histoire franco-allemand est clos »
- \_ 18/19 novembre : « Réunions d'anciens SS sarrois »
- \_ 4 décembre : « Les Sociaux-démocrates quittent le Front Patriotique »
- \_ 8 décembre : « L'affaire Roechling »
- \_ 13 décembre : « les accords franco-allemands devant l'Assemblée »
- \_ 14 décembre : « l'Assemblée approuve les accords »
- \_ 15 décembre : « Démission du Dr Schneider »
- \_ 16/17 décembre : « Le Bundestag a ratifié les accords »
- \_ 22 décembre : « La Diète sarroise a adopté la loi modifiant la Constitution »
- \_ 28 décembre : « Les sénateurs critiquent les accords franco-sarrois »
- \_ 29 décembre : « Mollet veut relancer les relations franc-allemandes »

## **1957**

- \_ 1<sup>er</sup> janvier : « La Sarre s'apprête sans enthousiasme à redevenir allemande »
- \_ 2 janvier : « Le chancelier Adenauer à Sarrebruck »
- \_ 3 janvier : « Les cérémonies calmes en Sarre »
- \_ 4 janvier : « Sarreguemines n'est pas encore Saargemund »

## **L'Humanité**

### **1945**

- \_ 3 janvier : « Opération militaire (Sarrelouis et Völklingen) »
- \_ 5 janvier : « Le front Lorrain »
- \_ 23 février : « Les allemands franchissent la Sarre »
- \_ 24 février : « Opération à la frontière »
- \_ 28 février : « Opération militaire »
- \_ 1 mars : « Patton sur la rive gauche du Rhin »
- \_ 16 mars : « 1<sup>er</sup> armée américaine pénètre en Sarre »
- \_ 20 mars : « Patton entame la Sarre »
- \_ 21 mars : « Patton nettoie la rive gauche du Rhin »
- \_ 23 mars : « Situation du front »
- \_ 4 juillet : « Le problème du charbon » V.D.
- \_ 8/9 juillet : « Pour la victoire du charbon »
- \_ 10 juillet : « Les français à Innsbruck et à Sarrebruck »
- \_ 15/16 juillet : « Les mines de la Sarre passent sous contrôle français »
- \_ 4 octobre : « Le général de Gaulle à Sarrebruck »
- \_ 5 décembre : « La production charbonnière »

### **1946**

- \_ 10 janvier : « Marcel Paul se rend en Sarre et en Rhénanie » Marcel PAUL
- \_ 12 janvier : « Le beau cadeau d'accueil des mineurs de Sarre et de Moselle à Marcel Paul » Marcel PAUL

- \_ 9 mars : « Echange de notes franco-américaines sur l'Allemagne »
- \_ 6 avril : « Intégralité et continuité des thèses françaises sur la Ruhr, la Rhénanie, la Sarre »  
Georges COGNIOT
- \_ 13 avril : « Conférence d'Essen » Georges COGNIOT
- \_ 27 avril : « Un million de tonnes de charbon de la Ruhr »
- \_ 5 mai : « Auguste Lecoœur remet à Washington un mémoire sur la réorganisation de l'industrie charbonnière allemande »
- \_ 12 mai : « Sarre et Ruhr seront discutés »
- \_ 14 mai : « Le problème allemand a été abordé par les quatre » M. MAGNIN
- \_ 16 mai : « M. Bidault expose la sécurité de sécurité française sur la Ruhr » M. MAGNIN
- \_ 18 mai : « Molotov a soutenu la France »
- \_ 23 mai : « Au comité européen du charbon Lecoœur démontre la possibilité d'accroissement de la production houillère en Sarre et Ruhr »
- \_ 6 juin : « Conférence du charbon à Paris »
- \_ 7 juin : « On nous refuse du charbon pour le donner aux allemands »
- \_ 12 juin : « Tout pour l'Allemagne rien pour la France »
- \_ 5 juillet : « Au service du dollar. Les autorités militaires américaines en Allemagne contre le franc français »
- \_ 9 juillet : « On parle à Londres d'un règlement de fait du problème de la Sarre »
- \_ 23 juillet : « Trèves rattachée à la Sarre »
- \_ 24 juillet : « La délimitation du territoire de la Sarre »
- \_ 6 août : « Discours de Thorez pour le rattachement de la Sarre à notre système économique et monétaire » Georges ROYER
- \_ 8 août : « La nécessité du charbon de la Ruhr » Florimond BONTE
- \_ 7 septembre : « rapport du discours de Stuttgart » Pierre COURTADE
- \_ 21 décembre : « Etablissement d'un cordon douanier » entre la Sarre et le Palatinat
- \_ 24 décembre : « La douane française est maintenant placée aux limites de la Sarre » O.R.

## 1947

- \_ 1 janvier : « Le Parti Social Démocrate contre l'union économique de la Sarre »
- \_ 25 janvier : « Les propositions françaises sur la Sarre »
- \_ 30 janvier : « « Les réparations viendront ensuite » : déclare Schumacher »
- \_ 2/3 février : « Attaque contre Schumacher »
- \_ 3 avril : « La France maintient son point de vue sur la Sarre et la Ruhr »
- \_ 9 avril : « « Nous gagnerons sur le charbon et sur la Ruhr » déclare M. Bidault » Pierre COURTADE
- \_ 10 avril : « Le chantage de Marshall : refus du charbon de Silésie à la Pologne, et de la Sarre à la France »
- \_ 11 avril : « Bidault réaffirme les thèses françaises sur la Ruhr, la Sarre et la Rhénanie »  
Pierre COURTADE
- \_ 12 avril : « Satisfaire la France en Sarre pour lui refuser le charbon de la Ruhr » M. MAGNIN
- \_ 13/14 avril : « Sanctions arbitraires des autorités contre le Parti Communiste Sarrois »  
« Ruhr et Sarre, problèmes séparables » M. MAGNIN  
« Les fausses libéralités » Georges COGNIOT
- \_ 15 avril : « Ne rien céder sur la question vitale du charbon » Georges COGNIOT
- \_ 17 avril : « Il ne faut pas se monter la tête à propos de la Sarre » Pierre COURTADE
- \_ 18 avril : « Le charbon, Molotov et Léon Blum » Pierre COURTADE
- \_ 20 avril : « L'accord à trois sur le charbon compromettrait la sécurité de la France »  
M. MAGNIN

- \_ 22 avril : « L'accord triparti sur le charbon fait de la France la dupe du « bloc occidental » »  
Pierre COURTADE
- \_ 26 avril : « Les sociaux démocrates allemands contre le rattachement de la sarre à la France »
- \_ 7 mai : « « Personne ne nous a refusé la Sarre », déclare Georges Bidault »
- \_ 10 juin : « Modification des frontières de la Sarre »
- \_ 17 juin : « Une expulsion arbitraire de Sarre »
- \_ 6 octobre : « Elections en Sarre, les mensonges des plumitifs aux ordres du Quai d'Orsay »
- \_ 7 octobre : « Les élections en Sarre »
- \_ 14 novembre : « Discussion sur le rattachement économique »
- \_ 15 novembre : « Désaccord communiste de Lecoeur sur le rattachement monétaire »  
« L'introduction du franc en Sarre : 48 milliards de billets en plus »
- \_ 29 novembre : « A Londres, l'un des meilleurs interprètes de la doctrine américaine : Bidault »
- \_ 16 décembre : « Bilan de l'introduction du franc. Un déficit de 500 millions par mois »
- \_ 23 décembre : « Bidault renoncerait à une participation française au contrôle de la Ruhr »  
« Pierre COURTADE

## 1948

- \_ 11 janvier : « accident dans une mine » J.T.
- \_ 21 février : « Le charbon de la Sarre n'est pas cokéifiable »
- \_ 22 février : « Prochaine réunion à Londres sur l'Allemagne »
- \_ 1 avril : « critique d'un article du *Figaro* sur le rattachement économique de la Sarre »
- \_ 29 septembre : « Comment on conçoit la démocratie en Sarre ; interdiction du KP Sarrois »
- \_ 4 octobre : « Interdiction de Florimond Bonte et de Max Reimann »
- \_ 24 décembre : « catastrophe minière dans la Sarre »

## 1949

- \_ 21 juillet : « création d'un mark de clearing »
- \_ 6 août : „« Die Neue Zeit » interdit“
- \_ 19 août : « Le coup de la Sarre au Conseil de l'Europe » Pierre COURTADE
- \_ 26 août : « Schuman veut faire entrer la Sarre au « Conseil de l'Europe » »
- \_ 3 septembre : « Schuman négocie avec la réaction allemande »
- \_ 5 septembre : « Le gouvernement Queuille appuie la candidature de la Sarre au Conseil de l'Europe »
- \_ 8 septembre : « Le social démocrate Schumacher réclame un plébiscite dans la Sarre »
- \_ 13 septembre : « On voudrait étouffer l'opinion démocratique sarroise »
- \_ 10 décembre : « Match de football, Stade Français- Sarrebruck »

## 1950

- \_ 18 janvier : « Schuman a terminé son voyage dont les américains ont régi tous les actes »
- \_ 6 mars : « La signature des accords annexionnistes franco-sarrois favorise le nationalisme revancharde en Allemagne de l'Ouest » François LESCURE
- \_ 4 mai : « Le secrétaire générale du KP sarrois est remis en liberté »
- \_ 5 mai : « Les réunions du Parti Communiste interdites en Sarre »
- \_ 17 août : « L'organe du KP Sarrois suspendu pendant quatre semaines »
- \_ 24 septembre : « Au procès de Sarrebruck contre des communistes » Rosa MICHEL
- \_ 27 septembre : « Le procès de Sarrebruck » Rosa MICHEL
- \_ 28 septembre : « Méthodes américaines au tribunal de Sarrebruck » Rosa MICHEL



- \_ 30 septembre : « Au procès de Sarrebruck » Rosa MICHEL
- \_ 2 octobre : « Le procès de Sarrebruck c'est celui de la lutte des travailleurs sarrois contre la misère et la guerre » Rosa MICHEL
- \_ 6 octobre : « Au tribunal de Sarrebruck : Le procureur requiert des peines de prison » Rosa MICHEL
- \_ 7 octobre : « Au procès de Sarrebruck les 13 accusent » Rosa MICHEL
- \_ 12 octobre : « Verdict odieux à Sarrebruck »
- \_ 23 octobre : « Ayant interjeté appel contre leur condamnation 4 militants sarrois en liberté »

## **1951**

- \_ 27 janvier 1951 : « Mc Cloy à Adenauer « Nous réglerons la question de la Sarre quand vous aurez vos quinze divisions » »

## **1952**

- \_ 12 février : « 60 000 ouvriers en grève en Sarre »
- \_ 4 avril : « Deux antifascistes grecs enlevés en Sarre »
- \_ 21 avril : « Football, France B bat Sarre (1-0) »
- \_ 3 juillet : « Les entretiens Schuman-Hallstein sur la Sarre »
- \_ 2 août : « Négociations sur la Sarre »
- \_ 4 août : « Le plan Adenauer : détacher de la France la région de Forbach » Rosa MICHEL
- \_ 5 août : « Détacher de la France une partie de la Lorraine »
- \_ 12 août : « Les revanchards de Bonn veulent annexer la Lorraine »
- \_ 10 septembre : « Les entretiens secrets Adenauer-Schuman »
- \_ 7 octobre : « La Sarre a gagné à Strasbourg : 3-1 »
- \_ 8 octobre : « M. Schuman ressuscite Hitler en Sarre » Maurice KRIEGEL-VALRIMONT
- \_ 27 octobre : « Echec des négociations sur le Sarre »
- \_ 31 octobre : « Bonn ne reconnaîtra pas la légalité du parlement sarrois »
- \_ 28 novembre : « Une paille dans l'acier du pool : la Sarre » Yves MOREAU
- \_ 29 novembre : « La Sarre va voter » Georges MEUNIER
- \_ 1 décembre : « Elections en Sarre » Georges MEUNIER
- \_ 2 décembre : « Le problème sarrois reste à résoudre » Yves MOREAU

## **1953**

- \_ 7 février : « Dissolution arbitraire de la Fédération syndicale du sous-sol en Sarre »
- \_ 12 mai : « Adenauer à Paris »
- \_ 3 juillet : « Atmosphère revancharde antifranaçaise au Bundestag »
- \_ 17 septembre : « Bonn pose à nouveau la question de la Sarre »
- \_ 18 décembre : « Les visées des magnats de la Ruhr sur la Sarre » Rosa MICHEL
- \_ 22 décembre : « Au procès des espions nazis » Rosa MICHEL

## **1954**

- \_ 2 janvier : « MM. François Poncet et Grandval plaident la cause de l'Europe allemande et dénigrent la France »
- \_ 13 avril : « La « liberté » en Sarre selon le gouvernement français »
- \_ 30 avril : « Au Bundestag, Adenauer exige la ratification de la CED »
- \_ 7 mai : « Entretiens secrets germano-américains sur la Sarre »
- \_ 20 mai : « Entretien Adenauer-Teitgen à Strasbourg sur la Sarre »
- \_ 22 mai : « Adenauer et Teitgen décident de publier coûte que coûte un accord avant le congrès socialiste »

- \_ 7 juin : « Bidault ira à Bonn pour conclure avec Adenauer un accord sur la Sarre »
- \_ 13 septembre : « Entretiens Mendés France-Hoffmann sur la Sarre »
- \_ 14 octobre : « Les discussions sur la Sarre »
- \_ 16 octobre : « Avant les réunions de Paris pour le réarmement des revanchards allemands »
- \_ 21 octobre : « La Sarre » P.H.
- \_ 22 octobre : « Les entretiens du palais Chaillot »
- \_ 23 octobre : « Répercussions parlementaires à Bonn et à Paris »
- \_ 25 octobre : « Une allocution radiodiffusée de Mendés France »
- \_ 26 octobre : « Les accords sur la Sarre »
- \_ 6 novembre : « Adenauer va présenter de nouvelles revendications sur la Sarre »
- \_ 11 novembre : « Le sénat de Brême se prononce contre l'accord sur la Sarre »
- \_ 13 novembre : « Le cabinet de Bonn refuse d'approuver les accords sur la Sarre »
- \_ 4 décembre : « Le maquignonnage Roechling-Schneider-Creusot sur la Sarre »
- \_ 16 décembre : « Adenauer remet en question l'accord sur la Sarre »
- \_ 18 décembre : « Bluecher, vice-chancelier de Bonn arrive demain à Paris pour discuter de la Sarre »

## 1955

- \_ 6 janvier : « A Bonn, M. Soutou s'est entendu poser la question de la Sarre »
- \_ 12, 18, 19, 20, 22, 23, 24 février : « grève des ouvriers métallurgistes en Sarre »
- \_ 28 février : « L'équivoque sarroise » Yves MOREAU
- \_ 1 mars : « La Sarre des traités de Paris, foyer de revanche et de guerre » Pierre HENTGES
- \_ 4 mars : « Propagande militariste en Sarre »
- \_ 7 mars : « Adenauer réitère ses exigences à propos de la Sarre »
- \_ 9 mars : « Les sociaux démocrates d'Allemagne occidentale demandent de nouvelles négociations franco-allemandes sur la Sarre »
- \_ 10 mars : « Eden donne raison à Adenauer »
- \_ 11 mars : « La commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale adopte sur la question de la Sarre une motion combattue par le gouvernement »  
« Une commission repousse une manœuvre antisoviétique du MRP »
- \_ 16 mars : « Le gouvernement de Hesse (Allemagne) contre l'accord sur la Sarre »
- \_ 18 mars : « Difficultés pour Adenauer au sujet des accords sur la Sarre » Pierre HENTGES
- \_ 22 mars : « Paris a reconnu le bien fondé des revendications allemandes sur la Sarre »
- \_ 26 mars : « A. Pinay a offert 12 milliards au criminel de guerre Roechling »
- \_ 30 mars : « Débat sur la Sarre au Bundestag »
- \_ 7 mai : « Affaire Roechling et naissance du DPS »
- \_ 27 juillet : « Sarre : Les partis subventionnés par Adenauer appellent la population à se prononcer contre le statut actuel »
- \_ 2 août : « Un haut fourneau explose en Sarre »
- \_ 19 août : « La situation en Sarre » Pierre HENTGES
- \_ 18 octobre : « Grotewohl : « le problème sarrois peut être résolu » »
- \_ 20 octobre : « L'enjeu du referendum sarrois » Yves MOREAU
- \_ 21 octobre : « 670 000 Sarrois votent dimanche »
- \_ 22 octobre : « Partisans et adversaires du « statut européen » lancent leurs ultimes appels »  
Rosa MICHEL
- \_ 24 octobre : « Sarre 68% de « non » »  
« La faillite sarroise » Yves MOREAU
- \_ 25 octobre : Sarre : « Désarroi dans les capitales atlantiques »  
« Les ouvriers ont dit non »
- \_ 26 octobre : « La carotte sarroise » André STIL  
« Diète sarroise : Séance extraordinaire vendredi »

- \_ 27 octobre : Sarre : « Un grand congrès des travailleurs se tiendra dimanche à Sarrebruck »  
Rosa MICHEL
- \_ 28 octobre : « La Diète sarroise se réunit aujourd'hui »
- \_ 10 décembre : « Un aveu du journal d'Adenauer » Yves MOREAU
- \_ 19 décembre : « Les néo-nazis l'emportent » Yves MOREAU
- \_ 20 décembre : « Contre les marchands de canons » Yves MOREAU
- \_ 21 décembre : « Pinay pousse Hoffmann dans les bras des nazis » Yves MOREAU
- \_ 26 décembre : « Sarre : le Dr Ney (chefs des néo-nazis) chargé de former le gouvernement »
- \_ 31 décembre : « Visite inopinée d'un ministre d'Adenauer en Sarre »

## **1956**

- \_ 3 janvier : « Les nazis au pouvoir en Sarre » Yves MOREAU
- \_ 2 février : « Avant goût sarrois » Yves MOREAU
- \_ 10 février : « Christian Pinay a reçu Hubertus Ney »
- \_ 15 février : « Un mémorandum français sur la Sarre »
- \_ 18 février : « Entretiens Pineau-Von Brentano »
- \_ 20 février : « les négociations sur la Sarre s'ouvrent aujourd'hui à Paris »
- \_ 21 février : « Les négociations se sont ouvertes hier »
- \_ 22 février : « M. Von Brentano a dit non » Robert LAMBOTTE
- \_ 3 mars : Sarre : « Nouvelle rencontre Pineau-von Brentano »
- \_ 17 mars : Sarre : « Nouvelles négociations aujourd'hui »
- \_ 19 mars : Sarre : « les négociations reprendront le 27 mars »
- \_ 7 mai : « La RDA ne reconnaîtra aucun accord sur la Sarre »
- \_ 16 mai : « Reprise des négociations franco-allemandes sur la Sarre »
- \_ 26 mai : « Conversation d'expert franc-allemand »
- \_ 28 mai : « Sarre échec des conversations d'experts »
- \_ 4 juin : « Rencontre Mollet-Adenauer à Luxembourg »
- \_ 5 juin : « Entretiens Adenauer-Mollet à Luxembourg »
- \_ 6 juin : « La Sarre sera rattachée à l'Allemagne occidentale le 1<sup>er</sup> janvier 1957 »
- \_ 7 juin : « L'accord sur la Sarre est un triomphe pour Adenauer »
- \_ 29 juin : « Ramcke organise en Sarre des manifestations nazies »
- \_ 1 octobre : « Guy Mollet a promis à Adenauer la Sarre »
- \_ 2 octobre : « En Sarre : les généraux prussiens remplacent Goethe, Heine et J.S. Bach sur les plaques de rues »
- \_ 3 octobre : « Adenauer remet en cause l'accord sur les aciéries de Völklingen »
- \_ 12 octobre : Le gouvernement de Bonn approuve l'accord Guy Mollet-Adenauer sur la Sarre »
- \_ 2 décembre : « Le débat sur la Sarre à l'Assemblée »
- \_ 13 décembre : « L'Assemblée approuve l'accord Adenauer-Mollet »  
« Succès « européen » faillite française » Yves MOREAU  
« Fin du débat sur la Sarre » Henri POURTALET
- \_ 15 décembre : « Le KP Sarrois demande un statut spécial »

## **Le Populaire**

### **1945**

- \_ 3 janvier : « L'ennemi tente une percée dans la Sarre »
- \_ 9 janvier : « Lutte farouche entre Sarrebruck et le Rhin »
- \_ 17 février : « Le contrôle économique de l'Allemagne »
- \_ 23 février : « Les alliés dans Forbach et Saarburg » M. SEIGLE
- \_ 26 mai : « Va-t-on priver l'Allemagne de ses bassins miniers ? »
- \_ 31 mai : « 100 marks = 2000 francs »

- \_ 3/4 juin : « échange de billets »
- \_ 6 juin : « L'occupation de l'Allemagne et la définition des zones d'occupation »
- \_ 15 juin : « Délimitation des zones »
- \_ 24/25 juin : « La France occupera la Sarre »
- \_ 6 décembre : « parmi les ruines sarroises, un haut fourneau s'allume » Alix CORNILLE
- \_ 7 décembre : « A minerais français... charbon sarrois » Alix CORNILLE
- \_ 9/10 décembre : « La Sarre sur le chemin de la liberté » Alix CORNILLE

## 1946

- \_ 4 janvier : « Une administration allemande en Rhénanie »
- \_ 10 avril : « A la Commission des Affaires étrangères Ruhr, Sarre et Rhénanie »
- \_ 8 mai : « Nous recevrons plus de charbon de l'Allemagne »
- \_ 17 mai : « Les Anglais-Américains repoussent la demande française concernant la Sarre »
- \_ 9 juillet : « M. Bidault voudrait voir régler le sort de la Sarre »
- \_ 23 juillet : « Unification économique de l'Allemagne, la Sarre étant exclue »
- \_ 7 septembre : « La Sarre ira à la France mais la Ruhr et la Rhénanie resteront allemandes »
- \_ 12 septembre : « Pour le rattachement économique de la Sarre à la France » Salomon

## GRUMBACH

- \_ 17 septembre : « Elections en Allemagne »
- \_ 19 septembre : « Dans les commissions : La Sarre »
- \_ 23 octobre : « Le discours de Bevin aux Communes, L'Angleterre appuiera la revendication de la France sur la Sarre »
- \_ 28 décembre : « Les Etats Unis ne désapprouvent pas les mesures françaises en Sarre »

## 1947

- \_ 24 janvier : « Le point de vue hollandais sur la Sarre »
- \_ 10 avril : « La Conférence de Moscou : La question de la Sarre et les frontières »
- \_ 12 avril : « La Conférence de Moscou : veto de Molotov sur la Sarre »
- \_ 13 avril : « La Conférence de Moscou : Vychinski conforme la position de Molotov. Il lie la question de la Sarre au règlement du problème de la Ruhr » O. ROSENFELD
- \_ 15 avril : « La France recevra plus de charbon allemand : la totalité de la production de la Sarre » O. ROSENFELD
- \_ 16 avril : « L'affaire de la Sarre I » Léon BLUM
- \_ 17 avril : « L'affaire de la Sarre II » Léon BLUM
- \_ 18 avril : « L'affaire de la Sarre III » Léon BLUM
- \_ 17 mai : « La Sarre doit garder ses limites de 1919 : discours de Bevin aux Communes »
- \_ 10 juin : « Les frontières de la Sarre sont à nouveau modifiées »
- \_ 12 juin : « Bevin d'accord sur les nouvelles limites de la Sarre »
- \_ 6 octobre : « Aujourd'hui les Sarrois votent »
- \_ 7 octobre : « Les Sarrois réapprennent la démocratie et se prononcent pour le rattachement à la France »
- \_ 9/10 novembre : « La Constitution sarroise est votée »
- \_ 15 novembre : « A l'Assemblée Nationale : Le franc monnaie sarroise »

## 1948

- \_ 5 janvier : « Le rattachement économique de la Sarre à la France »
- \_ 6 janvier : « L'application de mise en régie des mines de la Sarre »

\_ 20 janvier : « Maréchal Sokolovski : « Les positions de l'Est sont définitives, mais on peut discuter sur la Sarre » »

\_ 7 avril : « Une chambre franco- sarroise »

### **1949**

\_ 26/27 février : « Daniel Mayer à Sarrebruck »

\_ 14 mars : « Salomon Grumbach à un meeting en Sarre »

\_ 15 mars : « Salomon Grumbach à Sarrebruck »

\_ 25 juillet : « L'entretien Bevin-Schuman : Proche Orient et Sarre »

\_ 28 juillet : « Le problème de la Sarre évoqué au Conseil des ministres »

\_ 23 août : « L'opinion française et l'Allemagne »

\_ 26 août : « Robert Schuman : La Sarre est allemande »

\_ 3/4 septembre : « La Sarre pont et non abîme » Salomon GRUMBACH

\_ 3 novembre : « L'admission de l'Allemagne Fédérale et de la Sarre au Conseil de l'Europe »

\_ 4 novembre : « Au comité ministériel européen : Admissions de la Sarre et de l'Allemagne »

\_ 5/6 novembre : « L'Admission de l'Allemagne et de la Sarre au Conseil de l'Europe »

### **1950**

\_ 9 janvier : « Jakob Kaiser réclame un plébiscite pour la Sarre »

\_ 13/14 janvier : « Adenauer mettra la Sarre au premier plan »

\_ 16 janvier : « Le voyage de M. Robert Schuman en Allemagne, le contrôle de la Ruhr, l'admission de la République Fédérale au Conseil de l'Europe et surtout la question de la Sarre » Salomon GRUMBACH

« Brusquer la discussion sur le problème sarrois n'arrangera pas les choses »

Salomon GRUMBACH

\_ 17 janvier : « Le « conflit de la Sarre » » Léon BLUM

\_ 18 janvier : « La Grande Bretagne et les Etats-Unis approuvent la thèse française sur la Sarre »

\_ 19 janvier : « Les négociations franco-sarroises porteront sur les mines, les chemins de fer, les relations commerciales et un statut provisoire »

« Hier au conseil des ministres M. Schuman a fait un exposé détaillé sur son voyage en Allemagne »

\_ 23 janvier : « Problèmes allemand mauvais conseillers... » Salomon GRUMBACH

\_ 25 janvier : « La partie sarroise se joue à trois : l'Allemagne, la France et une inconnue, la Sarre » Robert PONTILLON

\_ 26 janvier : « Voyage en Sarre » Robert PONTILLON

\_ 27 janvier : « Pourparlers germano-américains »

\_ 28 janvier : « Voyage en Sarre : le CVP » Robert PONTILLON

\_ 30 janvier : « Voyage en Sarre : Le problème sarrois et l'Europe » Robert PONTILLON

\_ 1 février : « Le problème de l'admission de la Sarre au Conseil de l'Europe »

\_ 8 février : « Les négociations franco-sarroises »

\_ 9 février : « Les négociations franco-sarroises »

\_ 10 février : « Les négociations franco-sarroises »

\_ 11 février : « Les négociations franco-sarroises »

\_ 18/19 février : « Les négociations franco-sarroises aboutiront à la signature des accords »

\_ 2/3 mars : « Signature des accords franco-sarrois »

\_ 4/5 mars : « La France pourra exploiter les mines de la Sarre pendant 50 ans »

- \_ 6 mars : « Après la signature des conventions franco-sarroise, le chancelier Adenauer et Schumacher lui-même s'emportent » Salomon GRUMBACH
- \_ 7 mars : « Conférence de presse de M. R. Schuman »
- \_ 9 mars : « Adenauer propose : union complète France-Sarre »
- \_ 10 mars : « Soyons sérieux monsieur le chancelier » Salomon GRUMBACH  
« M. Adenauer n'est pas pris au mot dans son propre pays »
- \_ 11/12 mars : « Débat sur la Sarre au Bundestag »  
« La Sarre réaction française au livre blanc »
- \_ 21 mars : « Débat fraternel sur la Sarre »
- \_ 31 mars : « Allemagne et Sarre invitées à Strasbourg »
- \_ 1/2 mars : « Les rapports entre les différents organismes du Conseil de l'Europe »
- \_ 26 septembre : « Procès de Sarrebruck »
- \_ 27 septembre : « Incidents au procès des communistes sarrois »
- \_ 16 octobre : « Salomon Grumbach au congrès de la sociale-démocratie sarrois »

### **1951**

- \_ 21/22 avril : « M. Grandval Haut Commissaire de France en Sarre démissionnaire »  
« Congrès du parti socialiste sarrois »
- \_ 23 avril : « Le chancelier Adenauer serait partisan d'un plébiscite en Sarre »  
« Le parti socialiste sarrois réélit Richard Kirn à la présidence »
- \_ 25 avril : « Un parti pro-allemand »
- \_ 31 avril : « « La question sarroise ne dépend pas seulement de l'Allemagne et de la France »
- \_ 4 juin : Ombres sarroises » Salomon GRUMBACH
- \_ 7/8 juin : « Adenauer prévoit en règlement prochain au problème sarrois »
- \_ 31 juillet : « La France demande une Sarre souveraine déclare M. Grandval »
- \_ 4/5 avril : « Le statut définitif de la Sarre sera réglé par le traité de paix »
- \_ 7 avril : « Poliomyélite en Sarre »

### **1952**

- \_ 17 janvier : « Adenauer : »Le problème sarrois n'est pas un problème internationale » »
- \_ 18 janvier : « La production sidérurgique franco-sarroise a battu ses records en 1951 »  
« Une mise au point à propos de la déclaration du chancelier Adenauer »
- \_ 3 février : « Adenauer « L'affaire sarroise a ébranlé notre confiance dans la bonne volonté de la France » »
- \_ 4 février : « Les entretiens Eden-Schuman : Le problème de la Sarre »
- \_ 5 février : « L'Allemagne ne pourra s'intégrer à l'Europe tant que ne seront pas satisfaites ses revendications concernant la Sarre »
- \_ 6 février : « Entretiens Schuman-Adenauer »
- \_ 8 février : « Adenauer : « Nous devons exiger et nous exigeons que les libertés démocratiques soient vraiment accordées à la Sarre » »
- \_ 9/10 février : « La question sarroise »
- \_ 11 février : « Grèves des mineurs »
- \_ 7 mars : « Le Parlement Sarrois approuve le pool charbon acier »
- \_ 21 mars : « « Ouverture des négociations à trois sur la question sarroise » Salomon GRUMBACH »
- \_ 22/23 mars : « M. Hoffmann (Sarre) souligne qu'il n'a donné son accord à « l'arrangement » Schuman-Adenauer que sous réserve d'être approuvé par son gouvernement »  
« Les « interprétations » ne doivent pas compromettre un accord raisonnable sur la Sarre » Salomon GRUMBACH

- \_ 25 mars : « « Européaniser la Sarre serait conforme aux intérêts de Bonn et de Paris » déclare M. Robert Schuman »
- \_ 27 mars : « La France ne veut rien d'autre qu'une union économique avec la Sarre » Paul RAMADIER
- \_ 23 avril : « Devant le Bundestag : Débat sur la Sarre »
- \_ 24 avril : « La question sarroise »
  - « Le chemin camouflé n'était pas le meilleur moyen pour arriver à un accord franco-allemand sur la Sarre » Salomon GRUMBACH
- \_ 28 avril : « Le président du Conseil sarrois partisan d'une continuation des entretiens à trois sur la Sarre »
  - « La foire internationale de la Sarre »
- \_ 16 mai : « Les rapports de la Sarre avec la communauté »
- \_ 18 mai : « accident du travail à Neunkirchen »
- \_ 19 mai : « Le problème sarrois : Adenauer va saisir le comité ministériel de l'Europe »
- \_ 15 juillet : « Sarrebruck, siège du pool Charbon-Acier ? »
- \_ 25 juillet : « Sarrebruck sera la capitale du « pool » »
- \_ 1<sup>er</sup> août : « Aujourd'hui au quai d'Orsay entretien franco-allemand sur le statut de la Sarre »
- \_ 2/3 août : « La question sarroise : Hier, première réunion franco-allemand »
- \_ 7 août : « Les négociations Hallstein-Schuman sur la Sarre reprennent demain »
- \_ 8 août : « Les entretiens franco-allemands ont été ajournées »
- \_ 14/15 août : « Le problème sarrois : Bonn s'en tiendra à des élections libres » F.C.
- \_ 16/17 août : « La Sarre : Bonn répondra à Paris par un mémorandum »
- \_ 20 août : « M. Schuman évoque la question de la Sarre »
- \_ 21 août : « M. Schuman entretient les ministres des problèmes tunisien et sarrois »
- \_ 29 août : « Aujourd'hui au quai d'Orsay. Reprise des pourparlers franco-allemands sur la Sarre »
- \_ 30/31 août : « Le problème sarrois : entretiens Adenauer-Schuman le 8 septembre à Luxembourg »
- \_ 2 septembre : « Les chrétiens-populaires partisans de l'eupéanisation de la Sarre »
- \_ 11 septembre : « M. Schuman « Une solution positive sur la Sarre est possible » »
- \_ 23 septembre : « Voici les 29 footballeurs sélectionnés pour rencontrer Allemagne et Sarre »
- \_ 1<sup>er</sup> octobre : « La question sarroise : prochaine réponse du chancelier Adenauer »
- \_ 3 octobre : « Après le congrès de Dortmund. Le problème de la Sarre empoisonne « l'atmosphère » » Oreste ROSENFELD
  - « Important entretien Hallstein-Schuman »
- \_ 6 octobre : « M. Hoffmann doute que l'eupéanisation de la Sarre suffise »
- \_ 8 octobre : « Les malentendus sur la Sarre »
- \_ 10 octobre : « Tenants et aboutissants de l'affaire sarroise » Fernand CAUSSY
  - « Entretiens Schuman-Hoffmann »
- \_ 11/12 octobre : « L'affaire sarroise »
- \_ 17 octobre : « Européanisation de la Sarre » Paul RAMADIER
- \_ 18 octobre : « Européanisation de la Sarre de durée indéterminée »
- \_ 25/26 octobre : « Vers une déclaration simultanée franco-allemande sur la Sarre »
- \_ 27 octobre : « Bonn et Paris n'ayant pu accorder leurs thèses, arrêt des négociations sur la Sarre »
- \_ 18 novembre : « M. R. Schuman : Les élections sarroises du 30 novembre n'empêchent pas la poursuite des conversations franco-allemandes »
- \_ 22/23 novembre : « L'Allemagne, l'armée européenne et la Sarre Fernand » CAUSSY
- \_ 27 novembre : « Au conseil des ministres : Sarre, Indochine investissements »
- \_ 29/30 novembre : « 630 000 Sarrois désignent 50 députés »



\_ 2 décembre : « Les Sarrois se sont rendus massivement aux urnes et ont voté pour l'Europe »

« Revendications sarroises et concessions françaises » Fernand CAUSSY

\_ 3 décembre : « M. Robert Schuman : Nous sommes désireux de hâter l'élaboration d'un statut de la Sarre »

\_ 4 décembre : « Les négociations sur la Sarre vont reprendre » Fernand CAUSSY

\_ 13/14 décembre : « Pour le « mouvement européen », la Sarre a voté pour l'Europe »

\_ 24 décembre : « Zimmer réélu président de la Diète sarroise »

### 1953

\_ 10/11 janvier : « Prochains entretiens sur la Sarre entre socialistes allemands et français »

\_ 15 janvier : « Entretiens SFIO- SPD sur la Sarre »

\_ 9 février : « Les conversations franco-sarroises s'ouvrent aujourd'hui »

\_ 10 mars : « Entretiens franco-allemands sur la Sarre »

\_ 4/5 avril : « Armée européenne, Sarre ; entretiens à Washington »

\_ 12 mai : « La Sarre à l'ordre du jour des entretiens du Chancelier Adenauer à Paris et à Londres »

\_ 18 mai : « Les nouvelles conventions franco-sarroise ont été paraphé »

\_ 3 juillet : « Le Bundestag précise les conditions à apporter à des futurs pourparlers franco-allemands sur la Sarre »

\_ 18/19 juillet : « 300 000 tonnes de charbon franco-sarrois pour la Grande-Bretagne »

\_ 18 septembre : « Le dialogue Bonn-Paris sur la Sarre reprendrait vers le 15 octobre »

\_ 31 octobre/1<sup>er</sup> novembre : « Le point de vue français sur la Sarre »

\_ 3 novembre : « La question sarrois devant le Bundestag » Fernand CAUSSY

\_ 11 novembre : « Les nouvelles conventions devant la Diète de Sarrebruck »

\_ 21/22 novembre : « M. Mayer lie le problème sarrois à celui de la CED »

\_ 24 novembre : « Pas d'accord franco-allemand sur la Sarre avant janvier ? »

\_ 30 novembre : « Rapprochement des points de vue français et allemand sur la Sarre »

### 1954

\_ 9 mars : « Le dialogue franco-allemand sur la Sarre reprend aujourd'hui à Paris »

\_ 10 mars : « Accord franco-allemand possible sur l'Europe »

\_ 11 mars : « Entretiens franco-allemands sur la Sarre »

\_ 12 mars : « Le protocole français sur la Sarre prévoit un plébiscite sur l'euro-péisation »

\_ 17 mars : « La Sarre sur la sellette après-demain à Londres »

\_ 18 mars : « M. François-Poncet rend compte à Paris de l'état de ses pourparlers avec Bonn »

\_ 23 mars : « Les conversations sur la Sarre interrompus jusqu'en avril »

\_ 29 mars : « Conversations franco-allemandes sur la Sarre en avril »

\_ 30 mars : « La question sarroise »

\_ 1<sup>er</sup> avril : Sarre : « le chancelier Adenauer pose trois conditions à l'euro-péisation »

\_ 15 avril : « Reprise des entretiens franco-allemand »

\_ 16 avril : « Le problème Sarrois »

\_ 23 avril : « Prochaine déclaration d'Adenauer sur la Sarre »

\_ 28 avril : « Le rapport Van Der Goes sur la Sarre adopté par la commission politique de l'Europe »

\_ 4 mai : « Sarre : Reprise du dialogue »

\_ 12 mai : « Hier au Quai d'Orsay Nouveaux entretiens Hallstein-Schuman sur la Sarre »

\_ 21 mai : « Spaak médiateur officieux dans les négociations franco-allemandes sur la Sarre »

\_ 8 juin : « Prochaine rencontre Adenauer-Bidault »

\_ 9 juillet : « Le cabinet sarrois démissionne »

\_ 19 juillet : « Le nouveau gouvernement sarrois confirmé par la Diète »

- \_ 14 octobre : « Entretiens Hoffmann-Mendès-France sur la Sarre »
- \_ 16/17 octobre : « Bonn proposerait un « modus vivendi » pour la Sarre »
- \_ 18 octobre : « Entretiens Adenauer-Mendès-France sur la mise au point de l'UEO »
- \_ 23/24 octobre : « M. Mendès-France ne signera pas ce soir les documents instituant l'UEO »
- \_ 25 octobre : « L'accord Mendès-Adenauer sur la Sarre »
- \_ 27 octobre : « Le texte de l'accord sur la Sarre a été publié »
- \_ 4 novembre : « Le parti libéral allemand votera contre l'accord franco-allemand sur la Sarre »
- \_ 6/7 novembre : « L'accord sur la Sarre n'est pas une fin mais un commencement »
- \_ 8 novembre : « Paris « Précisons » Bonn « Interprétons » »
- \_ 10 novembre : « L'accord sur la Sarre en difficulté »
- \_ 11 novembre : « Regroupement de la coalition Adenauer sur la question sarroise »

## **1955**

- \_ 14 janvier : « Entretiens Adenauer-Mendès-France »
- \_ 15/16 janvier : « Les Allemands et la Sarre » Fernand CAUSSY
- \_ 17 janvier : « Accords substantiels sur la Sarre »
- \_ 28 janvier : « Entretiens franco-allemand sur la Sarre »
- \_ 31 janvier : « Aujourd'hui au Palais de Chaillot négociations franco-sarroises »
- \_ 3 février : « Les négociations franco-sarroises pourraient être suivies de pourparlers franco-germano-sarrois »
- \_ 26/27 février : « L'accord germano-français sur la Sarre »
- \_ 28 février : « Le Bundestag a ratifié les accords de Paris »
- \_ 1<sup>er</sup> mars : « Les accords de Paris définitivement ratifiés par le Bundestag »
- \_ 7 mars : « Le désaccord franco-allemand sur la Sarre s'accroît »
- \_ 8 mars : « Les adversaires des accords de Paris s'emparent du désaccord franco-allemand sur la Sarre. Une proposition de résolution de M. Vendroux (ex-RPF) »
- \_ 10 mars : « Nouveau débat sur la Sarre au Bundestag le 18 mars »
- \_ 11 mars : « Eden : « Nous appuierons le statut européen de la Sarre s'il est approuvé par la population » »
- \_ 18 mars : « Les négociations économiques franco-sarroises se poursuivent favorablement »
- \_ 21 mars : « Les conversations franco-sarroises ont pris fin samedi »
- \_ 23 mars : « Signature d'un protocole franco-sarrois »
- \_ 28 mars : « Pouvoirs spéciaux, Sarre, « état d'urgence » » J.B.
- \_ 29 mars : « Début des entretiens Pinay-Adenauer »
- \_ 4 mai : « Les socialistes sarrois hostiles au « compromis » »
- \_ 6 mai : « La cour de Karlsruhe reconnaît la constitutionnalité sur l'accord de la Sarre »
- \_ 11 mai : « Nouvelles négociations franco-allemands sur la Sarre »
- \_ 12 mai : « Les communistes sarrois contre la nationalisation des usines Roehling »
- \_ 13 mai : « La production sidérurgique franco-sarroise en avril »
- \_ 29 juin : « Le commissaire européen pour la Sarre pourrait être désigné lundi prochain »
- \_ 8 juillet : « M. Eric de Carbonnel chef de la mission diplomatique en Sarre »
- \_ 23/24 juillet : « Le plébiscite pourrait avoir lieu fin octobre »
- \_ 25 juillet : « Le 23 octobre Référendum sur le statut de la Sarre »
- \_ 7 octobre : « Accord sur la Sarre et l'unité européenne »  
« Entretien Faure-Adenauer »
- \_ 21 octobre : « Dimanche, Référendum sur le statut européen »
- \_ 22/23 octobre : « Avant le plébiscite sarrois » Christian PINEAU
- \_ 24 octobre : « Les Sarrois se sont prononcés hier »
- \_ 25 octobre : « Les Sarrois s'étant prononcés contre le statut européen, M. Hoffmann »

- \_ 26 octobre : « Le parlement sarrois va désigner un gouvernement de transition »
- \_ 27 octobre : « L'échec du statut sarrois » Guy MOLLET  
« La Diète sarroise prononcera demain sa dissolution »
- \_ 31 octobre : « M. Welsch est élu président du Conseil sarrois »
- \_ 14 novembre : « Parfaite identité de vues et l'Allemagne sur la Sarre »
- \_ 19/20 novembre : « La Diète sarroise a adopté le projet de loi électorale »
- \_ 28 novembre : « Les trois partis pro-allemands de Sarre demande la levée du séquestre des aciéries Roechling »
- \_ 30 novembre : « Campagne électorale est ouverte en Sarre »
- \_ 18 décembre : « Les Sarrois votent dimanche »
- \_ 19 décembre : « Les Sarrois ont élu hier un landtag pro-allemand »
- \_ 20 décembre : « Surprise en Sarre : Les partis pro-allemands n'ont pas obtenu la majorité des  $\frac{3}{4}$  nécessaire »
- \_ 21 décembre : « Le landtag sarrois siègera pour la première fois le 28 décembre »
- \_ 23 décembre : « La constitution d'un gouvernement sarrois »
- \_ 30 décembre : « La nouvelle Diète sarroise se réunit le 2 janvier 1956 »

## **1956**

- \_ 31 décembre/ 1<sup>er</sup> janvier : « Ni Schneider ni Ney à la présidence propose la CDU sarroise »
- \_ 6 janvier : « Ney et Schneider sont partis pour Bonn »
- \_ 11 janvier : « M. Ney élu chef du nouveau gouvernement sarrois »  
« Contestation au sujet du treizième siège du parti Hoffmann »
- \_ 12 janvier : « Dans sa déclaration gouvernementale : Le nouveau président du Conseil sarrois souhaite que la France et l'Allemagne reprennent les négociations sur la Sarre »
- \_ 1 janvier : « La Diète sarroise demande l'annulation de l'accord franco-allemand sur les aciéries Roechling »
- \_ 19 février : « Entretiens Pineau-Von Brentano »
- \_ 22 février : « Nouvel entretien Pineau-Von Brentano »
- \_ 24 février : « Christian Pineau définit la nouvelle politique extérieur de la France »
- \_ 19 mars : « Nouveaux entretiens franco-allemands sur la Sarre »
- \_ 27 mars : « Négociations à Bonn négociations franco-allemandes sur la Sarre »
- \_ 28/29 avril : « A propos des élections municipales en Sarre »
- \_ 8 mai : « L'offensive antidémocratique en Sarre vise maintenant M. Johannès Hoffmann lui-même »
- \_ 15 mai : « En Sarre : les partis pro-allemands ont triomphé du parti de M. Hoffmann, mais ne l'ont pas écrasé »
- \_ 18 mai : « Après les conventions franco-allemandes peu de progrès sur le problème de la Warndt »
- \_ 26/27 mai : « Conversations franco-allemandes sur la Sarre »
- \_ 6 juin : « Accords franco-allemand sur le problème sarrois »
- \_ 1<sup>er</sup> octobre : « Le problème de la Sarre est réglé »
- \_ 27/28 octobre : « L'échange des billets en Sarre »
- \_ 29 octobre : « Les traités franco-allemands ont été signés samedi à Luxembourg »
- \_ 13 décembre : « L'Assemblée ratifie les accords sur la Sarre »

## ➤ **Le Figaro**

### **1947**

- \_ 1 janvier : « Notre système douanier renforcé » F.P.
- \_ 18 janvier : « La France va créer un « Franc d'occupation » »
- \_ 1 avril : « Marshall se prononce pour l'intégration économique »  
« Le sort de la Sarre se décide à Moscou »

- \_ 13/14 avril : « M. Molotov s'oppose à toute décision immédiate sur la Sarre... » Roger MASSIP
- \_ 22 avril : « L'accord franco-anglo-américain sur le charbon est conclu »
- \_ 23 mai : « Accord de paiement entre la France et les zones anglo-américaines en Allemagne »
- \_ 4 juin : « Le rattachement de la Sarre à la France » Pierre DENOYER
- \_ 10 juin : « Les frontières de la Sarre subissent une légère rectification »
- \_ 11 juin : « Nouvelles frontières de la Sarre et mark sarrois »
- \_ 7 octobre : « Les élections en Sarre sont en succès pour la politique sarroise » Roger MASSIP
- \_ 13 novembre : « Pas de réforme monétaire immédiate en Sarre »
- \_ 16/17 novembre : « L'Assemblée Nationale a approuvé l'introduction du franc » Marcel GABILLY
- \_ 18 novembre : « La conversion du mark en franc est réalisée en Sarre »

### **1953**

- \_ 30 janvier : « Le président du conseil sarrois : « pas de plan de recrutement de soldat » »
- \_ 31 janvier : « pourparlers franco-allemands compliqués »
- \_ 10/11 février : « Bidault : « Un statut européen de la Sarre serait le meilleur moyen d'assurer la stabilité de ce pays » »
- \_ 27 février : « Entretien Bidault- Adenauer à Rome » Roger MASSIP
- \_ 18 mars : « L'Assemblée Nationale libère les séquestres sarrois »
- \_ 28/29 mars : « L'Indochine et la Sarre, sujets des entretiens franco-américains » Nicolas CHATELIN
- \_ 31 mars : « La question sarroise à Bonn » Jacques CLERGIER
- \_ 1 avril : « Le chancelier s'embarque pour les États-Unis » Jacques CLERGIER
- \_ 10 avril : « Adenauer réclame des élections libres »
- \_ 11 mai : « Fin de la révision des Conventions franco-sarroise imminente »
- \_ 12 mai : « Réunion à propos de la Sarre à Paris »
- \_ 15 mai : « Aucun accord encore sur la Sarre » Adenauer
- \_ 22 mai : « Signature des accords franco-sarrois »
- \_ 13 novembre : « Vives attaques au Bundestag contre le parlement de Sarrebruck » Jacques CLERGIER
- \_ 10 décembre : « Les parlementaires allemands hostiles » Jacques CLERGIER

### **1954**

- \_ 12 mars : « Satisfaction à Sarrebruck après l'entretien Bidault- Adenauer »
- \_ 15 mars : « Contre-propositions françaises sur la Sarre » Jacques CLERGIER
- \_ 1 avril : « Le chancelier Adenauer pose trois conditions à l'eupéanisation » Jacques CLERGIER
- \_ 3/4 avril : « Le problème sarrois » Jacques CLERGIER
- \_ 26 avril : « Différend franco-allemand sur la Sarre » Jacques CLERGIER
- \_ 30 avril : « Bonn est disposé à accepter un compromis » Jacques CLERGIER
- \_ 8/9 mai : « L'eupéanisation de la Sarre ne doit pas être une condition à la ratification de la CED » Jacques CLERGIER
- \_ 8 novembre : « La question sarroise » Jacques CLERGIER
- \_ 11 novembre : « La confusion s'accroît à Bonn » Jacques CLERGIER
- \_ 13/14 novembre : « Le gouvernement fédérale approuve l'accord sur la Sarre »

### **1955**

- \_ 15/16 octobre : « Le nouveau plan Monnet » Roger MASSIP

- \_ 22/23 octobre : « « oui » ou « non » en Sarre » Dominique AUCLERES
- \_ 24 octobre : « Vote massif des Sarrois » Dominique AUCLERES
- \_ 25 octobre : « 67,7% de « non » en Sarre » Dominique AUCLERES

## 1956

- \_ 14 septembre : « Accord complet franco-allemand »
- \_ 29 octobre : « Le contentieux franco-allemand liquidé » Henri De LINGE

### Périodiques :

#### ➤ L'Indépendant du Louhannais et du Jura

- \_ 11 mars 1947 : « La question de la Sarre »
- \_ 20 mars 1947 : « La Sarre après Moscou »
- \_ 12 juin 1947 : « La Sarre, le mark sarrois »
- \_ 14 juin 1947 : « La Sarre, l'Angleterre est d'accord »
- \_ 17 juin 1947 : « Les ministres communistes sarrois ont donné leur démission »
- \_ 21 juin 1947 : « Les français « épurent » »
- \_ 13/15 novembre 1947 : « Première étape du rattachement économique »
- \_ 18 novembre : « Le franc est devenu la monnaie de la Sarre malgré l'opposition communiste »
- \_ 22 octobre 1955 : « A propos du referendum en Sarre »
- \_ 25 octobre 1955 : « La Sarre a dit « nein » »

#### ➤ L'Economie

- \_ 3 mars 1955 : « La Sarre sera-t-elle un jour européenne ? »
- \_ 22 septembre 1955 : « La Sarre devant l'inconnu » Georges BLUN
- \_ 20 octobre 1955 : « Dix années de politique sarroise »
- \_ 27 octobre 1955 : « Sombre dimanche en Sarre » Georges BLUN
- \_ 19 janvier 1956 : « Production record de charbon en France »
- \_ 16 février 1956 : « Pour une politique réaliste franco-sarroise »
- \_ 15 mars 1956 : « Expansion, approvisionnement en coke et problème sarrois »
- \_ 22 mars 1956 : « La France doit sauvegarder ses intérêts en Sarre »
- \_ 5 avril 1956 : « Pourquoi la Sarre qui a toujours négligé ce gisement veut-elle déposséder la France de ces droits sur le Warndt ? »
- \_ 20 décembre 1956 : « Le nouveau statut des échanges franco-sarrois »
- \_ 29 août 1957 : « Le réaménagement des taux de changes en France et l'avenir des monnaies européennes »
- \_ 10 octobre 1957 : « Métropolitains et Africains ont étudié en commun le développement économique de la zone franc »
  - « Les échanges franco-sarrois »
- \_ 22 janvier 1959 : « Le Deutsche Mark, « monnaie pilote » »
- \_ 26 février 1959 : « Avant le rattachement économique de la Sarre à l'Allemagne »
- \_ 9 juillet 1959 : « La Sarre est rattachée économiquement à l'Allemagne »
- \_ 31 décembre : « 1<sup>er</sup> janvier 1960 : le nouveau franc »

#### ➤ L'Express

- \_ 24 octobre 1955 : « Victoire des nationalistes allemands Sarre : « non » »
  - « L'opinion de l'Express »
  - « La Sarre a voté dans la confusion »
- \_ 25 octobre 1955 : « Après le « Non » de la Sarre profonde émotion en France »
  - « Sarre : première division dans le front nationaliste »
  - « Trois ans après par Gilbert Grandval »

- « La Sarre et la France au lendemain du drame »
- « Revue de presse »
- « La question qui se présente maintenant »
- \_ 26 octobre 1955 : « Le chef du gouvernement sarrois sera nommé vendredi »
- \_ 29 novembre 1955 : « La Sarre poursuit sa « politique de bascule » »
- \_ 5 octobre 1956 : « Europe pas de quoi pavoiser »

➤ **L'Observateur Aujourd'hui**

- \_ 8 mars 1953 : « Bonn prend M. Hoffmann au sérieux » B. GIROD DE L'AIN
- \_ 16 avril 1953 : « Les sociaux- démocrates et l'unité allemande » B. GIROD DE L'AIN
- \_ 23 avril 1953 : « Les problèmes de la paix II L'Allemagne » H. DE GALARD

**Saarbrücker Volkszeitung (presse sarroise quotidienne**

**1946**

- \_ 19 octobre : „Die Wirtschaftliche Lebenskraft Frankreich“  
„Das Ernährungsamt teilt mit...“ DICK
- \_ 2 novembre: „Keine Frankenabwertig“
- \_ 31 décembre : „Von wollen der jungen Generation“  
„Entwicklung des Außenhandels“

**1947**

- \_ 11 janvier : „Lebensfragen Frankreichs. Der Französische Wirtschaftfrage“
- \_ 22 février : „Die Ernährung Deutschlands“
- \_ 22 mars : „Um die Zukunft von Ruhr, Rheinland und Saar“
- \_ 12 avril : „Saarfrage vor der Entscheidung“  
„England und Amerika bejahen baldigen wirtschaftliche Anschluss“  
„Unsere Ernährungslage“
- \_ 19 avril : „Ein hungriges Jubiläum kündigt sich an“
- \_ 17 mai : „Ramadier übernimmt die Ernährung“  
„Die Zukunft des Saarlandes“
- \_ 14 juin : „Neue grenzen des Saarlandes. Veränderung in den Kreis Saarburg und St  
Wendel“  
„Saarmark gegen Reichsmark“
- \_ 19 juillet : „Tage der jungen Generation in der CDU“
- \_ 9 août : „Das wirtschaftsproblem Frankreichs „Zurück gestaut Inflation““
- \_ 22 août : „Das Preisregelung in Frankreich“
- \_ 6 septembre : „Zur Überwindung der Not“
- \_ 12 september: „Die Fleischversorgung in Saarland“
- \_ 27 septembre : „Verfassung und Saarstatut“  
„Wirtschaftlicher Anschluss und Volkstimme“
- \_ 4 octobre : „Günstige Aussichten beim wirtschaftlichen Anschluss“
- \_ 22 octobre : „Der Verwirklichung des Anschlusses“
- \_ 12 novembre : „Neue Wirtschafts- und Sozialordnung des Saarlandes“
- \_ 15 novembre : „Einführung der Frankenwährung“
- \_ 18 novembre : „Frankenwährung in Saarland“  
„Der Wortlaut des Währungsgesetz“  
„Tagesfragen“
- \_ 29 novembre : „Lebensfragen der Saarwirtschaft“
- \_ 17 décembre : „Frankreichs nationale Bilanz“
- \_ 24 décembre : „Der Franken alleiniges Zahlungsmittel“

## 1948

- \_ 14 janvier : „Das Preisproblem in Saarland“
- \_ 17 janvier : „Lohn und Preisgestaltung in Saarland“
- \_ 21 janvier : „Um die Parität des französische Franken“
- \_ 24 janvier : „11 millions Dollar für das Saarland“
- \_ 28 janvier : „Nach der Frankenumstellung“
  - „Die Französischen Währungsmaßnahmen“
- \_ 31 janvier : „5000 Franken-Scheine“
- \_ 2 février : „Die 5000 Franken-Scheine in Saarland“
- \_ 5 février : „Um die Währungsreform in Deutschland“
- \_ 7 février : „Der Lebenswille Frankreiches“
- \_ 12 février : „Die deutsche Währungsreform“
- \_ 21 février : „Die deutsche Währungsreform macht Fortschutte“
- \_ 28 février : „Gleiche Löhne, Gleiche Preise, Gleiche Belastung!“
- \_ 13 mars : „Zur Wirtschaftlage des Saarlandes“
- \_ 27 mars : „französisch-saarlandischen Zollunion ab. 1. April“
- \_ 30 avril : „Die neue Preise“
- \_ 4 mai : „Ein europäisches Zahlungssystem“
- \_ 5 mai : „Wirtschaftskommission Elsass- Lothringen- Saarland“

## 1950

- \_ 15 juillet : „Der Saarbeergau in 2. Viertel Jahr 1950“
- \_ 19 juillet : „Neue Weg der Exportförderung“
- \_ 23 juillet : „Geldscheine 5000 francs“
- \_ 1 août : „Preisentwicklung auf der Weltrohstoffmärkten“

## 1953

- \_ 6 mars : „Auriol und Bidault empfangen Saardelegation“
- \_ 7 mars : „Bidault „Saarstatut vor Europäischvertrag““
- \_ 14 mars : „Saarfrage im Strassburger Parlament“

## 1954

- \_ 16 octobre : „Neue 500 Franken-Scheine“
- \_ 3 novembre : „Die Langfristige Konjunkturdiagnose“
- \_ 19 novembre : „Die Saarländische Scheidemünzen“
- \_ 4 décembre : „Saarländische Postwertzeichen- beliebt und gelabt“
- \_ 9 décembre : „Wirtschaft Vollintegration Notziel für Europa“
  - „Autonomie- nicht Gleichshaltung“
- \_ 29 décembre : „Die neue Saarmünze sind da“

## 1955

- \_ 27 août : „Zu Unrechtschlechte gemeint“
  - „Der Französisch-Saarländische Vertrag über wirtschaftliche“
  - „Sozialarbeit der Saargraben“
  - „Verschärft für Zollrechnung“
- \_ 30 août : „Konjunkturausschung der Saarwirtschaft“
- \_ 1er septembre : „Für die Saarwirtschaft nicht ungefährlich“
  - „Preissenkungen in der Bundesrepublik“**
    - „Saarländische Lebenshaltungskosten zurückgegangen“



# Tables Journal Officiel

## Lois et décrets

Ordonnance n°451460	3 juillet 1945	Pensions aux anciens fonctionnaires
D 47 1003	5 juin 1947	Mission économique en Sarre
D 47 2194	15 novembre 1947	Postes, télégraphes et téléphones
Loi 47 2158	15 novembre	Introduction du Franc en Sarre
D 47 2173	15 novembre	Organisation du crédit en Sarre
D 47 2174	15 novembre	Garanties industrielles et commerciales
D 47 2200	19 novembre	Assurances vie
D 47 2389	22 décembre	Introduction du franc application
A	26 décembre	Crédit en Sarre
A	30 décembre	Emprunts de l'état
A		Conversion monétaire
D 47 2436	31 décembre 1947	Attribution du Haut Commissaire en Sarre
D 47 2437	31 décembre 1947	Régie des mines
D 47 2447	31 décembre 1947	Attribution du Haut Commissaire en Sarre
D 48 185	13 janvier	Convention fiscale et budgétaire
A	7 février	Paiements d'aréages de pensions
D	9 février	Dépôts bancaires
D 47 2437	31 décembre 1948	Rectificatifs
A	30 janvier	Agent comptable
A	6 février	Comité des régies des mines
A	12 mars	Conversion en francs
Loi 48 459	20 mars	Organisation judiciaire

D 48 715	24 avril	Commission économique Lorraine-Alsace-Sarre
D 48 576	30 mars	Douanes
D 48 639	35 mars	Organisation militaire
	13 mai	Contrôle sanitaire
D 48 362	24 mai	Services financiers
	28 mai	Commission Lorraine- Alsace-Sarre
A	21 juin	Dépôts et créances Conversion
	6 juillet	Comité de la régie des mines de la Sarre
D 48 1100	30 juin	Administration
D 48 1109	juillet	Statut administration
Autorisation 105	4 septembre	Convention fiscale
idem	idem	Cinéma
idem	idem	Conversion de dépôts
idem	idem	Logements fonctionnaires
Rec	octobre	Régie des mines
Autorisation	26 janvier	Autorisation recrutement pour le Haut Commissariat
Commission	14 janvier	Commission de discipline
D 49 59	11 janvier	Douanes
D 49 247	21 février	Régie des mines
D 49 248	idem	Administration
D 49 401	14 mars	Caisses d'épargnes
	11 mars	Régie complémentaire des mines
D 49 548	22 avril	Introduction du franc
D 47 2137	idem	Rectificatif
	6 avril	Membres de la régie des mines
	mai	Idem
	25 juin	idem
	17 juin	Idem
	12 juin	Idem
Décision	18 juillet	Justice
D	13 juillet	Comptoir français de l'azote
D	6 juillet	Justice
D	août	Logements de

		fonctionnaires
D	4 août	Pétroles
Loi 49 1071	2 août	Accord culturel
	9 septembre	Commission Lorraine- Alsace-Sarre
	23 octobre	Rectificatif
	13 octobre	Conversions de dépôts en Sarre
Modifications Arrêté	9 octobre	Régie des mines
D 49 1504	26 octobre	Postes, télégraphes
D 49 1517	28 novembre	Accord culturel franco- sarrois
	30 décembre	Membres de la régie des mines
Loi 49 1599	18 décembre	Sécurité sociale
	<b>1950</b>	
	5 janvier	Taux d'intérêts caisse d'épargne
D 50 354	22 mars	Débloqué dépôts sarrois
Loi 50 319	15 mars	Ratification par le président de la République des Conventions sur la propriété industrielle
D 50 445	21 avril	Statut du personnel du Haut Commissariat
D 50 551	17 mai	Conventions sur la propriété industrielle
	Juin	Fixation de la Trésorerie Générale
D 50 551	15 décembre	Publication des rectificatifs
D 50 838	7 juillet	Conventions générales sur la sécurité sociale
idem	idem	Conventions sur les mines
D 50 1165	9 septembre	Caisses de dépôts
Modification	9 octobre	Personnel de la Régie des mines
	Novembre	Membres de l'Université
D 50 1604	28 décembre	Conventions sur les mines
D 50 1604	idem	Conventions sur l'Union économique et les

		assurances
D 50 1606	idem	Conventions sur les pharmacies
A	décembre	Taux d'intérêts des caisses d'épargne
Loi 59 1507	3 décembre	Ratification des accords de Paris
D 51 124	5 février	Justice
Modification	Mars	Régie des mines
D 51 353	20 mars	Conventions sur les établissements
D 51 302	3 mars	Conventions fiscales et budgétaires
D	25 février	Conventions sur les mines
	avril	Membres des Assurances
D 51 667	24 mai	Ratifications des accords par le Président de la République
	23 mai	Approbation des accords sur les mines
	25 mai	Articles 20 et 41 des accords
Décision n°8	26 avril	Conventions fiscales et budgétaires
Décision n°4	idem	idem
D 51 974	27 juillet	Régie des mines
	juillet	Approbation des comptes des mines
	12 juillet	Création d'un comité des mines paritaire par le Haut Commissaire
D 6	6 juillet	Conseil d'administration
D	19 octobre	Régie des mines
	23 novembre	Approbation sur l'accord sur les mines
Circulaire n°161	2 octobre	Interprétations des conventions franco-sarroises
Circulaire n°160	idem	idem
Application du décret 49 1407	5 novembre	Statut des professeurs françaises en Sarre
	décembre	Taux d'intérêts des

		caisses d'épargne
D 52 163	13 février	Publications des accords sur les médecins
D 52 309	5 mars	Attributions du chef de la mission diplomatique
D	28 février	Nomination de membres de la commission économique
D	26 avril	Nomination de membres de la régie des mines
D	23 avril	Régie des mines
idem	idem	idem
D 52 632	3 juin	Pouvoirs du chef de la mission diplomatique
D 52 709	17 juin	Publications des avenants de la sécurité sociale
D 52 676	13 juin	Assurance vie
Loi 52 894	27 juillet	Ratifications par le Président des accords sur la sécurité sociale
D	7 août	Entrepôts aux douanes
	16 décembre	Fermetures de douanes
	décembre	Création de bureaux douanes
Décisions n°13	8 juillet	Conventions fiscales et budgétaires
	décembre	Taux d'intérêts des caisses d'épargnes
D	3 janvier	Régie des mines
	22 février	Membres de l'Université
D	13 mars	Membres de la régie des mines
Loi 53 323	15 avril	Séquestres en France
D	25 juin	Régie des mines et l'accord avec Manufrance
Conditions d'applications de la loi 53 323		Séquestres
D	8 juillet	Membres de la régie des mines
D 53 809	3 septembre	Justice

Conditions d'applications de la loi 53 293		Séquestres
Modifications arrêtés	9 octobre	Personnel de la régie des mines
	13 novembre	Membres de l'Université
	novembre	Bourses universitaires
Loi 53 1209	5 décembre	Ratification des accords de Paris par le Président
	4 décembre	Membres de l'Université
D	23 décembre	Conversion monétaires
D 53 1283	28 décembre	Conventions franco-sarroises signé le 31 mai 1952
	<b>1954</b>	
	Janvier	Taux d'intérêts des caisses d'épargne
Loi 53 1321	31 décembre 1953	Budget de la justice
D 54 143	8 février	Publication des conventions
D	5 mars	Union franco-sarroise et membre de la Cour Supérieure
D	23 mars	Membres des Saarbergweke
D 54 315	15 mars	Publications des conventions
	17 avril	Approbation des comptes de la régie des mines
	avril	Modifications des statuts de la Banque de réescompte
	10 juin	Approbation des comptes de la régie des mines
D 54 855	25 août	Sécurité sociale et justice
	21 novembre	Taux des caisses d'épargnes
D 54 1285	21 décembre	Composition de la Commission Lorraine-Alsace-Sarre
A	24 décembre	Comptes de la régie des mines
A	5 et 8 novembre	Membres de l'Université

Loi 55 347	20 avril	Usines Roechling
A	5 juillet	Membres de l'Université
A	12 décembre	Membres du Bureau de contrôle
D	5 décembre	
A	16 février	Membres de l'Université
D	2 mars	Membres des Saarbergwerke
D	14 avril	Membres des magistrats
D	27 mars	idem
	4 juillet	Membres de la cour de l'Union franco-sarroise
D	13 novembre	Membres des Saarbergwerke
A	7 novembre	Membres de l'Université
Loi 56 131	27 décembre	Ratifications des accords de Luxembourg
	<b>1957</b>	
	9 janvier	Membres de l'Université
A	31 décembre 1956	Membres de la Banque de réescompte
D	18 mai	Membres des Saarbergwerke
	<b>1958</b>	
	4 juillet	Banque de réescompte
	<b>1959</b>	
Loi 59 1477	28 décembre	Sarreguemines est choisi pour l'échange monétaire
D	30 décembre	Suppression de la Trésorerie Générale en France
	<b>1960</b>	
D	29 avril	Cour mixte franco-allemande
D 60 489	23 mai	Liquidation de la délégation française à Sarrebruck

## Table des matières



Remerciements.....	p.2
Tables des abréviations.....	p.3
Introduction.....	p.4
2. <u>De la dénazification du Reichsmark à l' 'introduction du franc (1945- novembre 1947).</u> .....	p.16
a. <i>Situation monétaire et sociale de la Zone d'Occupation Française, de la catastrophe à l'espoir.</i> .....	p.16
• La renaissance politique de l'entité sarroise, vers une nouvelle individualisation ? .....	p.16
• Une économie à reconstruire : les mesures de premières urgences.....	p.18
➤ La dénazification du Reichsmark.....	p.19
➤ Des modes de paiements nouveaux.....	p.20
➤ Entre troc et marché noir, un marché complètement déstabilisé.....	p.21
➤ La faim monétaire ?.....	p.23
• Une situation économique sociale apocalyptique.....	p.24
➤ Une inflation préoccupante.....	p.25
➤ La peur d'un retour à la « Grande Inflation ».....	p.25
➤ Des conditions matérielles terribles.....	p.26
➤ Un appel à l'aide encouragé par l'espoir d'un meilleur ravitaillement.....	p.28
b. <i>Relèvement national et projets allemands.</i> .....	p.30
• Une France à reconstruire.....	p.30
➤ Un pays meurtri qui doit se relever.....	p.30
➤ ... grâce aux possibilités allemandes et sarroises.....	p.31
➤ La question essentielle du charbon.....	p.32
• Une Allemagne à punir.....	p.33
➤ Les plans français de démantèlement pour une Allemagne inoffensive.....	p.34
➤ Une sécurité politique et économique à assurer.....	p.35
➤ Le projet d'une monnaie pour la ZOF, une monnaie pour une Allemagne nouvelle, pacifiée, décentralisée et tournée vers la France.....	p.36
• Un Honneur à retrouver.....	p.38
➤ L'humiliation monétaire à effacer.....	p.38

➤	La grandeur du franc, c'est aussi la grandeur de la France.....	p.39
➤	Affirmer le Franc face au Dollar.....	p.40
c.	<i>La préparation du rattachement monétaire.....</i>	p.42
•	La recherche de la caution internationale.....	p.43
➤	Vis-à-vis de la Sarre, un peuple et un cadre politique en attente du rattachement monétaire.....	p.43
➤	Vis-à-vis de la France, un accord unanime malgré l'hétérogénéité.....	p.45
➤	Vis-à-vis des trois Grands, un long travail diplomatique pour une autorisation timide.....	p.46
•	La création d'une monnaie transitoire : le Saarmark.....	p.48
➤	Les débats : Franc français, Franc Sarrois ou Saarmark.....	p.48
➤	Les buts, assurer la transition monétaire en douceur.....	p.50
➤	Une introduction raisonnée, mais rapide.....	p.51
•	Le Saarmark, miroir des ambitions françaises.....	p.52
➤	Des thèmes particuliers, l'affirmation de la romanité de la Sarre.....	p.53
➤	Le français, langue d'avenir ?.....	p.54
➤	Une réception plutôt enthousiaste malgré quelques dissonances.....	p.56
3.	<u>La Sarre sous le régime monétaire français (1947- 1954).....</u>	p.58
a.	<i>L'introduction du Franc en Sarre, la réalisation d'un projet de trois ans.....</i>	p.58
•	Les débats, une opération quelques peu controversée .....	p.58
➤	Le désaccord communiste, une conséquence de la Guerre froide ? .....	p.58
➤	La crainte des frontaliers.....	p.60
➤	L'opinion de la presse, un avis plutôt favorable.....	p.62
•	La mise en place en place du franc, entre préparatif et harmonisation législative.....	p.63
➤	L'harmonisation juridique, la construction d'une nouvelle législation en Sarre.....	p.63
➤	Rattachement ou annexion monétaire ?.....	p.64
➤	Les problèmes du taux d'échange et des préparations techniques.....	p.66
•	Les conséquences immédiates.....	p.67
➤	L'espoir d'une vie meilleure grâce au franc.....	p.67
➤	Des réalités en demi-teinte.....	p.68
➤	L'accueil des Sarrois, entre enthousiasme et méfiance.....	p.70
b.	<i>Les Sarrois face au régime économique français et aux fluctuations du franc.....</i>	p.72

•	La vie quotidienne sous le régime du franc.....	p.72
➤	L'adaptation des prix, vers de nouveaux repères pour la Sarre.....	p.72
➤	L'introduction des salaires, une aubaine pour les travailleurs Sarrois ? .....	p. 73
➤	Le franc, un rupture dans la vie quotidienne .....	p.74
•	Le tournant de 1950.....	p.76
➤	L'instabilité problématique du franc depuis l'après-guerre.....	p.77
➤	Le Franc toujours instable, malgré la réforme monétaire.....	p.78
➤	L'électrochoc de la création du Deutschemark.....	p.79
•	Les premiers signes d'un mécontentement.....	p.81
➤	Le soutien de la République Fédérale.....	p.82
➤	Entre soutiens au Franc.....	p.84
➤	....et sentiments plus perplexes.....	p.85
c.	<i>Les Conventions de 1953, vers l'autonomie ?</i> .....	p.87
•	Les Conventions économiques et monétaires.....	p.88
➤	Un contexte propice à de nouvelles relations économiques.....	p.88
➤	La nécessité d'affirmer l'autonomie de la Sarre.....	p.89
➤	La signature des conventions, cordialité franco-sarroise, fureur allemande.....	p.91
➤	Les conventions, de nouvelles relations monétaires sous le signe de l'égalité ? .....	p.92
•	Une nouvelle monnaie : Le Saarfrank.....	p.93
➤	La préparation d'une nouvelle monnaie.....	p.93
➤	Des thèmes nouveaux pour la Sarre ?.....	p.95
➤	Les Saarfranken symboles de « l'amitié » franco-sarroise ?.....	p.97
➤	Un accueil silencieux.....	p.99
4.	<u>Mutations et mort de l'Union Franco Sarroise (1954- 1960)</u> .....	p.101
a.	<i>Entre la France et l'Allemagne : l'Europe</i> .....	p.101
•	Sous le signe du préalable sarrois.....	p.101
➤	La Sarre, revendications françaises et allemandes.....	p.101
➤	La Sarre, facteur de conflits pour l'Europe.....	p.102
➤	La question de la CED et de la CECA.....	p.104
•	Le plan Van Naters, une solution dans le cadre de l'Europe.....	p.105
➤	La genèse, une mise en place difficile.....	p.105
➤	Le contenu : l'eupérisation.....	p.107
➤	La question monétaire.....	p.108
•	La Sarre, laboratoire européen.....	p.109
➤	La volonté française de maintenir l'Union.....	p.109
➤	Vers une monnaie européenne propre ?.....	p.110

➤ Les partisans d'une monnaie sarroise.....	p.112
<b>b. La rupture du référendum.....</b>	<b>p.113</b>
• Le referendum et la question de la monnaie.....	p.114
➤ La campagne et l'ombre de la monnaie française .....	p.114
➤ Une atmosphère électrique.....	p.115
➤ Le résultat : le statut rejeté.....	p.117
• Le Franc dans une position délicate.....	p.118
➤ Le nouveau gouvernement pro-allemand.....	p.118
➤ Les déclarations contre le Franc.....	p.119
➤ Un maintien de la monnaie française est il encore possible ? .....	p.121
• Les accords de Luxembourg.....	p.122
➤ Les débats, le Warndt et la canalisation de la Moselle.....	p.123
➤ Les décisions, la liquidation de l'union économique.....	p.124
➤ Vers la fin du franc.....	p.125
<b>c. Le franc en Allemagne.....</b>	<b>p.127</b>
• Les derniers moments du Franc en Sarre.....	p.127
➤ Le régime de transition.....	p.127
➤ Prix, Salaires et inflation vus par le Sarrois.....	p.129
➤ L'exemple d'une médaille, les nouveaux symboles de la Sarre allemande.....	p.130
➤ Témoignages des monnaies, les états des pièces.....	p.132
• L'échange monétaire.....	p.133
➤ Les accords du taux d'échange.....	p.133
➤ La commission d'échange, symbole de la coopération franco- allemande.....	p.134
➤ Un échange sans heurt.....	p.135
➤ Les sentiments des Sarrois.....	p.137
<b>Conclusion.....</b>	<b>p.139</b>
<b>Annexe n°1 : Cartes économiques et démographiques de la Sarre.....</b>	<b>p.145</b>
<b>Annexe n°2 : Les zones d'occupation de l'Allemagne .....</b>	<b>p.147</b>
<b>Annexe n°3 : Les francs de la première expérience monétaire .....</b>	<b>p.148</b>
<b>Annexe n°4 : Exemples de Reichsmark et Reichspfennig .....</b>	<b>p.150</b>
<b>Annexe n°5 : Les Reichspfennigs « dénazifiés ».....</b>	<b>p.154</b>
<b>Annexe n°6 : La monnaie française sous Vichy .....</b>	<b>p.155</b>
<b>Annexe n°7 : Monnaies de nécessité dans la Z.O.F .....</b>	<b>p.157</b>
<b>Annexe n°8 : Monnaie émise par les autorités d'occupation(dans le cadre de l'AMGOT.....</b>	<b>p.159</b>
<b>Annexe n°9 : Les monnaies du débarquement .....</b>	<b>p.164</b>

<b>Annexe n°10 : Les Saarmark. ....</b>	<b>p.169</b>
<b>Annexe n°11 : Les deutsche mark .....</b>	<b>p.175</b>
<b>Annexe n°12 : Les pièces de monnaies de la Sarre : les Saarfranken .....</b>	<b>p.178</b>
<b>Annexe n°13 : Pièces françaises ou des dépendances de la même époque..</b>	<b>p.180</b>
<b>Annexe n°14 : Quand la monnaie sert de support politique.....</b>	<b>p.183</b>
<b>Annexe n°15 : Médailles et monnaies commémoratives sur le retour de la Sarre à l'Allemagne.....</b>	<b>p.184</b>
<b>Annexe n°16 : Drapeaux et armes de la Sarre .....</b>	<b>p.186</b>
<b>Annexe n°17 : De l'introduction du franc à l'échange .....</b>	<b>p.187</b>
<b>Annexe n°18 : La monnaie et les manifestations .....</b>	<b>p.188</b>
<b>Annexe n°19 : Affiches et représentations sarroises .....</b>	<b>p.189.</b>
<b>Annexe n°20 : Affiche du M.R.S.....</b>	<b>p.190</b>
<b>Sources et bibliographie.....</b>	<b>p.191</b>
<b>Tables des articles.....</b>	<b>p.211</b>
<b>Tables du <i>Journal Officiel</i>.....</b>	<b>p.246.</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>p.252</b>